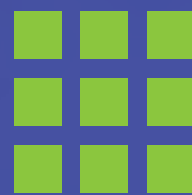


référentiel métropolitain



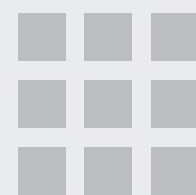
aire métropolitaine
toulousaine

[territoire] [développement] [aménagement] [économie] [recherche] [culture]



octobre 2008

référentiel métropolitain



Directeur de la publication : Jean-Marc Mesquida, directeur de l'auat Toulouse aire urbaine
© auat 2008

Les droits de reproduction (textes, cartes, graphiques) et de traduction sont réservés sous toutes
formes, y compris photocopies

ISBN : 2-910377-19-9

Avant-propos

En 1999, 1 300 000 habitants résident dans l'espace urbain métropolitain constitué par les aires urbaines de Toulouse, Montauban, Albi, Castres, Mazamet, Pamiers, Foix, Saint-Gaudens et Auch. Par rapport à 1990, 400 000 habitants supplémentaires sont venus peuplés ce vaste espace et cette attractivité semble se renforcer depuis.

Cette croissance démographique de plus en plus étalée, couplée à la concentration des emplois dans les pôles urbains, induit une intensification sans précédent des déplacements et une extension de l'urbanisation. D'autre part, la mondialisation de l'économie, la mobilité accrue des populations et les dynamiques de métropolisation obligent à considérer une réalité territoriale large, au delà de chacune des aires urbaines, il s'agit alors d'appréhender l'espace métropolitain.

Ces rapprochements territoriaux dessinent des « systèmes métropolitains », caractérisés par les échanges et les contacts qui se nouent naturellement entre les espaces urbains. Ces flux et les effets importants qui en résultent sont au cœur des réflexions menées par les collectivités locales et les divers acteurs de l'aménagement. Au moment où se négocient des « projets métropolitains » en réponse à l'appel à coopération lancée par la DIACT, l'objectif est d'accroître le rayonnement et le positionnement métropolitain de ces systèmes, notamment à l'international, tout en garantissant la cohérence et l'équilibre de développement des territoires qui les composent.

C'est dans ce contexte que les intercommunalités de l'aire métropolitaine toulousaine, en association avec l'État et la région Midi-Pyrénées, se sont réunies pour construire un projet de coopération métropolitaine. La Conférence métropolitaine, instance politique de la démarche, a mandaté l'agence d'urbanisme et d'aménagement du territoire Toulouse Aire Urbaine (auat) pour réaliser, avec l'appui des services des agglomérations membres de la coopération, ce « Référentiel Métropolitain ». Cet ouvrage a pour objectif d'apporter des premiers éléments de connaissance, nécessaires aux décideurs locaux pour se doter d'une vision stratégique de l'aire métropolitaine toulousaine.

Ce référentiel propose d'analyser les facteurs de métropolisation selon un nombre limité d'indicateurs, et à partir de trois grands défis inhérents à sa lisibilité à l'international et à la maîtrise de son développement : le défi du positionnement et de la connectivité (transport, accessibilité, mobilité) ; le défi de la compétitivité et de l'attractivité (économie, recherche, enseignement, innovation) ; le défi de la cohésion sociale (population, développement urbain, culture).

Ce référentiel contribue ainsi à partager la connaissance de ce vaste territoire métropolitain, à aider les décideurs locaux à piloter son aménagement et son développement, à forger son identité et à renforcer son rayonnement à l'international dans le cadre futur du projet de coopération métropolitaine.

Introduction

Préambule	6
Pour en savoir plus sur le Référentiel Métropolitain.....	9
La métropolisation, une nouvelle échelle de la croissance urbaine.....	12

1^{ère} partie : Défis de positionnement et de connectivité

15

Éléments de connaissance

1 Positionnement européen de l'aire métropolitaine..... 16

Maillage des villes européennes

17

Caractéristiques géomorphologiques et géopolitiques

17

Accessibilité des aires urbaines européennes.....

18

2 Accessibilité des réseaux et mobilité métropolitaine.....

19

Accessibilité routière.....

19

Accessibilité ferroviaire.....

22

Accessibilité aérienne

24

Trafic de marchandises et logistique.....

26

Fret routier et ferroviaire.....

27

Transport national et international

28

Trafic routier de marchandises

28

Trafic aérien

28

Réseaux numériques et nouvelles technologies.....

29

Enjeux stratégiques

Atouts / Faiblesses - Opportunités / Menaces

31

Mise en perspective

32

2^{ème} partie : Défis de compétitivité et d'attractivité

35

Éléments de connaissance

Prospérité économique européenne

37

1 Profil de l'aire métropolitaine toulousaine

38

Croissance et richesse

39

PIB.....

39

Valeur ajoutée.....

39

Dynamiques économiques.....

40

Emploi salarié privé

41

Spécialisation des emplois

43

Création d'entreprises

44

Survie des entreprises.....

44

Transfert d'établissements

47

Présence de sièges sociaux

49

Population active.....

50

Âge.....

51

Salaire

52

Qualification

53

Chômage

53

Enseignement supérieur et recherche publique

54

Offre d'enseignement supérieur.....

55

Classement international

55

Étudiant.....

56

Lycéen.....

57

Recherche publique

59

Innovation, création, et diffusion des savoirs

60

Recherche et développement.....

60

Innovation.....

61

Brevets d'invention.....

65

2 Spécificités de l'aire métropolitaine toulousaine.....

66

Potentiel économique des territoires.....

67

Économie productive

69

Services aux entreprises.....

69

Services qualifiés et supérieurs.....

71

Technologies de l'information et de la communication (TIC).....

71

Emplois métropolitains supérieurs.....

72

Sommaire

Pôles et réseaux de compétence	73
Système productif local.....	73
Pôle de compétitivité.....	74
Réseaux de recherche.....	78
Laboratoire commun recherche-industrie.....	79
Formations locales d'enseignement	80
Filière d'enseignement.....	80
Master.....	81
École doctorale.....	81
Formation qualifiante du supérieur.....	82
Publication scientifique.....	84
Étudiants étrangers.....	85
Participation au Programme Cadre de Recherche et de Développement Technologique.....	87

Enjeux stratégiques

**Atouts / Faiblesses -
Opportunités / Menaces** **89**

Mise en perspective **92**

3^e partie : Défis de cohésion sociale

95

Éléments de connaissance

1 Tendances sociales et démographiques 96

Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain	97
Aire d'influence.....	97
Dynamique démographique.....	99
Migration et solde naturel.....	101
Migration résidentielle.....	102
Diversité d'origines.....	103
Structure par âge.....	105
Tourisme urbain.....	106
Tourisme d'affaire.....	107
Capacité hôtelière.....	107

Attractivités et mobilités internes au réseau métropolitain	108
Migration domicile-travail.....	109
Migration domicile-études.....	109
Flux résidentiels.....	110

Richesse et fragilité sociale	111
Ressource fiscale.....	111
Revenu.....	112
Précarité financière.....	113
Zone Urbaine Sensible (ZUS).....	113

2 Maîtrise du développement urbain 114

Facteurs du développement urbain	114
Espace urbain.....	114
Urbanisation.....	115
Ménage.....	117
Logement autorisé.....	119
Immobilier d'entreprises.....	121
Commerce.....	123

Espaces ruraux, espaces interstitiels	124
Urbain - rural.....	125
Espace rural.....	125
Pression foncière.....	127

3 Organisation des territoires et gouvernance locale..... 128

Territoires vécus	129
Contractualisation de projets	130
Planification territoriale	132
Réseaux de villes	134

4 Ressources culturelles..... 136

Héritage culturel	137
Monuments et sites historiques.....	137
Musées et galeries d'art.....	139
Centres d'art contemporain	140
Lieux d'expression des spectacles vivants ...	142
Lieux de diffusion cinématographique	144
Festivals	145

Enjeux stratégiques

**Atouts / Faiblesses -
Opportunités / Menaces** **147**

Mise en perspective **150**

Préambule

Un appel à projet national

En 2004, dans le cadre de ses travaux de prospective, la DIACT a mis en évidence deux constats majeurs :

- la faiblesse relative des grandes villes françaises à l'échelle européenne (hors Paris), dans les domaines économiques et de la recherche ;
- l'importance de ces grandes villes pour le développement économique du territoire. Les emplois métropolitains supérieurs (emplois les plus qualifiés dans les secteurs de pointe) représentent le tiers de la croissance nette des emplois depuis 15 ans.

Ces constats, qui ne constituaient pas une réelle nouveauté, se cumulaient avec d'autres analyses et, en particulier :

- la faiblesse de l'organisation administrative et des politiques territoriales qui sont en décalage croissant avec les espaces de vie des français ;
- la faiblesse, voire l'absence de coopération entre le monde économique, celui de la recherche et les institutions locales ;
- le développement en Europe et dans le monde de nouveaux modes de gouvernance d'échelle métropolitaine.

Pour répondre aux enjeux identifiés précédemment, la DIACT a lancé en 2005 l'appel à projet « Coopération métropolitaine ». Les candidats étaient invités à articuler leurs travaux autour de cinq thèmes :

- le rayonnement économique (nouveaux quartiers d'affaire, prospection internationale),
- la localisation d'emplois publics,
- l'accessibilité (aux aéroports, aide aux liaisons aériennes intra et extra-européennes), ingénierie et coopération métropolitaine,
- la recherche et l'enseignement supérieur,
- la culture et les arts.

La candidature de l'aire métropolitaine toulousaine

À l'initiative des trois communautés d'agglomération fédérées au sein du Syndicat Mixte d'Études de l'Agglomération Toulousaine (SMEAT), les agglomérations moyennes proches, ainsi que le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Préfet de région ont proposé la mise en place de la Conférence métropolitaine.

Les collectivités territoriales ont décidé de faire acte et ainsi souscrire à cette volonté nationale en mettant en évidence :

- les potentialités métropolitaines de cet espace (une croissance démographique forte, une économie dynamique, un pôle universitaire et scientifique d'envergure, une attractivité et une identité alliant modernité et tradition) ;
- les défis à relever (la gestion de l'afflux démographique, l'excellence économique, le rayonnement métropolitain, l'ouverture du territoire et sa connexion avec les principaux réseaux européens).

La candidature de l'aire métropolitaine toulousaine a été retenue par le gouvernement lors du CIADT, le 15 août 2005.

La méthode de travail

La première étape a consisté à construire une connaissance partagée de l'aire métropolitaine toulousaine selon les cinq axes de rayonnement proposés par la DIACT. Ce référentiel organisé autour de ces axes a été élaboré à partir des travaux d'ateliers tenus dans les différentes communautés d'agglomération. Ces ateliers ont réuni de nombreuses personnes : experts, élus, professionnels de l'aménagement, universitaires... Ils ont permis de dégager les forces et les faiblesses de l'aire métropolitaine avant d'identifier les enjeux sur lesquels positionner le projet métropolitain.

Parallèlement, deux études transversales commanditées à des bureaux d'études spécialisés sont venues mettre en perspective et structurer les travaux des ateliers.

- Un premier travail sur le positionnement international de l'aire métropolitaine sur les champs économique, universitaire et culturel qui révèle une aire peu repérée à l'international, souffrant de lisibilité en terme de gouvernance mais présentant cependant de fortes potentialités de positionnement.
- Un deuxième travail a porté sur l'identité métropolitaine qui reste à construire à partir de quatre thématiques fortes : la nouvelle frontière, la ruralité, la croissance et l'innovation, le patrimoine, l'art et la culture occitane.

La DIACT a également accompagné l'aire métropolitaine dans ses réflexions sur son modèle de développement par la mise à disposition du bureau d'études ACADIE (Daniel Béhar). La mission d'accompagnement national a permis de poser et d'approfondir le modèle spécifique de développement articulé autour d'un pôle urbain important et d'un chapelet d'agglomérations moyennes. Cette démarche de partage de la connaissance a permis ensuite à la conférence métropolitaine de construire un projet de coopération, selon quatre axes stratégiques contenant des actions utiles pour générer un réel rayonnement métropolitain à l'international.

L'étape « Référentiel Métropolitain », un socle de connaissance partagée

Le Référentiel Métropolitain participe à la construction d'une vision stratégique de l'aire métropolitaine toulousaine. Il a vocation à décrire le potentiel des territoires, mais surtout à établir les complémentarités, les coopérations et les systèmes d'échanges qui se nouent entre eux. Cette description « relationnelle » de l'aire métropolitaine est complétée par une approche plus « comparative », en repositionnant le territoire dans un contexte national, européen voire mondial. L'objectif est ici de :

- bâtir une connaissance commune sur l'aire métropolitaine toulousaine,
- faire émerger le territoire métropolitain avec ses spécificités, son potentiel, ses ressources spécifiques,
- identifier les enjeux et les éléments métropolitains structurants,
- jeter les bases de l'évaluation et du suivi du projet métropolitain.

Le Référentiel s'articule autour d'un questionnement stratégique qui porte sur la « métropolisation ». Ce fil conducteur traverse l'ensemble du document, quelque soit la thématique abordée. L'idée est de traiter l'information à une échelle qui puisse traduire la dimension métropolitaine du territoire. Il ne s'agit pas de juxtaposer le potentiel de chaque aire urbaine ou de chaque intercommunalité coopérant, mais de disposer au contraire d'une vision plus globale et plus transversale sur les facteurs de métropolisation : compétitivité, attractivité, croissance, richesse, innovation, connectivité...

Pour en savoir plus sur le Référentiel Métropolitain...

Les données traitées

Le Référentiel Métropolitain ne vise pas à constituer un atlas du territoire. Il s'inscrit dans l'élaboration du projet de coopération. Ainsi, il se bâtit autour des accélérateurs de rayonnement de la DIACT (développement économique, recherche et enseignement supérieur, accessibilité, culture et arts, gouvernance), auxquels se rajoutent le cadre de vie et le développement urbain des territoires.

Pour donner corps à l'aire métropolitaine toulousaine, trois types d'indicateurs ont été développés :

- des indicateurs descriptifs, porteurs des réalités des territoires et de l'identité métropolitaine (POTENTIEL),
- des indicateurs tendanciels, reflétant une évolution dans le temps (DYNAMIQUE),
- des indicateurs de performance et de positionnement (COMPARAISON).

De par leur nature, les données traitées dans le Référentiel revêtent un caractère essentiellement « quantitatif ». Des éléments plus qualitatifs que ceux traités dans ce document relèveraient d'un travail d'enquête auprès des territoires, voire des entreprises et des habitants.

La réalisation de ce référentiel a été possible grâce à la contribution de nombreux organismes, notamment régionaux. Nous tenons à remercier en particulier : l'Insee Midi-Pyrénées, le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de Midi-Pyrénées, la Direction Régionale de la Recherche Technologique Midi-Pyrénées, la Direction Régionale et Départementale de l'Équipement Midi-Pyrénées, le Réseau Universitaire Toulouse Midi-Pyrénées, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées, l'Association pour le Développement de l'Enseignement, de l'Économie et des Recherches en Midi-Pyrénées (ADERMIP), OSEO-Anvar Midi-Pyrénées, la SAFER Gascogne Haut-Languedoc, l'Institut National de la Propriété Industrielle, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse...

Les comparaisons territoriales

L'approche comparative avec les autres territoires, surtout européens, constitue l'une des portes d'entrée essentielle du Référentiel. Pour ce faire de nombreux travaux et ouvrages ont été mobilisés : « Les villes européennes – Analyse comparative » par Céline Rozenblat et Patricia Cicille en 2003, « Régions : annuaire statistique 2005 » par la Commission Européenne, « Dynamiques et diversité des territoires français » rapport de l'Observatoire des territoires de la DIACT en 2005, et divers rapports du programme européen ESPON.

Les sites de l'Observatoire des territoires (DIACT) et de l'Observatoire Régional des Télécommunications (ORTEL) qui présentent de nombreux indicateurs et des cartes interactives ont été également largement utilisés.

Toutefois, ces comparaisons n'ont pas toujours été possibles à établir, souvent par manque de données et d'uniformisation des indicateurs au niveau européen, mais surtout par absence de définition commune des espaces métropolitains, un nouveau concept plus large et plus complexe à définir statistiquement que les agglomérations ou les aires urbaines. Pour pallier cet écueil, les périmètres de comparaison ont été calés « au mieux » dans une logique descendante : comparaisons entre pays, entre régions, entre espaces métropolitains.

Cependant, pour de nombreux indicateurs, les données pour les aires urbaines ou les intercommunalités n'ont pu être reconstituées. Pour ces cas là, l'échelle des départements a été souvent utilisée.

Comme l'aire métropolitaine n'est pas un territoire d'égale densité, les données sont ensuite désagrégées au niveau de chacune des agglomérations participantes, en sachant que l'objectif n'est pas de tendre systématiquement vers une uniformisation, mais vers une « mise à niveau » ou une exploitation des différences de potentiel existant entre agglomérations.

La définition des « atouts et faiblesses »

Élus, professionnels de l'aménagement, experts, universitaires, industriels... ont débattu, dans le cadre des ateliers métropolitains, des forces et des faiblesses de l'aire métropolitaine toulousaine et des enjeux stratégiques de la coopération.

Quatre ateliers ont ainsi été organisés au cours de l'année 2006, tous au sein des villes moyennes :

- Atelier 1 « Compétitivité et rayonnement économique », à Castres le 31 mars 2006,
- Atelier 2 « Accessibilité, maillage et mobilité interne », à Montauban le 20 avril 2006,
- Atelier 3 « Culture et identité métropolitaine », à Pamiers le 2 juin 2006,
- Atelier 4 « Métropolisation et villes moyennes », à Albi le 22 juin 2006,

Ces ateliers métropolitains ont tous été bâtis sur le même schéma, autour d'une réflexion dynamique devant aboutir à la formulation d'une dizaine d'actions les plus opérationnelles possibles. Deux demi-journées s'articulaient de la façon suivante :

- Un premier temps de travail autour de la présentation du référentiel métropolitain. Un échange en groupe permettait ensuite de mettre en perspective les forces et faiblesses de l'aire métropolitaine et d'identifier les premiers objectifs sur lesquels pourrait s'appuyer le projet métropolitain.
- Un deuxième temps se voulait plus opérationnel. Il s'agissait alors, sur des thématiques prédéfinies, d'approfondir la réflexion et d'identifier les axes d'actions stratégiques du projet métropolitain.

Le travail en atelier a permis d'approfondir et d'identifier les opportunités dont pourraient se saisir les territoires métropolitains. Il a également permis de déterminer les menaces qui pèsent sur l'aire métropolitaine toulousaine et pour lesquelles des efforts doivent être incontestablement consentis.

Guide de présentation du Référentiel

Trois grands défis se posent à l'aire métropolitaine toulousaine pour maîtriser son développement : le défi du positionnement et de la connectivité, le défi de la compétitivité et de l'attractivité, le défi de la cohésion sociale.

Chacun de ces défis fait l'objet d'une analyse, dont la structuration est à chaque fois la même. Il s'agit, dans une première partie, de synthétiser les éléments de connaissance issus des cinq référentiels produits. Les résultats statistiques et leur traitement sont abordés sous l'angle des facteurs de métropolisation (accessibilité routière, croissance et richesse, innovation, développement urbain...), de façon à apprécier le positionnement de l'aire métropolitaine toulousaine, son potentiel et les mécanismes de régulation interne.

La seconde partie retranscrit les débats des Ateliers métropolitains, en proposant une synthèse des enjeux stratégiques (forces et faiblesses / menaces et opportunités). Cette appréciation dichotomique est ensuite mise en perspective par des chercheurs - universitaires de la faculté Toulouse-Le Mirail qui ont participé et animé les travaux des ateliers :

- M. Robert Marconis, Professeur des universités
- Mme Laurence Barnèche-Miqueu, Maître de conférence
- M. Jean-Paul Laborie, Professeur des universités.

L'articulation du Référentiel autour de ces trois grands défis fixe les enjeux de la coopération métropolitaine toulousaine.

Défis de positionnement et de connectivité

L'aire métropolitaine toulousaine souffre toujours d'une situation géographique de relatif enclavement au pied des Pyrénées. Cet éloignement des grands itinéraires d'échanges européens, sans compromettre pour l'instant son développement, sonne comme une entrave au rayonnement du territoire métropolitain.

En interne, assurer une mobilité entre les pôles urbains constitue un enjeu majeur en terme de développement durable, d'aménagement et d'attractivité. Il s'agit également de permettre un accès performant non routier aux infrastructures métropolitaines (aéroport, gare TGV, universités...) depuis chaque pôle urbain.

Concernant les réseaux numériques, le principal enjeu se situe au niveau de la fourniture de services haut débit de qualité supérieure aux entreprises. L'aire métropolitaine fait le constat que son efficacité dépendra de la mise en réseau des agglomérations qui la constituent. C'est pourquoi la mise en place d'infrastructures de communication à haut débit est un des éléments d'amélioration de sa compétitivité. Au-delà des réseaux, il est important de se préoccuper des services et notamment de faire exister l'aire métropolitaine toulousaine sur la carte des nœuds d'échange de l'Internet.

Défis de compétitivité et d'attractivité

Dans une économie de plus en plus concurrentielle, les capacités d'innovation apparaissent comme le facteur clef de la compétitivité d'un territoire. Il convient, par conséquent, de déployer des efforts significatifs pour créer un environnement qui encourage la recherche, le développement et l'innovation, facilitant la transition vers une économie de la connaissance.

Cette capacité s'appuie en premier sur la synergie « recherche, industrie, formation », autour de domaines d'activités stratégiques clairement identifiés. À ces trois piliers, s'ajoutent les facteurs d'attractivité propres aux territoires, comme les politiques d'incitation et de soutien, les compétences en ingénierie publique – privée ou le niveau de l'offre territoriale (équipements, services, cadre de vie...).

L'efficacité du système doit se vérifier par des relations entre les trois éléments clefs du système d'innovation, que ce soit au niveau de chaque territoire (complémentarité de proximité) ou de l'aire métropolitaine (mise en réseau et synergie). Les pôles de compétitivité sont un exemple abouti de cette relation vertueuse.

Défis de cohésion sociale

L'aire métropolitaine connaît une croissance sans précédent. Cependant, une attractivité non maîtrisée risquerait d'entraîner un déséquilibre de croissance entre les différents territoires. En effet, les projections de population « au fil de l'eau » indiquent une logique de concentration de la croissance dans la métropole régionale, couplée à un ralentissement démographique des autres espaces, urbains et ruraux. S'il convient de maintenir l'attractivité générale de l'espace métropolitain, celle-ci doit s'exercer dans de bonnes conditions, tant sociales qu'environnementales, en réduisant notamment l'engorgement de la métropole, en limitant l'étalement urbain dans les espaces interstitiels, en favorisant l'intégration des populations dans leur diversité. L'enjeu est de favoriser un développement équilibré et cohérent des différentes agglomérations composant le territoire métropolitain.

Dans le domaine culturel, l'aire métropolitaine fait le constat d'un foisonnement d'initiatives et d'acteurs peu ou pas reliés entre eux. Elle possède également un riche patrimoine historique, même si peu de bâtiments emblématiques participent, par leur histoire ou leur architecture, à l'image et à la reconnaissance internationale du territoire métropolitain. La mise en œuvre d'opérations symboliques constitue un enjeu majeur pour favoriser une identification territoriale, une appropriation et une visibilité accrue de l'aire métropolitaine toulousaine.

La métropolisation, une nouvelle échelle de la croissance urbaine

Des premiers éléments de définition

Les nombreuses relations qu'entretiennent entre elles les aires urbaines (flux résidentiels, mobilité domicile- travail, parcours scolaires, échanges économiques, équipements et services, organisation administrative, ...) modèlent, à différents niveaux d'intensité, un système urbain. Cependant le concept de « réseaux métropolitains » ou « d'aire métropolitaine » ne fait pas l'objet d'une définition précise comme c'est le cas pour les aires urbaines. La DIACT, dans ses travaux, reprend les critères de Marcel Roncayolo, professeur à l'EHESS : la métropole serait « une très grande ville, qui s'exprime par la taille de sa population et celle de l'agglomération qu'elle anime, par son poids économique, politique, social et culturel ainsi que par son pouvoir d'attraction et de diffusion ». Finalement, « la métropole rassemble des fonctions diversifiées, notamment des fonctions tertiaires supérieures. Elle rayonne sur son environnement régional, national et international et fonctionne en réseau avec les autres grandes villes et les villes moyennes qui l'entourent ».

Au sens de la géographie urbaine, le phénomène de métropolisation traduit donc une dynamique spatiale consistant à organiser le territoire autour d'une très grande ville. Il caractérise une extension de la forme classique du tissu périurbain en reliant les principales agglomérations et, surtout, les modes de la vie urbaine. La métropolisation entraîne ainsi une redéfinition des espaces urbains : c'est à la fois une concentration d'hommes, d'activités et de valeurs sur un pôle urbain et une redistribution de ces attributs par le même pôle qui restructure ainsi son territoire d'influence. Le processus métropolitain s'appuie sur « une mise en réseau des principales agglomérations dans laquelle les phénomènes de connectivité tendent à l'emporter sur les relations de proximité ».

Sous un angle sociologique, la métropolisation incarne un système urbain qui « présente un caractère de nouveauté par rapport aux qualités ou propriétés des éléments considérés isolément ». Ce principe fondamental de la pensée holiste renferme l'idée que « le tout est plus que la somme des parties, et que la partie est par et dans le tout plus que la partie ». Cette dimension systémique prend tout son sens dans le processus de métropolisation. La mise en réseau des personnes et des territoires génère des échanges qui donnent corps au système urbain. Ainsi la métropolisation ne peut se définir comme une simple juxtaposition d'agglomérations et d'espaces urbains, mais davantage par les interactions qui se nouent entre eux. Le fruit de ces échanges n'a pas qu'un caractère vertueux. S'ils produisent de la valeur ajoutée en matière économique, ils peuvent aussi être sources de dysfonctionnements : étalement urbain, segmentations et fragilités sociales, engorgements routiers...

Des aires urbaines aux systèmes métropolitains

Dans un contexte d'étalement urbain où de plus en plus d'habitants résident loin de leur lieu de travail, la notion d'aire urbaine permet de préciser les zones d'influence des agglomérations et de démarquer les communes rurales de celles sous influence urbaine. Pour autant doit-on considérer uniquement cet échelon pour décrire l'organisation fonctionnelle des espaces urbains français ? N'existe-t-il pas une autre « réalité territoriale » qui dépasserait les frontières de ces aires urbaines ?

Dans un contexte de polarisation des emplois et des activités, l'aire urbaine représente l'unité territoriale de référence pour traduire les navettes domicile – travail et les interdépendances entre rural et urbain. D'autres flux, de nature différente, façonnent également les territoires : flux économiques et commerciaux, fréquentation touristique et culturelle, organisation administrative... Ces échanges, qui s'opèrent entre agglomérations voisines, décrivent des systèmes territoriaux plus complexes structurant l'espace français et européen. On peut citer en exemple, le système lillois transfrontalier avec la Belgique, le système Rhône-Alpin, le réseau Lorrain, l'aire métropolitaine marseillaise, la région Parisienne...

Les dynamiques à l'œuvre vont dans le sens d'un développement de ces systèmes métropolitains. L'essor de l'économie de la connaissance et de la société de l'information, la progression des activités de services à la personne et aux entreprises, le développement de l'urbanisation dans les espaces périurbains, les valeurs et les références culturelles qui s'imposent aujourd'hui... sont autant de facteurs témoignant d'un changement d'échelle de la croissance urbaine. Même dans la conscience collective, cette reconfiguration territoriale prend place. En attestent les politiques publiques de développement local, telles que les pôles de compétitivité et l'appel à coopération métropolitaine.

Une approche complexe

Comment apprécier les limites de ces systèmes urbains à partir du découpage statistique traditionnel ? La question reste posée, mais mérite-t-elle finalement qu'on y réponde ? En effet, ce concept de métropolisation porte davantage sur la nature des relations qui maillent le système urbain, que sur son enveloppe spatiale. En ce sens, la vraie question n'est pas celle des périmètres, mais plutôt celles des fonctions assumées par chacune des agglomérations. Que ce soit pour Albi, Castres, Pamiers ou Toulouse, quelles sont leurs fonctions métropolitaines et quelle est la nature de leurs échanges ?

Les difficultés d'analyse et d'observation des systèmes métropolitains résonnent dans ce questionnement. On voit bien que les critères démographiques, économiques et sociaux de base ne suffisent pas à caractériser ces systèmes, et qu'une approche fonctionnelle sur les échanges entre territoires est nécessaire.

L'ouvrage propose un certain nombre d'indicateurs qui paraissent pertinents par rapport à la problématique posée. Ces indicateurs ont vocation à éclairer les territoires sur les facteurs de métropolisation. En revanche, ils se montrent parfois limités pour décrire les fonctions métropolitaines. Beaucoup de données nécessaires à une telle analyse ne sont pas accessibles, et demanderaient la mise au point d'un exercice méthodologique adapté (enquêtes terrain, sondage, retour d'experts...).

Le travail présenté ici doit donc être considéré de manière perfectible. Il a le mérite de proposer une première vision stratégique de l'aire métropolitaine toulousaine, sans prétendre apporter des réponses définitives. Ce Référentiel constitue une première porte d'entrée à la métropolisation.



Défis de positionnement et de connectivité

Éléments de connaissance

- 1 Positionnement européen de l'aire métropolitaine** 16
- 2 Accessibilité des réseaux et mobilité métropolitaine** 19

Enjeux stratégiques

- Atouts / Faiblesses - Opportunités / Menaces** 31
 - Atelier « Accessibilité, mobilité et réseaux »
 - Montauban, 20 avril 2006

Mise en perspective 32

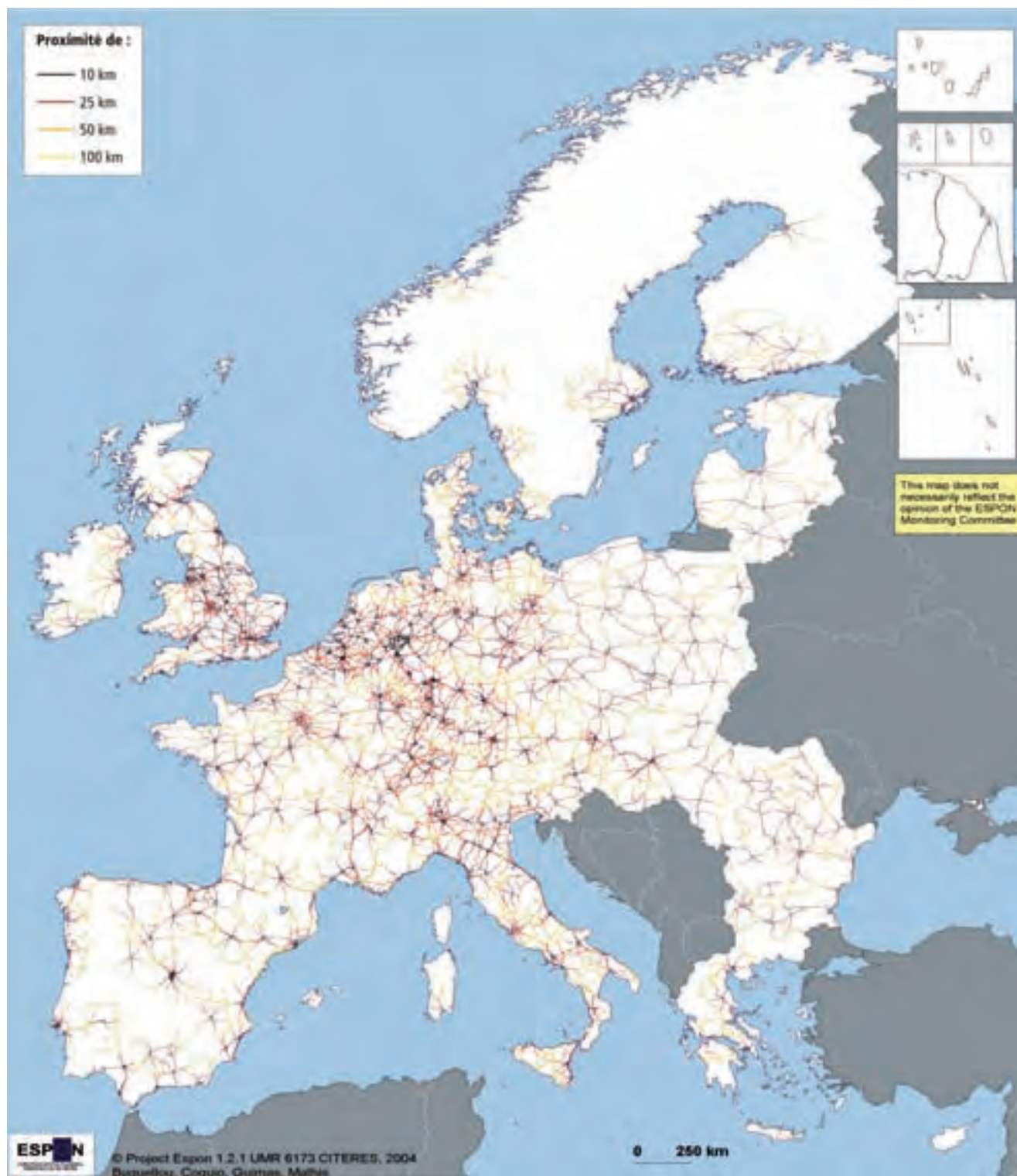
M. Marconis, Professeur à l'Université de Toulouse - Le Mirail

Éléments de connaissance

1 Positionnement européen de l'aire métropolitaine

Proximité des villes européennes de plus de 100 000 habitants

Source : Project Espon 1.2.1



Maillage des villes européennes

Il s'avère que les territoires métropolitains toulousains sont éloignés des grands itinéraires d'échanges européens qui traversent la France, malgré la proximité de l'Espagne et du Portugal, qui produisent des flux de plus en plus importants depuis leur intégration dans l'Union Européenne. Cette situation changerait notablement si Toulouse était située sur un grand axe Lyon - Saragosse - Madrid. Pour cela, le réseau routier mériterait d'être complété par une liaison plus performante avec Lyon et avec l'Aragon.

Europe

■ La métropole toulousaine est caractérisée par une grande agglomération centrale, entourée d'agglomérations moyennes, dans un espace régional peu dense.

■ Contrairement à l'axe Royaume-Uni, Benelux, Allemagne, Italie du Nord, le sud-ouest français est caractérisé par un maillage urbain assez lâche. Il faut en effet parcourir plus de 200 km depuis Toulouse pour rencontrer des agglomérations de plus de 200 000 habitants (Bordeaux, Montpellier). Pour accéder à des métropoles millionnaires, il faut parcourir plus de 450 km, la plus proche étant Barcelone.

Aire métropolitaine

■ La métropole toulousaine s'inscrit donc dans un système d'agglomérations qui favorise plutôt un fonctionnement en autonomie qu'un fonctionnement en réseau.



Le treillage de l'Europe : Dispositif tendanciel des grands axes et carrefours

Source : Lignes de force de l'espace européen, Mappemonde n°66, 2002

La carte ci-contre montre le modèle des lieux centraux, comme lieux de services et d'administration. Calé sur la dorsale européenne et ses projections latérales (orangé), elle met en évidence deux grandes directions complémentaires sur des axes SO-NE (bleu) et ONO-ESE (vert) ; au carrefour se trouvent les principales concentrations urbaines européennes. Toulouse n'apparaît pas sur ce réseau schématisé.

Caractéristiques géomorphologiques et géopolitiques

Europe

■ L'espace métropolitain toulousain s'inscrit dans un corridor Atlantique Méditerranée entre la chaîne pyrénéenne et les confins sud du Massif Central. Cette situation a permis à Toulouse dès l'époque gauloise de profiter des échanges commerciaux entre le monde méditerranéen et le monde celtique. Toutefois, aujourd'hui, les principales routes commerciales sont orientées différemment : entre la Péninsule ibérique, (et au-delà l'Afrique du nord), et le nord de l'Europe, les principaux flux de personnes et de marchandises empruntent les passages de chaque côté des Pyrénées sans passer par Toulouse, qui se trouve ainsi à l'écart des plus importants flux de transit du sud-ouest de l'Europe.

■ L'Europe progresse vers une sorte de treillage du territoire, les infrastructures de transports évoluant vers une liaison sud-est – nord-ouest croisant les deux faisceaux Madrid-Bordeaux et Barcelone-Lyon. Ce treillage même s'il n'est que tendanciel a inspiré les projets de financements européens des grandes infrastructures. La carte du treillage de l'Europe montre comment le sud-ouest européen est plus ou moins à l'écart des grands flux. Le passage de Barcelone vers la Vallée du Rhône s'avère difficile.

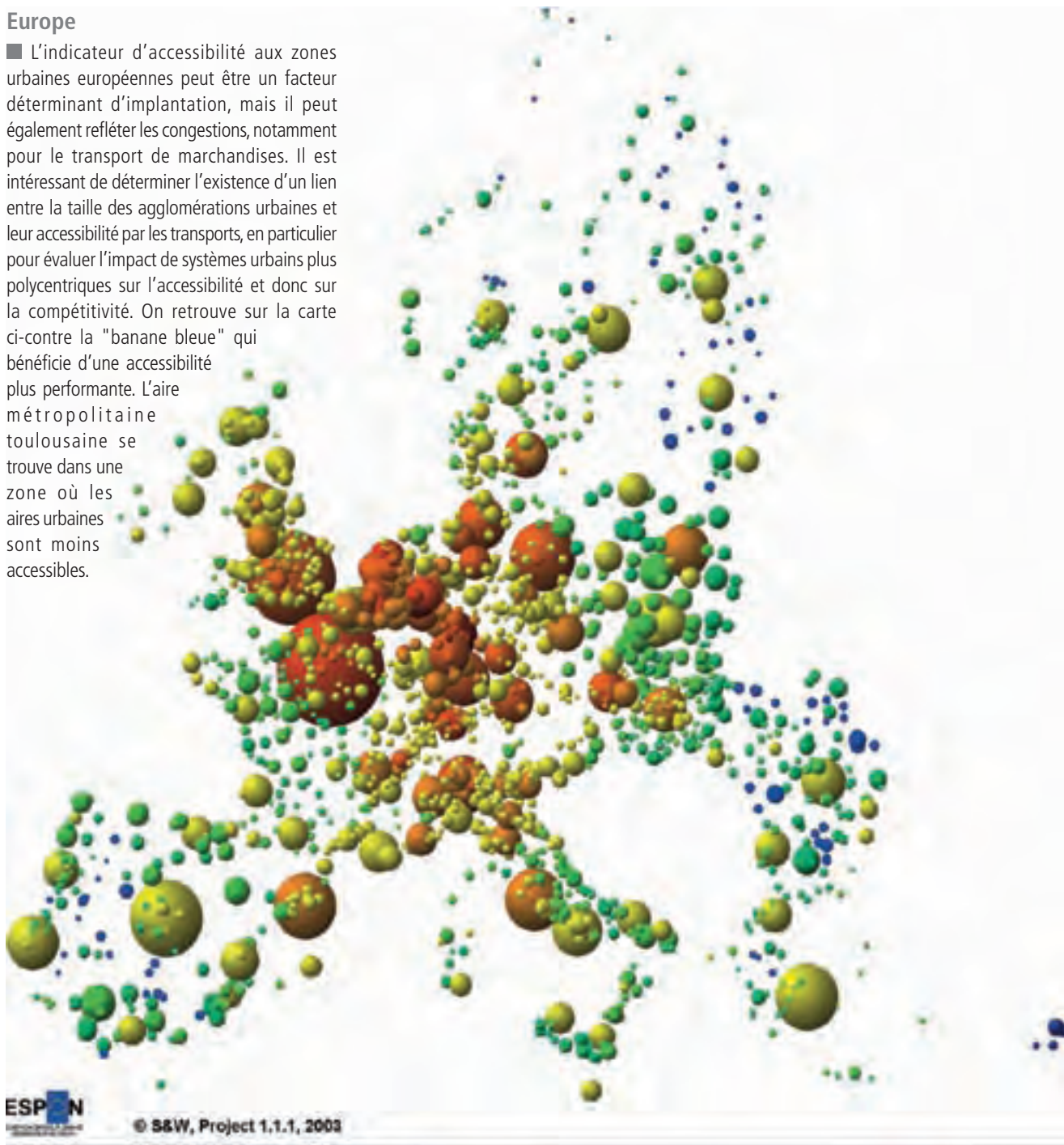
Aire métropolitaine

■ Concernant, les territoires de l'aire métropolitaine toulousaine, ils pourraient être concernés par la saturation des franchissements des Pyrénées, pour lesquels une alternative aux littoraux devra bien être trouvée. En effet, si la saturation des passages de chaque côté des Pyrénées conduisait à ouvrir une route européenne structurante au centre du massif montagneux, l'aire métropolitaine se trouverait de fait sur cette route. L'aire métropolitaine toulousaine est également sur la route des échanges entre l'Europe centrale et méridionale et l'ouest de la péninsule ibérique (en particulier flux entre l'Italie du Nord et tous les sud-est de l'Europe, et le pays basque espagnol). Ces flux pourraient croître fortement avec l'élargissement récent de l'Europe à l'est.

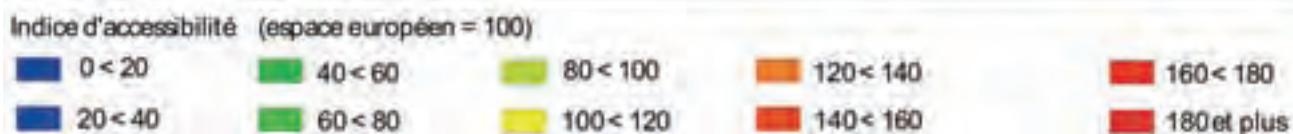
Accessibilité des aires urbaines européennes

Europe

■ L'indicateur d'accessibilité aux zones urbaines européennes peut être un facteur déterminant d'implantation, mais il peut également refléter les congestions, notamment pour le transport de marchandises. Il est intéressant de déterminer l'existence d'un lien entre la taille des agglomérations urbaines et leur accessibilité par les transports, en particulier pour évaluer l'impact de systèmes urbains plus polycentriques sur l'accessibilité et donc sur la compétitivité. On retrouve sur la carte ci-contre la "banane bleue" qui bénéficie d'une accessibilité plus performante. L'aire métropolitaine toulousaine se trouve dans une zone où les aires urbaines sont moins accessibles.



Source : Project Espon 1.1.1



2 Accessibilité des réseaux et mobilité métropolitaine

Accessibilité routière

La plupart des villes sont reliées à Toulouse par une liaison autoroutière. Toutefois, les agglomérations d'Auch et de Castres-Mazamet sont encore pénalisées par une moindre desserte, bien que ces liaisons soient inscrites au Schéma Routier National. Ces agglomérations sont situées à l'écart des grandes routes européennes.

La saturation du périphérique toulousain a des répercussions négatives sur les échanges entre les autres agglomérations. Cela appelle une réflexion urgente sur un nouvel équipement structurant.

Europe

■ Le réseau routier métropolitain a bénéficié de nombreuses améliorations ces dernières années et notamment de l'achèvement de l'A 20 vers Paris. Ainsi, un accès autoroutier de bonne qualité est assuré en direction du pays basque (A 64), de la métropole bordelaise et la façade atlantique (A 62), des régions du massif central et de l'Île-de-France (A 20), de la côte méditerranéenne (A 61).

■ Deux axes restent mal équipés :

- L'axe Toulouse-Aragon à travers les Pyrénées. La liaison par le tunnel du Somport bénéficie d'une infrastructure de qualité dans la partie espagnole, mais reste à améliorer dans la partie française (RN 134).
- L'axe Toulouse-Lyon, en reliant deux des plus grandes agglomérations françaises, permettrait de désenclaver les secteurs d'Abi, Rodez, Mende, Le Puy en offrant une alternative à la vallée du Rhône encombrée.

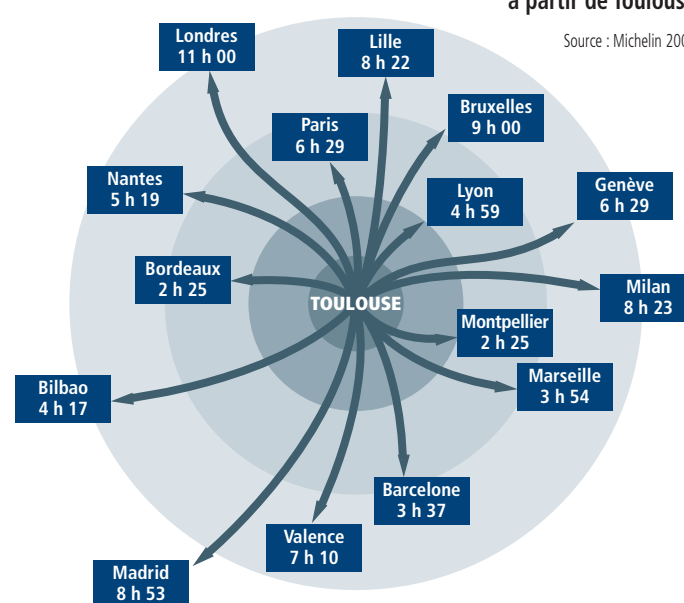
■ Lorsqu'on observe la situation de Toulouse à l'échelle européenne, il apparaît clairement qu'un axe Madrid - Saragosse - Toulouse - Lyon - Allemagne mettrait Toulouse sur une grande route européenne alors que ce n'est pas le cas aujourd'hui. Cet axe bénéficierait particulièrement à Albi et Saint-Gaudens.

■ L'observation des principaux flux routiers montre bien l'ampleur des flux contournant les Pyrénées alors que ceux passant par Toulouse restent modestes.

■ Il ne se trouve aucune agglomération de plus de 200 000 habitants à moins de 2 heures de Toulouse. Les grandes agglomérations les plus proches sont Bordeaux et Montpellier, à 2h25 de voiture de Toulouse. Cet état de fait est à relier au maillage urbain du sud-ouest européen, beaucoup plus lâche que celui du nord de l'Europe. Les agglomérations de plus d'un million d'habitants les plus proches sont Marseille (environ 4h), Lyon (environ 5h), puis Paris (6h30). Les grandes métropoles européennes de plus d'un million d'habitants sont Barcelone et Bilbao, à une demi-journée de route de Toulouse, ainsi que Madrid et Milan, à une journée de route.

Quelques temps de trajets routiers à partir de Toulouse

Source : Michelin 2006



Accessibilité routière

Évolution des réseaux routiers en Europe

Source : Project Espon 1.2.1



Accessibilité routière

Aire métropolitaine

■ Par rapport aux grands réseaux européens, les agglomérations de l'aire métropolitaine se situent très diversement :

- Montauban, au carrefour de l'A 20 et de l'A 62 est bien situé par rapport aux grands échanges de l'axe Atlantique Méditerranée.
- En revanche, Auch, Albi, Castres-Mazamet et Foix-Pamiers sont à l'écart des grands itinéraires européens.

■ En interne, le réseau est structuré en étoile autour de Toulouse. Même si ce réseau s'est étoffé ces dernières années, il reste encore deux agglomérations qui ne sont pas reliées à Toulouse par une voie rapide : Castres-Mazamet et Auch. Quant aux parcours entre agglomérations hors Toulouse, ils ne bénéficient pas de voies rapides, et passent souvent par Toulouse.

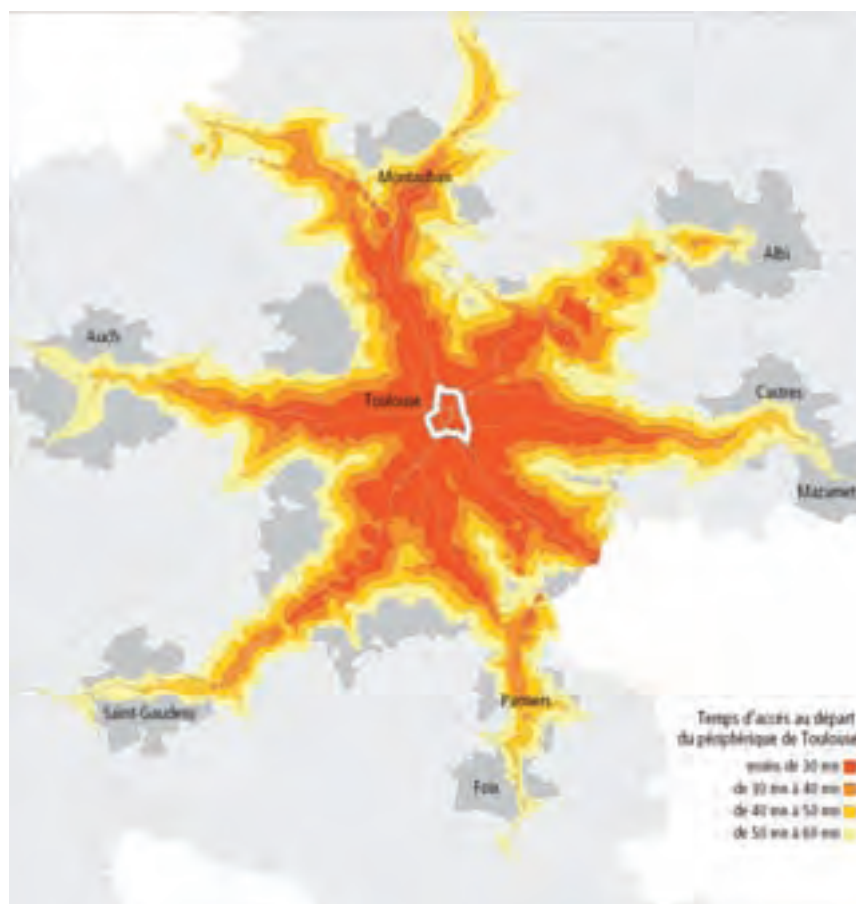
■ Le périphérique toulousain cumule de nombreux usages : il accueille à la fois le trafic de transit à l'échelle internationale et nationale, régionale, et un trafic local important. Pour le fonctionnement de l'aire métropolitaine toulousaine, il est emprunté pour l'accès à Toulouse, et pour une grande partie des trajets d'une agglomération à l'autre (de Saint-Gaudens à Montauban, d'Albi à Auch, ...).

Or, en terme quantitatif, la très large majorité des utilisateurs du périphérique l'empruntent pour des trajets locaux. Les études d'opportunités du grand contournement routier montrent que la part du transit sur le périphérique est en moyenne de 8 % du trafic. L'évolution de ce trafic laisse présager une saturation de plus en plus importante du périphérique à l'horizon 2020. Les temps de trajets entre les agglomérations de l'aire métropolitaine pourraient être fortement pénalisés de ce fait.



Infrastructures routières du Grand Sud-Ouest

Source : CRCI Midi-Pyrénées, 2002



Rapport distance / temps au périphérique toulousain

Source : auat

Accessibilité ferroviaire

Réseaux ferroviaires en Europe

Source : Project Espon 1.2.1



Accessibilité ferroviaire

En terme de desserte ferroviaire à grande vitesse, Toulouse accuse un retard certain par rapport aux autres grandes agglomérations françaises. L'enjeu est d'améliorer les liaisons avec Paris mais aussi de se raccorder au réseau de LGV de l'axe méditerranéen. Au sein de l'aire métropolitaine toulousaine, la desserte ferroviaire des agglomérations est également assez disparate. Elle s'améliore grâce à la mise en œuvre progressive des orientations du Plan Régional des Transports, mais l'accomplissement total de ces orientations se heurte à la capacité limitée des infrastructures actuelles.

Europe

■ Comme pour le réseau routier, Toulouse est au cœur d'une étoile ferroviaire à 6 branches, où convergent les lignes en provenance du nord (Paris), de la façade atlantique (Bordeaux), de la Méditerranée, ainsi que du pays basque.

■ L'analyse des temps de parcours en train révèle une accessibilité en train relativement peu performante eu égard à la taille de l'agglomération toulousaine.

Seules deux agglomérations de plus de 200 000 habitants sont à moins de trois heures de Toulouse, ce qui correspond à la possibilité de faire l'aller et retour dans la journée. Quant aux agglomérations millionnaires, il faut environ 4h pour Marseille et Lyon, presque 5h pour Barcelone, plus de 5h pour Paris.

■ Cette situation correspond au fait que Toulouse bénéficie de services TGV, mais n'est pas desservie par une ligne à grande vitesse (LGV). La LGV Bordeaux-Toulouse qui mettrait Toulouse à 3h de Paris, ne pourra être mise en service avant 2016. Par rapport aux autres grandes agglomérations françaises, Toulouse accuse donc un retard certain dans sa desserte à grande vitesse.

■ La question de la liaison rapide avec Paris ne doit pas occulter l'enjeu que constitue aussi le raccordement au réseau de LGV de l'axe méditerranéen, de façon à être relié rapidement à Barcelone et Madrid au sud, et la vallée du Rhône à l'est.

Aire métropolitaine

■ Toutes les agglomérations de l'aire métropolitaine bénéficient d'une desserte ferroviaire, mais sont plus ou moins bien raccordées au réseau national. Hors Toulouse, l'agglomération montalbanaise est celle qui est la mieux située par rapport aux dessertes nationales. En interne, les mouvements entre les agglomérations nécessitent une correspondance à Toulouse, à moins de prendre les lignes d'autocar proposées par la SNCF. La gare de Matabiau a un rôle central.

■ Plus de la moitié du trafic se passe à l'intérieur de la région (52 %). Les liaisons nationales les plus utilisées sont celles vers Paris, qui représentent plus de 900 000 voyageurs par an, ensuite suivent les régions limitrophes, Aquitaine et le Languedoc-Roussillon.

■ Concernant le fonctionnement de l'aire métropolitaine, la desserte ferroviaire des agglomérations est d'un niveau inégal : le degré d'équipement du réseau, la fréquence des dessertes et le temps de parcours diffèrent notablement d'une agglomération à l'autre, du simple au double, voire plus.

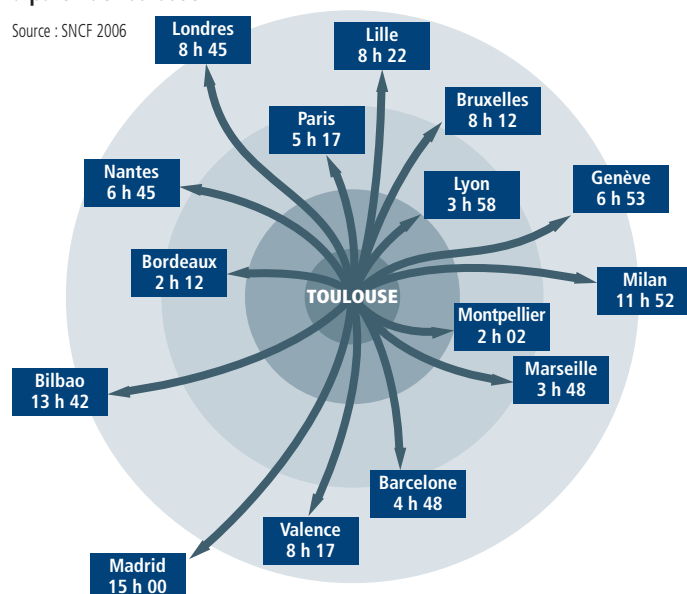
Par exemple, Montauban, qui se trouve sur la liaison Toulouse-Bordeaux et Toulouse-Paris par Limoges, bénéficie en outre de 21 TER, alors que Castres ne bénéficie que de 16 trains par jour. Les temps de parcours sont également très disparates, variant de 25 minutes entre Montauban et Toulouse à 80 minutes vers Auch ou Mazamet.

■ La Région Midi-Pyrénées a entrepris une amélioration de l'offre ferroviaire, sur le principe de la généralisation des dessertes cadencées. Les trains inter-villes bénéficieraient à terme d'un cadencement de 60 minutes. Actuellement, Auch bénéficie de ce niveau de cadencement, ainsi que Foix. Cependant, la mise en œuvre de ce plan se heurte à la saturation des infrastructures ferroviaires, à cause de la faible capacité des infrastructures (voies uniques non électrifiées, par exemple) qui doivent accueillir à la fois des dessertes TER ainsi que des grandes lignes et du fret. La saturation progressive du noëud ferroviaire de Matabiau constitue d'ailleurs un volet important de cette problématique et pose aussi la question d'un contournement ferroviaire de l'agglomération toulousaine dédié au fret.

■ La connexion du réseau ferré avec les transports urbains afin de desservir les lieux d'activités et les grands équipements est un véritable enjeu de bonne accessibilité entre les différentes agglomérations de la métropole. Le projet de LGV, avec deux gares dans l'aire métropolitaine, va améliorer l'accessibilité ferroviaire de l'aire métropolitaine. Il reste à examiner comment ce projet peut aussi bénéficier aux agglomérations qui n'auront pas de gares spécifiques.

Quelques temps de trajets ferroviaires à partir de Toulouse

Source : SNCF 2006



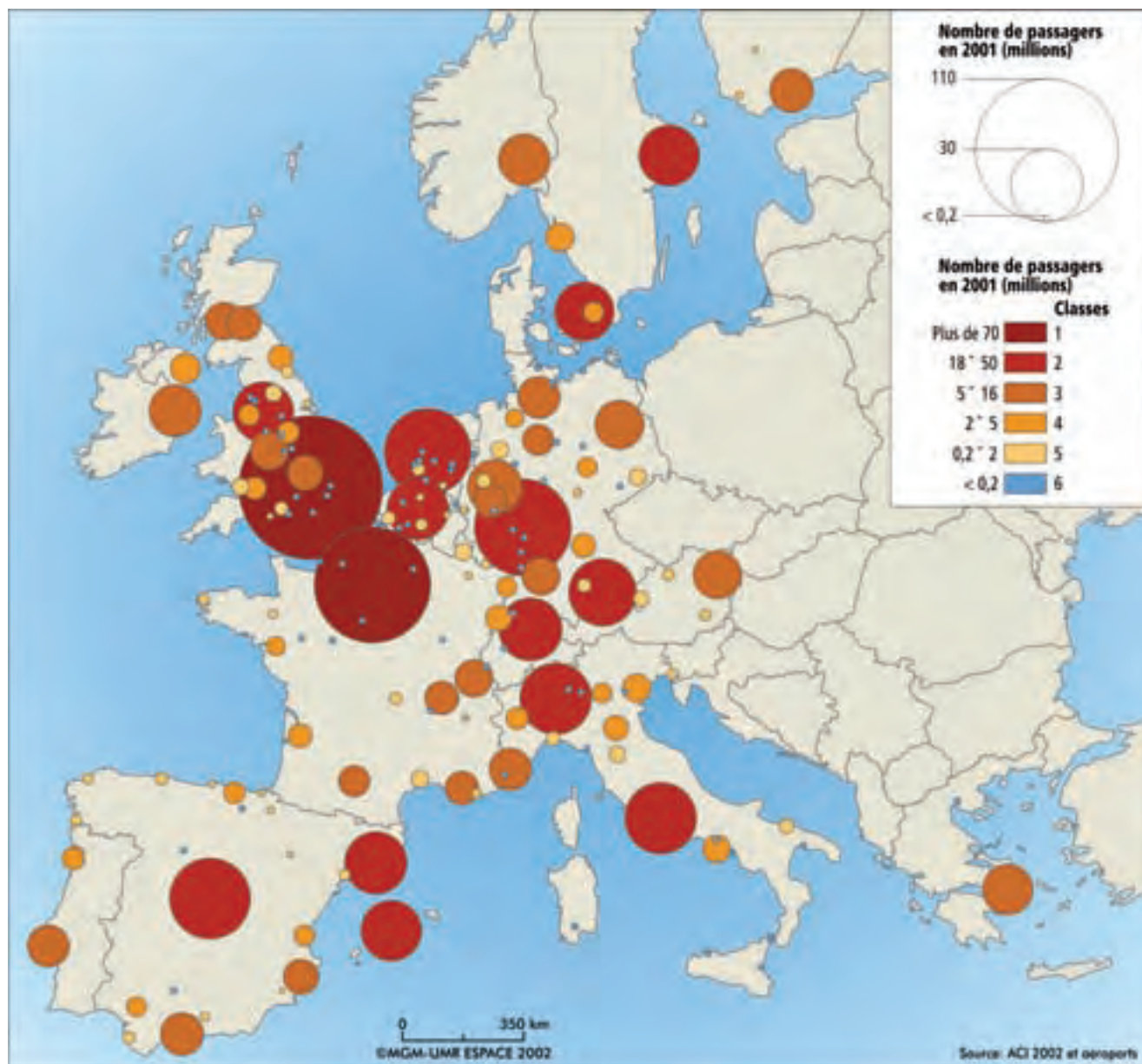
Infrastructures et offres TER en 2004

	Infrastructures	Offre TER (jour ouvrable de base)	Trafic annuel (2004)
Montauban	3 voies électrifiées	35 trains	363 000
Albi	2 voies jusqu'à Saint-Sulpice, puis voie unique	32 trains (Albi-ville)	190 000
Castres - Mazamet	2 voies jusqu'à Saint-Sulpice, puis voie unique	16 trains	85 000 (Castres)
Pamiers - Foix	Voies électrifiées jusqu'à Portet-sur-Garonne puis voie unique électrifiée	28 trains (Foix) 45 trains (Pamiers)	63 000 (Foix) 89 000 (Pamiers)
Saint-Gaudens	2 voies électrifiées	23 trains	108 000
Auch	Voie unique sauf sur certaines portions entre Colomiers et Saint-Cyprien - Arènes	18 trains	58 000

Accessibilité aérienne

Trafic de passagers des aéroports européens

Source : Rozenblat C., Cicille P.,
« Les villes européennes -
analyse comparative »,
DATAR (www.datar.gouv.fr),
éditions La Documentation Française
(www.ladocumentationfrancaise.fr)



Accessibilité aérienne

L'aéroport de Toulouse-Blagnac constitue un élément fort d'intégration européenne, avec un trafic et des liaisons internationales croissantes. Les infrastructures aéroportuaires sont cependant susceptibles d'être saturées à long terme et il convient d'assurer les conditions de maintien et d'accroissement de cette attractivité.

Europe

■ L'aéroport de Toulouse-Blagnac est le quatrième aéroport de province par sa fréquentation voyageurs. Il constitue une véritable porte d'entrée européenne pour la métropole, avec 24 liaisons internationales régulières, 14 liaisons nationales régulières et 50 liaisons charters. Les liaisons régulières permettent de répondre notamment à la demande pour le trafic d'affaires et contribuent à l'attractivité économique de la métropole. Les liaisons charters contribuent au développement du tourisme régional.

■ La plupart des destinations européennes sont accessibles avec un temps de vol de moins de 2 heures. Lorsque la fréquence des vols est suffisante, un aller-retour dans la journée devient possible.

■ Six métropoles ont plus de 10 liaisons par semaine. Le trafic de passagers a atteint 5,6 millions en 2004, avec une forte croissance du trafic international, qui représente 35 % du trafic total. Ce trafic international est pour l'essentiel (80 %) du trafic européen. En 2004, le trafic régulier avec les pays de l'Union Européenne a progressé de 20 %.

Les liaisons avec Paris constituent 53 % du trafic de l'aéroport. Viennent ensuite Londres, Lyon, Amsterdam, Munich, Francfort et Madrid.

■ Le développement de cet aéroport ne va pas sans poser quelques problèmes : du fait de son implantation dans un tissu urbain dense, il génère des nuisances importantes qui sont de moins en moins compatibles avec le tissu urbain existant.

Aire métropolitaine

■ Hormis l'aéroport de Toulouse-Blagnac, la métropole dispose d'autres installations aéroportuaires, à Muret, Auch, Pamiers, Albi et Castres. Seul l'aéroport de Castres-Mazamet enregistre un trafic de vols commerciaux.

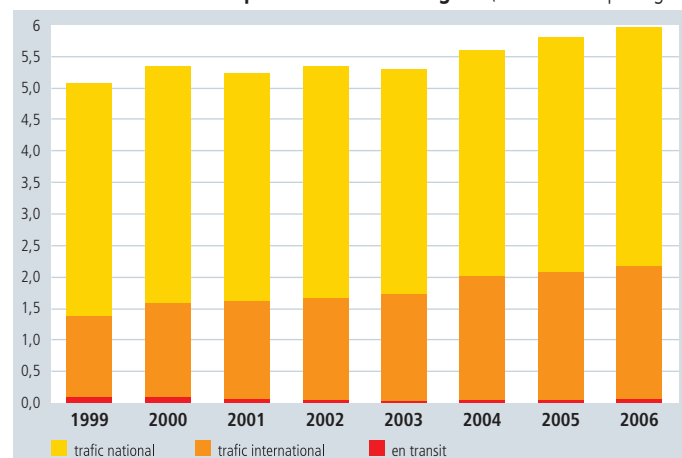
■ La complémentarité de l'aéroport de Blagnac avec les autres aéroports régionaux proches, c'est-à-dire ceux de l'espace métropolitain, mais aussi ceux qui sont un peu plus éloignés (Agen, Cahors, Rodez, Carcassonne, Tarbes), a fait l'objet d'une étude en 2003. Le potentiel de report d'activité de Blagnac vers l'aéroport de Castres-Mazamet a été jugé faible. En revanche, un potentiel de report d'activité de charters a été identifié sur l'aéroport de Pamiers.

■ Hormis les complémentarités qui pourraient être trouvées, l'aéroport de Toulouse-Blagnac reste globalement la porte d'entrée aérienne de la métropole. Il est facilement accessible par route aux usagers venant de l'agglomération toulousaine et des autres agglomérations de l'aire métropolitaine. Cependant, la saturation des accès aux heures de pointe pourrait survenir dans les années à venir.

■ Si les études les plus récentes montrent que l'aéroport ne serait pas saturé avant 2030, l'amélioration de son accessibilité, notamment en transports en commun, s'impose à moyen terme pour garantir son bon fonctionnement et son développement.

■ Une veille devra être mise en place sur la capacité de l'aéroport à long terme.

Trafic de l'aéroport de Toulouse-Blagnac (en million de passagers)

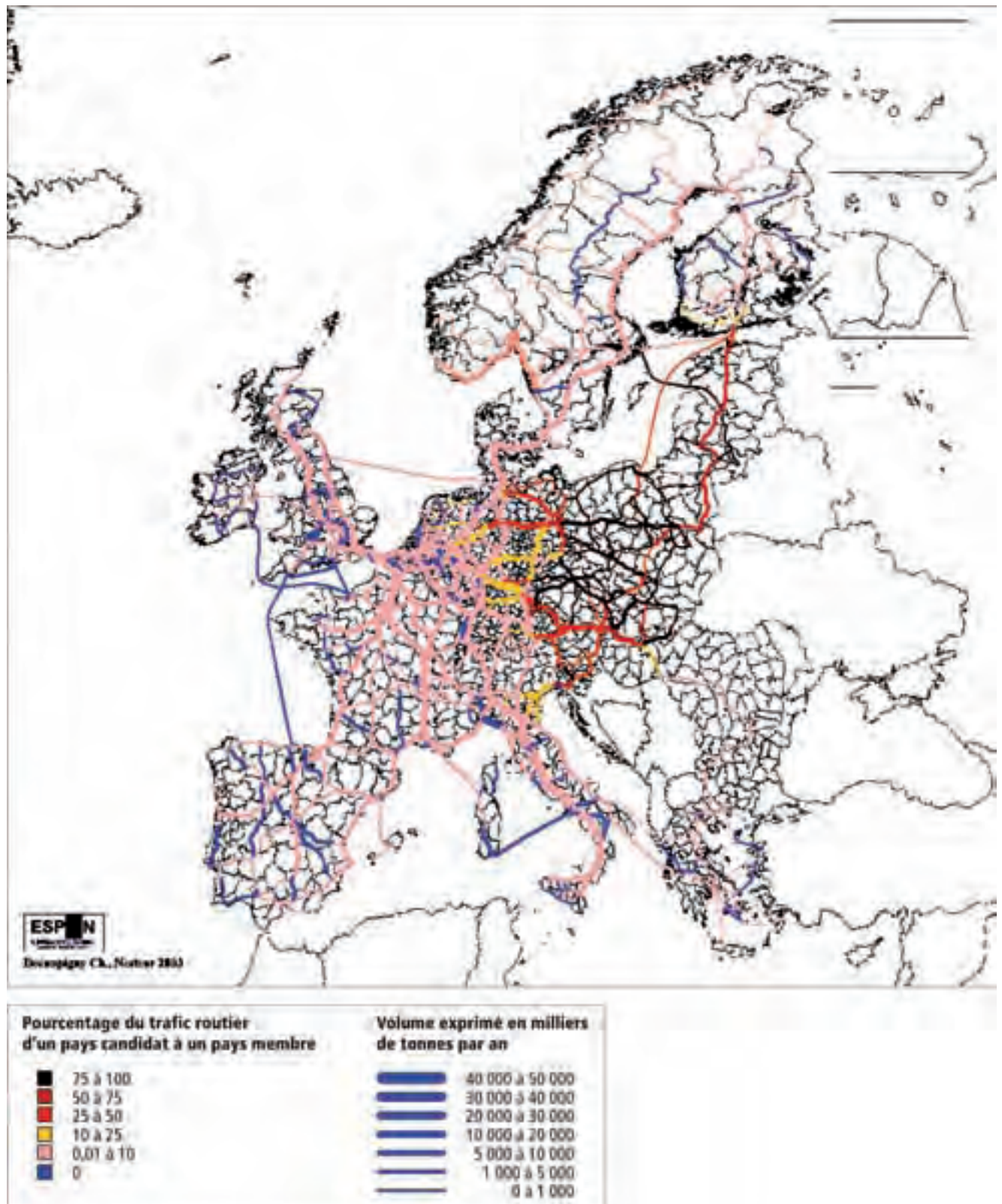


Source : CCI Toulouse

Trafic de marchandises et logistique

Trafic routier

Source : Project Espon 1.2.1



Trafic de marchandises et logistique

En matière de transport de marchandises, on peut constater que les territoires métropolitains sont faiblement ouverts vers les pays étrangers. La majorité des flux restent internes à l'aire métropolitaine. L'analyse confirme que la route est, et restera, un acteur de premier plan. Toutefois, l'aire métropolitaine pourrait être concernée par les flux européens avec la saturation des traversées actuelles des Pyrénées, et le projet de traversée centrale des Pyrénées.

L'externalisation a changé le rôle des activités logistiques. Elles créent désormais plus de valeur ajoutée et plus d'emplois. Montauban représente une part non négligeable des métiers liés à la logistique. Devant la complexification des métiers des transports et de la logistique, il existe à l'échelle de l'aire métropolitaine une grande palette de formations et de programmes de recherche susceptibles de répondre aux besoins des acteurs socio-économiques et aux enjeux de demain.

Fret routier et ferroviaire

Europe

■ En 2000, pour les échanges de marchandises intracommunautaires, la route représente 44 %¹ du tonnage et 62 % de la valeur. Selon le rapport de la DIACT², la France est un des principaux émetteurs et récepteurs de transport routier d'Europe occidentale, ainsi qu'un des principaux pays de transit. Le transit représente 14 % du trafic sur le réseau routier français. Le trafic international représente quant à lui 50 % de ce trafic.

■ Les principaux corridors se trouvent au centre de l'Union Européenne, notamment dans les pays du Benelux, en Allemagne, en Italie et en France. On constate un glissement des échanges et des activités économiques vers l'est. Les nouveaux adhérents à l'Union Européenne représentent un pourcentage important du trafic routier.

■ Le rail joue un rôle limité dans les échanges internationaux, puisqu'il n'assure que 5 % du tonnage total pour 4 % des valeurs entre les pays de l'Union et 4 % du tonnage pour 2 % des valeurs entre l'Union et les PECO.

■ En ce qui concerne les flux de marchandises, il existe une réelle disparité au sein de l'Union Européenne. Ceux-ci concernent principalement les pays du Benelux et l'Allemagne. La France se situe au croisement des pays du nord, du Benelux et des pays du sud. Les régions du nord-ouest, le centre de la France se trouvent à l'écart des grands flux de trafic de marchandises. Même si la région Midi-Pyrénées ne s'inscrit pas au sein des grands axes européens, elle ne semble nullement marginalisée par rapport au fret ferroviaire, notamment sur l'axe Perpignan - Toulouse - Montauban.

Midi-Pyrénées

■ Selon l'Observatoire Régional des Transports en Midi-Pyrénées³, le transport de marchandises (exprimé en tonnes) en 2004, en provenance ou à destination de la région connaît une sensible reprise (+ 13 %). Cette croissance est due principalement au transport national (+ 14 %), alors que la région enregistre une baisse dans le trafic international (- 5 %) qui représente 4,3% de l'ensemble du trafic de marchandises. La région Midi-Pyrénées représente 5 % du trafic France et

seulement 1 % du trafic international de la France. La région Midi-Pyrénées est une des régions les moins ouvertes sur l'extérieur. Elle se situe au 18^e rang des régions françaises en volume. L'Espagne est le principal client à l'international (55 %).

■ Le mode de transport dominant reste la route avec 95 % des tonnages transportés. Le fer ne représente que 4 %. Plus des deux tiers des marchandises sont échangées à l'intérieur de la région.

Fret ferroviaire

Source : Ministère de l'Équipement



1. Commission européenne - Vers un espace ferroviaire européen intégré - 2003

2. DIACT - La France en Europe : Quelle ambition pour la politique des transports ? - 2003

3. Observatoire Régional des Transports, « Annuaire statistique des transports » - 2005

Trafic de marchandises et logistique

Transport national et international

Aire métropolitaine

■ En ce qui concerne le trafic national, la Haute-Garonne est l'origine ou la destination de 37 % du trafic routier, entrant et sortant de la région. Le département est nettement importateur dans les échanges. Les échanges du Tarn-et-Garonne représentent 3,7 millions de tonnes. Le territoire est plus exportateur qu'importateur, ce qui conforte sa spécialisation logistique. Le Tarn se place juste devant le Gers avec 3,5 millions de tonnes. Le trafic national de l'Ariège représentait 1,4 million de tonnes en 2004.

■ Au niveau international, c'est le département de la Haute Garonne qui concentre le plus d'échanges, avec 2 millions de tonnes. Les départements du Gers, Tarn et Tarn-et-Garonne ont généré un trafic voisin de 600 et 700 000 tonnes, suivis par l'Ariège avec 500 000 tonnes.

Trafic routier de marchandises

Aire métropolitaine

■ En moyenne sur les quatre dernières années, le transport de marchandises par route représente 6,1 millions de tonnes en Ariège, 53 millions en Haute-Garonne, 9,2 millions dans le Gers, 14 millions dans le Tarn, et 14,5 millions dans le Tarn-et-Garonne. Dans l'aire métropolitaine, le transport de marchandises par route, reste principalement à l'intérieur des départements.

Trafic aérien

Aire métropolitaine

■ Le trafic aérien de fret de l'aéroport de Toulouse-Blagnac a doublé en dix ans. L'aéroport avec ses 212 mouvements d'avions commerciaux par jour en moyenne est le troisième de France en trafic de marchandises et le premier de province.

■ Le fret de l'aéroport de Toulouse-Blagnac atteint 46 200 tonnes de marchandises diverses en 2004. Les vols cargo constructeurs représentent 53 % des tonnages, soit 24 500 tonnes. Le fret express avec 18 000 tonnes, représente 38 % des tonnages. Les vols mixtes ont atteint 6 % des tonnages.

■ Le fret-express se fait à destination de Paris (68 % du trafic), Lyon (11 %), Liège (7 %), Metz (6 %) et Marseille.

Pour le trafic de fret général cargo des vols mixtes, les échanges s'effectuent principalement avec Paris (76 %). Quant au fret constructeur, les principales destinations sont Hambourg (38 %), Saint-Nazaire (25 %), Brême (14 %), Birmingham (11 %) et Madrid (9 %).

Trafic poids lourds

Source : SETRA 2003



Réseaux numériques et nouvelles technologies

En matière de réseaux numériques, les territoires métropolitains se mobilisent fortement, en vue de tirer les bénéfices de la « nouvelle économie ». L'agglomération de Castres-Mazamet s'avère particulièrement dynamique, en terme d'aménagement et d'accompagnement des projets « numériques ». Le territoire métropolitain connaît cependant de grandes disparités en matière d'offre de réseaux numériques.

Aire métropolitaine

■ Selon le classement national, effectué par l'Observatoire Régional des Télécommunications (ORTEL) en 2003, sur la desserte du territoire (de la population) uniquement en haut-débit ADSL France Télécom, le département de la Haute-Garonne apparaît bien placé (18^e position nationale). Les autres départements se révèlent moins performants : le Tarn (56^e), le Tarn-et-Garonne (68^e), l'Ariège (76^e) et le Gers (87^e).

■ Si l'on considère le taux de couverture « haut-débit », la région Midi-Pyrénées est plutôt en retard, mais les dispositifs sont très contrastés au niveau départemental. En 2003, 95 % de la population haut-garonnaise est couverte, contre 91 % dans le Tarn-et-Garonne et 85 % dans le Tarn. Dans le Gers et l'Ariège, territoires plutôt moins peuplés, le taux est particulièrement faible. Depuis lors, les collectivités locales se sont engagées dans des actions visant à atteindre 100 % de couverture.

■ En matière de desserte technologique de haut-débit, l'agglomération toulousaine, avec ses nombreuses technologies (3 et plus technologies disponibles), paraît la mieux placée, dans le contexte métropolitain. Elle est également la mieux desservie en nombre d'opérateurs, ce qui favorise fortement son développement économique.

Les autres territoires métropolitains disposent également au moins d'une technologie et d'un opérateur de haut débit ; une condition potentielle pour pouvoir tirer leur épingle de la nouvelle donne issue de l'économie des TIC.

■ Différents réseaux numériques maillent le territoire métropolitain. L'aménagement de ces réseaux se fait d'une manière concentrée sur l'agglomération toulousaine, qui tire le plus grand bénéfice des infrastructures numériques d'initiative publique ou privée.

■ Afin d'attirer les entreprises de la « nouvelle économie » et rendre l'Internet accessible pour la population, les aggloméra-

tions se mobilisent également et font émerger des projets en matière d'aménagement des réseaux numériques. Par exemple, l'agglomération de Castres-Mazamet a développé une plate-forme numérique, et elle est la première à avoir créé un réseau ouvert de fibre optique en France, en 1999.

L'agglomération d'Albi a fait également aménager trois boucles de fibres optiques et la communauté montalbanaise a fait émerger entre autres le projet d'aménagement d'un réseau Wifi maillé. De son côté, la communauté de communes du Grand Auch a initié un projet de boucle numérique. Le département de l'Ariège étant parmi les moins bien desservis, concentre ses efforts à travers le programme Alticom (Schéma de couverture numérique). Saint-Gaudens est un autre territoire souffrant d'une faible accessibilité des réseaux numériques, mais dont les projets d'aménagement ne sont pas connus.

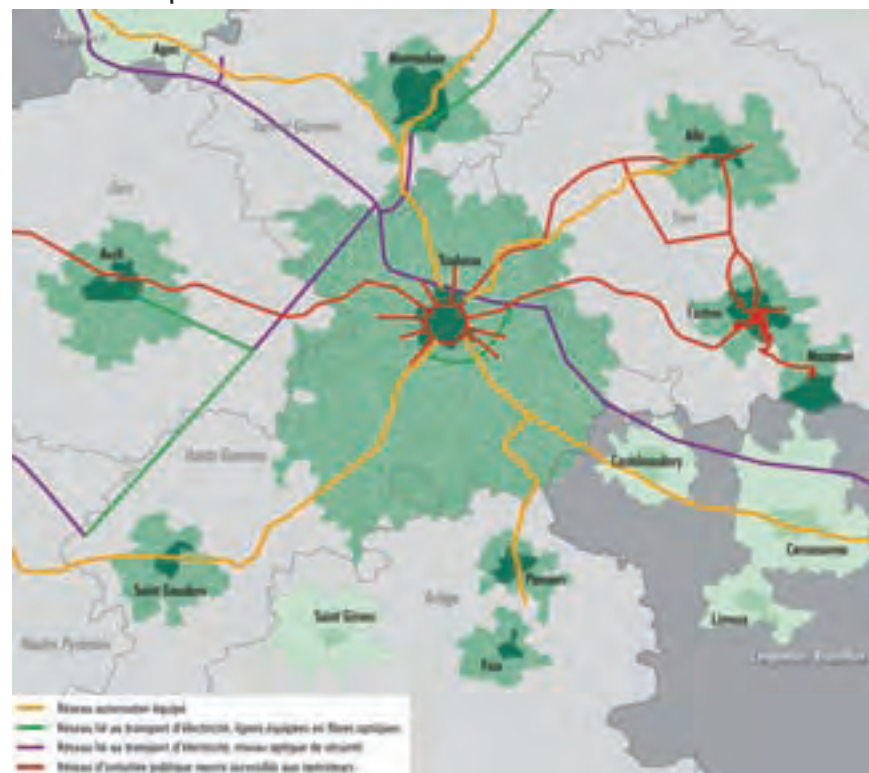
LE TAUX DE COUVERTURE

mesure la population couverte par au moins un opérateur (y compris de manière partielle) apportant le service haut-débit.

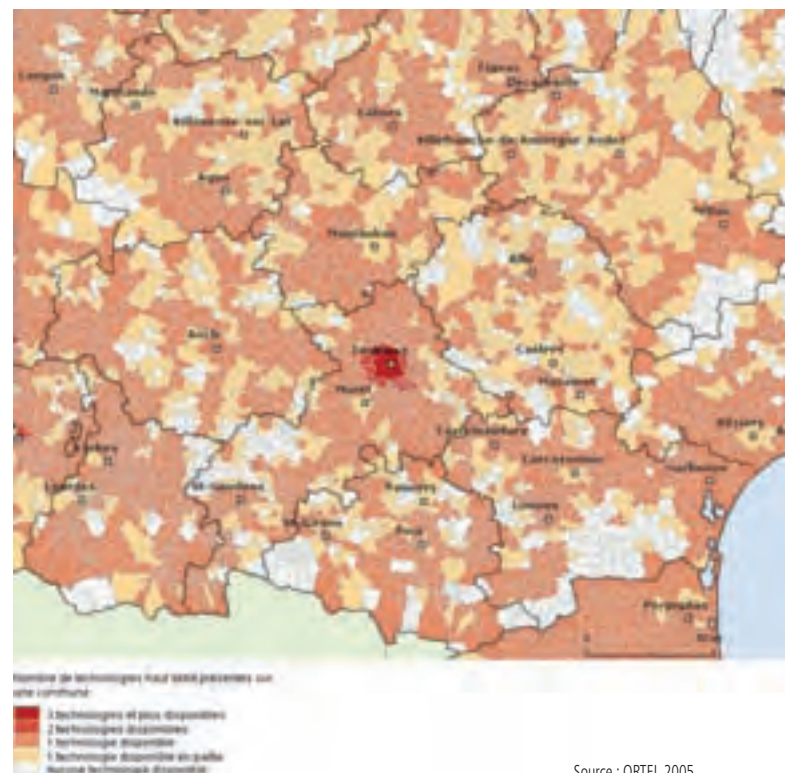
LES TECHNOLOGIES HAUT-DÉBIT

peuvent être dispensées sous différentes formes : ADSL, réseau câblé, boucle locale radio (BLR), commutateurs ou routeurs interconnectés par des liens haut-débits (MAN), accès Internet de technologie hertzienne (Wifi)...

Réseaux numériques



Couverture haut-débit



Source : ORTEL 2005

Défis de positionnement et de connectivité

Accessibilité versus performance économique

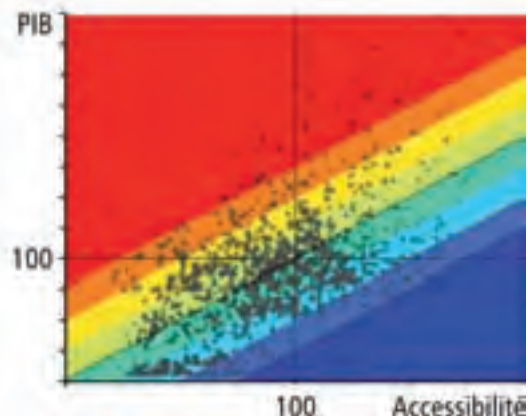
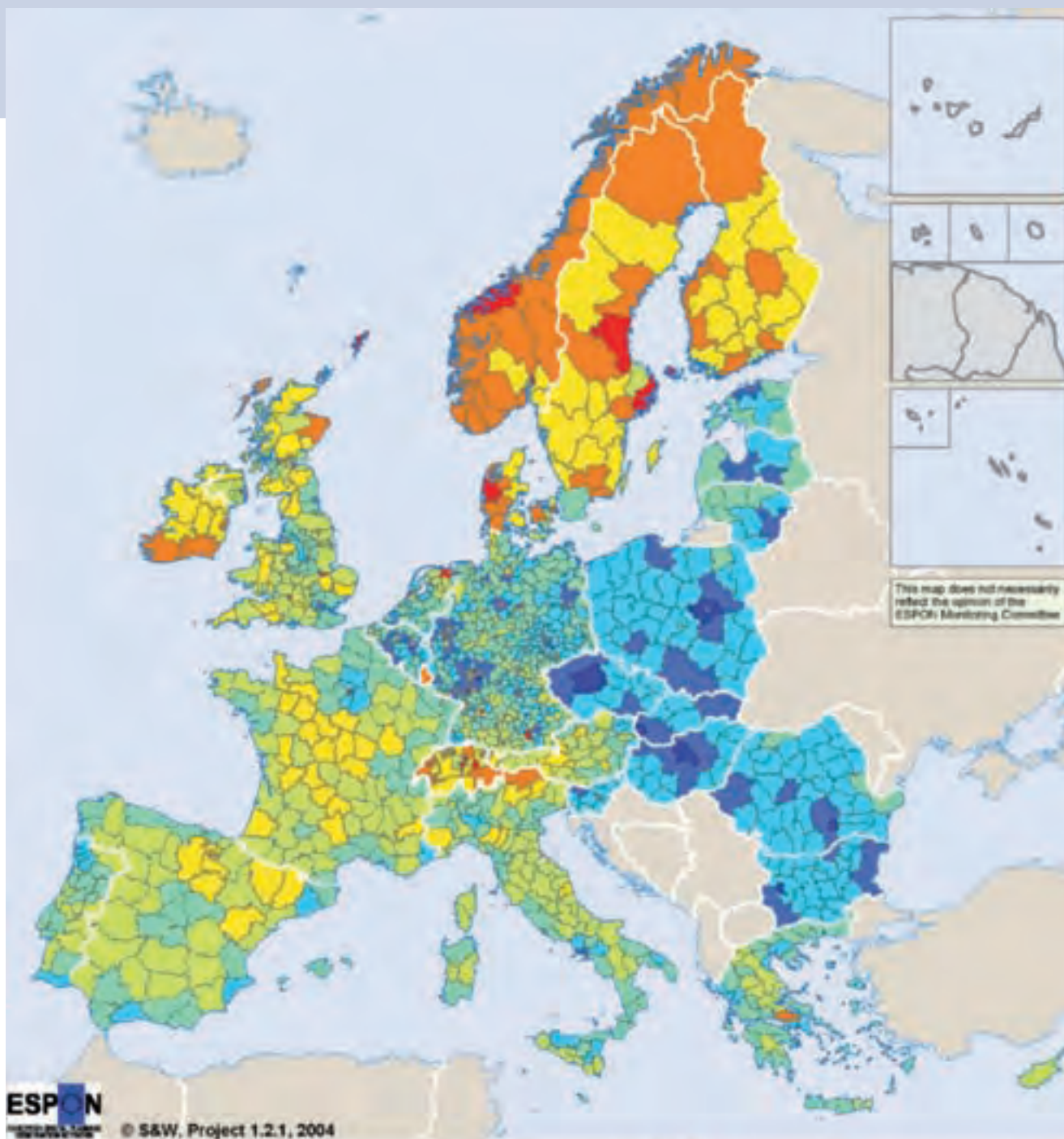
Source : Project Espon 1.2.1

La carte ci-contre, élaborée par l'ORATE exprime ce lien entre l'accessibilité (accessibilité multimodale : accessibilité route, rail, air, pondérée par la population) et l'économie (PIB / habitant). Elle montre les territoires qui savent tirer avantage de leur niveau d'accessibilité et de leur localisation.

Il apparaît, que les territoires les plus performants se trouvent dans les pays nordiques.

Leur niveau élevé de croissance économique (PIB / habitant) est plus lié aux savoirs et à l'innovation qu'à l'accessibilité. C'est également le cas des territoires alpins, de l'Irlande ou de l'Ecosse.

A l'échelle de la métropole, il apparaît que les territoires sont plutôt performants, le niveau de leur PIB (en dehors du Tarn-et-Garonne) est légèrement supérieur à ce qu'il devrait être, compte-tenu du niveau de leur accessibilité. L'accessibilité n'est pas déterminante dans la compétitivité de leur économie



Enjeux stratégiques

Atouts / Faiblesses - Opportunités / Menaces

La croissance de la mobilité constitue un des nouveaux défis pour les territoires. Qu'il s'agisse de personnes, de biens, de services, de capitaux ou encore d'informations, l'évolution des mobilités influe sur les dynamiques territoriales. Les transformations des modes de vie, le vieillissement de la population, l'importance croissante des TIC se traduisent dans la structuration des déplacements. Les transports ont une grande importance sur le développement territorial à plusieurs points de vue (politique, socio-économique, culturel, environnemental...).

Sur le plan économique, le développement est favorisé par l'accessibilité et la qualité des infrastructures.

Par ailleurs, les stratégies d'implantation des entreprises influent sur la nature des transports utilisés. Il existe des approches possibles pour établir le lien entre l'économie et la mobilité. Celui-ci peut être identifié à partir d'une analyse des retombées économiques directes ou indirectes, ou à partir d'un croisement des indicateurs de mobilité, ou d'accessibilité avec des indicateurs économiques.

Cette analyse nous amène à constater qu'à l'échelle métropolitaine, il existe de fortes disparités dans l'accessibilité des agglomérations, alors que les activités économiques, scientifiques ou culturelles se développent de manière polycentrique sur l'ensemble de l'aire métropolitaine. En terme d'intégration européenne, il s'avère que l'aéroport de Toulouse-Blagnac, joue un rôle déterminant pour le développement actuel et futur des territoires, d'autant plus qu'ils ne sont pas situés sur un grand axe européen, ni routier, ni ferroviaire.

Atouts

- Un réseau routier, qui, en comparaison de celui des autres métropoles européennes, est moins saturé et moins générateur de nuisances
- Un réseau autoroutier qui permet de relier facilement la façade atlantique, la Méditerranée et la région parisienne
- Une plate-forme aéroportuaire performante et dynamique (4^e aéroport national pour les passagers et 1^{ère} plate-forme aéroportuaire pour le trafic fret), facteur important d'intégration européenne
- Une politique ambitieuse de développement des TER, dont la mise en œuvre a déjà commencé
- Une dynamique à l'œuvre pour mettre en place des savoir-faire logistiques, ainsi que des équipements : certaines plate-formes logistiques (Eurocentre- port sec de Barcelone) positionnent les territoires métropolitains dans les grands courants d'échanges européens
- Des initiatives locales en matière de réseaux numériques
- Compétences dans les « transports intelligents », qui mettent les territoires métropolitains au cœur des programmes européens (par exemple Galiléo), générateurs d'emplois et de valeur ajoutée

Faiblesses

- Une situation à l'écart des grands courants d'échanges de marchandises et de voyageurs européens, en grande partie à cause du relief (barrière des Pyrénées, massif central)
- Une accessibilité ferroviaire qui pâtit du retard pris dans la réalisation du réseau LGV
- Fortes disparités dans la desserte routière et ferroviaire des agglomérations de l'aire métropolitaine
- Une capacité des infrastructures ferroviaires insuffisante pour l'amélioration du réseau TER et son cadencement,
- En terme de trafic de marchandises, faible ouverture des territoires vers les pays étrangers
- Faible valorisation du transport combiné, place prépondérante du transport routier de marchandises et de personnes
- Pas de recherche de complémentarité endogène entre les différentes plate-formes logistiques métropolitaines
- De fortes disparités dans la couverture des territoires par les réseaux numériques
- Infrastructures métropolitaine (aéroport par exemple) non desservies par un système de transport en commun performant. Elles ne sont accessibles depuis les villes moyennes que par la voiture
- Difficulté de mise en œuvre de l'intermodalité pour le transport de voyageurs à l'échelle métropolitaine
- Pas de position commune au niveau métropolitain sur les grands projets d'infrastructures
- Peu de services numériques développés sur les infrastructures haut débit existantes

Opportunités

- Des politiques européennes, nationales et régionales qui soutiennent les projets structurants des territoires et des acteurs socio-économiques
- Le fort taux de croissance de l'économie numérique
- La réalisation de la ligne à grande vitesse vers Paris d'ici 2016
- La place de plus en plus importante des systèmes électroniques embarqués (automobiles, trains, avions)

Menaces

- Attractivité socio-économique de l'aire urbaine toulousaine, qui risque de générer la saturation des infrastructures de transports et de ce fait fragiliser l'attractivité des villes moyennes
- Impact du coût des énergies (trafic aérien mais aussi routier)
- Un risque de dégradation de l'accessibilité à moyen et long terme (saturation du périphérique toulousain, saturation des franchissements des Pyrénées, risque de saturation de la plate-forme aéroportuaire)
- « Dépendance numérique » forte vis à vis de très gros centres mondiaux (incapacité à fixer des services sur le territoire métropolitain)

Mise en perspective

La mondialisation et la réorganisation des systèmes productifs ont favorisé, à l'échelle de l'Europe et de l'ensemble de la planète, l'émergence de grandes métropoles où se concentrent massivement populations et activités.

Mondialisation et métropolisation

Ces métropoles, dont la croissance pose de redoutables problèmes d'organisation territoriale et de gouvernance, se révèlent à la fois complémentaires et concurrentes.

Complémentaires, car leur développement, largement fondé sur leur potentiel de « matière grise » et leur capacité à promouvoir dans tous les domaines des processus d'innovation, passe par des relations constantes entre elles, qu'il s'agisse de conquérir de nouveaux marchés, d'échanger au quotidien des biens, des hommes, des informations ou des capitaux.

Concurrentes, car les activités métropolitaines actuelles, tertiaires ou valorisant des hautes technologies, n'ont pas les contraintes de localisation qu'avaient naguère, au XIX^e siècle et jusqu'aux années 1970 du XX^e siècle, les industries qui furent à l'origine de la première grande vague d'urbanisation et de l'affirmation des premières « villes mondiales » (Peter Hall), Londres et Paris d'abord, puis New-York, Tokyo...

Aujourd'hui, sous la houlette souvent de grandes firmes multinationales ou transnationales, plusieurs métropoles peuvent se trouver en compétition pour attirer les mêmes investisseurs, en quête pour leurs implantations de sites offrant des gages de la meilleure efficacité économique. L'analyse des avantages comparatifs de ces sites inclut des facteurs les plus divers, associant à des données objectivement quantifiables, d'autres, plus « subjectives », qui rendent compte de ce que l'on nomme parfois des « aménités », faisant référence à la qualité de la vie, à l'environnement dans ses dimensions naturelles et culturelles... Autant d'éléments qui s'intègrent dans les stratégies de communication ou de marketing territorial des institutions qui gèrent et aménagent les aires métropolitaines.

Dans ce contexte, les grandes agglomérations qui nourrissent l'ambition de s'imposer dans une compétition désormais internationale regardent avec attention leurs atouts et leurs handicaps, en particulier ceux de leur situation géographique appréhendée en termes d'accessibilité. En effet, leur avenir, dépend en grande partie de leur attractivité, c'est-à-dire de leur capacité à organiser des flux de plus en plus complexes, matériels ou immatériels, à s'insérer dans des réseaux d'échanges qui répondent aux exigences des grands acteurs d'une économie mondialisée, globalisée, fonctionnant sur le modèle d'un archipel (Pierre Veltz) dont les ancrages territoriaux sont constitués par un nombre limité de métropoles.

A l'évidence, Paris excepté, aucune grande agglomération de province en France ne semble en mesure de s'imposer dans ce club très fermé des villes mondiales, et a fortiori dans celui encore plus restreint qui regroupe celles que certains observateurs (Saskia Sassen) qualifient de « villes globales ». « Au cœur d'un dispositif entièrement nouveau constitué autour de l'activité financière comme moteur essentiel de l'économie », ces villes globales qui « accueillent les centres de décision des sociétés transnationales, les laboratoires d'innovations technologiques, les bureaux où s'élaborent les stratégies communicationnelles des "services des services", ou les nouvelles alliances financières, etc. »

Les défis de la compétitivité

Les divers classements réalisés montrent combien, les métropoles françaises peinent à s'imposer, ne serait-ce qu'en Europe, face à des rivales mieux armées, ce qui pénalise l'ensemble de l'économie française. Pour tenter de surmonter ce handicap structurel, a émergé peu à peu d'idée qu'il conviendrait

d'unir les forces dispersées de « la province » pour les rendre lisibles à l'international et, surtout compétitives en mettant leurs potentiels en synergie. C'est dans cet but, qu'associant désormais, de façon explicite, aménagement du territoire et recherche de l'efficacité économique, la DATAR est devenue DIACT (Délégation à l'aménagement et à la compétitivité des territoires) et tente de mettre en mouvement – voire en concurrence – les différentes composantes du territoire national. Elle les invite à s'associer et à se « recomposer » autour d'objectifs de compétitivité, en transgressant si nécessaire les frontières géographiques et de compétences des territoires institutionnels hérités de l'histoire (communes, départements, régions) ou issus de politiques de coopération plus récentes nés dans un contexte de décentralisation (intercommunalités, pays...). Depuis 2005, la labellisation des pôles de compétitivité illustre cette nouvelle stratégie. Elle se prolonge par un « appel à coopération métropolitaine » qui vise à unir les forces de plusieurs agglomérations urbaines, afin qu'elles atteignent ensemble une masse critique, qu'aucune ne possède séparément, susceptible de leur donner de meilleurs atouts pour s'imposer dans la compétition internationale.

C'est ainsi qu'est né le projet d'une « aire métropolitaine » associant 7 villes « moyennes » à la métropole toulousaine, dont le cœur, constitué de trois communautés d'agglomération, domine une « aire urbaine » de 342 communes où vivent plus d'un million d'habitants. Une aire urbaine dont le poids économique et démographique, malgré une croissance vigoureuse depuis trente ans, semble insuffisant pour s'imposer vraiment, ne serait-ce que dans le peloton de tête des villes européennes.

Atouts et handicaps de l'aire métropolitaine toulousaine

S'il est bien des domaines où cette association des forces régionales peut s'avérer bénéfique et mériter d'être renforcée, l'attractivité de l'aire métropolitaine envisagée, sa capacité à être identifiée à l'international, passeront nécessairement par son insertion dans les grands réseaux européens et mondiaux, dont la configuration se modifie rapidement afin d'assurer avec le maximum d'efficacité les échanges de biens, de personnes, d'informations et de capitaux. Concernant plus précisément les deux premiers, qui induisent des flux physiques, la demande s'est modifiée de façon spectaculaire au cours des deux dernières décennies, alimentée par les exigences d'une économie mondialisée. Et l'offre, repensée en conséquence, grâce à de nouvelles infrastructures de transport et au développement des activités de logistique, accentue à son tour les processus de mondialisation.

Relier entre elles des métropoles et les insérer dans l'archipel international ne consiste plus aujourd'hui à vaincre des distances que l'on appréciait hier encore en kilomètres. Désormais, qu'il s'agisse des hommes et des marchandises, les distances s'apprécient en temps et en coûts, c'est-à-dire dans des espaces qui s'avèrent rebelles à une cartographie simplifiée. Pour offrir les acheminements les plus rapides et les moins chers, les opérateurs de transport et leurs services de logistique ont certes besoin de nouvelles infrastructures performantes très coûteuses (autoroutes à grand gabarit, lignes ferroviaires à grande vitesse, aéroports, plates-formes multimodales...), mais doivent repenser leurs services, dans un contexte de concurrence accrue et de dérèglementation : cela passe le plus souvent par la massification des flux selon quelques axes majeurs (spokes) et par l'organisation autour de « hubs », pôles d'échanges qui

sont l'apanage des grandes métropoles, dans la mesure où celles-ci induisent des trafics majeurs, gages de rentabilité et de profits. Dans cette configuration « hubs and spokes », l'aire métropolitaine envisagée autour de Toulouse souffre de handicaps certains, mais offre d'intéressantes potentialités.

Capitale d'une région vaste mais peu peuplée, Midi-Pyrénées, l'aire urbaine de Toulouse, par son potentiel économique et démographique, par la nature de ses activités et de ses équipements, bénéficie déjà d'un bon positionnement tant en France qu'à l'international. En témoigne son pouvoir d'attraction sur les populations et les activités, moteur d'une croissance qui, contrairement à une idée fautive, se nourrit surtout des échanges bénéfiques avec les autres régions françaises ou les pays étrangers et fort peu d'une domination qui stériliserait le reste du territoire régional, en particulier les « villes moyennes » situées dans son orbite.

C'est par Toulouse que s'organisent les relations majeures de la région avec le reste du monde, grâce à de grands équipements susceptibles de répondre aux impératifs d'une économie mondialisée en quête d'échanges quotidiens diversifiés toujours plus rapides et moins chers. Par rapport à d'autres agglomérations, le « hub » toulousain constitué par l'aéroport, la gare, les différentes plates-formes multimodales publiques ou privées, souffre de multiples handicaps.

Vers l'extérieur, l'absence de lignes ferroviaires à grande vitesse et d'une liaison efficace directe vers la péninsule ibérique par la partie centrale des Pyrénées hypothèquent certains projets. A l'intérieur même de l'aire urbaine de Toulouse, malgré les améliorations apportées par un système de transports collectifs, réorganisé autour des deux lignes de métro, la saturation du périphérique engendre des dysfonctionnements importants, en particulier avec l'engorgement des voies routières, qu'y s'y raccordent, ce qui compromet de

bonnes connexions avec les autres villes de la région, élément pourtant indispensable pour développer la coopération au sein de l'aire métropolitaine envisagée. Malgré des projets ambitieux et une forte implication de la Région, les liaisons interurbaines par des TER, plus confortables et bénéficiant peu à peu d'un cadencement attractif, restent handicapées par des infrastructures souvent obsolètes, dont la seule régénération impliquerait de lourds investissements de RFF.

L'aire métropolitaine en projet a l'immense avantage de pouvoir s'organiser facilement en étoile autour de Toulouse, ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'autres régions. Encore faut-il que le « carrefour toulousain », hérité des siècles passés, soit aménagé de façon efficace pour répondre aux exigences d'une vraie coopération entre l'agglomération toulousaine et les « villes moyennes » proches, mais aussi repensé pour assurer des échanges plus faciles, plus directs et plus performants entre celles-ci, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

La coopération entre les différentes agglomérations, fondement d'une aire métropolitaine toulousaine, susceptible de s'imposer dans la compétition internationale, passe à l'évidence par une réflexion visant à coordonner et à mettre en cohérence l'ensemble des projets afin de lui assurer de meilleures connexions internes mais avec le souci constant de les articuler afin qu'ils répondent aussi à la nécessité d'une meilleure insertion de la région dans les grands réseaux d'échanges avec l'extérieur. Ce chantier ne saurait se limiter à la seule question des infrastructures, certes essentielle, mais il doit s'élargir à l'ensemble des réponses logistiques qu'appellent aujourd'hui les exigences d'une économie mondialisée, imposant aux échanges d'hommes et de marchandises des impératifs nouveaux en termes d'efficacité, de rapidité et de coût.

Robert MARCONIS



Défis de compétitivité et d'attractivité

Éléments de connaissance

- 1 Profil de l'aire métropolitaine toulousaine 38
- 2 Spécificité de l'aire métropolitaine toulousaine 66

Enjeux stratégiques

- Atouts / Faiblesses - Opportunités / Menaces 89
 - Atelier « Compétitivité et rayonnement économique »
 - Castres, 31 mars 2006

Mise en perspective 92

Mme. Barnèche-Miqueu, Maître de Conférence à l'Université de Toulouse - Le Mirail

Éléments de connaissance

Prospérité économique européenne

Les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Européenne avaient arrêté, en 2000, à Lisbonne, une stratégie économique et sociale globale à dix ans, couvrant la période 2000-2010. Cette stratégie était mesurée par 14 indicateurs, parmi lesquels, la croissance, la part du PIB consacrée à la recherche, le taux d'emploi global de la population, le taux d'emploi des femmes. Selon le document « Competitive European Cities : Where do the Core Cities Stand ? », plusieurs facteurs définissent la compétitivité des régions métropolitaines. En terme de prospérité économique, l'étude s'appuie sur trois principaux indicateurs : le PIB par habitant, le taux d'emploi et la productivité.

Le tableau ci-contre fournit des niveaux de disparités en terme de prospérité économique des régions métropolitaines. La région Midi-Pyrénées se situe en tête des régions françaises. En revanche, à l'échelle européenne elle affiche un moins bon niveau de performance.

Region	Ville	PIB par habitants (en milliers d'€)	Taux d'emploi	Productivité (en milliers d'€)
Luxembourg	Luxembourg	57,4	58,5	98,2
Oberbayern	Munich	49,6	65,6	75,6
Hambourg	Hambourg	49,1	63,6	77,1
Darmstadt	Frankfurt	47,1	61,0	77,2
Brussels	Brussels	45,3	83,1	54,6
Ile de France	Paris	45,1	58,6	76,9
Picardie		44,2	83,1	53,2
North Eastern Scotland		43,5	87,5	49,8
Berks. Bucks. Oxford		41,8	81,9	51,0
Uusimaa	Helsinki	41,5	68,6	60,5
Stockholm	Stockholm	40,4	69,8	57,9
Stuttgart	Stuttgart	38,5	64,5	59,7
Lombardy	Milan	38,4	58,6	65,5
Beds and Hertfordshire		37,2	80,2	46,3
Denmark	Copenhagen	36,7	68,1	54,0
Zuid-Holland	Rotterdam	36,7	60,4	60,8
Noord-Holland	Amsterdam	34,3	49,1	69,9
Piemonte	Turin	33,2	56,8	58,5
Catalonia	Barcelona	32,1	58,3	55,0
Rhone-Alpes	Lyon	30,2	52,4	57,7
Derbyshire & Nottinghamshire	Nottingham	30,0	62,4	48,2
Glous, Wiltshire, N Somerset	Bristol	29,8	68,0	43,8
Arnsberg	Dortmund	29,7	55,9	53,2
Nord - Pas-de-Calais	Lille	28,9	49,3	58,7
Midi-Pyrénées	Toulouse	27,9	54,3	51,4
West Yorkshire	Leeds	26,7	60,5	44,1
Greater Manchester	Manchester	25,5	58,0	43,9
West Midlands	Birmingham	25,1	55,9	45,0
Northumberland, Tyne & Wear	Newcastle	23,9	53,3	44,8
South Yorkshire	Sheffield	23,9	55,0	43,4
Merseyside	Liverpool	22,2	48,7	43,4

Mesure de la prospérité régionale

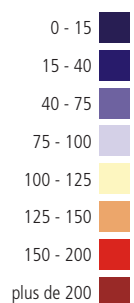
Source : Business Strategies Ltd, What Makes Euro Regions Prosper, 2001

1 Profil de l'aire métropolitaine toulousaine

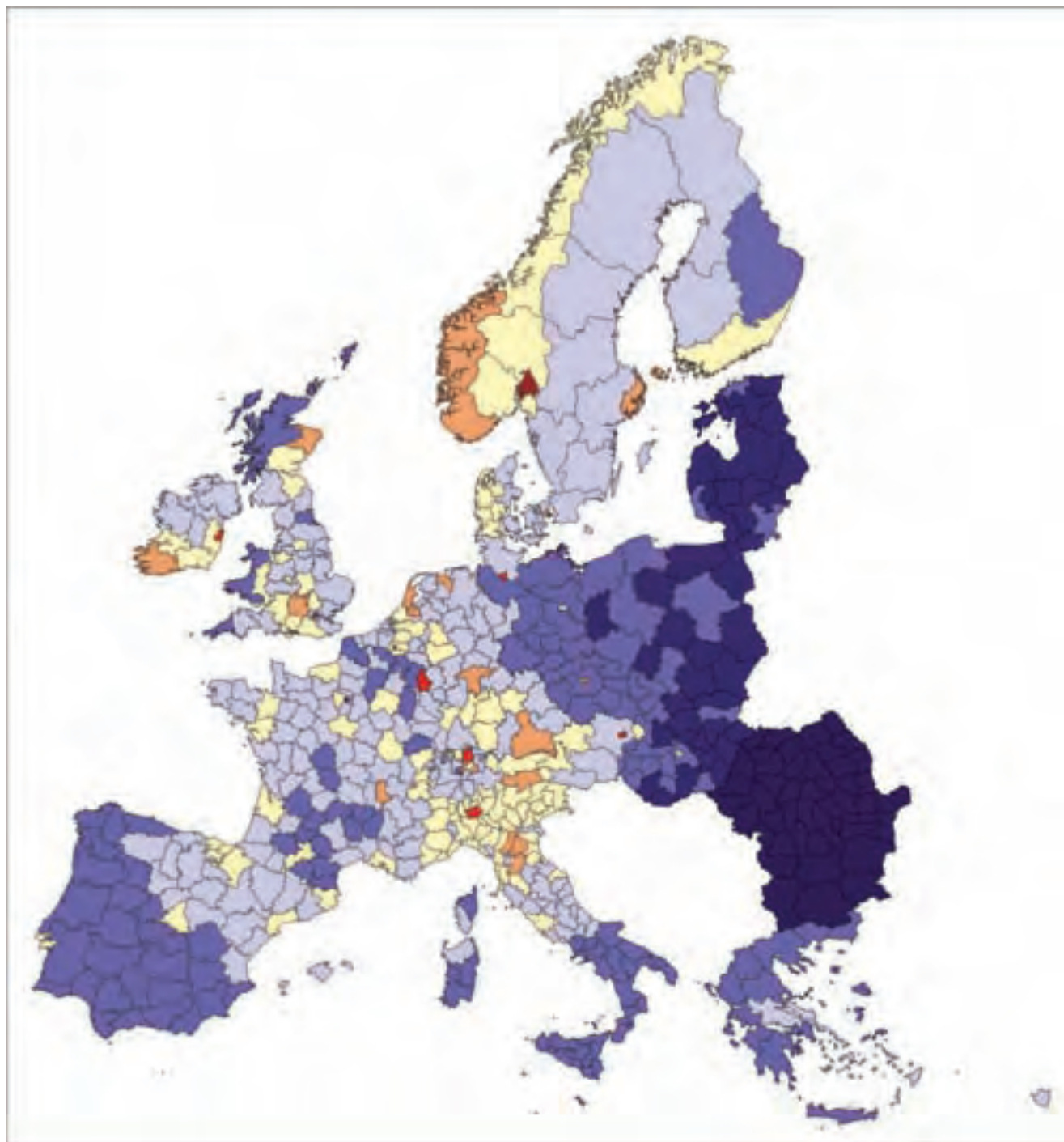
Produit Intérieur Brut en Standard de Pouvoir d'Achat en 2003

source : Eurostat

EU15 = 100



La valeur 100 représente la moyenne de l'Union européenne (UE 25). Si l'indice d'une région est plus grand que 100, le niveau du PIB par habitant de cette région est donc plus grand que la moyenne de l'UE



Croissance et richesse

Le territoire métropolitain ne se situe pas dans une région fortement productrice de richesses, en Europe et en France (Midi Pyrénées contribue pour 3,9 % au PIB national). De fortes disparités sont observées entre l'aire urbaine de Toulouse (concentration) et les autres territoires métropolitains. L'industrie des services (le tertiaire) est devenue une des principales sources de production de valeur ajoutée.

Produit Intérieur Brut

Europe

■ Les disparités spatiales sont fortes entre des territoires fortement producteurs de richesse (le piémont transalpin, la Norvège, le Danemark, le sud de l'Irlande, le cœur de l'Angleterre...) et d'autres moins dynamiques (les pays de l'Europe de l'est, le Portugal et le sud-ouest de l'Espagne, le sud de l'Italie, le centre de la France...).

■ En France, les départements organisés autour d'une grande agglomération disposent d'un PIB au-dessus de la moyenne européenne (Ile-de-France, Rhône, Gironde, Alpes-Maritimes, Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne...).

Aire métropolitaine

La Haute-Garonne porte l'effort de croissance, les autres départements sont moins producteurs de richesse économique.

Valeur ajoutée

Midi-Pyrénées

■ Avec 3,6 % de la valeur ajoutée industrielle française, Midi-Pyrénées se positionne au 12^e rang national. Les activités tertiaires, qui constituent 71 % de la valeur ajoutée totale sont les plus productrices de richesses. L'industrie Midi-Pyrénées ne produit que près d'un cinquième de la valeur ajoutée (18 %) régionale, soit un point de moins que la moyenne nationale.

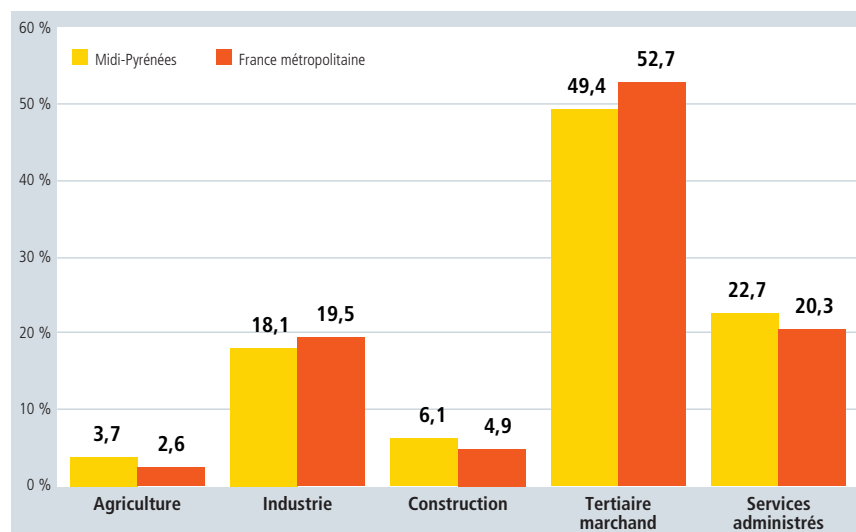
En revanche, la construction aéronautique représente en 2003 plus de 14 % de la valeur ajoutée industrielle régionale, contre 3 % en France. Au second rang, les industries agricoles et agroalimentaires, en constituent environ 13 %.

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

mesure les richesses produites par les unités économiques d'un territoire. Il est exprimé en Standard de Pouvoir d'Achat (SPA), c'est-à-dire dans une monnaie commune afin d'effectuer des comparaisons entre territoires.

LA VALEUR AJOUTÉE

exprime la contribution des entreprises à la création de richesses. Elle est calculée par différence entre la valeur des productions et les consommations intermédiaires (achats de biens et services).



Répartition de la valeur ajoutée brute par branche d'activité

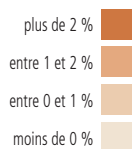
Source : « L'industrie en Midi-Pyrénées », DRIRE - Insee, 2005

Dynamiques économiques

Evolution des effectifs salariés entre 2000 et 2004 par région

Source : Unedic

Croissance annuelle de l'emploi salarié entre 2000 et 2004



Dynamiques économiques

Bien que l'aire métropolitaine soit fortement créatrice d'emplois, tous les territoires n'en bénéficient pas au même niveau. Ce fort dynamisme est porté par une activité industrielle stable en emplois, (contrairement à d'autres territoires) et par une exceptionnelle progression des services, relativement mieux répartie sur les territoires. De ce fait, les profils économiques des agglomérations sont en forte mutation, vers une « industrie des services ». Le tissu de PME et PMI, fortement représenté, constitue un enjeu économique essentiel.

Emploi salarié privé

Midi-Pyrénées

■ En terme d'évolution de l'emploi salarié privé, la région Midi-Pyrénées se positionne parmi les régions françaises les plus dynamiques. Elle affiche un taux de croissance annuel de + 2,3 % sur la période 2000-2004, se plaçant ainsi au troisième rang des régions françaises créatrices d'emplois, derrière la Corse (+ 3,9 %) et le Languedoc-Roussillon (+ 2,8 %). La moyenne nationale s'élève à + 0,6 %.

Aire métropolitaine

■ Les 40 000 emplois privés supplémentaires entre 2000 et 2004 témoignent du fort potentiel de croissance de l'aire métropolitaine toulousaine. Cet accroissement des effectifs salariés représente près de 75 % des gains d'emplois de la région Midi-Pyrénées.

■ Par rapport aux grandes aires urbaines françaises, l'aire métropolitaine toulousaine s'inscrit dans des rythmes de croissance de l'emploi beaucoup plus soutenus. Les 40 000 emplois privés supplémentaires représentent une augmentation de 11,5 % des effectifs soit 3 points de plus que Marseille, 6,5 de plus que Bordeaux et 9 de plus que Lyon.

■ Dans un contexte de forte dynamique de l'aire métropolitaine, l'emploi salarié privé a particulièrement progressé dans trois aires urbaines : Pamiers (+ 15 %), Foix (+ 13 %),

Toulouse (+ 13 %). Deux aires urbaines enregistrent également un taux élevé : Albi (+ 9 %), avec une progression constante, et Montauban (+ 7 %) où la croissance est particulièrement vive ces trois dernières années. Deux aires, Castres et Mazamet, perdent globalement des emplois sur la période récente. Cependant, ces deux territoires retrouvent un solde positif des créations d'emplois sur la dernière année.

■ L'évolution observée sur un intervalle de 11 ans (1993 à 2004) traduit un large phénomène de concentration de l'emploi privé. En effet, l'aire urbaine de Toulouse polarise 77 % des emplois de l'aire métropolitaine en 2004 contre 74 % en 1993. Suivent ensuite Albi et Montauban, dans des proportions qui s'établissent respectivement à 6 % et 5 %

■ Cette concentration varie selon les secteurs d'activités : les emplois de services sont situés à 80 % dans l'aire urbaine de Toulouse et les activités de construction à 78 %.

L'industrie est moins concentrée, (77 %), phénomène davantage dû à une perte d'effectifs dans les autres aires urbaines qu'à une augmentation de l'emploi dans l'aire de Toulouse.

L'activité commerciale est quant à elle répartie de façon beaucoup plus diffuse sur l'ensemble du territoire métropolitain (70 % dans l'aire urbaine toulousaine).

LES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS

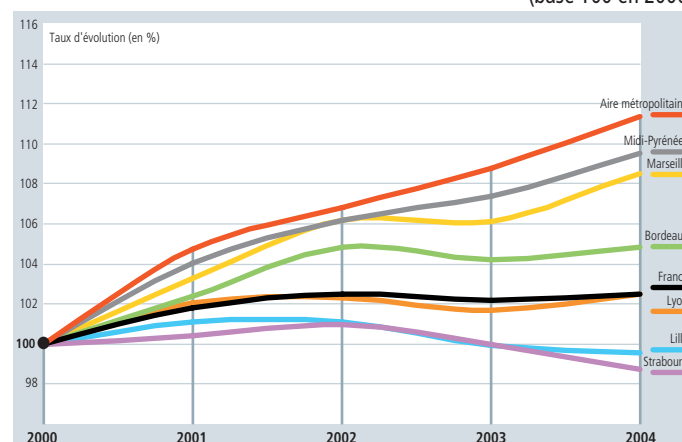
représentent l'ensemble des salariés relevant du régime d'assurance chômage. Sont donc exclus de ce champ principalement les salariés de l'État et des collectivités locales et tous les travailleurs n'étant pas rémunérés sous forme salariale.

Evolution des effectifs salariés entre 1993 et 2004 par aire urbaine

Aires urbaines	1993	2000	2004	Taux/an 1993-2004
Albi	18 175	21 603	23 617	2,41
Auch	7 476	8 902	9 207	1,91
Castres	14 440	15 086	14 765	0,20
Foix	3 482	4 208	4 774	2,91
Mazamet	6 225	6 044	6 025	- 0,30
Montauban	15 625	19 709	21 072	2,76
Pamiers	4 301	5 528	6 366	3,63
Saint-Gaudens	4 580	5 849	6 032	2,54
Toulouse	214 322	275 837	312 284	3,48
Total	288 626	362 766	404 142	3,11

Source : Unedic

Evolution de l'emploi salarié privé dans l'aire métropolitaine toulousaine et les grandes métropoles françaises hors Paris (base 100 en 2000)



Source : Unedic

Dynamiques économiques

La spécialisation des économies européennes

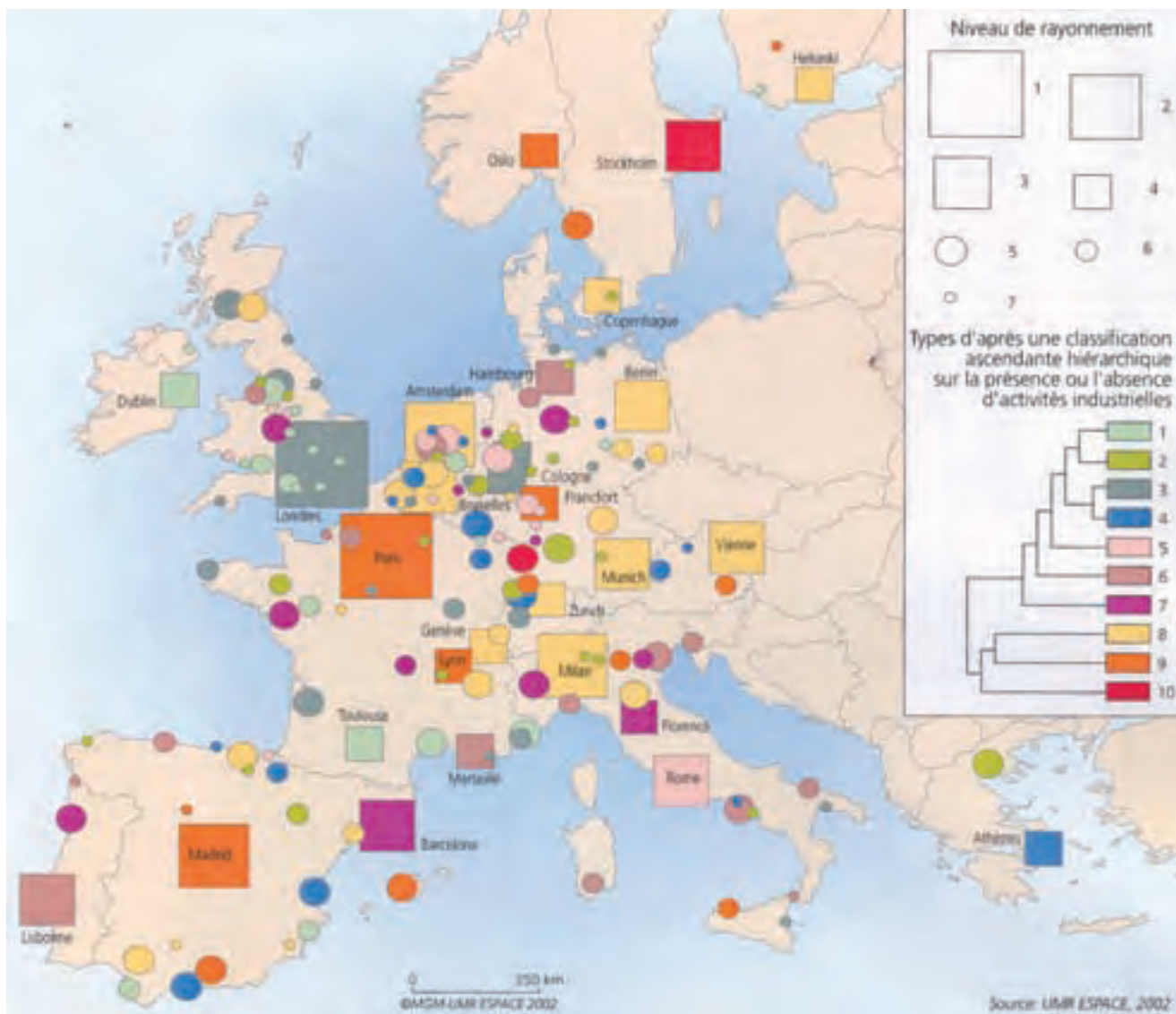
Source : Rozenblat C., Cicille P., « Les villes européennes - analyse comparative », DATAR (www.diatr.gouv.fr), éditions La Documentation Française (www.ladocumentationfrancaise.fr)

Cette analyse vise à mesurer le niveau de diversité du tissu industriel des grandes agglomérations européennes, à partir de la présence ou non des différents secteurs des industries manufacturières.

La diversité industrielle est croissante du type 1 au type 10. les villes des types 1 et 2 ont une activité industrielle très spécialisés (Toulouse, Montpellier, Dublin, Manchester, Saragosse...).

Dans les types 3, 4 et 5, l'activité industrielle est peu diversifiée (Londres, Bordeaux, Bruxelles, Valence, Athènes...).

La diversité industrielle commence avec le type 6 (Marseille, Lisbonne, Hambourg, Naples...) et s'accroît dans les types 7, 8 et 9 (Barcelone, Milan, Munich, Paris, Lyon...) pour être au maximum dans le type 10 (Stockholm, Strasbourg).



Dynamiques économiques

Spécialisation des emplois

Aire métropolitaine

■ La prédominance des activités tertiaires se renforce. Les secteurs du commerce et des services ont massivement créé des emplois depuis 1993 : + 100 000 sur les + 115 000 enregistrés au total.

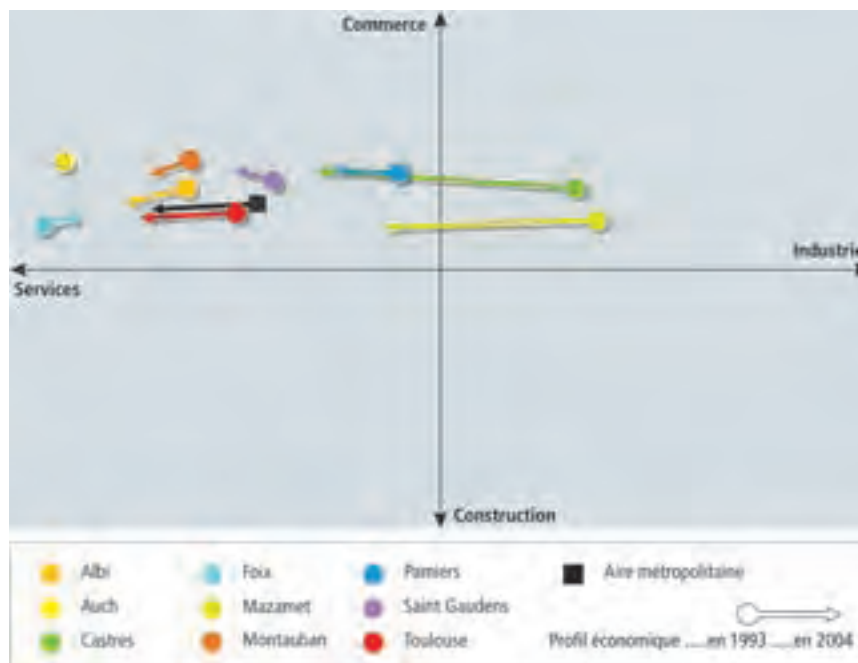
Le principal facteur de cette hausse réside dans l'accroissement des services aux entreprises qui offrent désormais près de 95 000 emplois, soit 51 000 de plus qu'en 1993.

■ Le phénomène de tertiarisation concerne l'ensemble des territoires, même si les trajectoires économiques de chaque aire sont assez différenciées :

- Toulouse, Montauban et Albi : forte prédominance des services, dont la part est en constante augmentation, et légère croissance des activités de construction.
- Auch : territoire le plus tertiaire et le moins en mutation.
- Saint-Gaudens : croissance mesurée des services et des activités commerciales.
- Foix : territoire tertiaire, le seul à voir croître la part de l'industrie.
- Pamiers : développement des services et du commerce.
- Castres-Mazamet : forte mutation économique vers les activités de services.

■ Sur un éventail segmentant l'économie en 36 secteurs d'activités, l'aire métropolitaine toulousaine dispose de spécificités dans 12 d'entre eux. Le plus emblématique concerne évidemment l'industrie aéronautique, induisant en contre-partie, une faible diversité des emplois industriels. Les activités de recherche et développement, les services de conseil et d'assistance, de santé et d'action sociale ainsi que l'administration publique sont également fortement représentés.

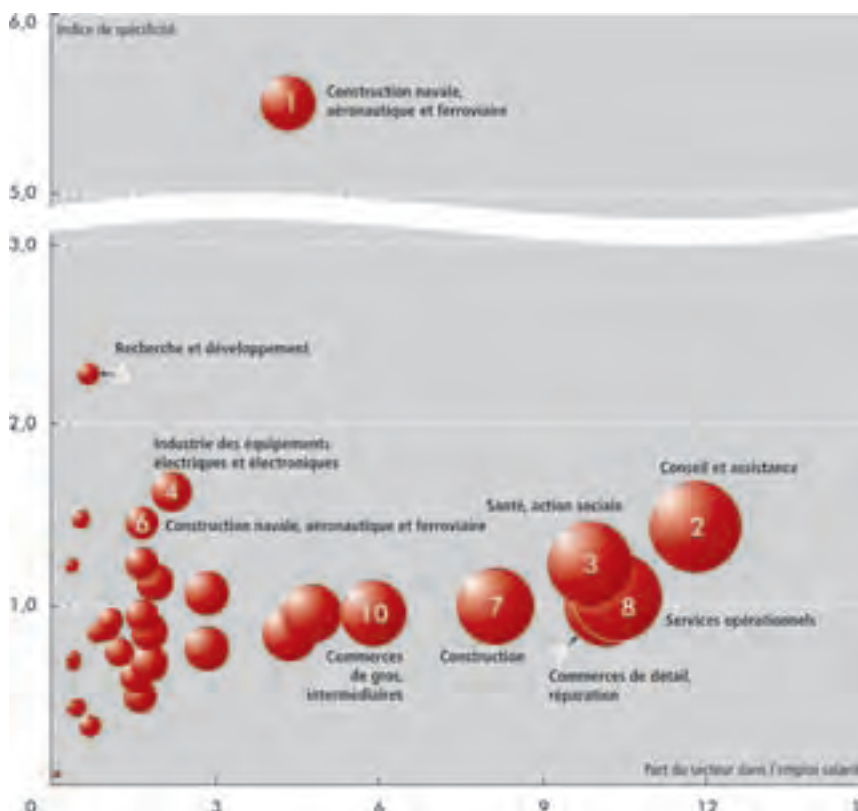
■ Les emplois industriels au sens large sont, en proportion, moins présents dans l'aire métropolitaine qu'en France. Ce constat est également valable pour quatre types de services : les activités financières et immobilières, les services personnels et domestiques et les activités récréatives.



Profil économique et trajectoire de développement

Source : Unedic 1993 et 2004

Le graphique ci-contre présente le profil économique de chaque aire urbaine, en référence à celui de l'aire métropolitaine toulousaine. Il indique également les tendances, en décrivant la trajectoire économique de chaque territoire entre 1993 et 2004 au regard des quatre grands secteurs d'activité (industrie, commerce, construction, services).



Part des secteurs d'activité et spécificité

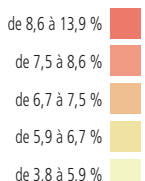
Source : Unedic 2004

Ce graphique représente le rapport entre le poids de l'emploi dans un secteur du territoire métropolitain et la part de ce même secteur pour l'ensemble de la France. Une spécificité supérieure à 1 indique un secteur plus présent dans l'aire métropolitaine toulousaine qu'en France, et inversement. La taille des cercles est proportionnelle aux emplois offerts en 2004 par chaque secteur d'activité.

Dynamiques économiques

L'aire métropolitaine bénéficie d'une dynamique croissante en création d'entreprises, notamment dans les services aux entreprises, qui se diffuse sur plusieurs aires urbaines. En revanche, la pérennité de la création d'entreprise se situe dans la moyenne française. La capacité à attirer des établissements est également forte, ce qui révèle un fort rayonnement sur le territoire national. Mais cette capacité est très variable d'une agglomération à l'autre.

Taux moyen de création pure d'entreprises 2000 - 2002 (en %)



Source : Insee (Sirene) d'après DIACT - Observatoire des territoires

LE TAUX DE CRÉATION PURE D'ENTREPRISES

rapporte le nombre de créations nouvelles sur une période au stock d'entreprises. Ne sont considérées que les créations pures (nouvel établissement économique), à l'exclusion des réactivations et des reprises.

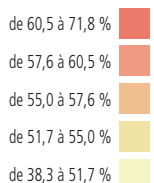


Création d'entreprises

France

■ Le rythme de création d'entreprises nouvelles (hors reprises et réactivations) se maintient à un haut niveau et progresse régulièrement en France depuis 2002. Les territoires se montrant les plus dynamiques se situent dans le sud de la France, régions également fortement créatrices d'emplois.

Taux de survie à cinq ans des créations pures d'entreprises 2000-2002 (en %)



Source : Insee (Sirene) d'après DIACT - Observatoire des territoires

LE TAUX DE SURVIE

mesure la part d'entreprises nouvellement créées survivantes au bout de leur cinquième anniversaire.



Survie des entreprises

France

■ En France, la moitié des entreprises créées sont toujours en activité à leur cinquième anniversaire. Selon une étude de l'Insee¹, elles présentent des facteurs communs : l'expérience du créateur prime sur le diplôme, et surtout l'expérience professionnelle dans le même domaine. Etre bien entouré ou conseillé constitue un atout de plus.

■ Si le taux de survie de Midi-Pyrénées n'est pas le plus performant au niveau national, il est en revanche l'un des plus élevés des territoires qui connaissent un fort dynamisme économique.

Dynamiques économiques

Aire métropolitaine

■ Avec un taux moyen de création d'entreprises sur la période 2000-2002 s'établissant à 10 %, l'aire métropolitaine toulousaine dépasse d'un point et demi la moyenne nationale.

■ Les bassins d'emploi de Toulouse et de Foix-Pamiers affichent des taux de création supérieurs à 10 %. Ceux d'Albi, de Montauban, d'Auch et Saint-Gaudens se situent autour de 7 à 8 %. Castres-Mazamet est pour sa part à un niveau de 6,5 %.

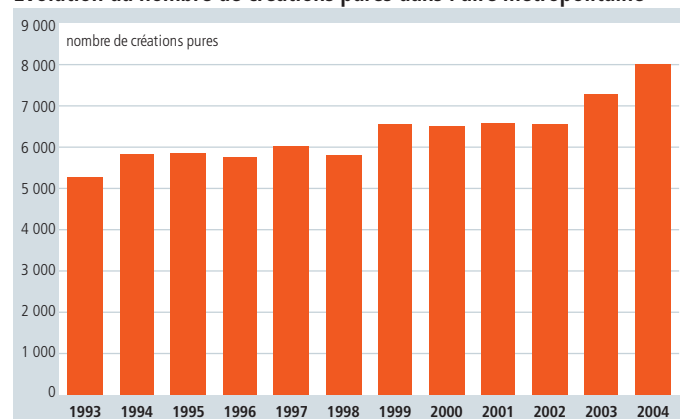
■ Le nombre de créations a augmenté de 50 % sur la période 1993-2004. La progression a été constante et correspond en moyenne à 6 300 créations de plus par an.

■ Au cours des dix dernières années, 80 %

des créations se sont concentrées dans l'aire urbaine de Toulouse. Les 20 % restants se sont répartis de façon assez homogène au sein des autres aires : Albi et Montauban (chacune 5,1 %), Castres (3,3 %), Auch (2,2 %), Pamiers (2 %), Saint-Gaudens (1,6 %), Mazamet (1,3 %) et Foix (1,1 %).

■ Depuis 1993, les variations sont différentes selon les secteurs d'activité. L'industrie, qui représente 5 % des créations en 2004, a connu une baisse : - 6 %. Le commerce est quasiment stable, avec un fort redressement en fin de période. Les autres activités enregistrent une forte croissance : + 120 % pour la construction, + 80 % pour les services aux entreprises et + 60 % pour les autres services.

Evolution du nombre de créations pures dans l'aire métropolitaine



Source : Insee, Sirène

Aire métropolitaine

■ L'aire métropolitaine se positionne dans la moyenne nationale (environ 54 %, soit plus d'une entreprise sur deux survivant au terme de cinq années d'exercice).

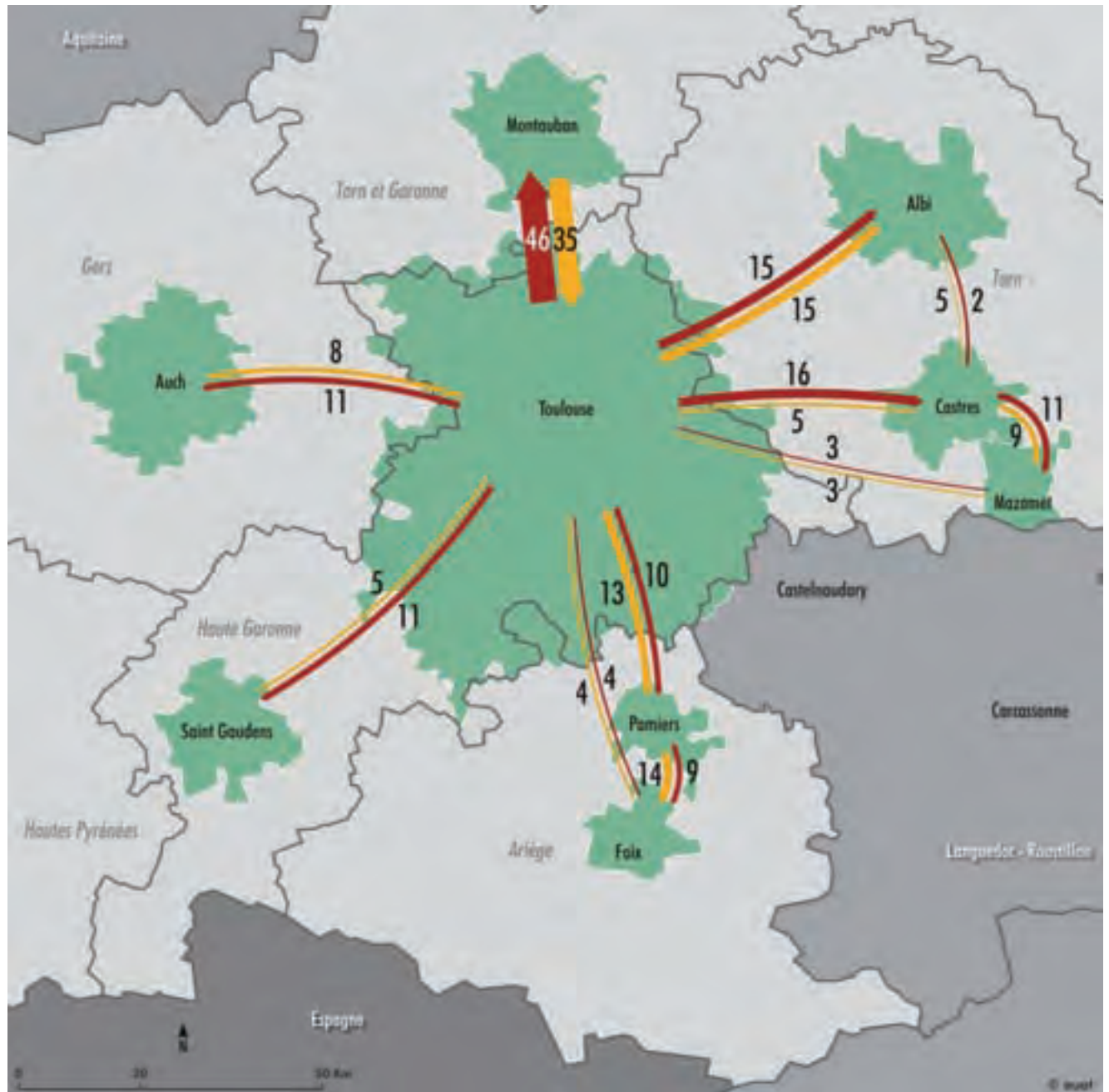
■ Les bassins d'emploi de Toulouse et de Foix-Pamiers ont un taux de survie approchant les 53 %. Ceux d'Albi, de Castres-Mazamet et de Montauban 56 %. Auch et Saint-Gaudens sont les plus performants avec un taux de survie de 60 %.

1. « Nouvelles entreprises, cinq ans après » - Insee Première, janvier 2006

Dynamiques économiques

Les flux d'échanges d'établissements entre 2001 et 2004

Source : Insee, Sirene



Dynamiques économiques

Transfert d'établissements

Aire métropolitaine

■ Sur les quatre dernières années (2001 à 2004), 1 742 établissements sont arrivés dans l'aire métropolitaine, soit un taux d'entrée de 2,4 % au regard des 71 500 établissements existants. Les aires urbaines les plus attractives, en fonction du poids de leur tissu économique, sont celles de Foix (taux d'entrée de 4,6 %), Pamiers (4,3 %) et Montauban (4,1 %).

■ L'aire urbaine de Toulouse, avec un taux d'entrée de 2,1 % se situe dans une position basse, du fait d'un parc très important d'établissements et d'un fort développement endogène. Elle accueille 63 % des établissements transférés, soit moins que le poids de son tissu économique.

■ L'attractivité de l'aire métropolitaine s'exerce d'abord sur les territoires proches, les quatre régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, PACA alimentent 65 % des transferts. L'Île-de-France représente 19 % des arrivées.

■ L'attraction sur des régions éloignées constitue un bon indicateur de métropolisation. L'aire urbaine de Toulouse se détache nettement avec 45 % des établissements provenant d'autres régions que celles du Sud. Viennent ensuite Albi, Auch et Montauban, alors que Foix et Saint-Gaudens se caractérisent par des zones d'attractivité très resserrées sur Midi-Pyrénées et les régions toutes proches.

■ Au sein de l'aire métropolitaine, les flux d'établissements s'organisent d'abord entre Toulouse et les villes moyennes. Les transferts entre villes moyennes sont faibles et répondent plutôt à une logique de proximité (Albi-Castres-Mazamet, Pamiers-Foix). Le flux le plus important s'observe entre Toulouse et Montauban, celle-ci enregistrant plus d'entrées que de sorties. Les échanges sont également bénéficiaires, mais plus faiblement pour Saint-Gaudens et Auch.

LE TAUX D'ENTRÉE

rapporte le nombre d'entrées d'établissements au stock en début d'année. Il traduit l'importance des entrées relativement à la taille du tissu économique local.

L'INDICE D'ATTRACTIVITÉ NATIONALE

mesure la part des établissements provenant des régions françaises hors Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-roussillon et PACA.

Taux d'entrée des établissements 2001 - 2004

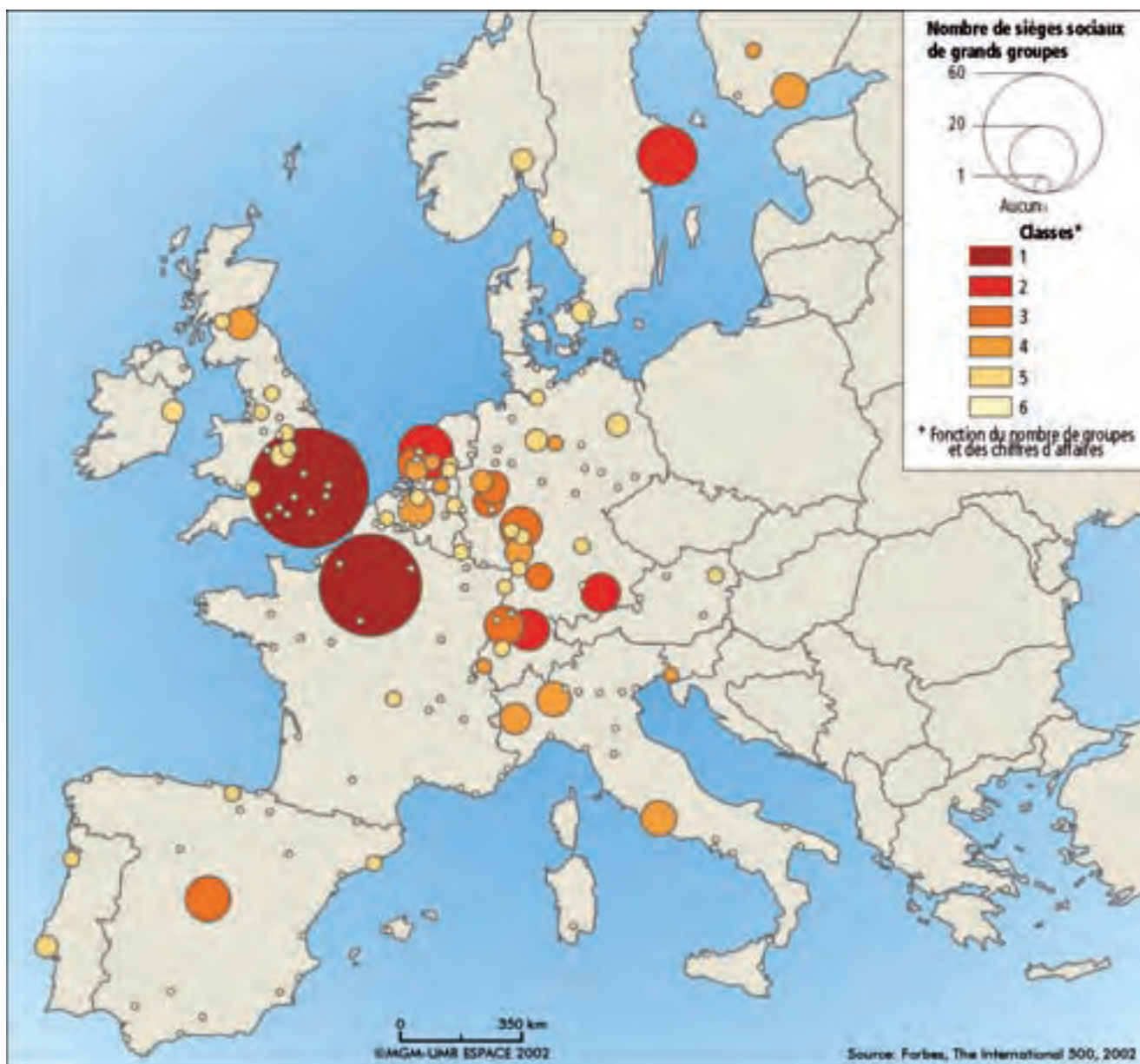
Aire urbaine	Taux d'entrée	Indice d'attractivité nationale
Albi	3,1 %	24,2 %
Auch	3,2 %	24,2 %
Castres	2,7 %	19,5 %
Foix	4,6 %	7,0 %
Mazamet	2,9 %	12,5 %
Montauban	4,1 %	22,1 %
Pamiers	4,3 %	12,7 %
Saint-Gaudens	3,5 %	7,5 %
Toulouse	2,1 %	45,0 %
Aire métropolitaine	2,4 %	34,7 %

Source : Insee, Sirene

Dynamiques économiques

Les sièges sociaux des grands groupes européens

Source : Rozenblat C., Cicille P.,
« Les villes européennes -
analyse comparative »,
DATAR (www.datar.gouv.fr),
éditions La Documentation Française
(www.ladocumentationfrancaise.fr)



Dynamiques économiques

Présence de sièges sociaux

Les territoires métropolitains se caractérisent par un plus faible niveau de dépendance vis-à-vis des donneurs d'ordre extérieurs, que les autres régions françaises. La zone d'emploi de Toulouse se révèle la plus dépendante, mais aussi la plus abondante en terme de localisation des unités économiques à participation étrangère, témoignant de sa forte attractivité. Le niveau de rayonnement des entreprises locales sur les autres territoires nationaux est également plus faible que dans les autres régions. La zone d'emploi de Castres-Mazamet s'avère la plus influente grâce à la présence de l'industrie pharmaceutique.

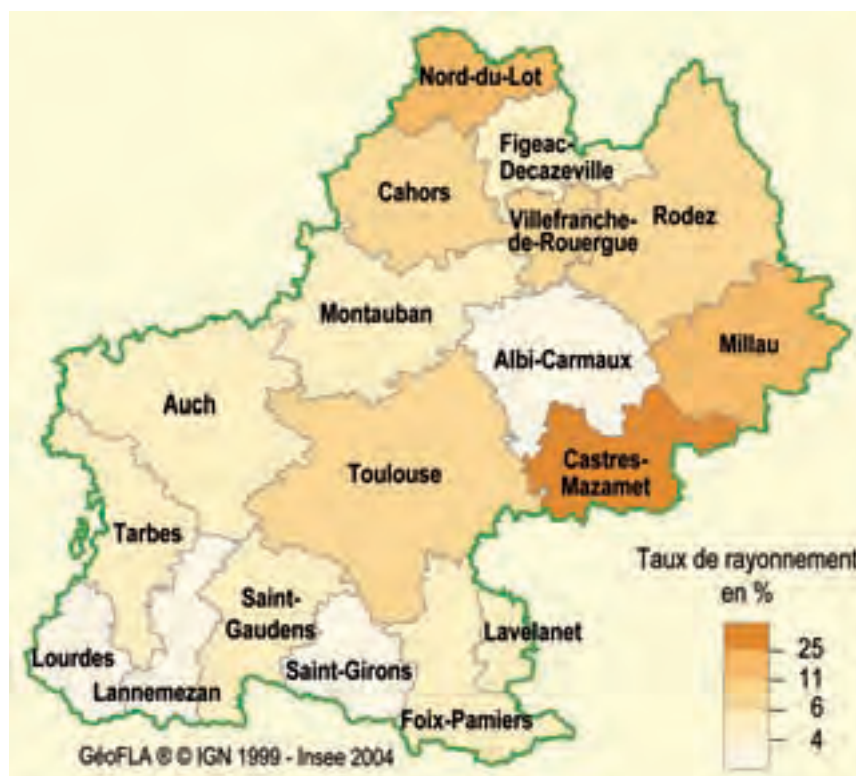
Europe

■ La localisation des sièges sociaux des grands groupes permet de cerner l'attractivité économique d'un territoire. A partir de l'analyse du chiffre d'affaires cumulé des groupes, ainsi que de leur nombre, il apparaît que Toulouse, comme d'autres villes françaises par ailleurs, n'accueille que peu de sièges sociaux de multinationales européennes. Le territoire métropolitain se caractérise même par une forte dépendance vis-à-vis de donneurs d'ordres extérieurs, concernant ses principales industries (aéronautique, spatial, électronique)

Midi-Pyrénées

■ Si l'on considère l'ensemble du tissu industriel indépendamment de la taille des entreprises, la région Midi-Pyrénées bénéficie d'un degré d'autonomie décisionnelle plus élevé qu'au niveau national. En effet, 74 % des salariés de Midi-Pyrénées dépendent d'un établissement dont le siège social est implanté dans la région (72 % au niveau national). Ce ratio a augmenté de 11 points entre 1995 et 2003. Ce niveau d'autonomie est beaucoup plus faible pour les entreprises de 500 salariés et plus, dépendant notamment de l'Île de France (81 %).

■ Le taux d'influence (ou taux de rayonnement) de l'aire métropolitaine toulousaine met en relief la zone d'emploi de Castres-Mazamet. La présence des groupes Pierre Fabre Médicament, Biomatériaux SA, Dolisos notamment lui confère un taux de rayonnement de 32 % loin devant la zone d'emploi de Toulouse dont le niveau s'établit à 7 %.



Niveau d'influence des zones d'emploi de Midi-Pyrénées

Source : Insee, n° 71 « Midi-Pyrénées, une économie plutôt autonome »

LE SIÈGE SOCIAL

est un établissement qui a la qualité d'établissement principal, où sont centralisées l'administration et la direction effective de l'entreprise.

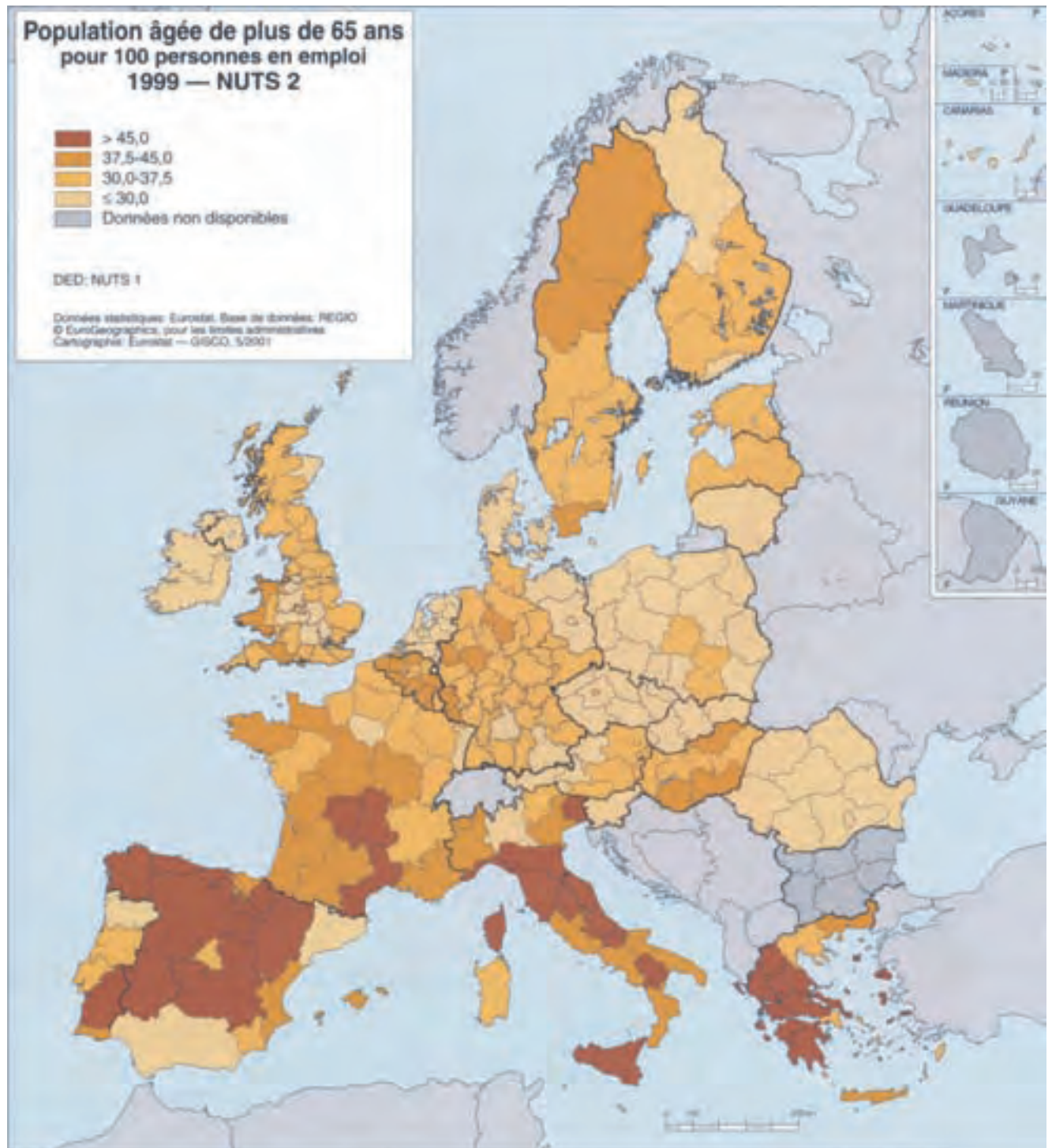
LE TAUX DE RAYONNEMENT

exprime l'influence en terme d'emplois des centres de décision en rapportant le nombre de salariés externes au territoire qui dépendent des centres de décision du territoire à l'ensemble des effectifs du territoire.

Population active

Indice de vieillesse des populations actives en Europe

Source : Eurostat, annuaire statistique 2001



Population active

Âge

Le territoire métropolitain bénéficie d'une forte attractivité et d'une population active plutôt jeune, notamment dans l'aire urbaine de Toulouse. En contrepartie d'un marché de l'emploi dynamique, qui provoque des mouvements migratoires importants, les taux de chômage sont élevés, caractéristiques communes aux grandes agglomérations et aux régions du sud de la France.

Europe

■ L'Europe est marquée par un vieillissement des populations, notamment dans les régions du sud (Espagne, Portugal, Italie), du fait de taux de fécondité très bas. Dans certaines régions européennes les équilibres entre actifs et inactifs sont peu favorables, engendrant des difficultés de renouvellement des populations actives.

■ Midi-Pyrénées se situe dans une position plus intermédiaire, grâce à un solde migratoire très positif, du en grande partie à l'attractivité de l'aire urbaine de Toulouse et à la jeunesse de sa population.

Aire métropolitaine

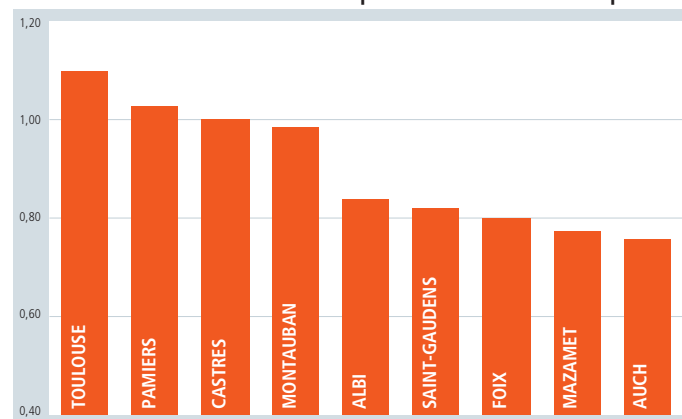
■ Les actifs de Toulouse sont les plus jeunes, avec 37 % de moins de 35 ans, suivis de Pamiers, Castres et Montauban, toutes situées à plus de 35 %. A l'inverse, Auch et Mazamet ont les taux de jeunes les plus faibles.

■ Le rapport d'âge entre actifs reflète également cette hiérarchie et les enjeux de renouvellement de la population active : Toulouse, Pamiers et Castres comptent plus d'un actif de moins de 35 ans pour un de 45 ans et plus, alors qu'ailleurs la situation est plus déséquilibrée.

L'INDICE DE VIEILLESSE DES POPULATIONS ACTIVES

établit un rapport entre les actifs jeunes et les plus âgés. Il traduit la capacité de renouvellement des territoires.

Nombre d'actifs de moins de 35 ans pour un actif de 45 ans et plus



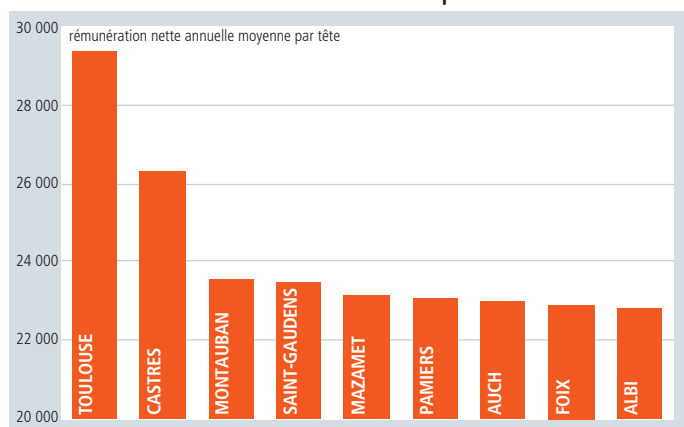
Source : Insee, RP 1999

Population active

Salaire

En 2000, un salarié temps complet de la région Midi-Pyrénées a perçu en moyenne 9,61 euros nets de l'heure. Les écarts de salaire entre la zone d'emploi de Toulouse et le reste de l'aire métropolitaine se révèlent peu importants. Quant à la qualification de la population active, celle-ci diffère selon les territoires.

Écart de salaire horaire net avec la zone d'emploi de Toulouse



Source : Insee - DADS

Europe

■ Dans les industries à faible valeur ajoutée et à forte productivité, le coût du travail est un élément déterminant du choix d'implantation des unités de production. Les écarts de rémunération (les salaires, les traitements et les coûts non salariaux) au sein de l'Union Européenne sont très élevés. Les pays où, les coûts horaires bruts sont les plus élevés d'Europe, sont la Suède et le Danemark. La France, se situe également dans le peloton de tête. Les PECO se situent à la fin du classement : le niveau des salaires qui constitue l'assiette des charges y est bien moins élevé.

Midi-Pyrénées

■ Un salarié à temps complet gagne en moyenne en Midi-Pyrénées 9,61 € nets de l'heure dans le secteur privé, non agricole, soit un peu plus qu'en province (9,53 €) mais largement moins que la moyenne française (10,47 €)¹. Les ouvriers non qualifiés et qualifiés, ainsi que les cadres, bien que plus nombreux qu'ailleurs, sont moins bien rémunérés en Midi-Pyrénées qu'en province. Cependant, le niveau de salaire y progresse plus rapidement avec l'ancienneté, de 2 à 4 points de plus que dans les autres régions de province.

Aire métropolitaine

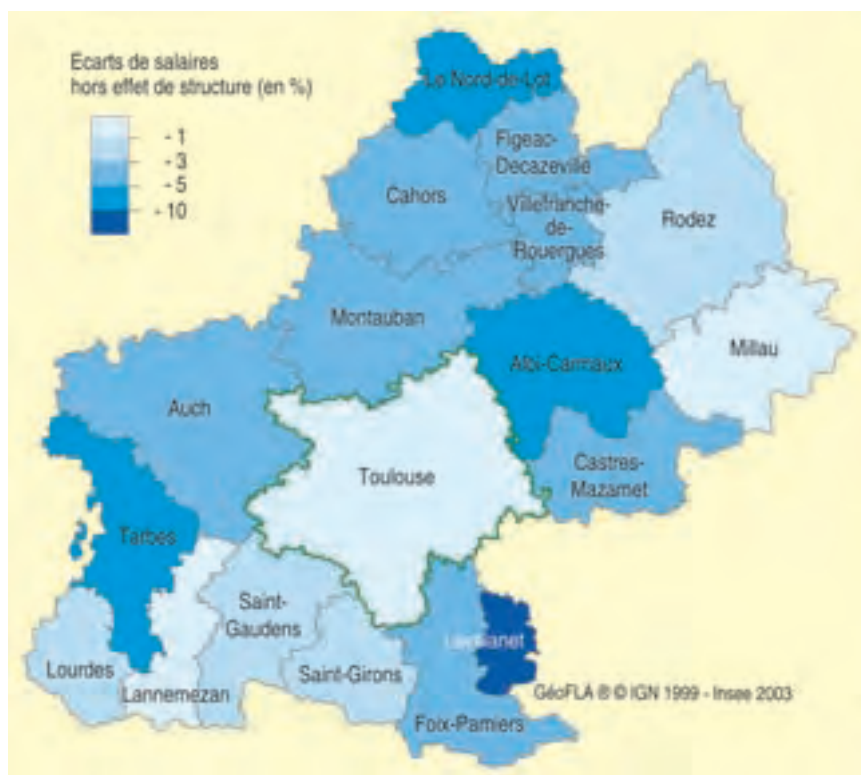
■ Les disparités salariales par bassin d'emploi sont le reflet des activités économiques, du niveau de qualification, de l'âge et du sexe des salariés. Les rémunérations les plus élevées sont dans la zone d'emploi de Toulouse, où le salaire net moyen s'élève à 29 000 € par an, loin devant Castres-Mazamet (26 000 €), Montauban et Saint-Gaudens (23 500 €).

■ Le salaire moyen de la zone d'emploi toulousaine est de 10,52 € de l'heure, alors que dans le reste de l'aire métropolitaine, il ne dépasse pas 9 € de l'heure en moyenne. La zone d'emploi d'Albi est celle où le salaire moyen est le plus bas. Hors effet de structure, c'est-à-dire à caractéristiques identiques, un salarié travaillant à Albi est rémunéré 10 % de moins qu'un salarié de la zone d'emploi de Toulouse. Dans la même logique, les salaires dans les zones d'emploi des Castres-Mazamet, Montauban, Auch et Foix-Pamiers sont de 3 à 5 % moins élevés.

■ La discrimination de rémunération entre les femmes et les hommes est moins forte que dans les autres régions de province. Mais une salariée perçoit en moyenne 8,6 € de l'heure contre 10,22 € pour un homme.

Écart de salaire horaire net avec la zone d'emploi de Toulouse

Source : Insee, n° 67 « Des salariés apparemment mieux payés en Midi-Pyrénées »



1. Insee, n° 67 « Des salariés apparemment mieux payés en Midi-Pyrénées »

Population active

Qualification

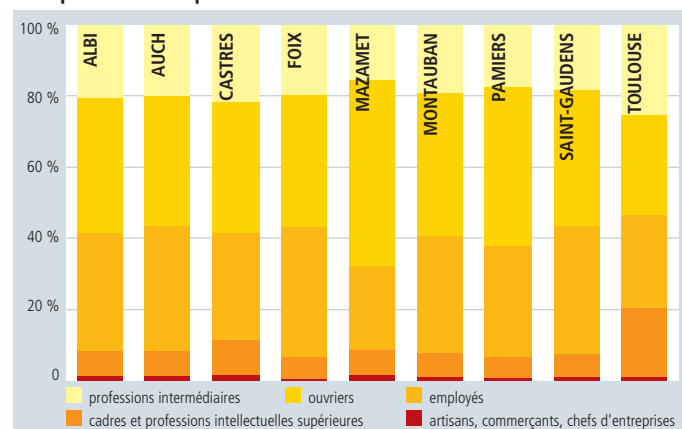
Midi-Pyrénées

■ Les professions intermédiaires et les employés connaissent une forte progression. Elles ont augmenté de 54 000 et 51 000 personnes, en dix ans. Les cadres et les professions intellectuelles ont progressé de 24 500 salariés. Les catégories ouvriers et artisans commerçants sont en repli.

Aire métropolitaine

■ Les cadres et les professions intellectuelles sont fortement représentés dans l'aire urbaine toulousaine ainsi que dans celle de Castres. La forte présence des ouvriers et des employés, témoigne de la tradition industrielle des territoires métropolitains notamment à Mazamet et Pamiers. Cependant, ils sont également très présents dans l'aire urbaine de Toulouse.

La répartition des qualifications au sein des aires urbaines



Source : Insee, DADS

Chômage

France

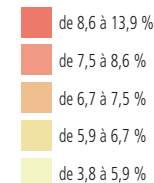
■ Deux formes de chômage : un chômage « structurel » frappant les territoires en déclin et en pleine mutation économique (régions du nord de la France : Nord - Pas-de-Calais, Lorraine, Champagne-Ardenne...) ; un chômage « tendanciel » accompagnant la forte croissance de l'emploi de certains territoires (régions du sud : PACA, Languedoc-Roussillon, Corse, Aquitaine et Midi-Pyrénées).

Aire métropolitaine

■ Les plus forts taux de chômage sont recensés dans le bassin d'emploi de Castres-Mazamet (11,1 %), de Montauban (10,9 %) et de Toulouse (10,5 %). Avec 7 % de chômeurs, le bassin d'Auch est celui où la demande d'emploi est la moins prégnante de l'aire métropolitaine.



Taux de chômage par zone d'emploi au premier trimestre 2005

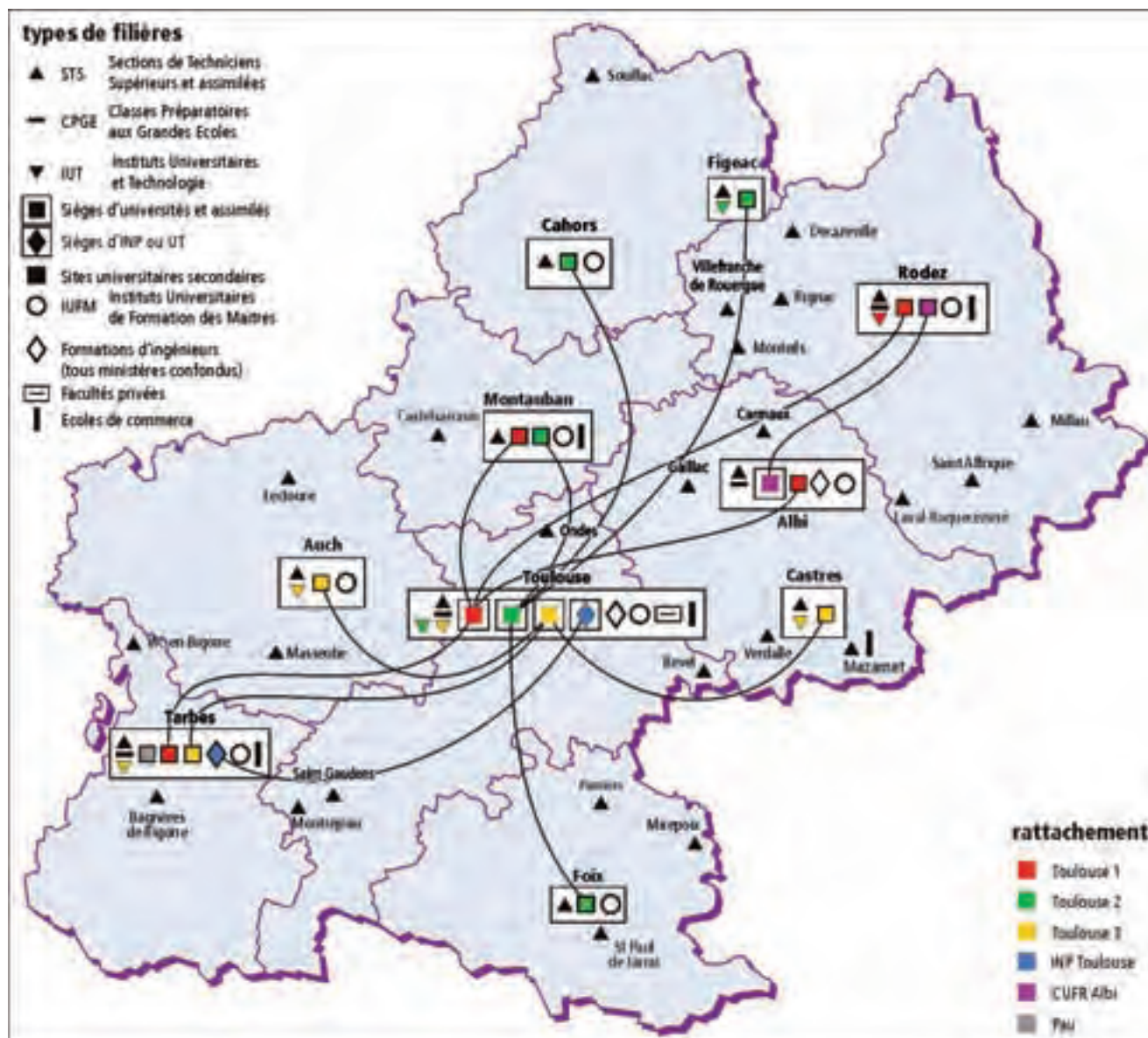


Source : Insee (Sirene) d'après DIACT - Observatoire des territoires

Enseignement supérieur et recherche publique

Les filières d'enseignement supérieur dans l'aire métropolitaine toulousaine

Source : Atlas régional – MEN 2003 et 2004



Les territoires disposant d'une offre en enseignement supérieur dans l'aire métropolitaine toulousaine

	Ariège	Haute-Garonne	Gers	Tarn	Tarn et Garonne
Où ?	Foix Pamiers	Blagnac, Castanet-Tolosan, Labège, Ondes, Toulouse	Auch	Albi Castres Mazamet	Montauban
Quoi ?	Antenne Univ. Antenne IUFM STS	Universités – IUT Ecoles d'ingénieurs Ecoles spécialisées Ecole de Commerce STS – CPGE – IUFM	Antenne Univ. – IUT Antenne IUFM STS	Universités Antenne Univ. – IUT Ecoles d'ingénieurs Antenne IUFM STS – CPGE	Antenne Univ. Antenne IUFM Ecole de Commerce STS

Enseignement supérieur et recherche publique

De par son potentiel d'enseignement supérieur, l'aire métropolitaine toulousaine se positionne au tout premier rang national. L'offre de formation métropolitaine se caractérise par sa diversité, tant en nombre d'établissements que de filières ; cette même diversité rendant complexe les coopérations scientifiques et académiques, nuisant par là-même à la visibilité internationale et européenne du pôle d'enseignement métropolitain. Au sein de l'aire métropolitaine toulousaine, le niveau de dépendance à l'agglomération toulousaine est très marqué. Seule Albi dispose d'une autonomie, les autres villes moyennes bénéficient de l'implantation d'antennes universitaires délocalisées.

Offre d'enseignement supérieur

Midi-Pyrénées

■ Structuré autour de quatre universités et douze écoles d'ingénieurs, le pôle métropolitain dispose d'un potentiel d'enseignement extrêmement diversifié notamment dans les domaines scientifiques. Ce dispositif de base s'accompagne de formations en Instituts Universitaires Technologiques (IUT), en Sections de Techniciens Supérieurs (STS), en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE), en Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM) et en écoles spécialisées.

■ En 2003, 113 000 étudiants étaient ins-

crits dans un établissement d'enseignement supérieur de Midi-Pyrénées, soit 19 % de la population scolaire et étudiante. Ce taux place l'académie de Toulouse au deuxième rang des académies de province (derrière Lyon : 19,8 %).

Aire métropolitaine

■ L'offre en enseignement supérieur s'organise selon un modèle en étoile. L'agglomération toulousaine concentre l'essentiel des filières et des établissements et dispose d'antennes

universitaires délocalisées dans la plupart des villes moyennes.

■ Le niveau d'autonomie des territoires métropolitains est relativement faible : seule Albi dispose de son propre centre universitaire, le CUFR Champollion.

■ Le maillage des formations en enseignement supérieur s'appuie également sur le réseau des établissements du secondaire. De nombreuses filières STS et CPGE sont ainsi disponibles au sein des territoires de l'aire métropolitaine.

Classement international

International

■ Selon le classement de Shanghai¹, répertoriant les 500 plus grandes universités mondiales, la position de l'Université Paul Sabatier (UT3) a reculé d'une centaine de places entre 2003 et 2005. Elle se positionne loin derrière les universités américaines et anglo-saxonnes. Nationalement, elle se place

derrière les universités de Grenoble, Bordeaux, Montpellier et Strasbourg.

■ Selon un rapport de l'OCDE, si la France a effectué le plus grand bon quantitatif après la Corée du Sud, elle demeure mal classée (19^e sur 26), d'autant que seuls 60 % des étudiants inscrits obtiennent un diplôme en fin de cursus.

L'insuffisance des investissements (1,1 % du PIB contre 1,4 % en moyenne dans les pays de l'OCDE²), la dispersion des structures d'enseignement et les lourdeurs de la culture scientifique française sont autant d'éléments susceptibles d'expliquer son niveau de performance dans les classements internationaux.

1. Site web : <http://ed.sjtu.edu.cn/ranking.htm>
2. Regards sur l'éducation, rapport annuel de l'OCDE, 2003

Lancement de deux instruments du Pacte pour la Recherche : RTRA et PRES

Afin d'encourager les synergies et les rapprochements d'acteurs dans la sphère scientifique et d'accroître l'attractivité du système français d'enseignement supérieur et de recherche, la Loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche (Pacte pour la recherche) du 18 avril 2006, propose la mise en place de Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) et de Réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA).

Création du PRES « Université de Toulouse »

La ville rose a accueilli le 8 janvier 2007 la première convention constitutive d'un PRES. Ce premier Pres opérationnel fédère des établissements d'enseigne-

ment supérieur et de recherche relevant à la fois du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de la Défense. Il couvre l'ensemble des champs disciplinaires que sont les sciences, la santé, les sciences humaines et les sciences sociales. Concrètement, les universités Toulouse I - Sciences Sociales, Toulouse II - Le Mirail et Toulouse III - Paul Sabatier, l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT), l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (Insa) et Supaero ont uni leurs compétences pour gagner en lisibilité à l'échelle nationale et internationale.

Parmi les missions principales de ce PRES : la coordination des activités des écoles doctorales, avec la création d'un collège doctoral de site et la délivrance d'un doctorat sous le label unique « université de

Toulouse », la gestion d'équipements et de moyens, avec en projet la création d'une Université Numérique et l'organisation de la vie étudiante et sociale.

Deux réseaux RTRA

Le pacte pour la recherche a introduit la possibilité pour la communauté scientifique de créer, avec l'aide financière de l'Etat, des réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA) pour conduire des projets d'excellence scientifique. 2 projets de RTRA ont été sélectionnés : RTRA « Toulouse Sciences Economiques » et RTRA « Sciences et Techniques pour l'Aéronautique et l'Espace ». Le ministère souhaite également identifier et labelliser les Réseaux Thématiques de Recherche et de Soins (RTRS). Toulouse est candidate en cancérologie et neurosciences.

Enseignement supérieur et recherche publique

Étudiant

De par ses effectifs étudiants, Toulouse constitue l'une des toutes premières places fortes de l'enseignement supérieur en France. Cette fonction métropolitaine, dévolue généralement aux grandes villes, pénètre progressivement certaines villes moyennes du territoire métropolitain. Ainsi, Albi, Auch, Foix et Pamiers assument des fonctions universitaires en cohérence avec leur poids en population. Les évolutions récentes tendent à accélérer ce desserrement des effectifs au profit des villes moyennes, essentiellement Albi.

France

■ L'indicateur de densité, rapportant la population de l'aire urbaine aux effectifs étudiants, permet de caractériser le profil de chaque territoire. Si certaines aires urbaines (Nice, Toulon, Dunkerque, le Havre...) présentent des effectifs étudiants inférieurs à ce que suppose leur population, d'autres se distinguent par une plus forte représentation des étudiants (Montpellier, Rennes, Lyon, Toulouse...).

■ Avec plus de 100 000 étudiants du supérieur en formation, l'aire urbaine de Toulouse se positionne au 3^{ème} rang national derrière les aires de Paris et Lyon. L'évolution des effectifs sur la période 2001-2004 la place dans une dynamique moins soutenue puisqu'elle ne représente que 2 % de l'augmentation nationale contre 8 % pour celle de Lyon et près de 4,5 % pour celles de Lille et Bordeaux.

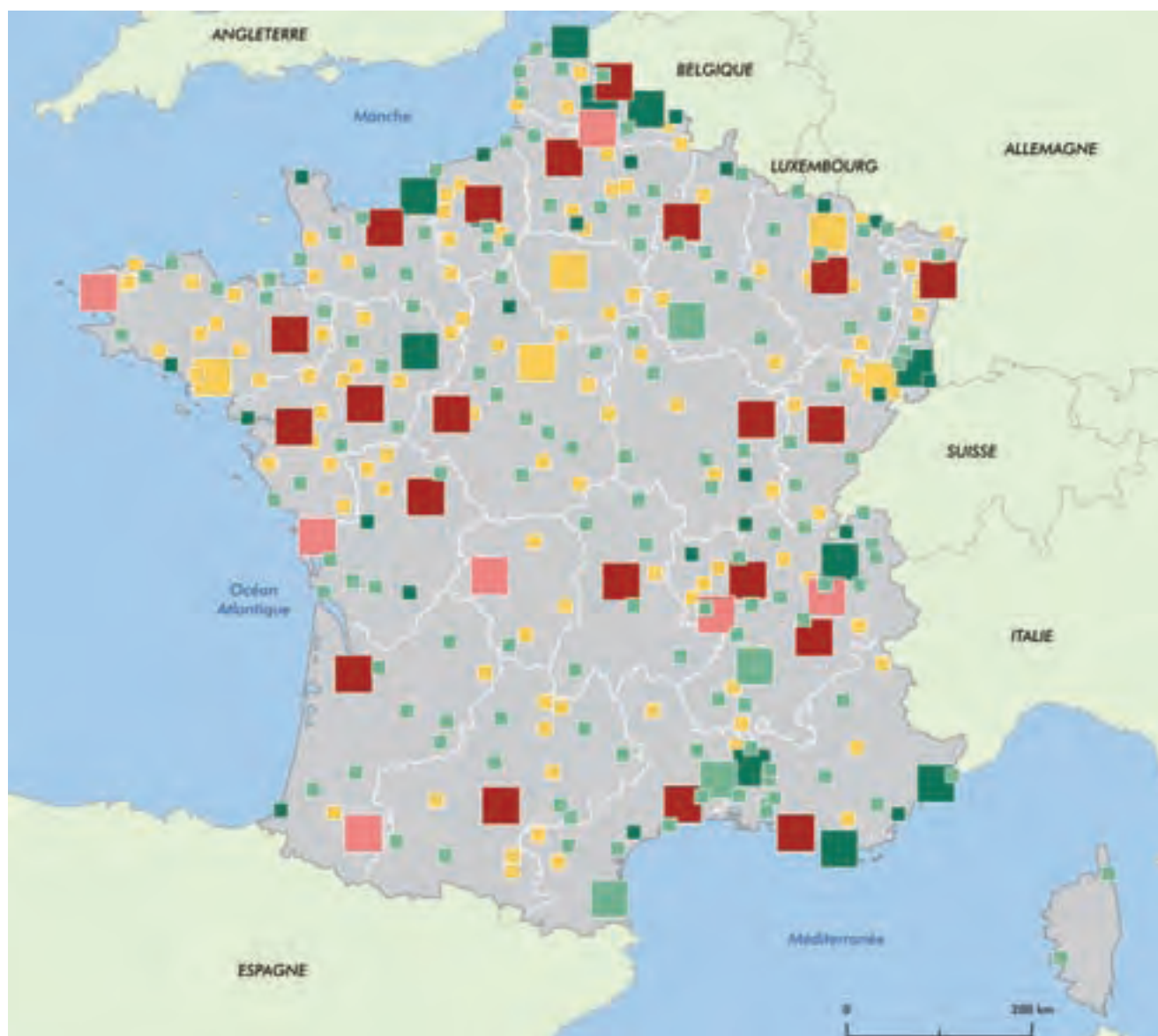
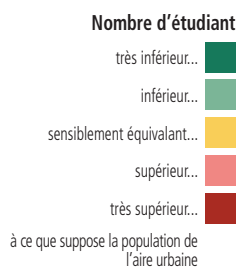
Aire métropolitaine

■ Plusieurs villes moyennes assurent des fonctions universitaires au niveau de ce que suppose leur population : c'est le cas d'Albi, Auch, Foix et Pamiers. En revanche, les aires urbaines de Montauban, Castres, Mazamet et Saint-Gaudens affichent un rapport étudiants/habitants moins favorable.

■ La tendance actuelle conduit à un léger desserrement des effectifs étudiants au profit des villes moyennes. Albi, dont les effectifs ont cru de près de 1 000 étudiants entre 2001 et 2004, se montre particulièrement dynamique, suivie de Montauban, Castres et Pamiers.

La représentativité de la population étudiante dans les aires urbaines françaises

Source : « Des aires urbaines... aux systèmes métropolitains », atlas frau



Enseignement supérieur et recherche publique

Lycéen

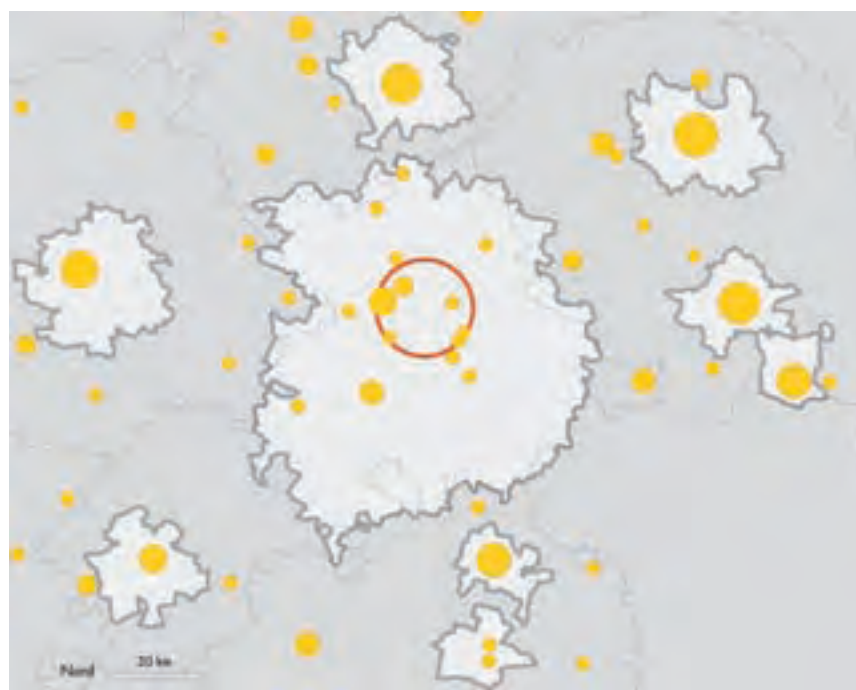
Les établissements du secondaire qui répondent à un service de proximité sont répartis de façon homogène sur le territoire métropolitain. Ils constituent un point d'appui essentiel au développement des formations en enseignement supérieur au sein des villes moyennes.

Aire métropolitaine

■ L'aire métropolitaine toulousaine compte près de 70 000 lycéens à la rentrée 2005. Un sur deux suit son enseignement dans un lycée technologique, un sur quatre dans un lycée professionnel, un sur dix dans un lycée polyvalent ou dans un lycée d'enseignement général.

■ L'évolution des effectifs lycéens dans l'académie toulousaine est relativement constante depuis une dizaine d'années, environ 3 à 4 % pour chaque rentrée, ce qui correspond à la tendance générale française.

■ Les établissements du secondaire servent de support à la diffusion de l'enseignement supérieur dans les territoires, à travers l'accueil et le développement de nombreuses formations en STS et CPGE.



Les établissements du secondaire (année scolaire 2005 - 2006)

Source : Conseil Régional Midi-Pyrénées

Nombre d'établissements du secondaire



Aires urbaines	Lycée Général	Lycée Technologique	Lycée Polyvalent	Lycée Professionnel	Autres ³	Effectifs totaux
Albi	1 464	2 831	-	1 335	-	5 630
Auch	-	2 332	-	776	-	3 108
Castres	351	2 073	-	1 491	-	3 915
Foix	-	939	-	432	-	1 371
Mazamet	-	793	-	829	-	1 622
Montauban	1 259	2 379	-	1 036	-	4 674
Pamiers	128	1 215	-	503	155	2 001
Saint-Gaudens	-	858	178	674	-	1 710
Toulouse	4 541	22 738	6 705	9 549	304	43 837
Total	7 743	36 158	6 883	16 625	459	67 868

Les effectifs lycéens par aire urbaine (année scolaire 2005-2006)

Source : Conseil Régional Midi-Pyrénées

Enseignement supérieur et recherche publique

Le potentiel scientifique de l'aire métropolitaine toulousaine

Source : Réseau Universitaire Toulouse Midi-Pyrénées 2005



Unités reconnues par le MESNER

Unités Mixtes ou associées

- Unité Mixte de Recherche associée au CNRS
- Unité Mixte de Recherche associée à l'INRA
- Unité Mixte de Recherche associée à l'INSERM
- Unité Mixte de Recherche Associée

Unités Propres de Recherche et d'Enseignement Supérieur

- Equipe d'Accueil
- Jeune Equipe
- Equipe de Recherche Technologique
- Equipe de Recherche Technologique Interne

Unités reconnues exclusivement par un EPST ou un EPIC

- Unité Propre de Recherche CNRS
- Unité de Service et de Recherche
- Formation de Recherche en Evolution
- Unité de Recherche INRA
- Département d'Etudes et de Recherche ONERA
- Division Technique et Scientifique CNES
- Autres

Structures Fédératives

- ★ Fédérations de Recherche
- ★ Unités Mixtes de Services CNRS
- ★ Fédération pour l'Etude et le Développement

Enseignement supérieur et recherche publique

Recherche publique

Le tissu universitaire existant se concentre dans l'agglomération toulousaine, essentiellement dans la ville centre. La région Midi-Pyrénées s'affirme comme l'une des régions les plus actives de France dans le domaine de la recherche

publique (quatorze de tête), que ce soit en volume, en croissance ou en intensité de recherche (c'est-à-dire rapportée à la population totale). Pour autant, le potentiel scientifique de l'aire métropolitaine toulousaine ne repose pas que sur la recherche publique, puisque le rapport entre chercheurs publics et privés est quasiment de un pour un.

publique (quatorze de tête), que ce soit en volume, en croissance ou en intensité de recherche (c'est-à-dire rapportée à la population totale). Pour autant, le potentiel scientifique de l'aire métropolitaine toulousaine ne repose pas que sur la recherche publique, puisque le rapport entre chercheurs publics et privés est quasiment de un pour un.

Midi-Pyrénées

■ Avec près de 2 800 chercheurs en EPST ou EPIC, la région Midi-Pyrénées dispose d'un important potentiel scientifique puisqu'elle se situe dans le quatorze de tête des régions les plus fortement dotées en chercheurs avec les régions Île-de-France, Rhône-Alpes et PACA. Ce potentiel de recherche se démarque d'autant plus, qu'entre 1992 et 2002 la croissance des effectifs midi-pyrénéens en EPST/EPIC est l'une des plus fortes de France. Avec une augmentation de 23 % de ses effectifs publics, Midi-Pyrénées se positionne au-dessus de la moyenne nationale (+ 20 %).

■ La région Midi-Pyrénées représente 5,7 % de l'ensemble des chercheurs français, tous domaines confondus. Rapportée à la population régionale, la force du domaine de la recherche est encore plus visible : avec 143 chercheurs pour 100 000 habitants, la région Midi-Pyrénées est certes loin de l'Île-de-France (175 chercheurs pour 100 000 habitants) mais prend la deuxième place nationale, devançant l'Alsace (140) et le Languedoc-Roussillon (128).

■ La part de la recherche publique en Midi-Pyrénées s'établit à 55 % contre 50 % au niveau national. Ce rapport recherche publique / recherche privée reste toutefois inférieur à ceux observés dans d'autres régions. Ce niveau de la recherche publique est toutefois largement inférieur à celui observé dans d'autres régions, comme le Languedoc-Roussillon (79,7 %), le Nord-Pas-de-Calais (71,2 %) ou la Corse (96,3 %).

Aire métropolitaine

■ L'aire métropolitaine toulousaine ne figure pas dans les tous premiers pôles d'accueil d'Unité Mixte de Recherche (UMR) et de Formation de Recherche en Évolution (FRE) reconnus par le CNRS. Il se positionne derrière les aires urbaines de Paris, Lyon, Marseille, Grenoble, Montpellier et Bordeaux pour l'essentiel. Pour autant, son potentiel n'est pas moins important qu'ailleurs ; il s'articule autour de nombreux EPST et EPIC et s'organise aussi sous des formes différentes (plus de groupements et d'unités propres de recherche).

■ Si la recherche est animée localement par de grands établissements scientifiques, les universités et les écoles d'ingénieurs, qui

disposent d'une grande diversité de laboratoires, sont également des acteurs importants de recherche publique.

■ On recense environ 280 unités de recherche au sein de l'aire métropolitaine toulousaine. Un tiers revêt une forme mixte ou associée, une dizaine s'organise en fédération, et le reste est constitué sous la forme d'unités propres.

■ La recherche publique s'organise au cœur de grands pôles d'excellence. Plusieurs sites : le campus Paul Sabatier, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société au Mirail, les centres hospitaliers de Purpan et de Rangueil, l'agrobiopôle de l'INRA, le centre météorologique, l'Université Champollion...

Régions	Effectifs 1992	Effectifs 2002	Évolution sur 10 ans	Part public ² 2002
Île de France	13 574	14 463	+ 889	27
Champagne-Ardenne	18	39	+ 21	4
Picardie	41	248	+ 207	18
Haute-Normandie	74	98	+ 25	7
Centre	644	670	+ 26	20
Basse-Normandie	147	409	+ 262	20
Bourgogne	203	234	+ 31	13
Nord-Pas-de-Calais	360	456	+ 95	10
Lorraine	459	488	+ 29	12
Alsace	962	942	- 20	22
Franche-Comté	49	86	+ 38	8
Pays de la Loire	348	608	+ 260	15
Bretagne	777	1 058	+ 281	19
Poitou-Charentes	220	234	+ 14	12
Aquitaine	658	810	+ 152	17
Midi-Pyrénées	2 249	2 762	+ 513	31
Limousin	22	44	+ 22	7
Rhône-Alpes	2 767	3 782	+ 1 014	25
Auvergne	326	345	+ 20	15
Languedoc-Roussillon	1 622	2 533	+ 911	31
PACA	2 694	3 158	+ 464	27
Corse	14	17	+ 3	8
Régions d'outre-mer	396	689	+ 293	31
Total	28 725	34 373	+ 5 648	23

Les chercheurs des EPST et des EPIC¹ en France (effectifs par région en 1992 et 2002)

Source : MENESR

UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (EPST)

est une catégorie particulière d'établissements publics qui remplissent des missions de recherche : Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Institut National de Recherche Agronomique (INRA), Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM)...

UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

est une personne publique ayant pour but la gestion d'une activité de service public : Centre National d'Études Spatiales (CNES), Office National d'Études et de Recherche Aéronautiques (ONERA)...

1. Chercheurs (hors boursiers) rémunérés en équivalent temps plein

2. Part des chercheurs EPST/EPIC dans l'ensemble de la recherche publique en 2002

Innovation, création et diffusion des savoirs

En matière de recherche et développement en entreprise (R&D), l'aire métropolitaine toulousaine détient le leadership en construction aéronautique et spatiale, en industrie pharmaceutique et en fabrication d'équipements radio, télé et communication. La recherche en entreprise est surtout une affaire de grandes firmes qui dépendent majoritairement des groupes européens et français.

Recherche et développement

Midi-Pyrénées

■ En 2004, Midi-Pyrénées se situe au troisième rang national pour la dépense globale en recherche (publique et privée), après l'Île-de-France et Rhône-Alpes. Cette dépense globale représente 4,2 % du PIB de la région, soit l'un des plus forts taux d'Europe.

■ La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) représente 2 680 millions d'euros, 60 % étant d'origine privée, et s'oriente principalement vers trois branches d'activités :

- la construction aéronautique et spatiale (45 % des dépenses),
- l'industrie pharmaceutique (15 %),
- la fabrication d'équipements de radio-télécommunication (10 %).

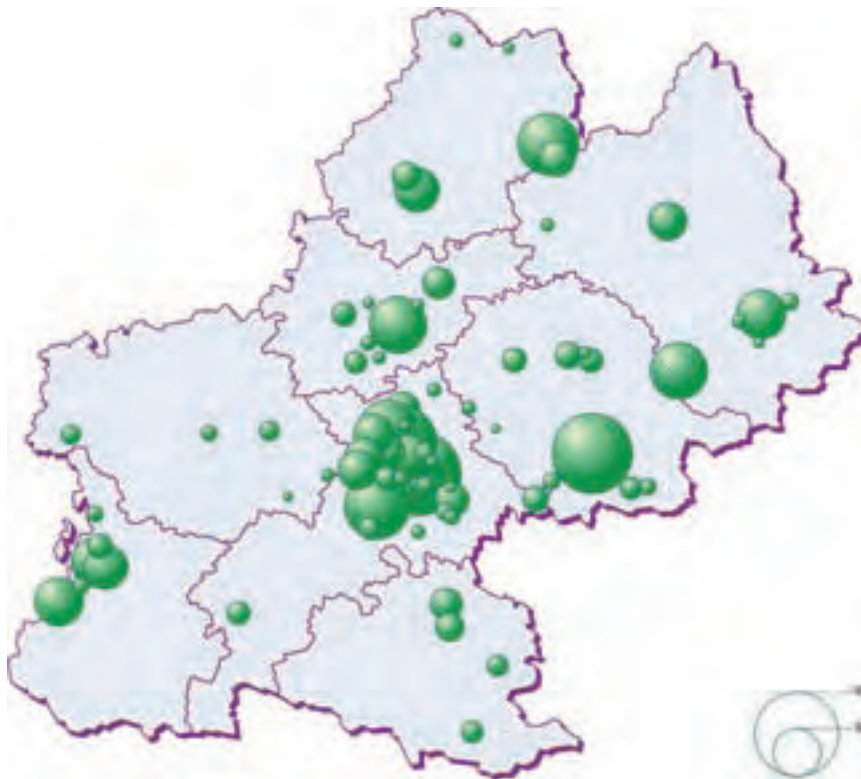
■ Les dépenses de R & D sont principalement le fait de grandes entreprises. Le groupe européen EADS emploie 30 % de l'effectif de R&D régional et représente 35 % des dépenses de recherche. Les filiales des groupes français Pierre Fabre, Sanofi et Alcatel Space regroupent 27 % des effectifs de R&D et engagent 30 % de la dépense régionale.

■ Le pouvoir décisionnel des entreprises exerçant de la R&D est relativement faible : les entreprises indépendantes (Latécoère, Recif, Acta, Lacroix...) n'emploient que 21 % des effectifs de la R&D régionale. Les groupes étrangers en emploient autant.

Aire métropolitaine

■ Les effectifs de R&D de la région sont concentrés à 87 % dans l'agglomération toulousaine, essentiellement à Toulouse et Labège. Au-delà, la R&D est surtout localisée à Castres et Montauban.

■ Le secteur des services (informatique, ingénierie...) contribue toutefois à une répartition plus équilibrée des chercheurs. Ceux-ci travaillent essentiellement pour des PME - PMI régionales.



Répartition communale des effectifs de chercheurs du secteur privé en 2001 (hors Toulouse et Labège)

Source : « La recherche en Midi-Pyrénées », Insee, DRRT 2004

Les principales entreprises investissant en R&D

Source : Insee 2004

Établissement	Commune	Secteur d'activité
EADS AIRBUS	Toulouse	Cellules d'aéronefs
SIEMENS AUTOMOTIVE	Toulouse	Matériels électriques pour moteurs et véhicules
SANOFI RECHERCHE	Labège	Produits pharmaceutiques de base
ALCATEL SPACE INDUSTRIES	Toulouse	Équipements d'émission et de transmission hertzienne
PIERRE FABRE Institut de recherche	Labège	Fabrication de médicaments
PIERRE FABRE Institut de recherche	Castres	Fabrication de médicaments
MOTOROLA SEMI-CONDUCTEURS	Toulouse	Composants électroniques actifs
THALES AVIONICS	Toulouse	Équipements d'aide à la navigation
ASTRIUM SAS	Toulouse	Lanceurs et engins spatiaux
LATÉCOÈRE SILAT	Toulouse	Cellules d'aéronefs

Innovation, création et diffusion des savoirs

Innovation

Les acteurs économiques de l'aire métropolitaine ont à disposition de nombreux dispositifs favorisant l'innovation, mis en place dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région ainsi que d'autres programmes nationaux et régionaux. Les entreprises de l'agglomération toulousaine sont les plus réactives à ces

différentes mesures. Les secteurs d'activités les plus bénéficiaires de ces mesures sont l'aéronautique et le spatial, les matériaux électriques et électroniques, la chimie et la santé. Les coopérations entre les acteurs publics et privés, notamment hors agglomération toulousaine, s'appuient sur les CRITT, les PFT et les centres de compétences.

Midi-Pyrénées

La sixième édition du tableau de bord européen de l'innovation (novembre 2006), mis au point par la Commission Européenne pour évaluer les performances et les progrès des pays membres en matière d'innovation, permet de constater que :

- les régions scandinaves et allemandes sont les plus performantes ;
- certaines régions des grands pays comme le Royaume-Uni et la France sont en légère perte de vitesse ;
- les retards de performance de l'Union européenne avec ses grands concurrents ne se réduisent pas (États-Unis et Japon).

L'indice composite régional de l'innovation, qui évalue la capacité d'innovation d'une région par rapport à la moyenne de l'Union Européenne, place la région Midi-Pyrénées au 30e rang, derrière l'Île-de-France (9e rang), mais devant Rhône-Alpes (33e rang).

Rang	Region	Indice
1	Stockholm (SE)	0,90
2	Västsvrige (SE)	0,83
3	Oberbayern (DE)	0,79
4	Etelä-Suomi (FI)	0,78
5	Karlsruhe (DE)	0,77
6	Stuttgart (DE)	0,77
7	Braunschweig (DE)	0,76
8	Sydsverige (SE)	0,76
9	Ile-de-France (FR)	0,75
10	Ostra Mellansverige (SE)	0,74
11	Berlin (DE)	0,74
12	South East (UK)	0,72
13	Tübingen (DE)	0,72
14	Manner-Suomi (FI)	0,71
15	Praha (CZ)	0,70
16	Darmstadt (DE)	0,69
17	Eastern (UK)	0,69
18	Dresden (DE)	0,69

Rang	Region	Indice
19	Köln (DE)	0,69
20	Noord-Brabant (NL)	0,68
21	Denmark (DK)	0,68
22	Pohjois-Suomi (FI)	0,68
23	Mittelfranken (DE)	0,68
24	Wien (AT)	0,68
25	Utrecht (NL)	0,66
26	Rheinhesen-Pfalz (DE)	0,66
27	Bratislavsky kraj (SK)	0,66
28	Länsi-Suomi (FI)	0,65
29	Freiburg (DE)	0,63
30	Midi-Pyrénées (FR)	0,61
31	Comunidad de Madrid (ES)	0,61
32	Vlaams Gewest (BE)	0,61
33	Rhône-Alpes (FR)	0,60
34	Közép-Magyarország (HU)	0,60
35	London (UK)	0,59

L'indice composite régional de l'innovation : le TOP 35 des régions performantes en matière d'innovation

Source : Tableau de bord européen de l'innovation, novembre 2006

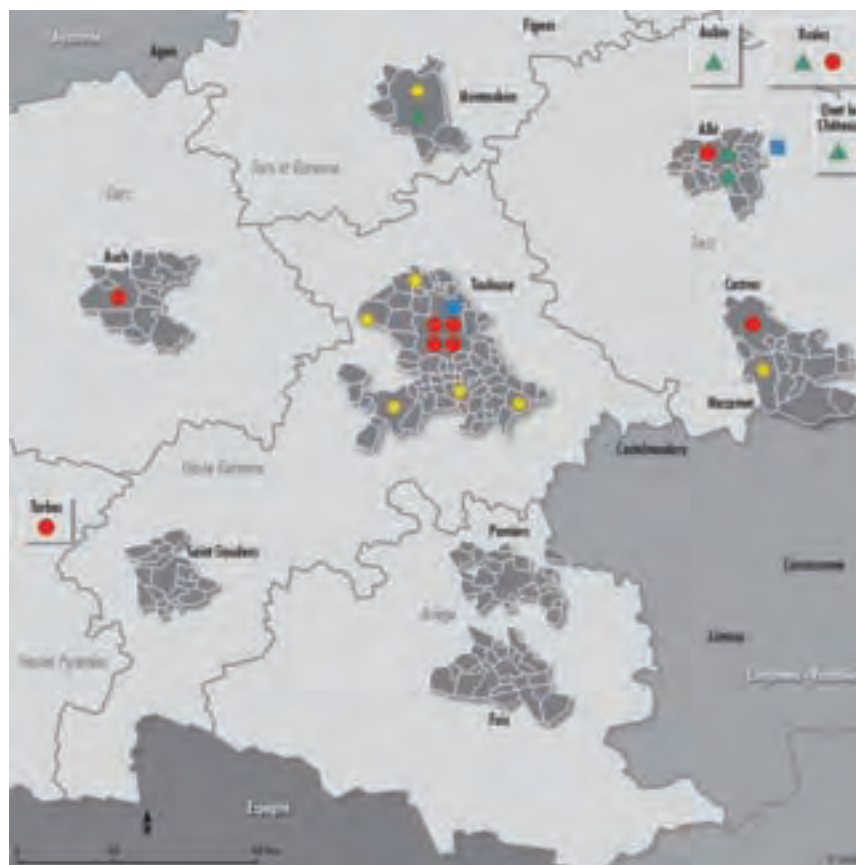
L'indice composite régional de l'innovation a été calculé sur la base de sept indicateurs. Ceux-ci concernent notamment les ressources humaines, l'emploi dans les secteurs de haute technologie, la création de nouvelles connaissances à travers la R&D et les brevets.

Aire métropolitaine

L'aire métropolitaine est dotée de plusieurs structures pour le développement et le transfert de technologies :

- 9 centres régionaux d'innovation et de transferts technologies (CRITT), prestataires pour les entreprises, le plus souvent associés à des laboratoires de recherche.
- 3 Plate-Formes Technologiques (PFT), inscrites au Contrat de Plan (Plan U3M), au soutien des petites et moyennes entreprises.
- 5 réseaux de recherche technologique (3RT), destinés à faire le lien entre le monde de la recherche et de l'industrie via un financement du Conseil Régional et du Ministère de la Recherche.

Autres dispositifs importants : les Réseaux de Recherche et d'Innovation Technologique (RRIT), le Centre National de Recherche Technologique « Aéronautique et Espace » (CNRT-AE). Les laboratoires communs de recherche impliquant du personnel public/privé pour une durée de trois ou quatre ans.



Structures de compétences et de prestations en transferts technologiques

Source : auat

- Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies
- ▲ Plate-formes technologiques
- ☀ Centres et Instituts Techniques
- autres structures de compétences

Innovation, création et diffusion des savoirs

Centres régionaux d'innovation et de transferts de technologies (CRITT)

■ Auch

- CTCPA – CRITT Agroalimentaire (Centre Technique de Conservation des Produits Agricoles)

■ Agglomération toulousaine

- CATAR CRITT Agroressources ; CATAR CRITT Bio-Industries ; CRITT Génie des Procédés et Technologies Environnementales ; CRITT Mécanique et Composites (ces structures travaillent principalement avec les grandes entreprises)... et différents instituts du centre d'études, (Institut

du végétal, Centre d'études techniques économiques forestier garonnais, Centre expérimental du bâtiment et des travaux publics région sud-ouest, Laboratoire central des industries électriques...).

■ Castres-Mazamet

- CRITT DIAC (analyse de composés chimiques et de rejets environnementaux).
- Institut français du textile et de l'habillement.

■ Albi

- CRITT Automatisation (conception et industrialisation de nouveaux produits).

■ Montauban

- Centre d'expérimentation fruits et légumes.

Plate-Formes Technologiques (PFT)

■ Les PFT établissent des liens entre partenaires (CRITT, laboratoires publics, centres de compétence CRT). Elles s'appuient sur des lycées professionnels :

- Albi, Lycée Fonlabour : « Gestion de l'eau et déchets »
- Albi, Lycée Louis Rascol : « Produits et processus automatisés en PLM »
- Montauban, Lycée Bourdelle : « Expertise en assemblage et conditionnement électronique ».

Incubateur Midi-Pyrénées

■ L'Incubateur de Midi-Pyrénées favorise la création d'entreprises innovantes à partir de la recherche publique, CNRS et INSERM essentiellement. En 5 ans, l'Incubateur a examiné 200 projets et en a retenu 62.

■ 32 entreprises sont sorties de l'Incubateur et ont créé 200 emplois. Elles se sont localisées dans des pépinières d'entreprises où elles trouvent le soutien et l'accompagnement nécessaire au développement de leur activité.

■ Les projets incubés se positionnent essentiellement dans les secteurs des sciences de la vie, NTIC et des sciences de l'ingénieur.

Concours d'innovation

■ On recense 19 concours d'innovation qui visent à stimuler la création d'activités innovantes, accompagner les porteurs de projet et apporter une aide financière ou matérielle.

Localisation des CRITT

Source : « La recherche en Midi-Pyrénées », Insee, DRRT 2004



Innovation, création et diffusion des savoirs

Concours de création d'entreprises innovantes

■ Créé par l'ADERMIP en 1979, le concours vise à encourager la réalisation de produits, procédés ou services innovants.

■ Les acteurs de l'agglomération toulousaine, en particulier les laboratoires de recherche, sont les plus réactifs. Sur le territoire métropolitain, ce sont principalement les inventeurs indépendants qui déposent des dossiers, suivis des PME-PMI, des lycées technologiques et professionnels, des laboratoires et des entreprises innovantes.

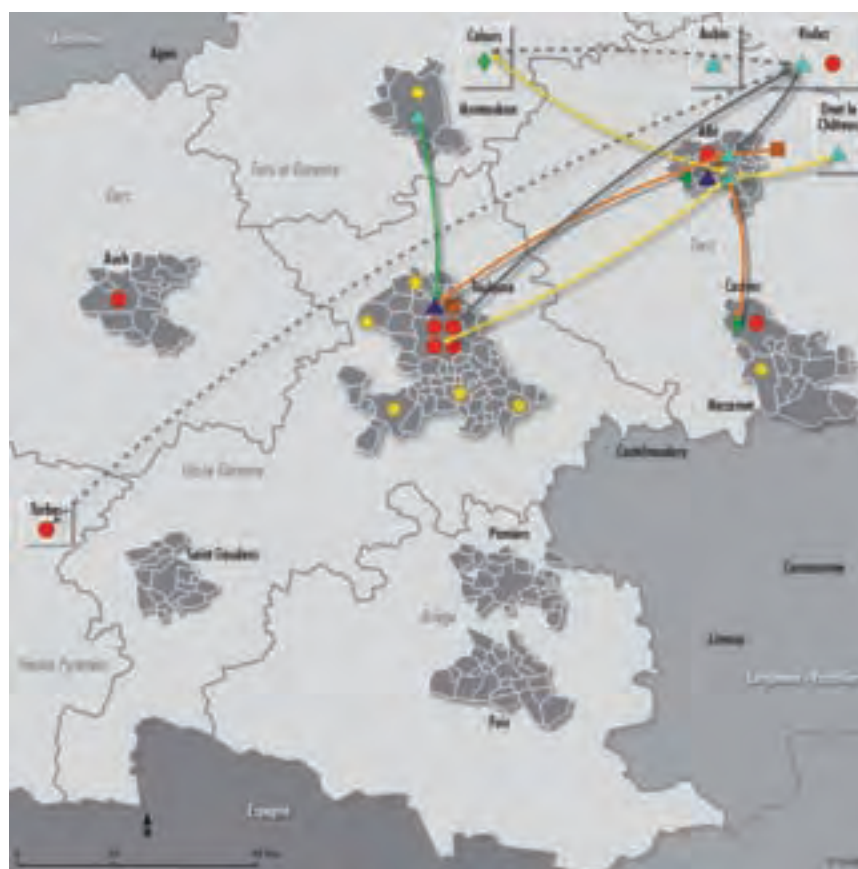
Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE)

■ En nombre de conventions CIFRE, la Région Midi-Pyrénées se positionne au 4ème rang national derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et PACA. Les PME-PMI de Midi-Pyrénées ont plus recours à cette mesure qu'au niveau national.

Crédit impôt – recherche

■ La région se situe au 2ème rang national en volume de crédits impôt-recherche obtenus. En dix ans, cette aide fiscale a été multipliée par 2,5 en Midi-Pyrénées. Ce sont surtout les grandes entreprises qui ont concouru à ce dispositif.

■ La diversité des secteurs d'activité concernés est très importante ; les plus concernés en dépense sont l'industrie électrique et électronique, la pharmacie-santé, suivis par la construction aéronautique et spatiale. En terme de nombre de déclarants, ce sont les secteurs de l'électronique et de l'électronique, le conseil et l'assistance aux entreprises, ainsi que le textile et l'habillement.



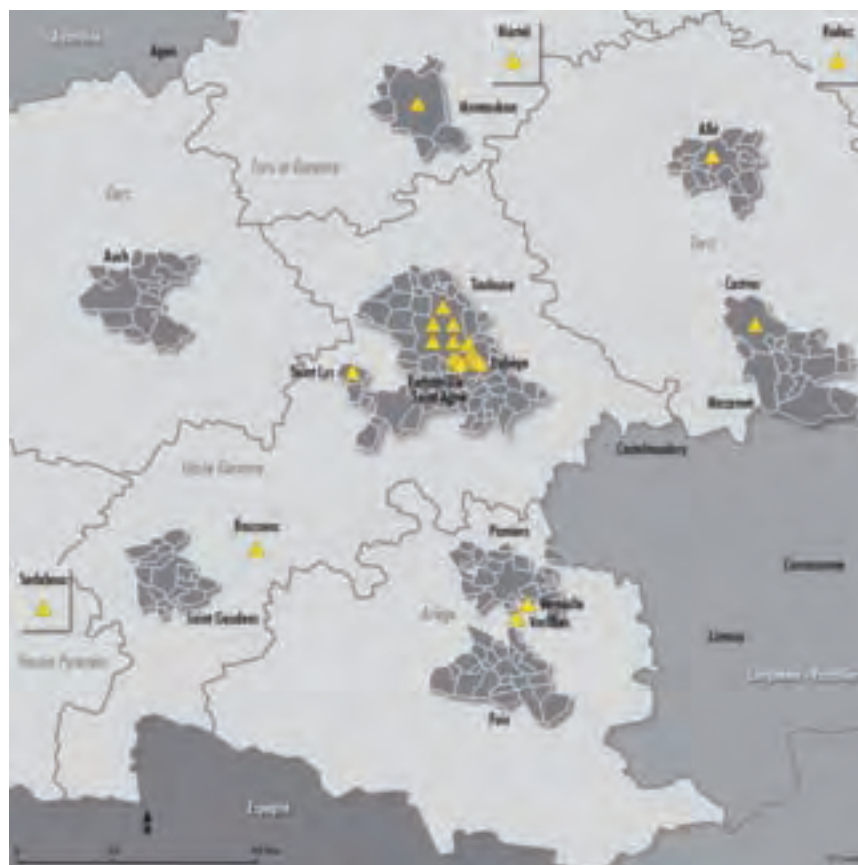
Exemples de partenariats des Plate-Formes Technologiques

Source : auat

Partenariats

- PFT Lycée Louis Rascal, Albi
- PFT Lycée Bourdelle, Montauban
- PFT EPLE FPA Fonlabour, Albi
- PFT Lycée Monteil, Rodez
- hors aire métropolitaine

- Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies
- ▲ Plate-formes technologiques
- ★ Centres et Instituts Techniques
- ▲ Universités et laboratoires de recherche
- ◆ Lycées professionnels
- autres structures de compétences



Localisation des 32 entreprises sorties de l'Incubateur Midi-Pyrénées

Source : auat

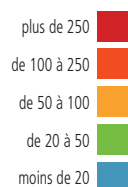
- ▲ entreprise issue de l'incubateur Midi-Pyrénées

Innovation, création et diffusion des savoirs

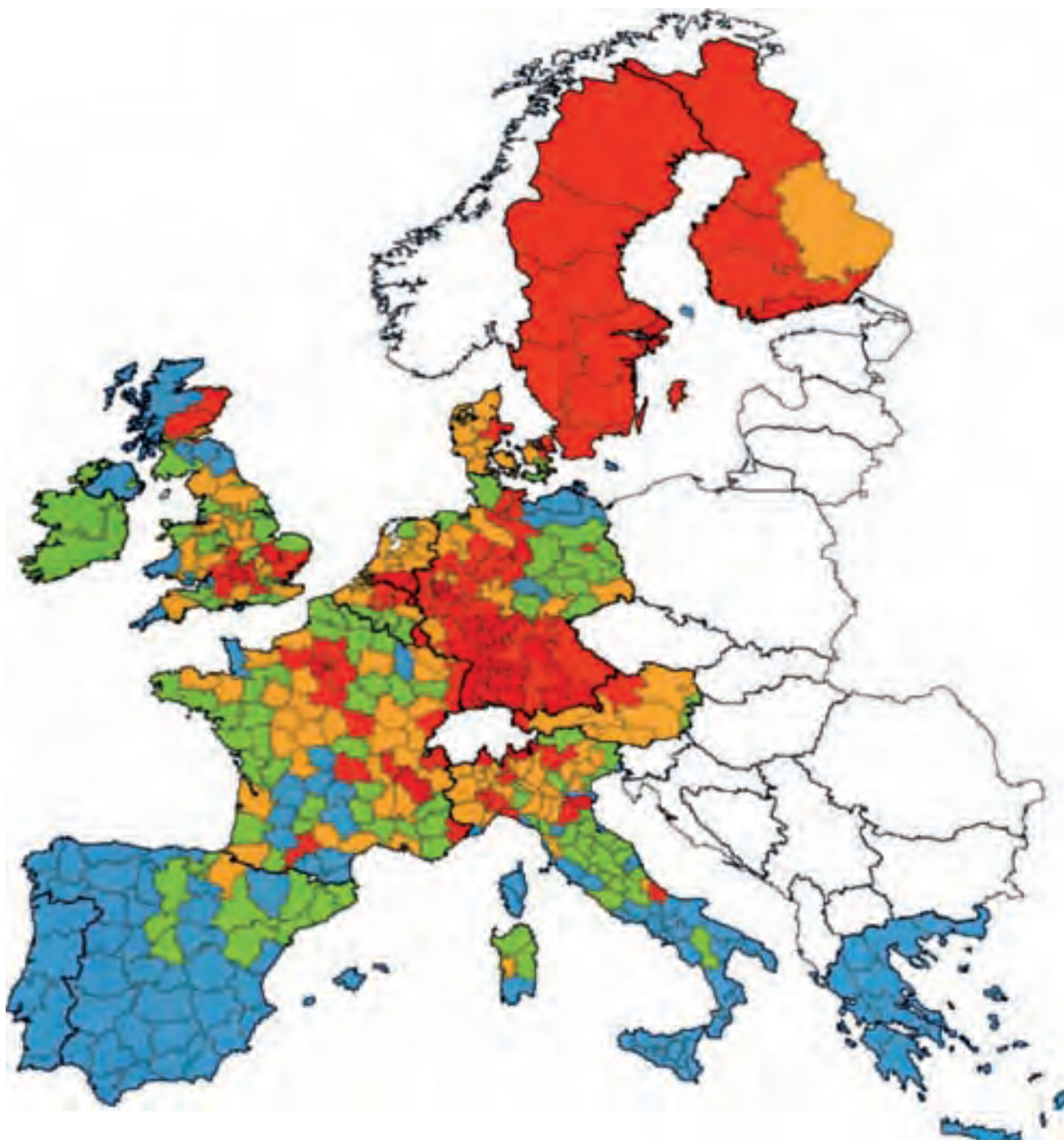
Densité technologique

Source : EUROSTAT

Densité technologique par rapport à la population (1999)



La carte ci-contre rapporte le nombre de brevets à la population résidente. La valeur 100 représente la moyenne européenne. Le département de la Haute-Garonne qui affiche un ratio supérieur à 100 constitue la grande zone de production technologique de l'aire métropolitaine, à laquelle il faut rajouter le département du Tarn.



Innovation, création et diffusion des savoirs

Brevets d'invention

Les territoires de l'aire métropolitaine bénéficient d'un contexte régional plutôt favorable, mais les efforts demeurent cependant insuffisants pour combler le retard face aux autres territoires nationaux et européens.

La région se situe au 6^e rang national, en matière de dépôts de brevets par la voie européenne et 5^e par la voie nationale.

L'agglomération toulousaine contribue pour l'essentiel à cette tendance positive. Pour les brevets déposés par la voie nationale, les principaux domaines technologiques concernent les machines et la mécanique, l'instrumentation, l'électronique et l'électrique. Les territoires de l'aire métropolitaine bénéficient en fait de fortes compétences scientifiques, sans qu'elles se traduisent au même niveau dans des applications technologiques et des brevets.

Midi-Pyrénées

■ Selon le dernier rapport de l'Observatoire des Sciences et Techniques (2004), la région Midi-Pyrénées est en 6^{ème} position au plan national en nombre de brevets déposés par habitant (densité technologique).

■ La part régionale dépasse les 4 % du total national dans six domaines technologiques (par exemple moteurs, biotechnologies...) dont le plus important est le transport-équipements-spatial, ce qui la positionne toutefois derrière le territoire métropolitain de la région PACA.

Aire métropolitaine

■ Le département de la Haute-Garonne arrive largement en tête des dépôts de brevets par la voie nationale et européenne. Ce nombre de dépôts est en augmentation.

■ Selon une analyse du Grand Lyon, s'appuyant sur un panel de villes choisies selon différents critères, les agglomérations de Munich et de Stuttgart sont en tête du

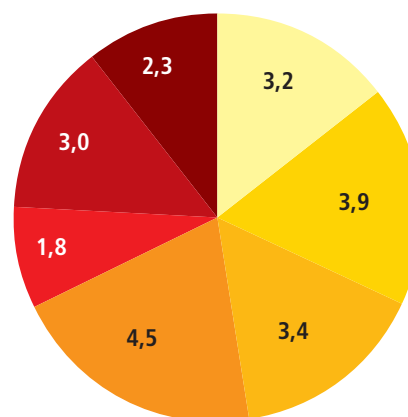
classement, suivies par les agglomérations de Grenoble et de Lyon. L'agglomération toulousaine se situe relativement loin, avec pour domaine de spécialisation, l'électronique, l'électricité et l'instrumentation.

■ Parmi les principaux déposants de brevets :

- L'entreprise Siemens, placée à la 18^e place dans le palmarès de l'INPI ;
- Airbus France, au 24^e rang des entreprises auxquelles l'INPI a délivré le plus de brevets en 2004 ;
- Technal avec une dizaine de brevets par an.

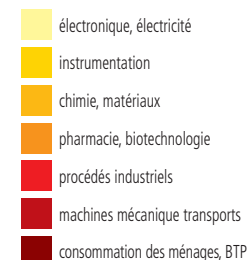
■ Parmi les entreprises dont l'effort en matière de propriété industrielle est conséquent :

- 2002 : Etienne Lacroix SA, Venusial, Génie audio-visuel et applications professionnelles, Ouaknine Gilbert ;
- 2003 : Moulages plastiques du Midi, Novatec ;
- 2004 : Etienne Lacroix SA, Institut Polytechnique de Toulouse.



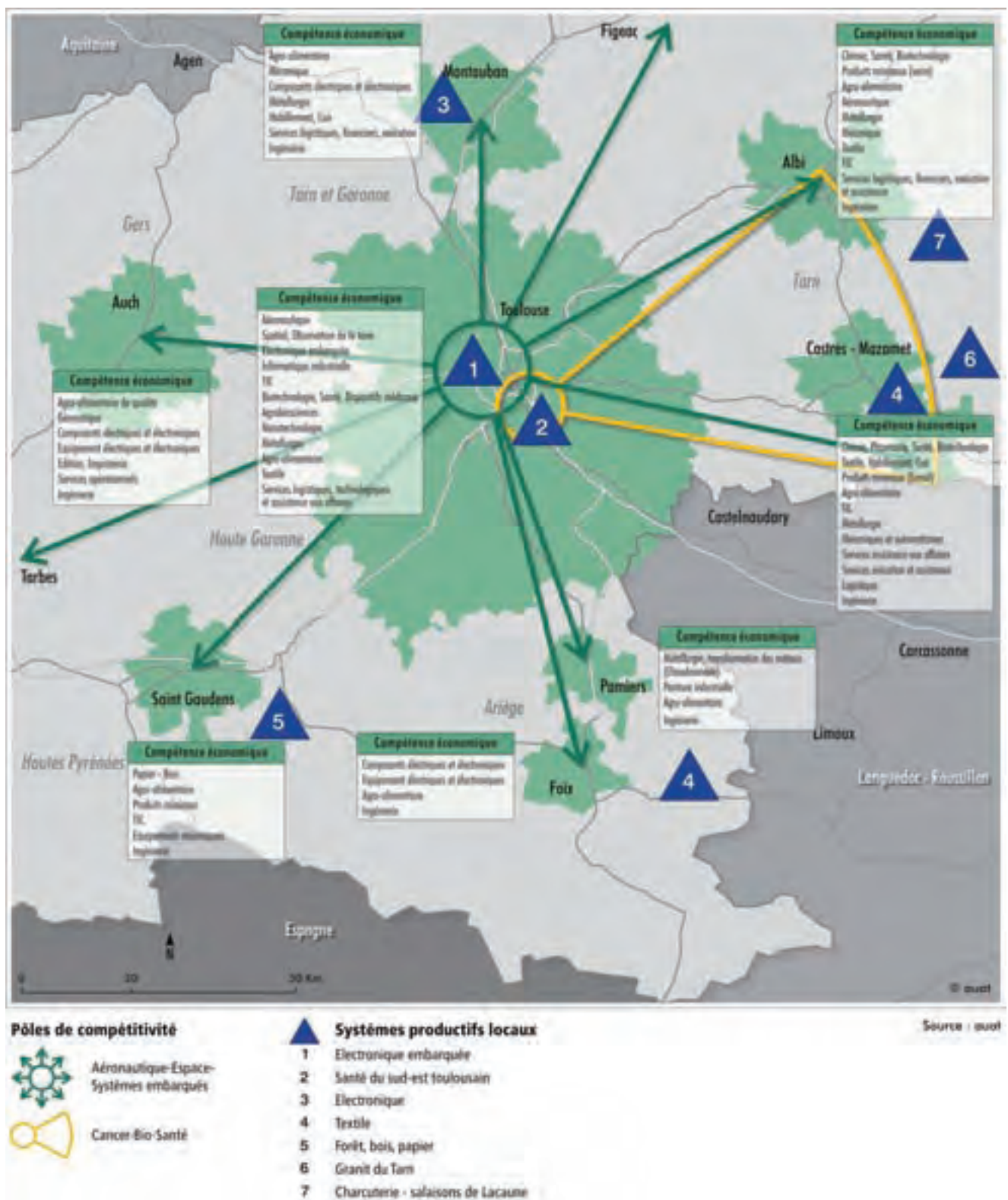
Part nationale de brevets européens déposés par domaine technologique par la région Midi-Pyrénées

Source : Rapport OST - 2002



2 Spécificités de l'aire métropolitaine toulousaine

Synthèse des compétences des territoires de l'aire métropolitaine et des projets structurants



Potentiel économique des territoires

Synthèse : potentialité des systèmes productifs métropolitains

Catégorie	« Système de compétition »	« Secteur de pointe »	« Secteurs productifs »
Critères de différenciation	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement en réseau (relations de spécialisation et de complémentarité), relevant des « Pôles de compétitivité » et « Systèmes productifs locaux » Ancrage territorial Secteurs compétitifs sur la scène nationale et /ou internationale 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises innovantes s'appuyant sur des efforts soutenus en recherche et développement Les applications pouvant être utilisées dans différents secteurs d'activité (caractère transversal) Secteurs à fort potentiel de croissance 	<ul style="list-style-type: none"> Système manufacturier, la base industrielle traditionnelle mais qui offre un potentiel de croissance par la création de forte valeur ajoutée Faible degré de coopération entre les acteurs d'où peu d'effort en matière d'innovation Vulnérabilité face à la concurrence internationale
Albi	« Aéronautique - Espace - Systèmes embarqués » « Cancer - bio - santé »	- Matériaux pour la construction aéronautique - Equipements mécaniques - TIC - Services financiers, banque, assurance, assistance aux affaires - Services exécution et assistance, logistiques - Ingénierie	- Agroalimentaire - Industries des produits minéraux (fabrication de verre d'ouvrage en béton ou en plâtre) - Métallurgie - Habillement, cuir - Edition, imprimerie, reproduction
Castres-Mazamet	« Cancer - bio - santé » « SPL Textile Tarn - Ariège » « SPL Granit Tarn »	- TIC pour des applications tertiaires et industrielles - Mécatronique - Bio-ressources - Chimie fine, biosanté, pharmacie - Services assistance aux affaires - Services exécution et assistance, logistiques - Ingénierie	- Textile - Habillement, cuir - Agroalimentaire - Industrie des produits minéraux (granit) - Chimie, caoutchouc, plastiques - Métallurgie
Auch	« Aéronautique - Espace - Systèmes embarqués »	- TIC (industries des composants électriques et électroniques ; industries des équipements électriques et électroniques) - Ingénierie - Géomatique	- Agroalimentaire - Edition, imprimerie - Fabrication de pâte à papier - Chimie caoutchouc, plastiques - Métallurgie - Industries des équipements du foyer
Toulouse	« Aéronautique - Espace - Systèmes embarqués » « Cancer-bio-santé » « SPL Electronique embarqué »	- TIC (équipements électriques et électroniques ; composants électriques et électroniques) - Biotechnologies - Matériaux et procédés (polymères et composites ; travail des métaux ; matériaux et procédés pour l'électronique) - Equipements mécaniques - Services technologiques, assistance aux affaires - Services logistiques et de transport	- Agroalimentaire - Produits minéraux - Chimie, caoutchouc, plastiques - Equipements du foyer - Textile
Montauban	« Aéronautique - Espace - Systèmes embarqués » « SPL Electronique »	- TIC (industries des équipements électriques et électroniques ; industries des composants électriques et électroniques) - Equipements mécaniques - Services logistiques et de transport, exécution et assistance - Services assistance aux affaires, finances, banques, assurances - Ingénierie	- Agroalimentaire - Industries des équipements du foyer - Métallurgie - Habillement, cuir
Foix	« Aéronautique - Espace - Systèmes embarqués »	- TIC (industries des composants électriques et électroniques ; industries des équipements électriques et électroniques) - Industries des équipements mécaniques - Ingénierie	- Agroalimentaire - Edition, imprimerie, reproduction - Habillement, cuir
Pamiers	« Aéronautique - Espace - Systèmes embarqués »	- Fabrication des pièces forgées et matricées à forte caractéristique mécanique - Ingénierie	- Métallurgie et transformation des métaux - Chimie, caoutchouc, plastiques (transformation des matières plastiques) - Agroalimentaire - Produits minéraux (fabrication d'ouvrages en béton et plâtre ; briques et tuiles en terre cuite) - Edition, imprimerie
Saint-Gaudens	« SPL Forêt - Bois »	- TIC (industries des équipements électriques et électroniques) - Equipements mécaniques - Ingénierie	- Industrie du bois et du papier - Industries agricoles et agroalimentaires - Produits minéraux (extraction de sable et d'argile) - Métallurgie et transformation des métaux

Potentiel économique des territoires

Les grands établissements industriels

Source : « L'industrie en Midi-Pyrénées », Insee, DRIRE



Potentiel économique des territoires

Economie productive

L'aire métropolitaine toulousaine est confrontée à une grande évolution de son appareil industriel, comme d'autres territoires français ou européens. Cependant, les industries à haute technicité constituent toujours une spécificité du territoire métropolitain, du fait notamment de la présence de grands donneurs

d'ordre (aéronautique et spatial). Les services aux entreprises sont en forte progression (externalisation de fonctions, développement de nouveaux services, notamment en conseil et assistance...), et peuvent contribuer à une meilleure répartition géographique des activités.

Aire métropolitaine

■ L'aire urbaine de Toulouse regroupe 77 % de l'emploi industriel métropolitain¹. Castres et Mazamet avec près de 7 % de ces emplois, devançant Albi (4,9 %), Montauban (4,4 %), Pamiers (2,2 %) et Saint-Gaudens (1,4 %). Foix et Auch représentent chacune 1 % des emplois industriels métropolitains.

■ Cinq secteurs représentent plus de 60 % des emplois industriels métropolitains :

• Construction aéronautique et spatiale

Ce potentiel industriel, largement tourné vers l'export, est celui qui contribue le plus à la valeur ajoutée métropolitaine. Il s'organise autour de grandes entreprises (Airbus France, Alcatel Alenia Space, EADS Astrium SAS, Latécoère, Liebherr-Aerospace, Thalès Avionic, etc) qui représente 23 % des effectifs industriels métropolitains, soit 17 500 emplois directs. Ce système productif est globalement concentré sur l'agglomération toulousaine, même si des sous-traitants sont implantés en périphérie dans les villes moyennes.

• Industries des équipements électriques et électroniques

Cette industrie connaît une forte expansion. Elle est passée de 9,4 % de l'emploi industriel métropolitain en 1993, à 12 % en 2004. Ce secteur tire principalement parti de l'aéronautique et des télécommunications. La structure industrielle s'organise principalement autour de Toulouse (Rockwell Collins France, EADS test et services, Actia, Honeywell Aerospace, etc.) et de Montauban (SAFRAN).

• Métallurgie et transformation des métaux

C'est un secteur aujourd'hui fragilisé du fait de la concurrence internationale et de la hausse des prix de l'acier. Il représente 9,7 % de l'emploi industriel métropolitain en 2004 et se développe, en forte relation avec l'aéronautique, notamment dans les activités de traitement des métaux et de mécanique. Parmi les principaux établissements du secteur (plus de 500 salariés), on trouve Hydro Building Systems à Toulouse et Aubert et Duval à Pamiers.

• Industries des composants électriques et électroniques

L'évolution de cette industrie est également dynamique : 7,4 % de l'emploi industriel en 1993, 9 % en 2004. Les pôles industriels Siemens VDO Automotive (Foix, Toulouse) et Freescale Semiconducteurs contribuent fortement au développement de cette industrie. Les entreprises sont en grande partie des filiales de groupes étrangers, ce qui peut être une fragilité pour leur développement.

• Industries agricoles et agroalimentaires

Avec 6 600 emplois salariés, ce secteur représente 8,8 % des emplois industriels salariés de l'aire métropolitaine. Cette industrie est dominée par les sociétés Biscuits Poulit à Montauban et 3A SA à Toulouse. L'industrie laitière, de la viande et les activités de pâtisserie constituent les activités phares de la branche. Cette industrie jouit d'une forte notoriété.

L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE

décrit l'ensemble des activités qui concourent à la production d'un bien principalement destiné à être exporté du territoire.

LES SERVICES AUX ENTREPRISES

concernent des activités connexes à la production de biens et de services destinées à d'autres entreprises.

Services aux entreprises

Aire métropolitaine

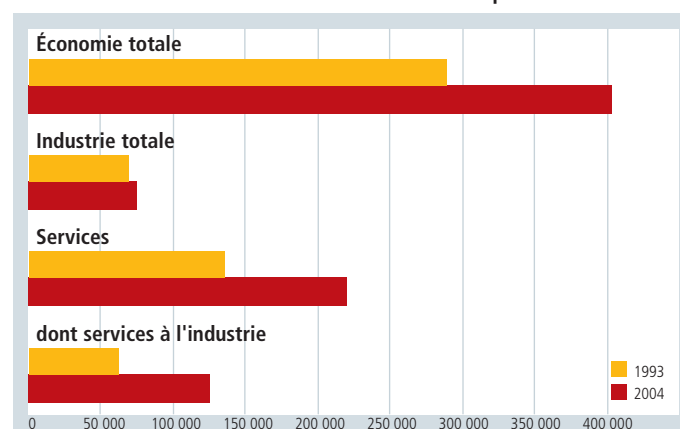
■ Les services aux entreprises représentent, en 2004, 31 % des emplois salariés privés et 57 % des emplois tertiaires, soit 11 points de plus qu'en 1993.

■ Ces services sont moins prégnants dans l'aire métropolitaine toulousaine que dans les aires urbaines de Lille et de Lyon. Leur part dépasse toutefois de 3 points la moyenne nationale. Leur niveau de technicité s'avère en revanche particulièrement élevée. Avec 61 % d'emplois salariés relevant des services qualifiés, l'aire métropolitaine toulousaine présente un ratio supérieur à celui de la France (+ 3) et à ceux des aires urbaines de Lille (+ 1), Marseille (+ 4), Lyon (+ 5), Bordeaux (+ 7) et Strasbourg (+ 8).

■ Au sein du territoire métropolitain, la part des services aux entreprises et leur technicité varient fortement d'un territoire à l'autre. L'aire urbaine toulousaine allie prépondérance des services aux entreprises et haut niveau de qualification. L'aire urbaine de Castres se caractérise par une économie moins tournée vers les services, mais s'affirme en revanche plus technologique. À l'opposé, l'aire de Montauban dispose de très nombreux emplois dans les services aux entreprises avec une plus grande spécificité dans les services de logistique et de transport et les activités d'exécution et d'assistance.

1. « L'industrie en Midi-Pyrénées », Insee, DRIRE

Dix ans d'évolution de l'emploi dans l'aire métropolitaine toulousaine

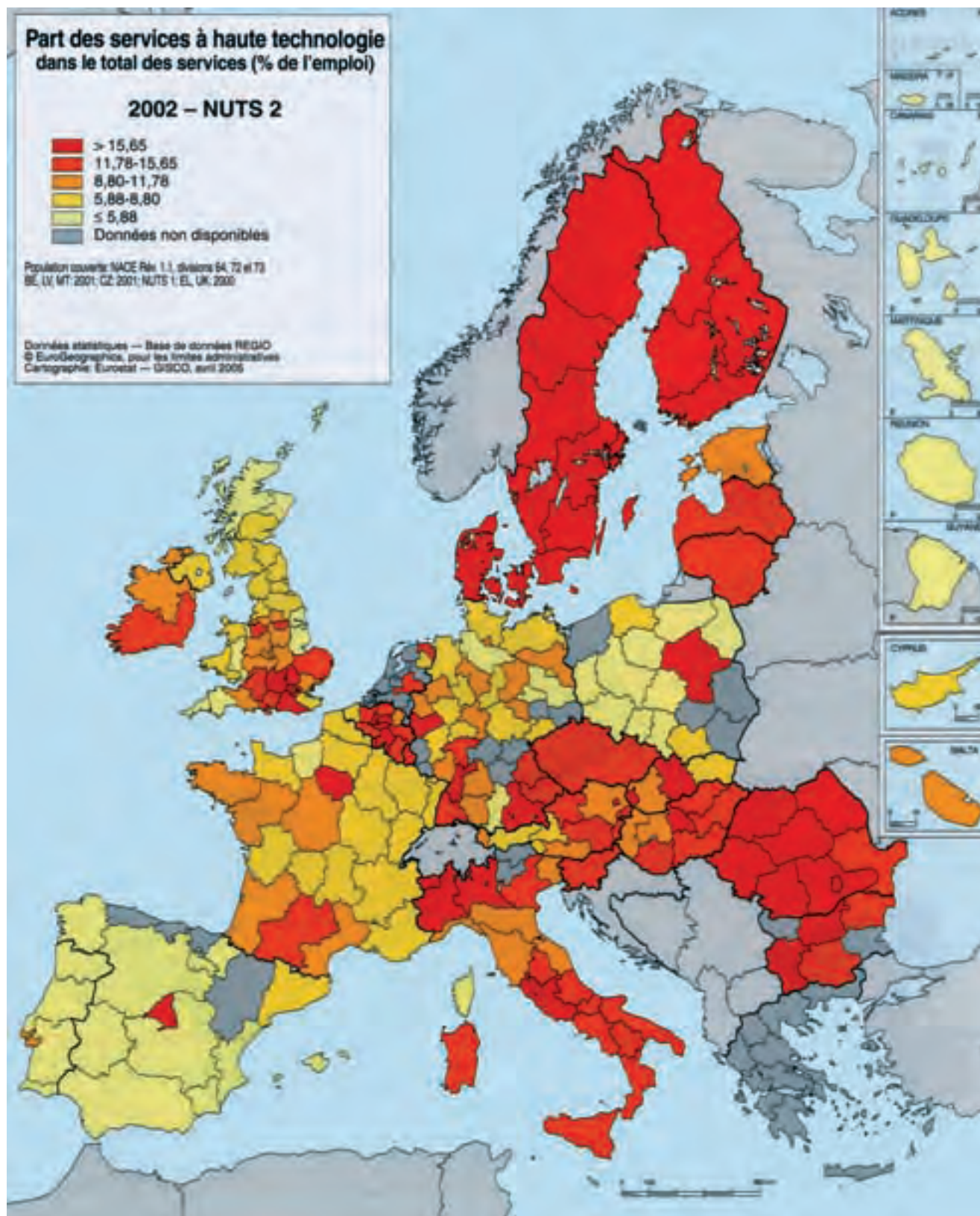


Source : UNEDIC

Potentiel économique des territoires

Part des services à haute technologie

Source : Eurostat, annuaire statistique 2005



Potentiel économique des territoires

Services qualifiés et supérieurs

Le système productif du territoire métropolitain se caractérise par une très forte intensité technologique. Vecteur de croissance et véritable enjeu pour ses retombées futures, ces activités ne suivent pas le même développement selon les territoires. La nouvelle économie tend à se développer principalement dans l'aire urbaine de Toulouse sur des marchés porteurs.

Midi-Pyrénées

■ En matière de haute technologie, la région Midi-Pyrénées se démarque. Son fort potentiel dans la construction aéronautique et spatiale, dans la recherche et en ingénierie lui confère un profil économique à forte intensité technologique.

Aire métropolitaine

■ Avec près de 15 % des effectifs salariés totaux, le niveau de technicité de l'économie métropolitaine toulousaine s'avère élevée. Cela suppose le recourt à une main-d'œuvre très qualifiée et l'aménagement d'infrastructures performantes.

■ Ce niveau de technologie s'appuie essentiellement sur l'aéronautique (29 %),

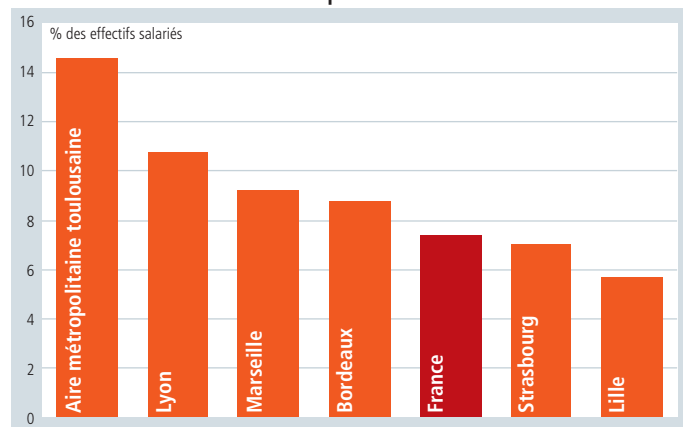
l'informatique (22 %), l'ingénierie (21 %) et l'électronique (18 %).

■ Au sein du territoire métropolitain, les aires urbaines présentent des profils technologiques variés. Les activités s'établissent sur des marchés porteurs : aéronautique sur Toulouse, électronique à Montauban, pharmacie à Castres... En revanche, le niveau de concentration technologique, qui traduit une dépendance sur un ou plusieurs secteurs d'activités, montre des fragilités territoriales. Ainsi, les aires de Pamiers, de Saint-Gaudens et, à un niveau moindre, celle de Montauban, affichent des compétences technologiques fortement orientées sur une seule activité.

LES SERVICES QUALIFIÉS ET SUPÉRIEURS

décrivent des activités caractéristiques des grandes métropoles : des services gravitant autour des fonctions des sièges d'entreprise (marketing, publicité, conseil en affaires et gestion, activités juridiques...) et des activités supports à la R&D (ingénierie, analyse et essais)

Part des services qualifiés et supérieurs dans l'emploi salarié des aires urbaines en 2004



Source : Unedic

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Europe

■ Au regard de la diffusion des TIC et de leur impact dans la production de richesse, de fortes disparités territoriales sont révélées, avec d'un côté des économies très actives sur le plan des TIC (pays scandinaves, Grande-Bretagne, Allemagne, France) et de l'autre des économies plus passives (Espagne, Portugal, Italie, pays de l'Est).

Aire métropolitaine

■ À l'échelle de l'aire métropolitaine toulousaine, des déséquilibres apparaissent entre la Haute-Garonne, qui se situe parmi les territoires les plus performants au niveau national et européen, et les autres départements.

■ Les aires urbaines ne suivent donc pas toutes le même développement. Si l'aire urbaine de Toulouse se caractérise par une forte représentation des TIC (près de 10 % des effectifs totaux, soit 5 de plus que la moyenne française) d'autres territoires, comme Foix, Pamiers et Mazamet sont moins orientés vers les nouvelles technologies.

■ La filière de l'informatique est celle qui s'est le plus développée localement (1 emploi NTIC sur 2). C'est effectivement le cas pour les aires de Toulouse, d'Albi et de Castres. Pour celles de Saint-Gaudens et d'Auch, les activités de TIC s'appuient essentiellement sur l'électronique. À Montauban, la nouvelle économie est à associer aux filières des télécommunications et de l'électronique.

LES TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

désignent tout ce qui relève des techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement l'informatique, l'Internet et les télécommunications.

Aires urbaines	Électronique	Informatique	Télécommunications	Ensemble des TIC		Emploi total
				Effectifs 2004	Part dans les effectifs totaux (%)	
Albi	192	295	56	543	2,30	23 617
Auch	123	82	10	215	2,34	9 207
Castres	92	172	34	298	2,02	14 765
Foix	3	13	1	17	0,36	4 774
Mazamet	23	19	6	48	0,80	6 025
Montauban	226	68	233	527	2,50	21 072
Pamiers	9	12	3	24	0,38	6 366
Saint-Gaudens	186	25	2	213	3,53	6 032
Toulouse	7 339	15 334	6 711	29 384	9,41	312 284
Aire Métropol.	8 193	16 020	7 056	31 269	7,74	404 142

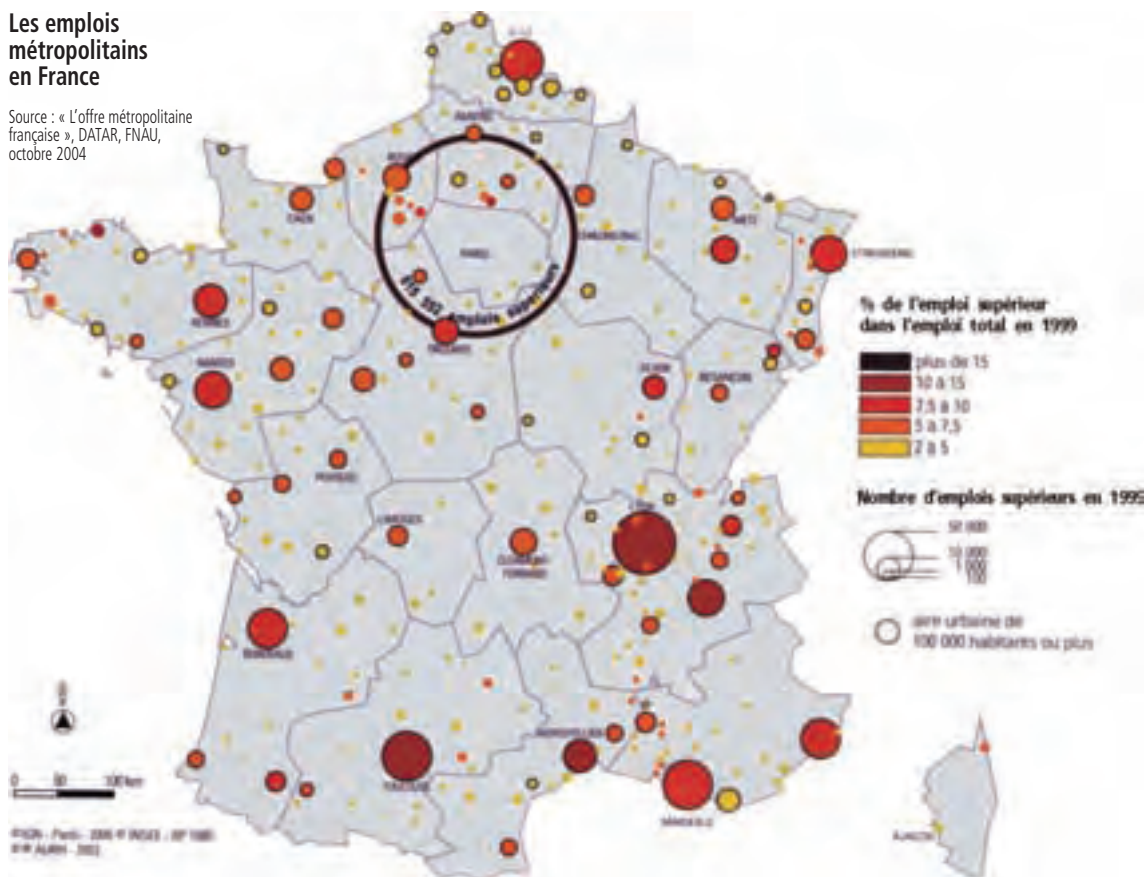
L'emploi salarié privé dans les TIC en 2004

Source : Unedic

Potentiel économique des territoires

Les emplois métropolitains en France

Source : « L'offre métropolitaine française », DATAR, FNAU, octobre 2004



Emplois métropolitains supérieurs

Midi-Pyrénées

■ Avec près de 10 % d'EMS, soit 55 000 actifs cadres ou ingénieurs, le territoire métropolitain est dans une situation très favorable comparée aux autres territoires français.

Aire métropolitaine

■ L'agglomération de Toulouse concentre l'essentiel de ces emplois (85 %) et induit une présence de ces postes d'encadrement et de décision dans le reste du territoire métropolitain, notamment à Albi, Montauban et Castres.

■ Si le territoire métropolitain est marqué par une forte représentation des emplois supérieurs dans la recherche et l'informatique, il ne dispose pas en revanche des attributs d'une grande place financière et bancaire.

■ Les activités les plus innovantes (recherche, informatique, services aux entreprises) sont très concentrées dans l'aire urbaine de Toulouse, ce qui correspond au caractère cumulatif de toute innovation et aux fonctions d'une grande métropole régionale, alors que les branches plus traditionnelles (gestion industrielle, commerce industriel, commerce de gros...) s'avèrent davantage ancrées dans les villes moyennes.

Les emplois métropolitains supérieurs dans les aires urbaines

Source : Insee RP1999

LES EMPLOIS MÉTROPOLITAINS SUPÉRIEURS (EMS)

font implicitement référence aux fonctions dont le contenu décisionnel est élevé ou qui contribuent à l'image de marque de la ville où elles s'exercent.

Aires urbaines	Emploi total	EMS	Part d'EMS	Spécialisations
Toulouse	400 475	47 955	12,0 %	recherche, informatique
Albi	35 022	1 648	4,7 %	télécommunications, banque-assurance, art
Montauban	33 576	1 512	4,5 %	commerce de gros, banque-assurance, télécommunications
Castres	24 459	1 554	6,4 %	gestion industrielle, commerce industriel, commerce de gros
Auch	17 778	769	4,3 %	commerce de gros, télécommunications, information
Saint-Gaudens	10 223	324	3,2 %	art, commerce de gros, télécommunications
Pamiers	9 342	252	2,7 %	gestion industrielle, commerce industriel, télécommunications
Mazamet	9 160	324	3,5 %	gestion industrielle, commerce de gros, commerce industriel
Foix	8 580	320	3,7 %	télécommunications, banque-assurance, services aux entreprises
Aire métropolitaine toulousaine	548 615	54 658	10,0 %	recherche, informatique, télécommunications

Pôles et réseaux de compétence

Les dynamiques des réseaux d'excellence sont particulièrement éloquentes au niveau des pôles de compétitivité qui concernent l'ensemble des territoires métropolitains. Les territoires de l'aire métropolitaine toulousaine sont également impliqués dans les coopérations locales d'ampleur et d'ambition variables avec une prépondérance des secteurs traditionnels mais de haute technicité : bois, papier, granit, textile agroalimentaire. Ceux-ci sont répartis d'une manière équilibrée sur l'ensemble de l'aire métropolitaine.

Système productif local

Aire métropolitaine

- L'aire métropolitaine est concernée par 7 systèmes productifs locaux.
- Les SPL correspondant à une activité traditionnelle sont majoritairement en milieu rural alors que ceux axés sur les activités de haute technologie sont plutôt urbains.

UN SYSTÈME PRODUCTIF LOCAL (SPL)

désigne un groupement d'entreprises et d'institutions géographiquement proches et qui collaborent dans un même secteur d'activité.

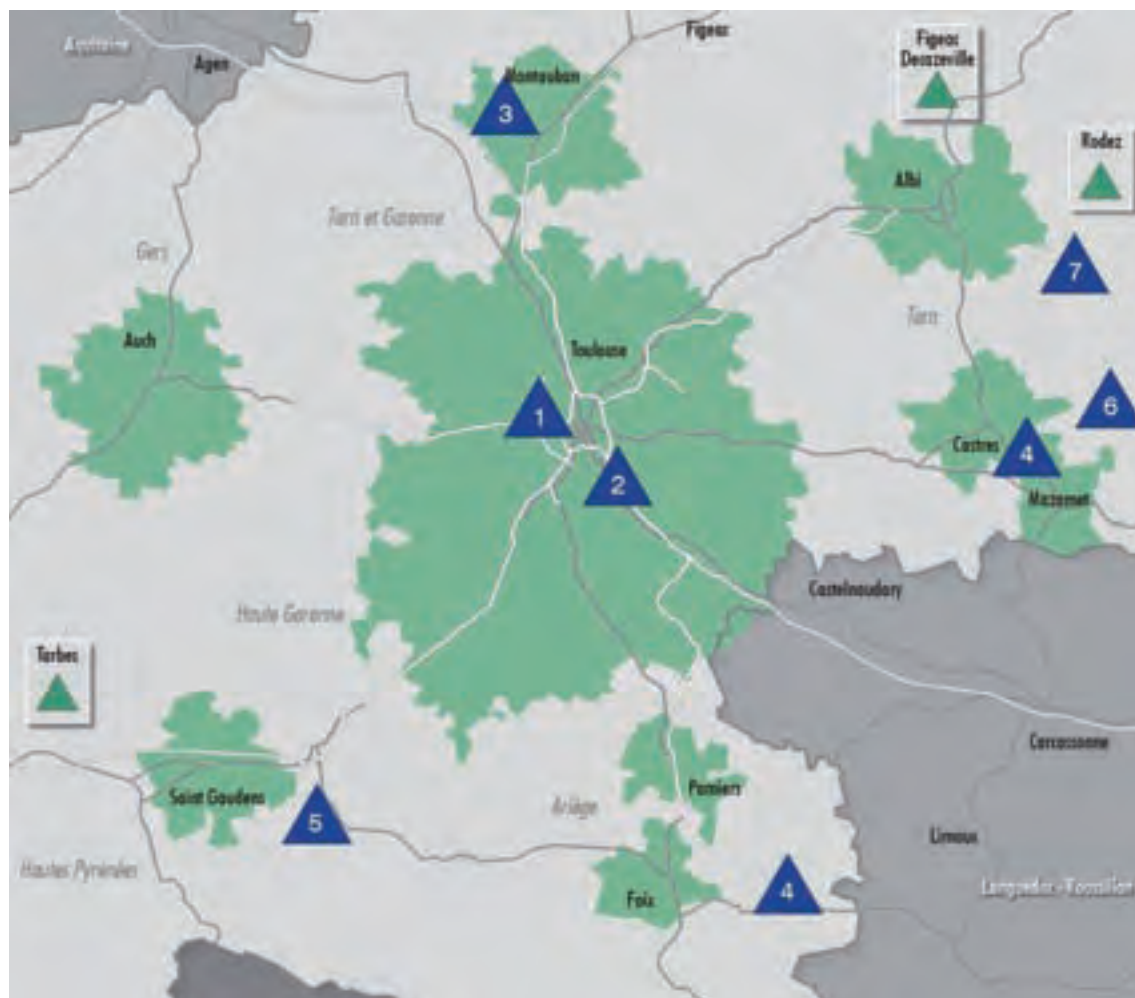
Les systèmes productifs locaux

Source : auat

Systèmes productifs locaux ▲

- Électronique embarquée 1
- Santé du sud-est toulousain 2
- Électronique 3
- Textile 4
- Forêt, bois, papier 5
- Granit du Tarn 6
- Charcuterie, salaisons de Lacauane 7

Systèmes productifs locaux ▲ hors aire métropolitaine



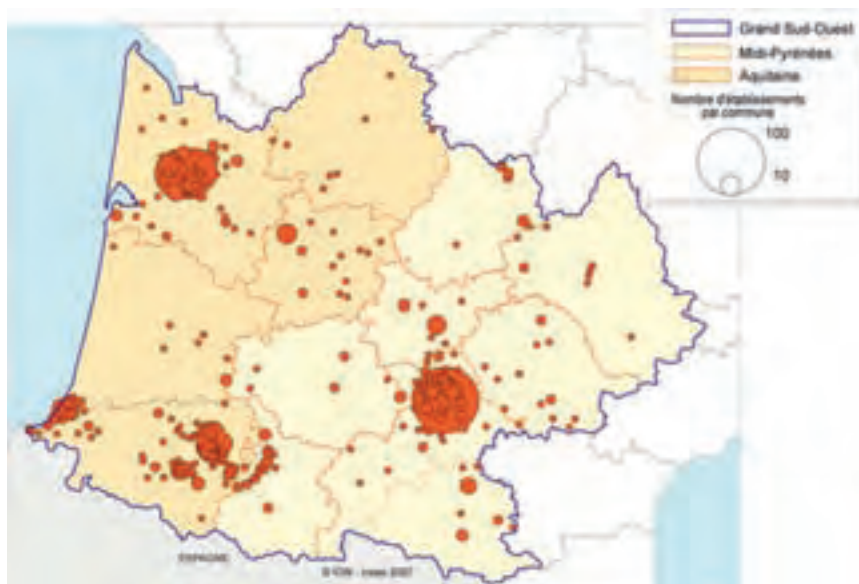
Nom	Domaines d'activité	Nombre d'entreprises	Actions / Evolution
SPL Textile Tarn-Ariège	Textile industriel, nouveaux tissus, habillement	317 entreprises 6 000 emplois	- Diversification industrielle, innovation, formation, marketing
SPL Granit Tarn	Extraction / Transformation	280 entreprises	- Innovation, promotion, traitement des déchets
SPL Forêt-Bois-Papier du Comminges-Couserans	Bois, Papier	250 entreprises 2 200 emplois	- Groupement d'employeurs - Veille environnementale - Implantation d'entreprises
SPL Electronique Montauban	Electronique	30 entreprises 1 400 emplois	- Formation, innovation - Plate-forme technologique - Intégré dans le pôle de compétitivité « Aéronautique - Espace - Systèmes Embarqués »
SPL Electronique embarquée	Systèmes embarqués Composants électroniques	15 000 emplois	- Réflexions autour du transport intelligent - Intégré dans le pôle de compétitivité « Aéronautique - Espace - Systèmes Embarqués »
SPL Santé sud-est Toulouse	Pharmaceutique Instrumentation médicale Biotechnologies - Biomatériaux	80 entreprises 7 500 emplois	- Pépinière et incubateur Prologue Biotechnologies - Intégré dans le pôle de compétitivité « Cancer-Bio-Santé »
SPL Charcuterie - Salaisons Monts de Lacauane Zone d'emplois Castres-Mazamet	Charcuterie, salaison	30 entreprises 1 000 emplois	- Transformer une partie de la production porcine en AOC - Positionnement marketing - Démarche qualité / filière fermière

La spécialisation sectorielle des Systèmes Productifs Locaux de l'aire métropolitaine

Pôles et réseaux de compétence

Les établissements liés aux secteurs aéronautiques et spatial

Source : Insee, enquête aéronautique 2007



Pôle de compétitivité

France

Le Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIADT) du 12 juillet 2005 a décidé de donner le label « Pôle de compétitivité » à 67 projets. Les projets concernent non seulement les domaines fortement technologiques en émergence, mais aussi les domaines déjà existants. Parmi ces projets, 6 ont déjà une envergure mondiale. Les autres pôles ont plutôt une vocation nationale.

Les projets structurants de « l'Aerospace Valley »

Source : www.aerospace-valley.com

Projet	Objectif
Aerospace Campus (Toulouse)	Rassembler physiquement les forces vives en formation, recherche, industrie, autour de la zone de Montaudran/Rangueil, pour qu'elle devienne le campus aérospatial de référence
Centre de compétence spécialisé de l'INRIA (Bordeaux)	La conception et la mise en oeuvre de TIC dans le secteur aéronautique, espace et systèmes embarqués
Traitement des avions en fin de vie (Tarbes)	Le marché mondial est estimé à plus de 6 000 appareils dans les vingt ans à venir
Centre Européen des Applications Spatiales (CEAS)	Associer les principaux acteurs publics et privés
Ader 2, le plan d'actions pour le Développement des Entreprises Régionales	Mener les actions fortes interrégionales, le renforcement de la filière de sous-traitants de rang 1 et de PME stratégiques
Cinq plans d'actions dans les domaines Formation et Recherche	La formation et la recherche adaptées aux besoins des industriels et la force vive du pôle
Un plan d'actions pour le développement de l'outil industriel face aux besoins du marché	Le pôle Aéronautique de Bordes/Assat : adaptation aux nouvelles générations de satellites

UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ

se définit comme « la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherches publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs, au caractère innovant. Ce partenariat s'organisera autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché et devra rechercher la masse critique pour atteindre une compétitivité mais aussi une visibilité internationale ».

Pôles et réseaux de compétence

Aire métropolitaine

Pôle « Aéronautique – Espace – Systèmes embarqués »

■ Domaines d'excellence :

Le développement avionique, simulation, essais, maintenance aéronautique, navigation par satellites, météorologie, climatologie, ainsi que la maîtrise des technologies clés : matériaux composites hautes performances, systèmes et contrôle de vol d'aéronefs, de satellites et de drones, combustion, stockage et gestion de l'énergie électrique ou hybride, supply-chain et ingénierie concourante, échanges de données techniques, télémaintenance, sécurité et fiabilisation.

■ Caractéristiques du pôle :

- Taille du pôle : plus de 1 200 établissements soit 94 000 emplois industriels dont 50 000 en sous-traitance, près de 8 500 emplois dans la recherche
- Entreprises leaders : Airbus, Alcatel Space, Alstom Transport, ATR, CEA CESTA, Creuzet, Dassault Aviation, DGA, EADS Astrium, EADS Socata, EADS Sogerma Services, EADS Space Transportation, Freescale Semi-conducteurs, Labinal, Latécoère, ...
- Laboratoires de recherche et de formation : CEA, Centre Universitaire Champollion, CNES, CNRS, ENA, ENIT, ENM, ENSAM, ENSCPB, ENSEIRB, ENSICA, ONERA, SUPAERO, UT1, UT2, ...
- Coopérations recherche-entreprise : 36 programmes de coopération articulés autour de neuf domaines d'activités stratégiques, impliquant les différents acteurs publics et privés (groupes et PME/PMI). Il s'agit d'un projet qui cherche à stimuler la compétitivité régionale par le biais des coopérations transrégionales et transnationales.

■ Territoires concernés :

Le pôle de compétitivité « Aerospace Valley » concerne deux régions, Midi-Pyrénées et Aquitaine. La métropole toulousaine accueille l'industriel aéronautique civile Airbus, l'Aquitaine est davantage orientée vers l'aéronautique militaire et d'affaires (Dassault), ainsi que vers la motorisation (Turbomeca). L'agglomération toulousaine est également reconnue pour son industrie spatiale (CNES), Bordeaux est une terre d'excellence pour les lanceurs (Snecma Propulsion Solide, EADS ST). En terme de formation et de recherche, il existe également des complémentarités entre Toulouse (Laas, Onera, Supaéro, etc.) et Bordeaux (CNRT).

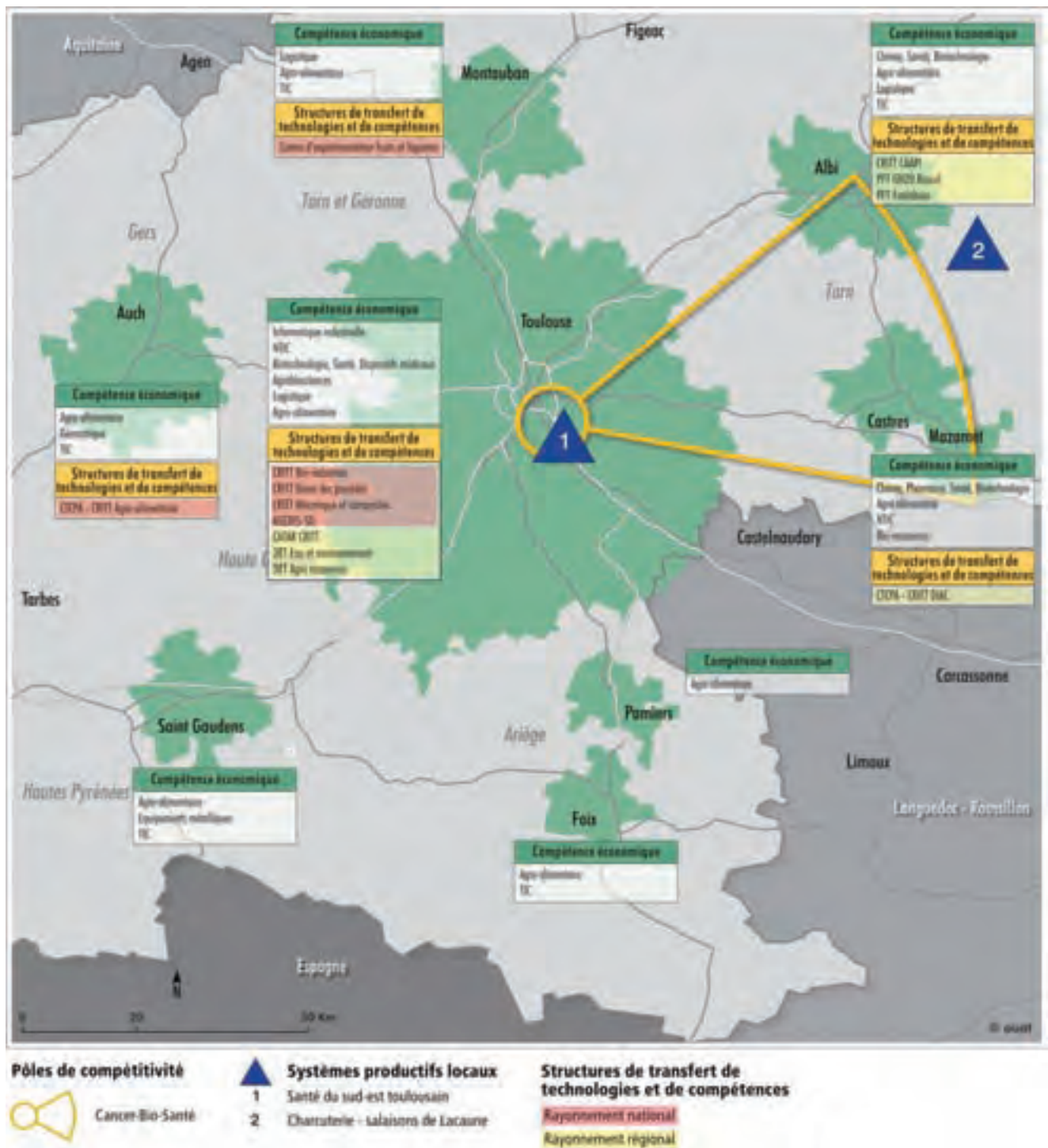
A l'échelle de la région Midi-Pyrénées, « Aerospace Valley » s'appuie sur les dynamiques créées par les systèmes productifs locaux de Tarbes, de Montauban (électronique), de Toulouse et de la Mécanic Vallée. Mais la démarche va au-delà des SPL car elle associe d'autres acteurs économiques et publics indispensables à la compétitivité du secteur.

Le socle du pôle « Aerospace Campus », sera localisé (40 ha) sur le site de Montaudran. Il s'agit du plus grand campus universitaire européen dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués. Il regroupera des grandes écoles aéronautiques toulousaines : Supaéro, Ensica et Enac, UPS, Insa, ainsi que des organismes de recherche (Cnrs, Onera, Cnes, EADS, ...).

Pôles et réseaux de compétence

Pôles
« Cancer-Bio-Santé » et
« AgriMip Innovation »

Source : auat



Pôles et réseaux de compétence

Pôle « Cancer-Bio-Santé »

■ Domaines d'excellence :

Secteur biomédical, biotechnologies, secteur aliments et santé, industrie pharmaceutique, secteur info technologies

■ Caractéristiques du pôle :

- Taille du pôle : 200 entreprises, 3 500 chercheurs et 15 000 emplois
- Entreprises leaders : Pierre Fabre, Sanofi Aventis, Glaxosmithkline, IBM, CS, Thalès, Siemens, Isochem-Snpe, Lallemand
- Laboratoires de recherche et de formation : 3 EPST (CNRS, INSERM, INRA), 4 universités (Toulouse 1, 2 et 3, INPT), Grandes écoles (INSA, Ecole des Mines Albi-Carmaux, ENVT, ESAP...), plate-formes (EFS, CRT-CRITT Bio-Industries, Génopole, IPBS, IMRCP...), 70 laboratoires (EPST, universités, grandes écoles...), CHU Toulouse, CHU Limoges, Centre Claudius Régaud...
- Coopérations recherche-industrie : 28 projets de coopération entre industrie, recherche et soins. A ceux-ci s'ajoutent des projets de développement des infrastructures comme la plate-forme scientifique et technologique aliment santé, la création d'une société de production de lots cliniques.

■ Territoires concernés :

Au titre des zones d'activités, les plate-formes se situent principalement dans le triangle Albi-Castres/Mazamet-Toulouse. Sur la seule agglomération toulousaine, ces zones sont de l'ordre d'une trentaine d'hectares (Sicoval, Grand Toulouse). Cette offre sera très significativement accrue par les extensions sur le Sicoval (+ 4 ha), sur l'agglomération de Castres-Mazamet (60 ha de la ZAC du Causse) et le développement du Cancéropôle à Toulouse. Le Cancéropôle constitue un grand projet d'aménagement urbain, sur l'ancienne plate-forme chimique du sud-toulousain, dans le but de favoriser les rencontres et les échanges entre les différents acteurs publics et privés. Il participe d'une recomposition profonde et d'un renouvellement urbain volontariste du sud de l'agglomération toulousaine.

Pôle « Agrimip Innovation »

■ Domaines d'excellence :

Génie agronomique et alimentaire, géotraçabilité, TIC, génétique et biotechnologies végétales, animales et microbiennes, procédés physiques et chimiques, bioprocédés...

■ Caractéristiques du pôle :

La filière agroalimentaire est le 5^e employeur industriel métropolitain (8,8 % des emplois industriels), avec une bonne répartition des entreprises dans l'aire urbaine toulousaine. C'est également le 3^e secteur exportateur en valeur et en volume. Cependant, les échanges commerciaux révèlent une faible transformation des produits agricoles et alimentaires sur place.

Le système productif se caractérise sur le plan industriel par des secteurs majeurs : céréales-oléagineux-protéagineux, fruits et légumes, élevage bovin et ovin... Le système bénéficie également d'un tissu important de coopératives et d'une diversité de pôles sectoriels et de filières. La plupart des entreprises se positionne sur les activités connexes à l'agroalimentaire et la valorisation agro-industrielle non alimentaire (hygiène et cosmétique, chimie verte et bio-industries, agronomie et bio-industries, biocarburants et environnement et bio-industries...).

Le pôle ambitionne de devenir le pôle de référence en Europe pour les innovations dans la conception et la maîtrise des agri et agro produits, chaîne en évolution constante et rapide. Les axes thématiques s'organisent autour de trois domaines d'actions stratégiques : la caractérisation et la sécurisation des produits, les procès et les procédés de production et de transformation, le marché et le consommateur.

■ Fondateurs :

- 9 entreprises privées et coopératives ;
- 5 structures incitatives et fédératives ;
- 6 établissements de recherche et de formation ;
- Entreprises leaders : Groupe 3A (Toulouse), Danone (Gers), Prolainat (Gers), Biscuits Poult (Montauban), Syngenta Seeds (Haute-Garonne, Gers), Campofrio Montagne Noire (Tarn), Duomenge (Montauban), Nutrition & Santé...

Axes thématiques des projets de coopération

Cibles thérapeutiques, marqueurs diagnostiques et pronostiques	La découverte de nouveaux mécanismes et principes actifs
Aliment Santé Prévention	L'impact économique de la maladie au-delà de la pratique médicale et/ou la thérapeutique médicamenteuse
Innovations technologiques	Transversalité des différentes disciplines (Info-Nano-Bio, biotechnologies blanches, ...)
Technologies médicales	Valider des outils et appareillages biomédicaux mettant en oeuvre de nouvelles technologies

Pôles et réseaux de compétence

Réseaux de recherche

Europe

■ Les relations science-industrie demeurent faibles en France par rapport à d'autres pays, notamment en terme de flux financiers entre secteur public et privé.

■ Selon l'étude comparative « Villes européennes », Paris et Londres sont en tête pour la participation à des réseaux scientifiques, notamment au 5^e PCRDT.

■ L'agglomération toulousaine se situe dans le classement européen (entre 200 et 500 organismes) au même niveau que Grenoble, Utrecht, Florence. Il apparaît que la taille des villes joue un rôle important dans la participation à des réseaux de recherche.

Aire métropolitaine

■ Des interactions entre les différents acteurs du système d'innovation, tels que les industriels, les laboratoires de recherche, les organismes spécialisés, les plate-formes et réseaux de recherche publics et privés, contribuent largement à l'excellence des secteurs clés de l'économie métropolitaine.

■ L'aire métropolitaine toulousaine se caractérise par la présence R&D majeure dans les domaines suivants :

- Science de l'Univers, de l'espace et de l'environnement : Groupement « Pôle Terre Vivante et Espace » (Toulouse), Un des plus forts potentiels nationaux dans la mécanique des fluides, l'énergétique et les transferts (Toulouse, Albi),

- Les nanotechnologies qui se développent dans différents laboratoires de l'aire métropolitaine. Ces technologies sont transversales touchant dans leurs applications toutes les disciplines,
- Le pôle des technologies de l'information et de la communication, un des plus forts potentiels d'enseignement et de recherche de France
- Génie électrique et électronique, micro-électronique et micro-systèmes,
- Sciences du vivant et biotechnologies : les pôles sont reconnus en France et en Europe et ont développé dans certains domaines une politique efficace de transfert technologique et de valorisation. 3 sites stratégiques :

- le pôle Rangueil dont les thématiques sont : les biotechnologies pour la santé, Cancéropôle, pharmacologie, bio-industrie...

- l'Agrobiopôle, dont les thématiques sont : les biotechnologies végétales, signalisation cellulaire..., cherche à obtenir les produits agricoles de meilleure qualité, le développement et la valorisation des filières semencières présentes en Midi-Pyrénées,

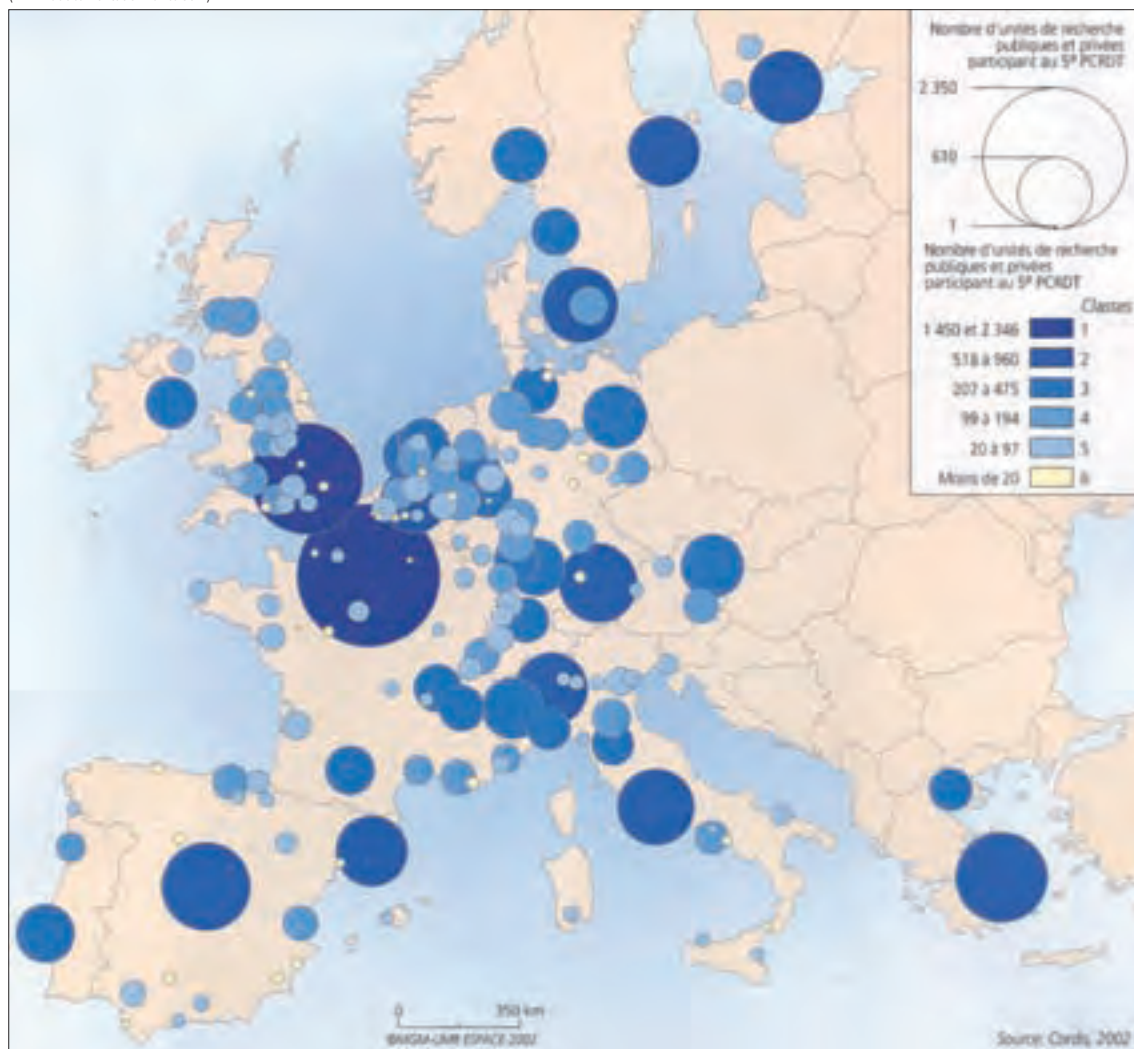
- le pôle Toulouse-Ouest, qui se spécialise en : biologie humaine, génétique, sciences du cerveau et développe des activités dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la xénobiologie, de l'immunologie...

- Le pôle « Chimie et génie des procédés » (Paul Sabatier Prix Nobel de Chimie), qui est essentiellement développé dans l'agglomération toulousaine, mais également à Albi,

- Sciences de l'homme et de la société : association d'équipes des Universités du Mirail (UTM) et des Sciences Sociales (UT1) qui a permis un renforcement significatif du pôle Maison des Sciences de l'Homme toulousain, réparti sur deux sites et décliné en six axes thématiques définis en commun : « Patrimoine », « Territoires, Villes, Mobilités », « Condition de vie », « Études sur le travail », « SHS sur le Travail », « Interaction, Cognition, Information ».

Les réseaux de recherche en Europe

Source : Rozenblat C., Cicille P., « Les villes européennes - analyse comparative », DATAR (www.datar.gouv.fr), éditions La Documentation Française (www.ladocumentationfrancaise.fr)



Pôles et réseaux de compétence

Laboratoire commun recherche-industrie

Aire métropolitaine

- PEARL 2 (siège Tarbes)
 - Partenaires : Alstom transport (Tarbes),
 - 5 laboratoires appartenant au CNRS, à l'UPS, l'INP, et l'ENIT et 2 PME-PMI
 - Thématique : commutation en électronique de puissance
- AUTO-DIAG (siège Toulouse)
 - Partenaires : ACTIELEC, LAAS et IRIT
 - Thématique : Nouvelle génération de systèmes de contrôles et de diagnostic pour l'automobile
- CAPTHERMIC (siège Albi)
 - Partenaire : EMAC, UMR, CNRS, ARIA électronique, PME ariégeoise
 - Thématique : Aéronautique, spatial, défense, bâtiment solaire, agroalimentaire, textile, sport
- CNRT/AE (siège Toulouse)
 - Partenaires : Aéroconseil-Seditec, Airbus France, Alcatel Space, EADS France, CENA, CNRS, Epsilon Ingénierie, ENSICA
 - Thématique : Recherche technologique « Aéronautique et espace »
- IERSET
 - Institut européen de recherche sur les systèmes électroniques pour les transports (siège Toulouse)
 - Partenaires : ACTIA, ADETEL, ADERMIP, Airbus France, Alcatel Space, Alstom, CNRS, ENSICA, ONERA...
- Thématique : Les systèmes embarqués et leurs technologies, transports terrestres, aéronautique, santé
- TÉSA (siège Toulouse)
 - Partenaires : Alcatel Space, CNES, Rockwell Collin France-STNA, Conseil Régional de Midi-Pyrénées, ENAC, INPT(ENSEEIHT), ENSICA
 - Thématiques : Télécommunications spatiales et aéronautiques
- Institut des Sciences et Techniques du Médicament de Toulouse
 - Partenaires : laboratoires Pierre Fabre et CNRS
 - Thématique : criblage de molécules, pharmacologie et chimie, médicaments
- Laboratoire circuit intégré de puissance (siège Toulouse)
 - Partenaires : Motorola, LAAS (CNRS)
 - Thématique : Développement de nouveaux composants de circuits électroniques de puissance destinés à l'automobile et à la communication
- PixCell Lab (Labège)
 - Partenaires : Essilor, CIRIMAT, LGET et LAAS
 - Thématique : Composants optiques digitaux
- Réseau RIS
 - Partenaires : LAAS-CNRS, Airbus, Astrium, Technicatome, Thalès
 - Thématique : La sûreté de fonctionnement des systèmes critiques à logiciel prépondérant
- LISPA
 - Partenaires : Freescale, LCC et LAAS (renouvellement en cours)
 - Thématique : L'intégration de puissance
- Unité mixte de service de Criblage-UMS 2646- département « Vivant »
 - Partenaires : Le groupe Pierre Fabre, CNRS
 - Thématique : La science du vivant
- Laboratoire des substances naturelles bio-actives-UMS 2597 - département « Chimie »
 - Partenaires : Le groupe Pierre Fabre, CNRS
 - Thématique : La chimie
- Centre de recherche en pharmacologie-santé-UMR 2587-département « Vivant »
 - Partenaires : Le groupe Pierre Fabre, CNRS
 - Thématique : La science du vivant
- CERPER (Centre Européen de Recherche sur la peau et les Épithéliums de Revêtement)
 - Partenaires : Pierre Fabre, UPS-CHU Toulouse
 - Thématique : La mise en place des modèles de greffes pour les grands brûlés, activité unique en Europe.

Label Carnot

Le label Carnot est destiné à favoriser la conduite de travaux de recherche publique en partenariat avec des acteurs socio-économiques, notamment avec des entreprises, compte tenu de leur effet de levier sur l'effort national de recherche.

LAAS

Le LAAS-CNRS est une unité propre de recherche du CNRS associée à trois établissements universitaires toulousains : l'Université Paul Sabatier, l'Institut National Polytechnique, et l'Institut National des Sciences Appliquées. Il est rattaché au département scientifique Ingénierie du CNRS.

Le LAAS contribue au développement des Sciences et Technologies de l'information et de la Communication (STIC) en privilégiant cette vision système, car les défis

scientifiques et sociétaux d'aujourd'hui portent sur des systèmes naturels ou artificiels de grande complexité qui ne peuvent être abordés par des approches réductrices.

CIRIMAT

Le CIRIMAT est une unité mixte de recherche associée au Centre Nationale de la Recherche Scientifique (CNRS) créée en 1999, suite au regroupement de trois laboratoires universitaires : les laboratoires de « Chimie des Matériaux Inorganiques et Énergétiques » et de « Physique des Polymères » appartenant à l'Université Paul Sabatier (UPS) et le laboratoire « Interfaces et Matériaux » de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT).

Le CIRIMAT regroupe 78 permanents dont 47 chercheurs et enseignant-chercheurs et autant de

non-permanents (post-doctorants, doctorants, DEA...), soit un effectif global d'environ 150 personnes. Ce potentiel est réparti sur 3 sites du campus scientifique de Rangueil.

M.I.N.E.S.

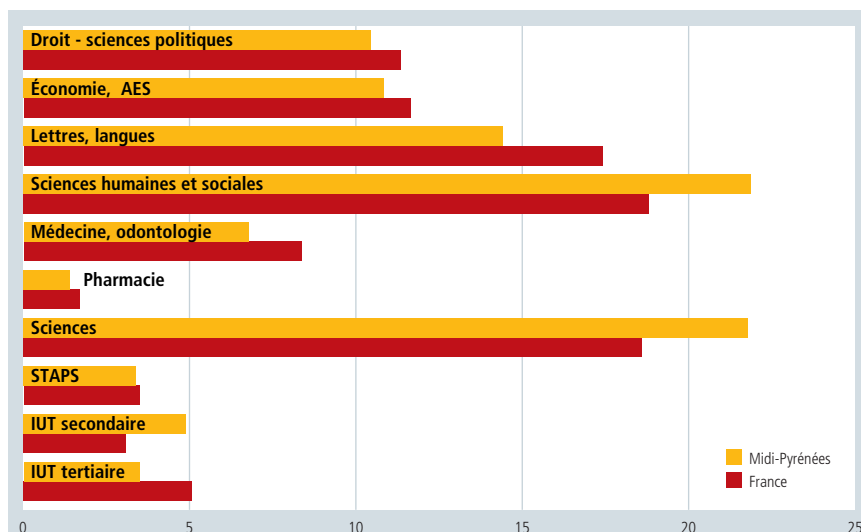
Le groupe ARMINES-Ecoles des Mines (Paris, Albi, Alès, Douai, Nantes, St-Etienne) a été labellisé comme Institut CARNOT sous l'appellation M.I.N.E.S., acronyme mis pour Méthodes INnovantes pour l'Entreprise et la Société.

Il regroupe 32 centres de recherche communs à Armines et aux Ecoles des Mines. La plupart de ces centres sont des unités propres. Un petit nombre sont des unités mixtes avec le CNRS, ou comportent des équipes mixtes.

Formations locales d'enseignement

Répartition des étudiants des universités et assimilés par discipline

Source : « Un enseignement supérieur très développé en Midi-Pyrénées », Insee, n° 85



Filière d'enseignement

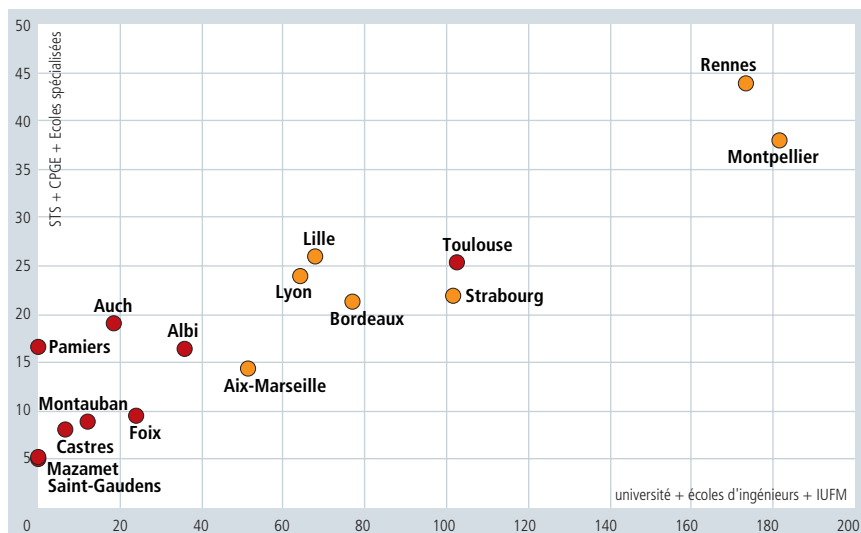
Midi-Pyrénées

■ Les sciences fondamentales, appliquées, de la vie et de la terre d'un côté et les sciences humaines et sociales de l'autre sont de loin les disciplines universitaires les plus fréquentées en Midi-Pyrénées. Elles représentent chacune 22 % des inscriptions, soit de deux à trois points de plus que la moyenne française.

■ À la rentrée scolaire de 2004, ce sont les disciplines scientifiques liées à la santé (médecine et pharmacie) qui se sont montrées les plus attractives. Les sciences fondamentales et leurs applications, suivies du droit, des sciences politiques et des IUT tertiaires ont également largement contribué à la croissance des effectifs étudiants. À l'inverse les sciences économiques et de gestion ont marqué un net recul au cours de la dernière année, avec une baisse de 10 % de leur nombre d'étudiants inscrits.

Nombre d'étudiants pour 1 000 habitants par unité urbaine (année scolaire 2004)

Source : MENESR



Aire métropolitaine

■ L'aire métropolitaine toulousaine, concentrant plus de 90 % de l'offre de formation de Midi-Pyrénées, se caractérise par un profil scientifique comparable à celui de la région. Seules les formations en STS, et dans une moindre mesure en IUFM, apparaissent moins concentrées sur le territoire métropolitain.

■ De manière générale, les universités et les écoles d'ingénieurs sont massivement implantées au sein des grandes unités urbaines françaises (plus de 200 000 habitants), les formations en STS, CPGE et écoles spécialisées répondent davantage à une notion de proximité.

■ L'unité urbaine de Toulouse présente un profil assez proche de celui de Strasbourg. Avec 100 étudiants pour 1 000 habitants, elle est plus spécialisée dans les formations universitaires et d'ingénieurs que Lille, Aix-Marseille, Lyon et Bordeaux. Elle l'est moins, en revanche, que Montpellier et Rennes.

Formations locales d'enseignement

Master

Midi-Pyrénées

■ Sur les 302 Masters demandant une habilitation en 2006, 158 ont vocation à apporter une formation professionnelle et 144 s'orientent davantage vers le domaine de la recherche. Les sciences humaines et sociales, suivies du droit, des sciences de la modélisation, de l'information et des systèmes et des sciences de la vie et de la santé sont les domaines scientifiques offrant le plus de formations en Masters.

■ Si l'UT1 propose en interne 67 Masters, l'UT2 53 et l'UT3 58, ce niveau de formation fait l'objet de nombreuses coopérations. Il associe notamment les universités et les écoles d'ingénieurs (54 Masters), les universités entre elles (16 Masters) ainsi que les universités et des établissements extérieurs à l'aire métropolitaine (10 Masters).

Demande d'habilitation des Masters par domaines en Midi-Pyrénées Professionnel (ex DESS) et Recherche (ex DEA)

Domaines	Professionnel	Recherche	Total
Sciences de la modélisation, de l'information et des systèmes	25	16	41
Sciences et techniques de la matière et de l'énergie	10	12	22
Sciences de l'univers	4	4	8
Sciences de la vie et de la santé	21	18	39
Sciences humaines et sociales	26	26	52
Lettres, langues et arts	7	21	28
Sciences économiques	10	7	17
Gestion	21	15	36
Droit	25	19	44
Sciences politiques	9	6	15
Total	158	144	302

Source : Réseau Universitaire Toulouse Midi-Pyrénées 2005

LES MASTERS

Les masters ont été mis en place à la rentrée 2005 suite à la réforme Licence, Master, Doctorat (LMD), dont l'objectif est d'harmoniser les diplômes de l'enseignement supérieur à l'échelle européenne. Selon une modélisation de cette réforme en 2003, on estime à 30 % la part des étudiants universitaires midi-pyrénéens inscrits en Masters, 66 % en Licence et 5 % en Doctorat.

École doctorale

Midi-Pyrénées

■ Depuis 2000, les écoles doctorales regroupent l'ensemble des études doctorales qui conduisent à un Diplôme d'Étude Approfondi (DEA) ou master recherche, puis au doctorat, après soutenance d'une thèse. Ces écoles jouent un rôle essentiel dans le renouvellement du vivier des futurs chercheurs.

■ L'académie toulousaine est relativement bien placée au niveau national, puisque avec ses 19 écoles doctorales, elle en compte une de plus que Lyon, quatre de plus que Grenoble et cinq de plus que Montpellier. Elle constitue, d'autre part, la troisième région française pour son nombre de doctorats soutenus, rapporté à la population régionale.

■ Les organismes de recherche publique locaux s'appuient très largement sur les laboratoires universitaires. À ce titre, le CNRS reconnaît 37 UMR en association exclusive ou partielle avec l'Université Paul Sabatier, 9 avec l'Université du Mirail, 4 avec l'Université des Sciences Sociales et 15 avec les écoles d'ingénieurs. De son côté, l'INRA en reconnaît 1 avec l'Université Paul Sabatier, 1 autre avec l'Université des Sciences Sociales et 9 avec trois grandes écoles (INPT, ENVAT, ESAP). L'INSERM s'associe également avec l'Université Paul Sabatier et les Centres Hospitaliers Universitaires, par l'intermédiaire de laboratoires hospitaliers.

Ecoles doctorales de l'académie de Toulouse pour 2005-2006

Écoles doctorales	Établissement principal	Établissements associés
Sciences des procédés	UT3	INPT, EMAC, INSA, UPPA
Biologie, Santé, Biotechnologies	UT3	INPT
Sciences Écologiques, Vétérinaires, Agronomiques et Bioingénieries	UT3	INSAT, INPT, ENVT...
Mathématiques et Applications	UT3	UT1, INSAT, Supaero...
Informatique et Télécommunications	UT3	INPT, INSAT, UT1, ENAC
Systèmes	INSAT	INPT, UT1, ENAC...
Génie Électrique, Électronique et Télécommunications	UT3	INPT, INSAT, Supaero
Chimie	UT3	
Matériaux, Structure Mécanique	UT3	INPT, INSAT, Supaero
Physique et Nanophysique	UT3	INSAT
Transferts, Dynamique des Fluides, Énergétiques et Procédés	INPT	INSAT, Supaero, ENSICA
Sciences de l'Univers, de l'Environnement et de l'Espace	UT3	INPT, ...
Aéronautique, Astronautique	Supaéro	ENAC, ENSICA, INSAT...
Droit et Science Politique	UT1	
Science de l'Entreprise	UT1	
Sciences Économiques	UT1	UT3
Comportement, Langues, Éducation, Socialisation, Cognition	UT2	UT3
Temps, Espaces, Sociétés, Cultures	UT2	
Lettres, Langues, Cultures	UT2	

Source : Réseau Universitaire Toulouse Midi-Pyrénées 2005

LE DOCTORAT

est le plus élevé des grades universitaires. Il est conféré, en principe, après un cycle de huit années d'études et de recherche après le baccalauréat et à la suite de la soutenance d'une thèse. C'est le grade permettant d'être reconnu comme chercheur par la communauté scientifique en France et à l'échelle internationale.

Formations locales d'enseignement

Formation qualifiante du supérieur

Aire métropolitaine

■ Certaines aires urbaines présentent une légère spécialisation telle que l'aire urbaine d'Albi proposant des formations à dominante technique, Montauban et Foix plutôt tournées vers des activités tertiaires de services (Tourisme, Gestion, Commerce...) ou encore Castres plus spécialisée dans les domaines de la chimie pharmaceutique et des réseaux/télécommunications. D'autres aires urbaines proposent un panel de formation plus diversifié, c'est le cas d'Auch et surtout de Toulouse.

■ Sur les 46 dénominations nationales de licences professionnelles existantes, 26 sont proposées dans l'aire métropolitaine toulousaine, ce qui couvre l'ensemble des secteurs professionnels. Ces formations sont toutefois moins nombreuses dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la forêt et des espaces verts (secteur primaire) ainsi que dans ceux de la production et des transformations (industrie).

Les compétences locales en matière de formation (post-bac)

	STS	IUT	Licences professionnelles	Master
Auch	Bois Papier Carton Bâtiment Commerce et Distribution Structures Métalliques Transversal à BTP	Génie biologique Gestion des Entreprises et des administrations	Aménagement du Paysage Gestion des Entreprises et des administrations Industrie Agroalimentaire	
Albi	Comptabilité Gestion Électricité Électronique Techniques de Production Transversal à Mécanique Structures Métalliques	Métiers commerciaux et financiers	Protection de l'Environnement Production Industrielle	
Castres	Hôtellerie Restauration Tourisme Loisirs Commerce et Distribution Paramédical Travail Social Secrétariat Techniques de Production	Conditionnement et emballage Service et réseaux de communication Chimie	Réseaux et Télécommunications Industrie Chimique et Pharmaceutique	
Foix	Comptabilité Gestion Hôtellerie Restauration Tourisme Loisirs			
Mazamet	Commerce et Distribution Services à la Collectivité Techniques de Production			
Montauban	Bois Papier Carton Commerce et Distribution Comptabilité Gestion Électricité Électronique Secrétariat Techniques de Production		Commerce Métiers de l'Édition	
Pamiers	Commerce et Distribution		Management des Organisations et Aménagement du Territoire	
Saint Gaudens	Comptabilité Gestion			

Formations locales d'enseignement

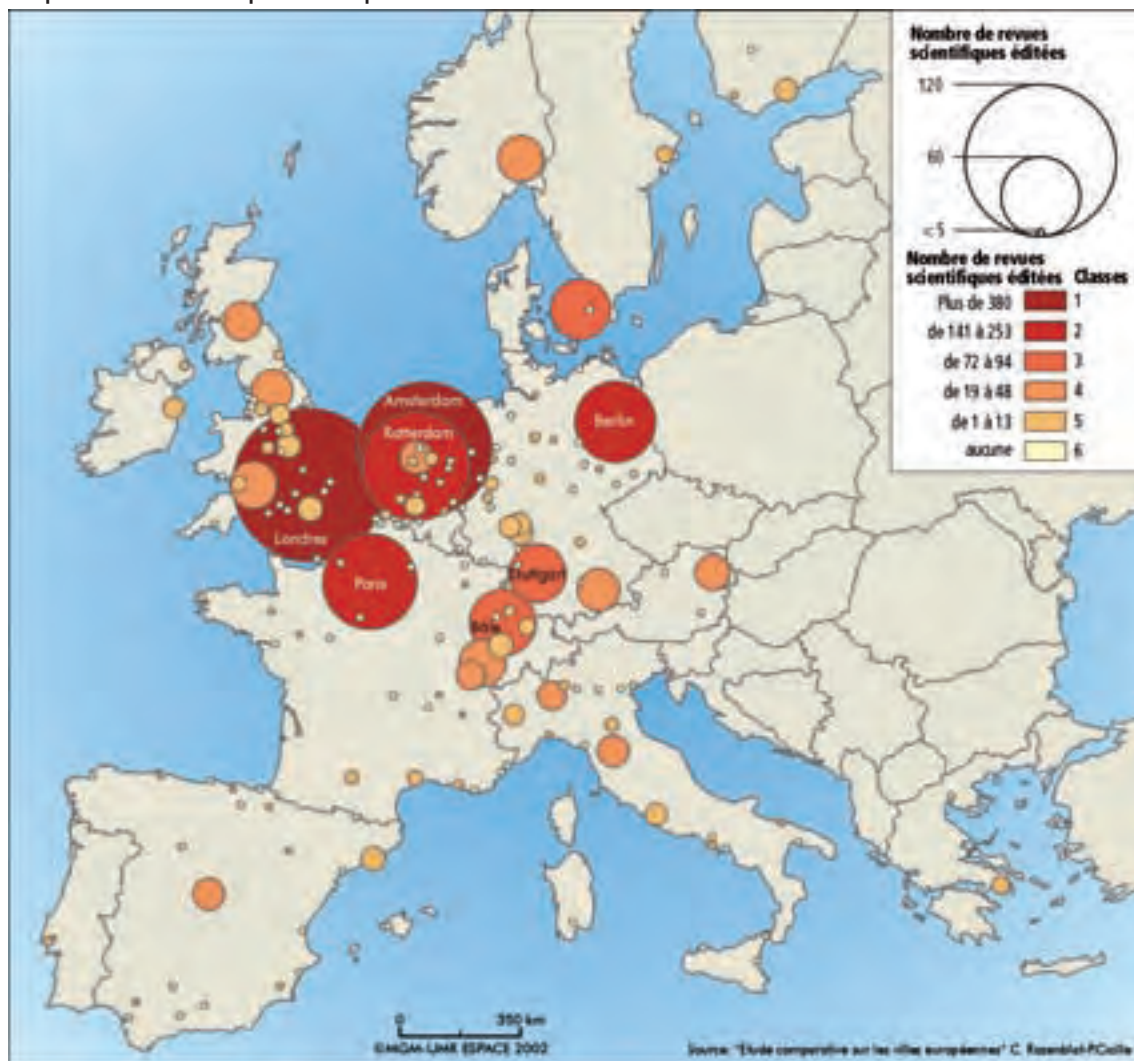
	STS	IUT	Licences professionnelles	Master
Toulouse	Hôtellerie Restauration Tourisme Loisirs Transversal à Mécanique Structures Métalliques Techniques Graphiques Impression Communication Image Son Comptabilité Gestion Électricité Électronique Commerce et Distribution Mécanique Auto Paramédical Travail Social Secrétariat Soins Personnels Techniques de Production Textiles Habillement Transports et Logistiques Transversal à BTP Travaux Publics Chimie Biochimie Biologie Informatique Génie Civil	Génie Chimique et chimie des procédés Génie mécanique et productique Gestion des entreprises et administrations Génie Électrique et informatique industrielle Gestion des entreprises et administrations Information et communication Techniques de commercialisation Génie industriel et maintenance Électricité et Électronique Génie des télécommunications et réseaux Production Industrielle Intervention sociale Mesures physiques Matériaux de Construction Industrie Agroalimentaire Histoire et Patrimoine Hôtellerie et Tourisme Commerce Banque Activités Sportives	Management des Organisations Réseaux et Télécommunications Systèmes informatiques et logiciels Maintenance des systèmes pluritechniques Énergie et Génie Climatique Activités et Techniques de Communication Sciences économiques Sécurité des Biens et des Personnes Droit Informatique Sciences de l'Univers Génie Civil Travaux publics	Sciences de la Modélisation, de l'Information et des Systèmes Sciences et Techniques de la Matière et de l'Énergie Sciences de la Vie et de la Santé Sciences Humaines et Sociales Lettres, Langues et Arts Gestion Sciences politiques

Formations locales d'enseignement

Publication scientifique

La production scientifique de l'aire métropolitaine toulousaine est intense. Elle se montre particulièrement performante dans le domaine des mathématiques (météorologie, informatique), des sciences de l'ingénieur et de l'univers (aéronautique et spatial).

Les publications scientifiques en Europe



Source : Rozenblat C., Cicille P., « Les villes européennes - analyse comparative », DATAR (www.diatr.gov.fr), éditions La Documentation Française (www.ladocumentationfrancaise.fr)

Europe

■ En nombre de publications scientifiques éditées, l'aire métropolitaine de Toulouse dispose d'un poids relativement faible. En effet, alors que Paris, Londres, Amsterdam et Rotterdam ont publié aux alentours de 300 revues scientifiques en 2002, Toulouse n'en a produit qu'une vingtaine.

■ Selon une analyse du Grand Lyon, s'appuyant sur un panel de villes choisies selon différents critères, Toulouse se montre beaucoup plus compétitive. Avec 3,19 publications pour 1 000 actifs, l'agglomération toulousaine fait valoir la production scientifique de ses laboratoires. Elle se positionne au sixième rang européen, entre Montpellier (3,54) et Grenoble (2,92), loin derrière Cambridge (10,29) et Oxford (7,85).

■ La part européenne des publications éditées met en évidence la bonne représentation de l'agglomération toulousaine dans les domaines des mathématiques (2ème rang), des sciences de l'univers et des sciences pour l'ingénieur (5ème rang) et de la biologie appliquée (8ème rang). Le territoire toulousain apparaît en outre moins spécialisé que d'autres villes européennes : le poids des deux premiers domaines scientifiques pèsent 39 % localement, contre 49 % à Grenoble, 52 % à Lyon et Oxford, 55 % à Barcelone.

Les publications scientifiques dans l'agglomération toulousaine par grands domaines scientifiques

Source : Grand Lyon 1999

Domaines	Part européenne des publications (pour mille)	Écart 1999 - 1995	Rang européen
Chimie	8,9	+ 0,3	10
Biologie Fondamentale	7,4	+ 0,7	11
Mathématiques	13,6	+ 3,8	2
Recherche Médicale	4,4	+ 0,1	11
Physique	7,0	+ 1,1	10
Sciences de l'Univers	1,34	+ 0,6	5
Sciences de l'Ingénieur	10,4	- 0,3	5
Biologie Appliquée	6,5	- 0,5	8

Formations locales d'enseignement

Étudiants étrangers

Le positionnement de l'aire métropolitaine toulousaine dans le sud-ouest de l'Europe favorise ses relations avec le Maghreb et l'Espagne. Néanmoins, la part des étudiants étrangers demeure moins élevée qu'au niveau national. Elle est surtout inférieure à celle observée dans les régions françaises frontalières (Alsace, PACA, Rhône-Alpes...). Sur le plan des coopérations scientifiques européennes (PCRD), le territoire métropolitain se montre beaucoup plus entreprenant et dispose d'une vraie reconnaissance internationale.

France

■ La répartition sur le territoire français des étudiants étrangers est assez concentrée puisque neuf académies accueillent les deux tiers des effectifs, dont 40 % en Île-de-France.

Midi-Pyrénées

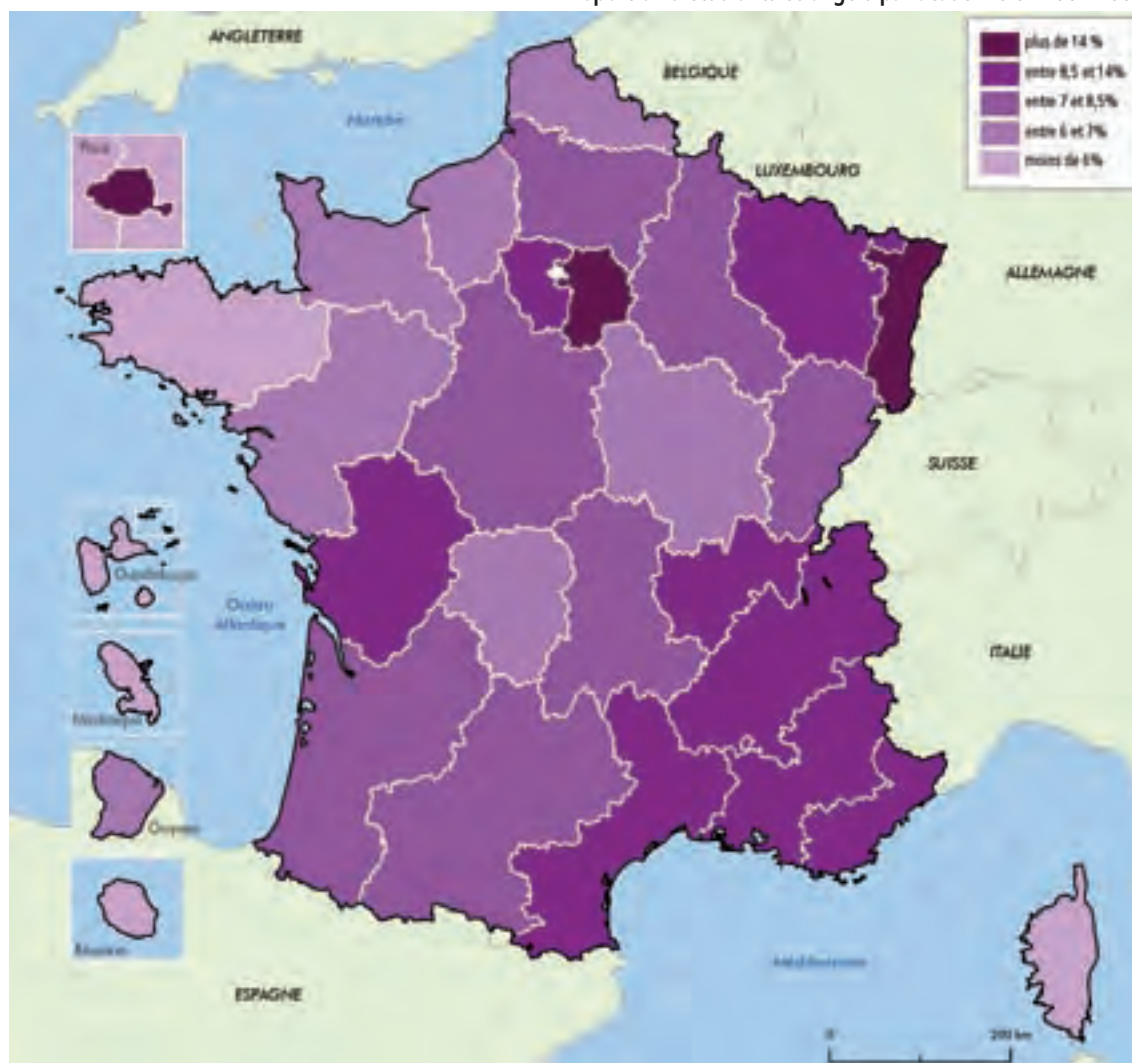
■ Le niveau d'ouverture et d'attractivité de l'académie toulousaine apparaît moins fort qu'au niveau national. En effet, sur 1 000 étudiants midi-pyrénéens, 85 viennent de l'étranger contre 96 au niveau national.

■ Les étudiants étrangers de Midi-Pyrénées viennent principalement d'Afrique avec une forte proportion du Maghreb (31 %) et de l'Afrique de l'ouest (10,5 %). Cette prédominance traduit les relations privilégiées que la France entretient avec ce continent puisque les proportions à l'échelle nationale sont équivalentes (30 % venant du Maghreb).

■ Tant au niveau national que sur le pôle universitaire de Midi-Pyrénées, le continent européen est la deuxième provenance des étudiants avec une majorité arrivant des autres pays de l'Union européenne : Espagne essentiellement, puis l'Allemagne et l'Italie.

■ La Chine puis le Liban sont les deux principaux pays de provenance des étudiants étrangers en dehors des continents européen et africain.

Proportion d'étudiants étrangers par académie en 2002-2003



Source : MENESR

Midi-Pyrénées		France	
Maroc	180	Maroc	158
Algérie	83	Algérie	84
Tunisie	48	Chine	50
Sénégal	45	Tunisie	43
Chine	39	Sénégal	36
Espagne	38	Allemagne	32
Liban / Côte d'Ivoire	26	Italie / Cameroun	22
Madagascar / Allemagne	25	Espagne / Liban	21
Mexique	20	Madagascar	16

Pays de provenance des étudiants étrangers

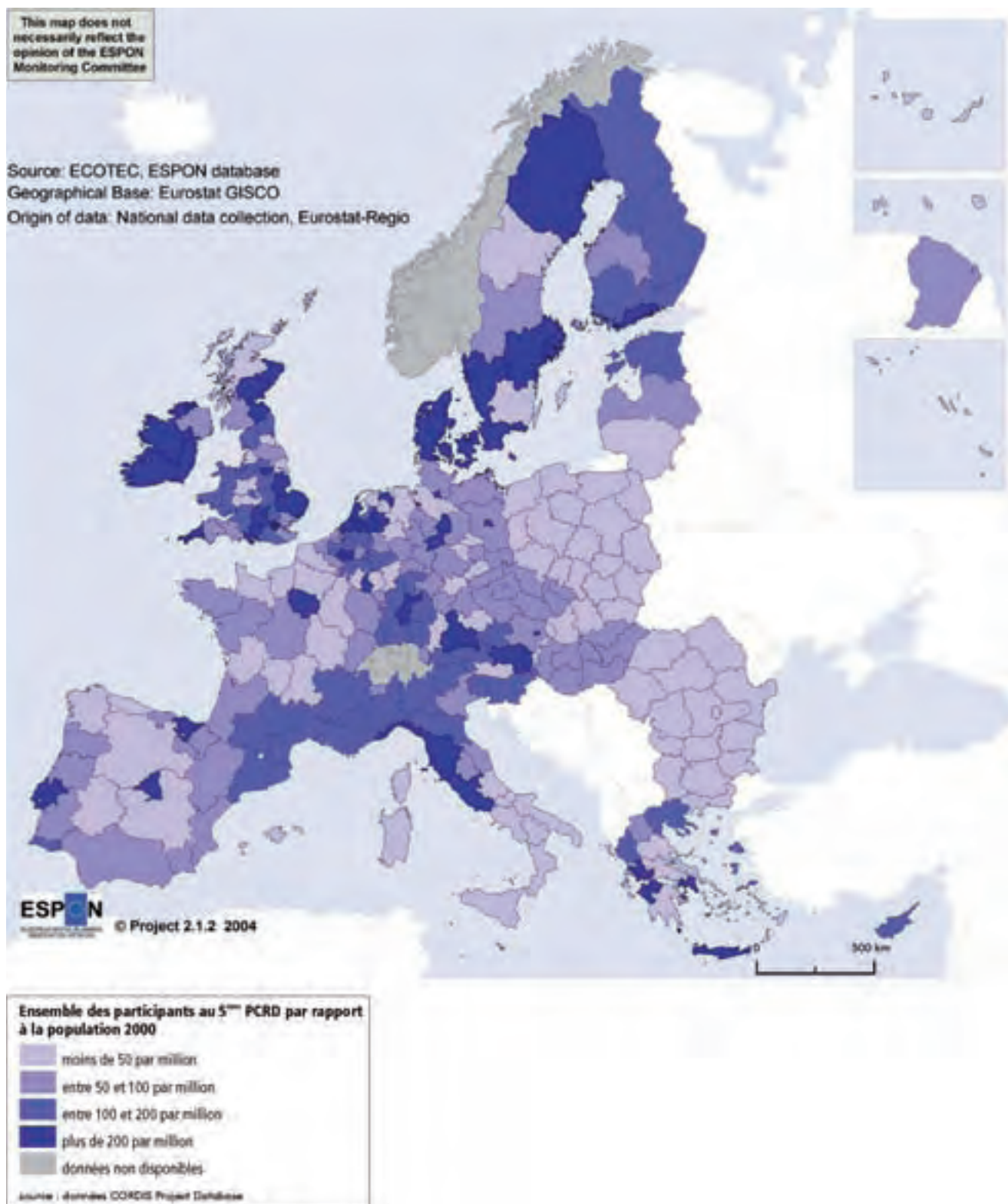
(Nombre d'étrangers pour 1 000 étudiants - année scolaire 2003 - 2004)

Source : Réseau Universitaire Toulouse Midi-Pyrénées 2005

Formations locales d'enseignement

Participation des régions au 5^e PCRD

Source : Project Espon 2.1.2



Formations locales d'enseignement

Participation au Programme Cadre de Recherche et de Développement Technologique

Midi-Pyrénées

■ En terme de participations au 5^e PCRD, la région Midi-Pyrénées s'inscrit au sein d'un arc méditerranéen très dynamique, particulièrement la côte italienne.

■ Au niveau national, Midi-Pyrénées se classe parmi les cinq régions les plus actives dans les participations au 5^e PCRD.

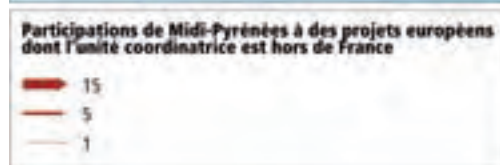
■ Dans le cadre du 5^e PCRD, la région Midi-Pyrénées coopère essentiellement avec le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie. Ses relations avec l'Espagne, notamment les universités de Madrid et de Barcelone, se placent en quatrième position.

■ Les unités de recherche publique de Midi-Pyrénées sont inscrites dans 130 programmes de recherche européen. Elles sont coordinatrices de ces projets dans 15 % des cas et participantes pour le reste. Le LAAS, suivi du CNRM et du laboratoire d'aérodynamique font partie des unités de recherche locale les plus actives en matière de coopération scientifique.

LE PROGRAMME CADRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (PCRD)

est un instrument de financement de recherche à l'échelon européen. Sur la période 2007-2013, le septième PCRD a pour objectif de bâtir l'Europe de la connaissance.

Coopérations scientifiques européennes de la Région Midi-Pyrénées dans le cadre du 5^e PCRD



Source : Réseau Universitaire Toulouse Midi-Pyrénées - aut

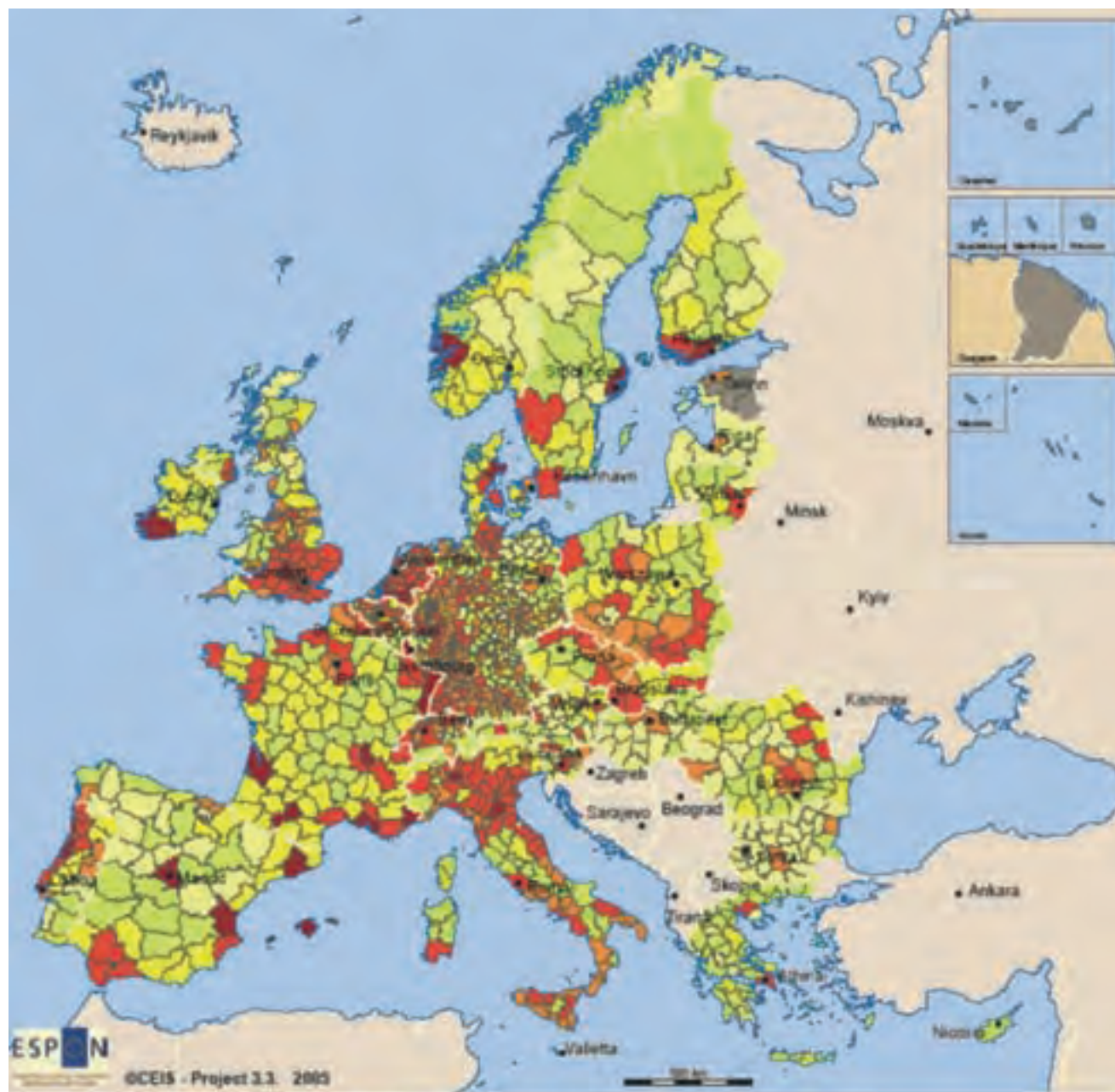
Laboratoires	Nombre de participations
Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes (LAAS)	20
Centre National de Recherches Météorologiques (CNRM)	8
Laboratoire d'Aérodynamique	7
Centre Interuniversitaire de Recherche et d'Ingénierie des Matériaux (CIRIMAT)	6
Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (IRIT)	6
Centre d'Élaboration de Matériaux et d'Études Structurales (CEMES)	5
Laboratoire de Chimie de Coordination (LCC)	5
Laboratoire d'Études en Géophysique et Océanographie Spatiales (LEGOS)	5
Laboratoire de Génie Chimique (LGC)	4

Liste des principaux laboratoires de Midi-Pyrénées inscrits dans des programmes de recherche européens du 5^e PCRD

Source : Réseau Universitaire Toulouse Midi-Pyrénées

Enjeux stratégiques

Atouts / Faiblesses - Opportunités / Menaces



La Haute-Garonne fortement reliée à l'économie mondialisée

Source : Project Espon 3.3

Cette carte a été établie dans le cadre du programme européen de recherche ESPON-CORATE à partir des indicateurs liés à l'interaction économique (identité productive locale, dépendance énergétique, attractivité territoriale en matière d'investissements directs étrangers), environnementale (convention de Rotterdam, de Stockholm, Atmosphère...), financière (banques, assurances...) et sociale (migration, tourisme, échanges culturels...) des territoires européens.

Selon cette analyse synthétique, le département de la Haute-Garonne se positionne parmi les territoires les plus fortement reliés à l'économie mondialisée, au même niveau que la Gironde, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, les Alpes-Maritimes, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et l'Île-de-France. Le rapport avec l'international des autres départements de l'aire métropolitaine est moins intense.

Niveau de l'interaction global - local territorialisée



Atouts

Croissance et richesse

- Une croissance économique soutenue : Midi-Pyrénées est la région où la progression du PIB est en valeur la plus forte en France
- La Haute-Garonne (l'agglomération toulousaine) constitue le moteur de cette croissance

Tissu économique

- Secteurs porteurs (aéronautique et spatial...) contribuent largement au rayonnement international de l'aire métropolitaine toulousaine
- Forte dynamique de créativité entrepreneuriale
- Solde de transferts d'établissements positif au niveau national
- Un système productif local dynamique, fortement porté par des TPE et PME
- Les services aux entreprises et les emplois qualifiés sont bien représentés dans les villes moyennes
- Un fort taux d'emploi métropolitain supérieur comparativement aux autres agglomérations

françaises, notamment dans la recherche et l'informatique

- Un environnement régional favorable, en terme d'échanges internationaux (1^{er} excédent commercial de France), en valeur (biens d'équipements-aéronautique et spatial), et en terme d'investissements directs étrangers (4^e rang des régions françaises)

- Adhésion croissante à une vision stratégique de développement et aux créneaux de développement retenus (exemple : « Aerospace Valley », « Cancer-Bio-Santé », « Agrimip Innovation »)

Enseignement

- Masse critique d'étudiants et de chercheurs
- Une offre de formation diversifiée permettant de répondre aux attentes des étudiants et de disposer d'une main d'œuvre qualifiée
- Un maillage relativement homogène du territoire via la délocalisation d'antennes universitaires et d'IUT et

développement de formations en STS, CPGE et IUFM au sein des villes moyennes

- Un potentiel scientifique reconnu, associant les organismes de recherche et les établissements d'enseignement
- Un dispositif de formation qui se caractérise par la prédominance des universités et la forte présence des écoles d'ingénieurs
- Un potentiel scientifique à la fois spécialisé dans des secteurs innovants (aéronautique, spatial, santé) et ouvert à un éventail de domaines scientifiques généralistes
- Des passerelles actives entre le monde de la formation et de la recherche (Masters, écoles doctorales, laboratoires universitaires)
- Une production scientifique intense particulièrement performante dans les sciences de l'univers

Innovation, création et diffusion de savoirs

- Un bon positionnement national et européen, au regard des critères de l'innovation, dû principalement à la présence des grandes entreprises, ainsi qu'à la dépense globale en R&D
- Des compétences scientifiques et technologiques stratégiques clairement identifiées (informatique, biotechnologies, nanotechnologies...), développées et reconnues au plan international, appuyées sur des pôles de formation et de recherche d'excellence et des partenariats publics - privés.
- Une participation dynamique aux PCRD et de nombreuses coopérations internationales tissées
- Notoriété croissante des PME innovantes
- Partenariats multiples développés (clubs d'entreprises, incubateurs, pépinières d'entreprises...)

Opportunités

- Impact accru de la mondialisation (opportunités d'expansion (PECO, Asie...) et de croissance)
- Mutation de l'appareil productif qui permet un redéploiement et une diversification du système local de compétences
- Main d'œuvre qualifiée, nombreuse et jeune, en relation avec un système de formation performant
- Bases d'innovation fortes (savoirs-chercheurs, étudiants, savoir-faire, dispositifs d'aide à l'innovation)
- PRES, 2 RTRA, 3 labels « Institut Carnot »

- Des politiques européennes, nationales et régionales qui soutiennent les projets structurants des territoires et des acteurs socio-économiques
- Systèmes locaux de compétences, Clusters
- Bases fortes pour le développement de la nouvelle économie (Profil économique à forte intensité technologique, une place importante pour les EMS...) et réponse aux nouveaux besoins et secteurs stratégiques émergents : (industries créatives, développement durable et économie citoyenne...)

Faiblesses

Croissance et richesse

- Accentuation des écarts de richesse

Tissu économique

- Une économie encore faiblement diversifiée
- Taux de survie moyen d'entreprises créées
- Place financière peu significative en France et en Europe
- En terme d'échanges extérieurs, faible performance en volume et concentration dans les biens d'équipements en valeur
- Emplois métropolitains supérieurs sont fortement (85 %) concentrés dans l'agglomération toulousaine
- Fragilité d'une économie dépendante de grands groupes industriels (exemple : Airbus et le tissu de sous-traitants)
- Peu de donneurs d'ordre locaux pour stimuler le tissu des TPE/PME
- Lenteur des entrepreneurs et des collectivités à s'adapter aux nouvelles règles imposées par la mondialisation (notamment,

en ce qui concerne les secteurs traditionnels)

- Faible anticipation en matière de compétences clés de demain (industries créatives, développement durable, ...)
- Faible connaissance du potentiel et des opportunités de développement pour le milieu rural (exemple, développement de l'agro-tourisme)
- Immobilier d'entreprises : absence de centres d'affaires et manque de sites dédiés, haut de gamme au standard international

Enseignement

- Une pluralité de structures et d'organismes coopérant faiblement
- Mauvaise position du système universitaire toulousain dans les classements internationaux
- Un niveau de dépendance à l'agglomération toulousaine encore marqué, même si les aménagements récents tendent à introduire au sein des territoires une offre de formation supérieure spécifique

- Une recherche publique très concentrée en cœur d'agglomération toulousaine et qui se diffuse faiblement sur l'ensemble du territoire
- Une faible représentation des formations en STS et en écoles spécialisées dans les villes moyennes
- Une offre de formation professionnelle nettement plus variée et concentrée en cœur d'agglomération toulousaine
- Un niveau d'accueil des étudiants étrangers inférieur à celui observé nationalement

Innovation, création et diffusion de savoirs

- Dépenses globales en R&D majoritairement concentrées (70 %) dans trois branches d'activités
- De nombreuses compétences scientifiques ne se traduisant pas avec la même intensité sur le plan technologique (faible réactivité de la recherche par rapport au marché)
- Une culture scientifique et technologique peu partagée :

l'innovation est un concept souvent abstrait, encore peu approprié par l'ensemble des territoires métropolitains, notamment dans les filières traditionnelles

- La recherche, une affaire de grands groupes ; notamment hors agglomération toulousaine (R&D, brevets)
- Configuration des PME : taille, capacité d'intégrer l'innovation (ne se saisissent pas de dispositifs mis en place)
- Des coopérations encore insuffisantes entre acteurs économiques et entre entreprises et laboratoires de recherche (faible exploitation des CRITT et d'autres systèmes de transfert)
- Une forte concentration des potentiels de recherche développement dans l'agglomération toulousaine et dans un petit nombre des secteurs d'activité

Menaces

- Impact accru de la mondialisation (concurrence internationale, pressions sur la qualité, les délais, les prix)
- Incertitudes de l'environnement économique et de ses cycles
- Politiques d'attraction des entreprises par les avantages financiers et immobiliers, peut engendrer le nomadisme des entreprises
- Mutations de l'appareil productif
- Hyper-spécialisation économique
- Forte dépendance vis-à-vis des donneurs d'ordre extérieurs
- Des situations locales de vieillissement de la population active
- Un émiettement des structures de recherche atténuant la visibilité du pôle scientifique métropolitain

- Inadéquation entre les formations locales secondaires et supérieures et les besoins des entreprises
- Une faible lisibilité et une complexité du système de soutien et de transfert ; un manque de continuité dans les secteurs d'activité, une faible ouverture internationale des structures de transfert
- Valorisation excessive par les politiques publiques de certains secteurs à forte valeur ajoutée (aéronautique, spatiale, informatique...) au détriment des autres secteurs plus traditionnels (à forte intensité de main d'œuvre)
- Rareté des ressources naturelles

Mise en perspective

Accessibilité et apprentissage collectif pour renforcer l'attractivité et la compétitivité métropolitaines

Attractivité et compétitivité territoriales sont deux notions particulièrement mobilisées lors de la mise en place du référentiel métropolitain toulousain. Ces deux concepts présentent une forte proximité dans un contexte d'économie globalisée, d'intégration financière et commerciale. La compétitivité d'un territoire définie ici comme sa capacité à faire face à la concurrence se construit dans un contexte où la pression concurrentielle s'accroît du fait de la mondialisation des échanges qui rend plus grands les moyens nécessaires pour se maintenir et rentrer sur les marchés.

Autrement dit, les sources d'attractivité et de compétitivité sont les mêmes pour les entreprises existantes et celles que l'on cherche à attirer : un bon équipement en services et infrastructures, un niveau élevé de la qualité de vie et de l'environnement, un dispositif de formation et de recherche efficace, etc. Le diagnostic réalisé répertorie parfaitement tous ces indicateurs nécessaires.

Or, aujourd'hui, le développement des politiques d'attractivité conduit à la multiplication des opérations de marketing territorial, de création d'image de métropole et de région et banalisent de fait tous les avantages annoncés du cadre de vie, des qualités des acteurs en présence. Dans ce contexte, l'élément essentiel pour conforter l'attractivité et la compétitivité d'un territoire réside non plus dans sa capacité à construire tous ces atouts mais à élaborer une vision partagée du futur et d'engager des forces capables d'inventer concrètement un futur pensable. Et cette volonté passe par la capacité des acteurs en présence à renforcer l'apprentissage collectif et à étendre l'accessibilité des nouvelles connaissances produites.

La construction d'avantages comparatifs s'opère alors selon le principe de la fertilisation croisée entre le monde de la recherche et des entreprises. L'innovation technologique apparaissant comme l'un des facteurs principaux de croissance et de compétitivité, l'enjeu se situe d'une part dans la capacité du territoire métropolitain de produire de la connaissance et d'autre part de diffuser cette connaissance dans la sphère économique. Les travaux sur la diffusion spatiale de l'innovation montrent combien l'apparition en un lieu d'une innovation apte au transfert dépend de la capacité du lieu de production de l'innovation à devenir foyer émetteur et de l'existence d'un milieu d'accueil qui favorise une propagation rapide. Bref, il ne s'agit pas uniquement de produire de la connaissance, il convient de construire également les conditions de sa diffusion.

Le diagnostic référentiel métropolitain, défis de compétitivité et d'attractivité économique, revisité au regard de ces deux axes majeurs – accessibilité et apprentissage collectif – laisse apparaître quelques pistes de travail qui ont largement été évoquées durant les ateliers de Castres du 31 mars 2006.

L'accessibilité et la diffusion spatiale de l'innovation

La forte concentration d'indicateurs mesurant la capacité de production d'innovation du centre toulousain illustre un triple déficit de maillage sur le territoire métropolitain et plus largement dans la région Midi-Pyrénées :

- entre les lieux de production de la connaissance (formation et recherche). Certes, 7 sites universitaires (Foix, Pamiers, Auch, Albi, Castres, Mazamet et Montauban)

sont recensés hors département de la Haute-Garonne. Mais il s'agit essentiellement de formations de premier cycle dispensées dans des établissements délocalisés. En outre, les activités de recherche dans ces sites des villes moyennes constituant le territoire métropolitain restent faibles au regard de la forte polarisation toulousaine.

- entre les transferts et l'exploitation des connaissances détenues dans les sphères scientifiques et les entreprises.
- entre les secteurs innovants et les secteurs traditionnels.

Les processus de construction des connaissances faiblement socialisés

L'accessibilité à ces ressources locales recouvre les réseaux de communication physiques et virtuels mais elle résulte plus particulièrement des pratiques de l'apprentissage collectif. Ces compétences traduisent la capacité des acteurs à interagir et dépendent de fait des conditions d'intégration locale.

Parmi les faiblesses identifiées, plusieurs traduisent un déficit d'intégration des sphères de la recherche (publique/privée) : manque de culture du partage de projets et manque de transfert d'expériences des secteurs innovants vers les secteurs traditionnels. Une meilleure propagation dépendra de la nature des codes communs, des modèles de coopération mis en place par les acteurs en présence. En effet, les relations des entreprises avec des formes externes de recherche sont fortement conditionnées par leur capacité à s'engager dans le processus d'apprentissage nécessaire à l'adoption de technologies spécifiques. Et cette aptitude est liée à des caractéristiques

internes et notamment l'existence d'une activité de recherche préalable dans l'entreprise.

Au total, la faculté du territoire métropolitain à se doter de ressources susceptibles de conforter et son attractivité et sa compétitivité procède des réseaux existants ; des canaux de relations interpersonnelles, des configurations spatiales, de l'état du maillage et des proximités structurelles des lieux. Bref, les processus et les cheminements de l'innovation relèvent d'une dialectique plus ou moins complexe du social et du spatial. Les distances qui restent à parcourir sont alors physique, sociale et cognitive.

En outre, lors des débats des ateliers de Castres, a émergé la demande de nouvelles formes de relations entre les divers centres urbains composant le territoire métropolitain. Comment passer d'une organisation de réseau en étoile où la position centrale est occupée par Toulouse vers une forme de réseau multipolaire reliant les villes moyennes entre elles ? (exemple de la valorisation des déchets non alimentaires initié par Montauban en partenariat avec Auch).

Enfin, le référentiel Atouts/Faiblesses-Opportunités/Menaces oriente le débat essentiellement vers l'économie exportatrice adossée aux échanges mondialisés. Or dans les espaces interstitiels reliant les divers pôles composant le territoire métropolitain se développe une économie résidentielle moins exposée à la mondialisation mais nécessitant toutefois un accompagnement et une mise en cohérence des acteurs mobilisés dans le dispositif métropolitain. La question de la communication exclusive sur l'excellence toulousaine est alors posée.

Laurence BARNÈCHE-MIQUEU

Défis de cohésion sociale

Éléments de connaissance

1 Tendances sociales et démographiques	96
2 Maîtrise du développement urbain	114
3 Organisation des territoires et gouvernance locale	128
4 Ressources culturelles	136

Enjeux stratégiques

Atouts / Faiblesses - Opportunités / Menaces	147
--	-----

Atelier « Culture et identité métropolitaine »
Pamiers, 2 juin 2006

Atelier « Métropolisation et villes moyennes »
Albi, 22 juin 2006

Mise en perspective	150
---------------------	-----

M. Jean-Paul Laborie, Professeur d'aménagement et d'urbanisme à l'Université de Toulouse - Le Mirail

Éléments de connaissance

1 Tendances sociales et démographiques

Le maillage des villes européennes de plus de 100 000 habitants distantes de moins de 100 km

Source : GÉOPOLIS, Moriconi-Ebrard F., 1993



Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

L'aire métropolitaine toulousaine est un territoire particulièrement attractif, avec une croissance de 10 % de sa population entre 1990 et 1999, tendance qui se poursuit depuis. Si l'excédent des naissances sur les décès participent à cette croissance, révélant une structure démographique plutôt jeune, les mouvements migratoires, largement excédentaires, en constituent le principal facteur. Ces « nouveaux arrivants », d'origines diverses, souvent extérieurs à Midi-Pyrénées sont jeunes, qualifiés, mais également pour une part significative, peu diplômés et à la recherche d'un emploi.

Aire d'influence

Europe

■ C'est d'abord dans les grandes agglomérations de plus de 100 000 habitants que les services aux entreprises, les services collectifs et les fonctions métropolitaines supérieures, comme la recherche, trouvent un cadre d'expansion. Cette « métropolisation des actifs » constitue un des facteurs clefs, mais non exclusif du rayonnement métropolitain.

■ Ainsi, la distribution géographique des villes européennes « signifiantes » (de plus de 100 000 habitants), leur espacement et leur agencement constituent une base de réflexion sur la structuration de l'espace économique, politique et social européen. Les plus fortes densités concernent aujourd'hui le centre de l'Europe et ses marges (« la banane bleue »). Les villes françaises, hormis les transfrontalières, présentent un maillage beaucoup plus lâche, en particulier dans le sud-ouest français.

■ Cette situation peut demander un effort particulier, et plus important que dans d'autres régions européennes, pour interconnecter l'aire métropolitaine avec d'autres grands systèmes européens.

■ Le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC)¹ envisage un nouveau modèle d'organisation spatiale polycentrique, ou de concentration polycentrique, pour l'Europe. Il nous offre une vision à long terme du territoire européen qui remet en cause les schémas spatiaux traditionnels fondés sur la double opposition centre-périphérie et urbain-rural. La proposition d'une concentration polycentrique suggère la recherche d'un nouvel équilibre spatial en Europe. Le but recherché serait de tendre « vers un développement spatial équilibré et durable du territoire de l'Union Européenne » grâce à un projet d'aménagement du territoire suffisamment volontariste pour s'opposer aux tendances lourdes de l'hyper-concentration et de la métropolisation au profit de la dorsale européenne et de ses principales métropoles mondiales (Paris et Londres).

1. Les Ministres responsables de l'aménagement du territoire des Etats membres de l'Union européenne et la Commissaire européenne chargée de la politique régionale ont souligné en 1999 à Potsdam que la conclusion du débat politique sur le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) marque une étape importante dans le processus d'intégration européenne.

Aire métropolitaine

■ Le périmètre actuel de l'aire métropolitaine toulousaine compte 1,3 million habitants, sur une superficie de 6 896 km² sur neuf aires urbaines avec une densité moyenne de 191 habitants/km², ce qui en fait un espace peu dense, avec une forte composante rurale.

■ Cette densité moyenne cache des disparités : les pôles urbains et les abords des grands axes de circulation sont toujours plus denses. Mais les espaces urbains les plus centraux sont encore peu peuplés : l'aire urbaine de Toulouse a la même superficie que l'aire métropolitaine de Barcelone, qui accueille quatre fois plus d'habitants.

■ L'aire urbaine de Toulouse, avec aujourd'hui environ un million d'habitants, représente plus de 70 % de la population métropolitaine. Elle se situe au 58^e rang européen, où 476 agglomérations dépassent les 100 000 habitants. La population des autres aires urbaines varie entre 17 440 habitants pour Foix et 85 960 pour Albi (RP 99). En densité de population, Auch, Foix et Saint-Gaudens se caractérisent par un faible peuplement, les aires de Toulouse et de Castres sont les plus denses.

Aire urbaine	Population	Superficie	Densité de population (hab/km ²)
Albi	85 960	533	162
Auch	35 958	640	57
Castres	61 760	308	201
Foix	17 440	194	90
Mazamet	26 186	177	148
Montauban	75 158	462	163
Pamiers	23 876	192	125
Saint-Gaudens	26 036	358	73
Toulouse	964 797	4 032	240
Total	1 317 171	6 896	191

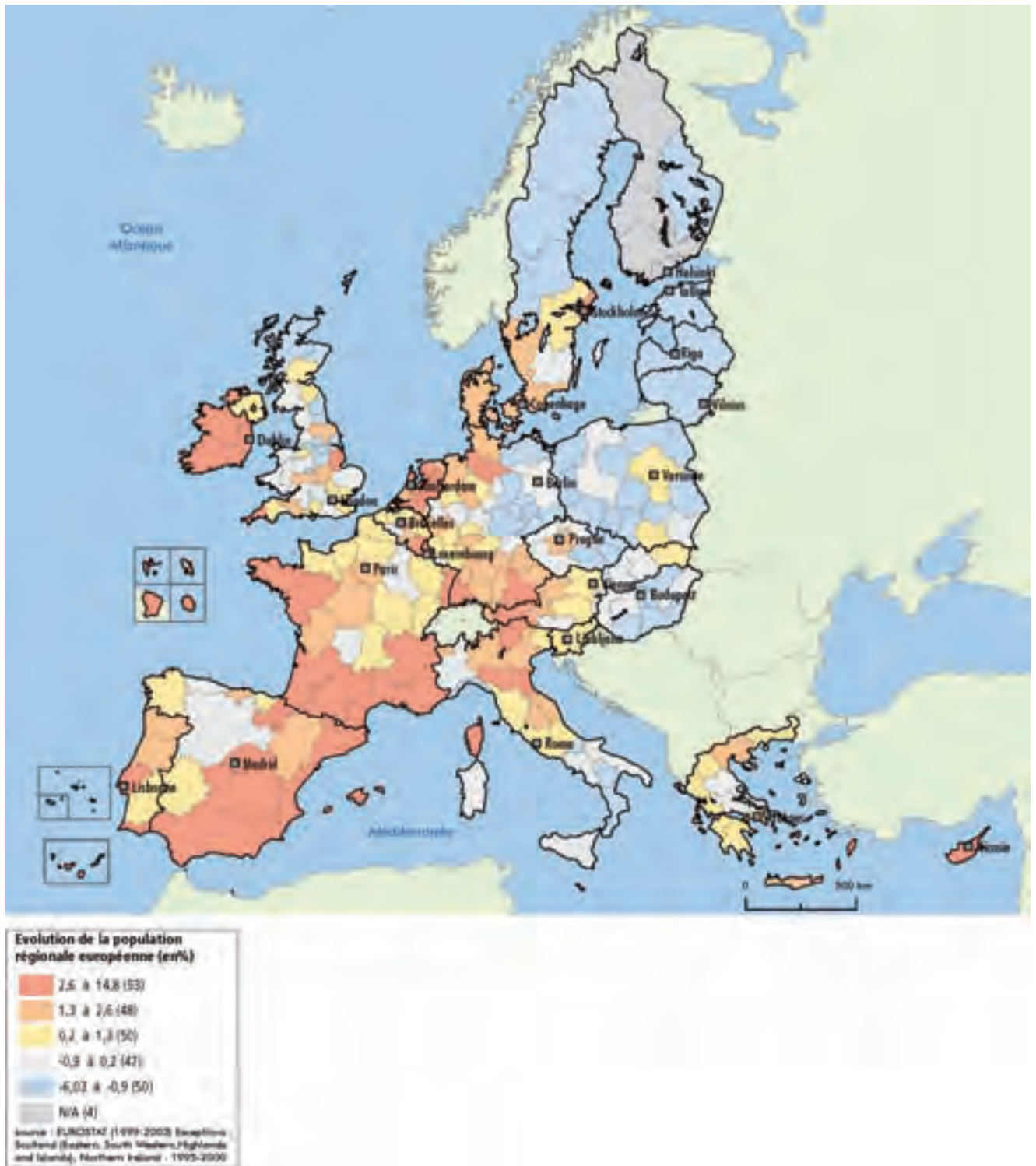
Densités comparées

Source : Insee

Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

Évolution de la population régionale européenne entre 1999 et 2003

Source : Eurostat d'après DIACT - Observatoire des territoires



Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

Dynamique démographique

Europe

■ A l'échelle européenne, les territoires qui se dépeuplent le plus concernent principalement des zones rurales, quelque soit le pays. C'est vrai au nord de l'Espagne, dans le sud de l'Italie, en Allemagne de l'est, en Angleterre et en France (Limousin et Champagne-Ardenne). La situation déficitaire de certains PECO (Hongrie, Slovaquie, Pologne, Lituanie entre autres) traduit l'importance des mouvements migratoires vers l'Europe de l'ouest. A l'opposé, la croissance démographique est soutenue autour de l'axe transalpin, le long de la côte méditerranéenne, sur la façade atlantique et au pourtour de la mer du nord.

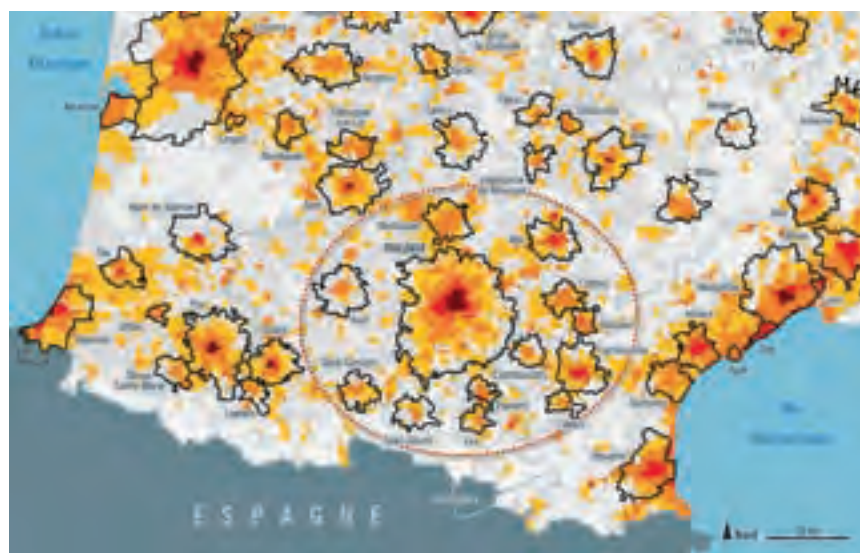
France

■ De fortes disparités de peuplement : les départements situés au centre de la France, ainsi que des départements à dominante rurale, comme le Gers, sont les plus marqués par le dépeuplement de la population. En revanche, les façades maritimes, ainsi que la vallée du Rhône concentrent la croissance démographique.

■ La dynamique démographique concerne d'abord les métropoles. Il apparaît que Toulouse se trouve parmi les aires urbaines qui contribuent le plus à la croissance démographique de la France. Cette contribution entre 1990 et 1999 est la plus significative après celle de Paris. Les taux annuels de croissance sont souvent plus importants dans les métropoles régionales (Toulouse, Montpellier, Rennes) que dans la capitale.

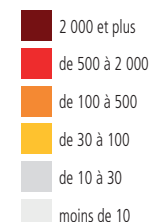
Aire métropolitaine

■ Entre 1990 et 1999, la hausse moyenne de la population sur le territoire métropolitain est de + 10,6 %. L'aire urbaine de Toulouse présente une croissance démographique particulièrement soutenue (+ 14,7 %), alors que les aires urbaines proches connaissent globalement des évolutions positives plus mesurées (Albi, Montauban, Pamiers), voire des pertes (Mazamet, Auch, Saint-Gaudens et Foix). Ces résultats sont à mettre en relation avec les crises qui ont affecté dans les années 90 les pôles industriels traditionnels (mines, métallurgie, cuir, textile...) et qui ont abouti à un affaiblissement de certains territoires. Ainsi, Carmaux, Graulhet, Lavelanet ont perdu leur caractère d'aire urbaine, du fait d'un seuil trop faible d'emploi au recensement de 1999.



Grand sud-ouest français : aires urbaines et densité de population

Nombre d'habitants au km²



Source : « Territoires et emploi », Insee - au 1^{er} janvier 2005

Aire urbaine	1990	1999	Variation 1990-1999		Taux de variation annuel (en %)
			absolue	relative (%)	
Albi	83 918	85 960	+ 2 042	+ 2,4	+ 0,3
Auch	36 459	35 958	- 501	- 1,4	- 0,2
Castres	61 699	61 760	+ 61	+ 0,1	0,0
Foix	17 509	17 440	- 69	- 0,4	0,0
Mazamet	27 812	26 186	- 1 626	- 5,8	- 0,7
Montauban	72 848	75 158	+ 2 310	+ 3,2	+ 0,4
Pamiers	22 851	23 876	+ 1 025	+ 4,5	+ 0,5
Saint-Gaudens	26 293	26 036	- 257	- 0,9	- 0,1
Toulouse	841 152	964 797	+ 123 645	+ 14,7	+ 1,5
Total	1 190 541	1 317 171	+ 126 630	+ 10,6	+ 1,2

Variation de la population entre 1990 et 1999 dans l'aire métropolitaine

Source : Insee, recensement de la population

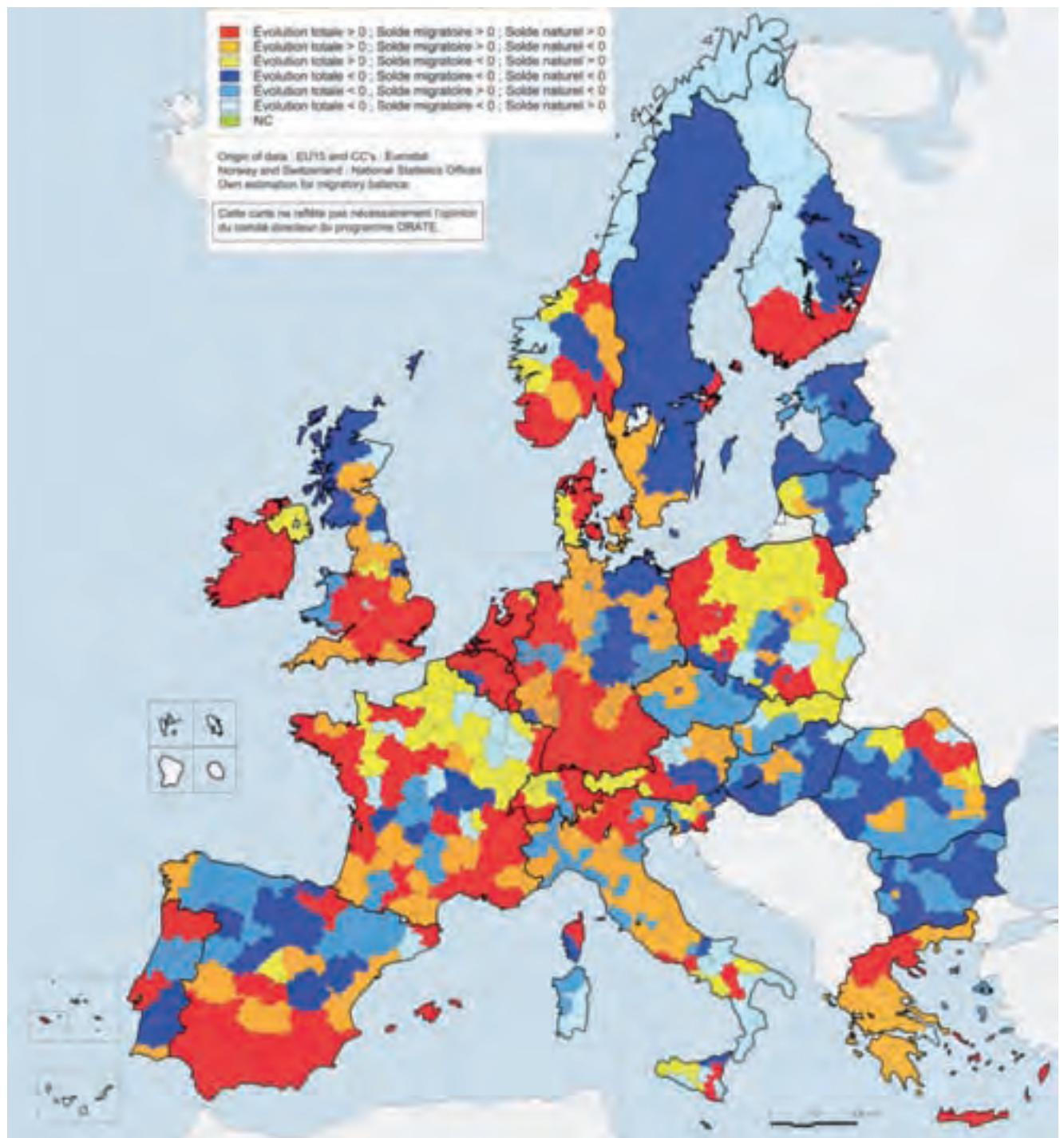
■ Depuis 1999, le développement de l'emploi et la croissance des ménages s'inscrivent dans une nouvelle dynamique, marquée par la prépondérance de l'aire urbaine de Toulouse dans la croissance métropolitaine. Les autres aires retrouvent également le chemin de la croissance, sur le plan de l'attractivité résidentielle, mais surtout en terme d'activité économique et d'emploi, alors même que les performances démographiques et économiques de l'aire urbaine toulousaine paraissent s'accroître.

■ Pour quatre aires (Mazamet, Castres, Auch et Montauban), la croissance de l'emploi est équilibrée avec celle des ménages. Pour les autres aires urbaines, l'emploi évolue plus vite que le nombre de ménages (Pamiers, Toulouse, Foix, Albi, Saint-Gaudens). Cependant, cette croissance économique et résidentielle nécessiterait une analyse plus fine, sur ses causes, mais également sur les recompositions qu'elle enclenche, en terme de peuplement (dynamique sociale) et d'activité économique (tertiarisation de l'économie).

Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

Composantes
de la variation
de la population
1996 - 1999

Source : Eurostat



Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

Migration et solde naturel

Europe

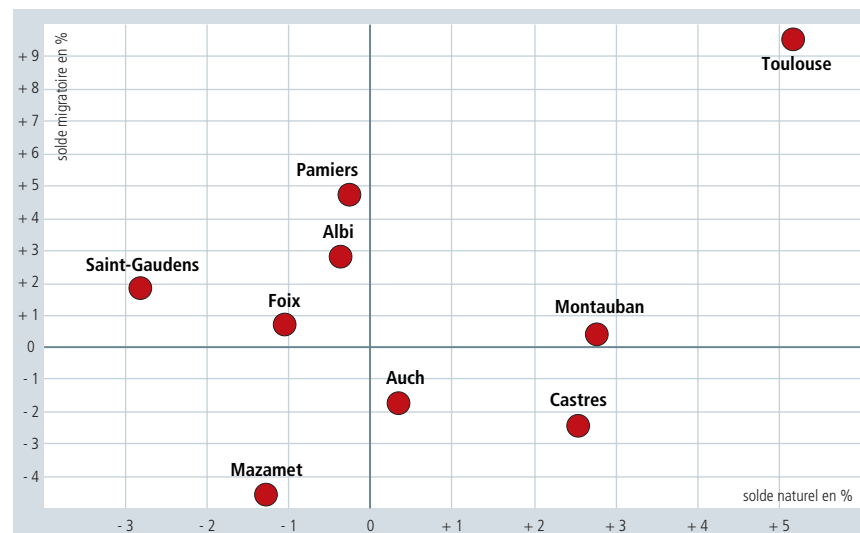
■ À l'échelle européenne, les territoires les plus dynamiques conjuguent les effets d'un excédent naturel et d'un solde migratoire positif. Ils se situent principalement sur l'axe de « la banane bleue », ainsi que dans le sud de l'Espagne (espaces périphériques métropolitains littoraux ou frontaliers). En revanche, les territoires qui affichent un dépeuplement, en raison d'un déficit à la fois naturel et migratoire, se situent dans certains PECO (République Tchèque, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Pays Baltes), mais aussi dans les pays de l'Europe du nord et de l'ouest.

■ À l'échelle de la région Midi-Pyrénées, la population augmente essentiellement avec les migrations. Les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne, sont les seuls territoires où la croissance démographique est due à un solde à la fois migratoire et naturel positif (période 1990-1999).

France

■ Les mouvements migratoires se polarisent essentiellement dans les espaces urbains, avec des flux excédentaires au sud, en particulier dans l'aire métropolitaine toulousaine. Ces mouvements s'accompagnent d'un phénomène d'étalement urbain lorsque les ménages quittent les grandes villes pour le littoral et la campagne.

■ L'excédent naturel de la France constitue une particularité en Europe. Alors que la fécondité baisse régulièrement dans de nombreux pays, notamment dans le sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Italie...), celle des femmes françaises arrive en 2005 au deuxième rang, après celle des irlandaises.



Les composantes de la variation démographique entre 1990 et 1999

Source : Insee, recensement de la population

LE SOLDE MIGRATOIRE

est la « différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année ».

LE SOLDE NATUREL

est la « différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période ».

Aire métropolitaine

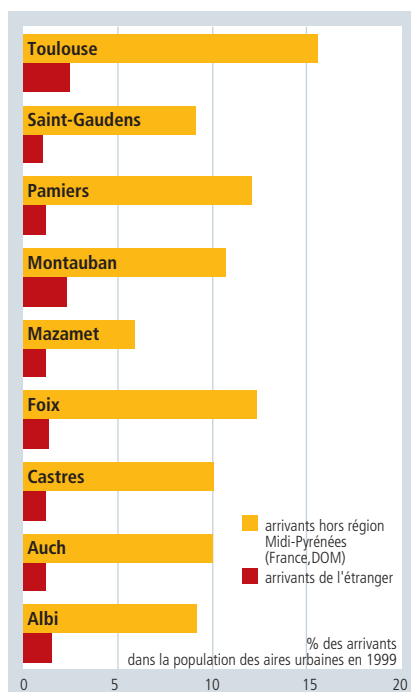
■ La croissance métropolitaine entre 1990 et 1999 a reposé essentiellement sur les mouvements migratoires. Parmi les territoires les plus attractifs, dont la croissance de la population est due à la fois au solde naturel et migratoire, se trouvent Toulouse et Montauban. Les aires d'Auch et de Castres enregistrent quant à elles, une croissance démographique due uniquement à un solde naturel positif, alors que le solde migratoire est déficitaire. Ailleurs, la population diminue, en particulier à Mazamet où les soldes migratoires et naturels sont négatifs.

■ De 1999 à 2005, selon les premiers résultats des recensements de l'Insee, la région Midi-Pyrénées maintient largement son attractivité, même si la relative jeunesse des nouveaux arrivants ne suffit pas à endiguer le vieillissement de la population.

Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

Des nouveaux arrivants, entre local et international

Source : Insee, RP 1990-1999



Migration résidentielle

Midi-Pyrénées

■ La capacité des territoires à attirer de nouveaux habitants provenant d'espaces distants, notamment de l'étranger, mais également des autres grandes agglomérations françaises, constitue un bon indicateur de la métropolisation. Les palmarès des villes ou des régions « où il fait bon vivre » classent régulièrement Toulouse et Midi-Pyrénées dans le peloton de tête des territoires attractifs. Les résultats des recensements confirment cette spécificité. Le caractère métropolitain de cette attractivité est ici mesuré par le nombre de nouveaux habitants non originaires de Midi-Pyrénées, anciens résidents d'un pays étranger (sans pour autant être de nationalité étrangère) ou d'une autre région française.

Aire métropolitaine

■ Entre 1990 et 1999, 16,3 % de la population du territoire métropolitain, soit 213 000 personnes, sont des nouveaux arrivants. C'est l'aire urbaine de Toulouse qui bénéficie le plus de cette attraction (18,6 %). Viennent ensuite celles de Foix, Pamiers et Montauban.

■ La part des anciens résidents d'un pays étranger est globalement faible (2,3 % de la population de 1999, quelle que soit la nationalité), indiquant une internalisation encore émergente. Cette part est cependant plus forte dans les aires de Toulouse (2,5 %) et de Montauban (2,3 %). Toutefois, sans une analyse plus fine des caractéristiques de ces personnes (âges, secteurs d'activité...), il est difficile de traduire ces chiffres en un niveau de métropolisation. On constate ainsi que les agglomérations avec un fort contingent de militaires ressortent sur le critère de l'attractivité résidentielle.

■ Les flux de nouveaux habitants viennent d'abord de l'extérieur de l'aire métropolitaine et de Midi-Pyrénées. Ce sont les grandes agglomérations qui génèrent les arrivées les plus importantes : Paris, mais également Bordeaux et Montpellier, ainsi que Lyon et Marseille-Aix-en-Provence. C'est dans l'aire urbaine de Toulouse que le caractère métropolitain de ce rayonnement est le plus significatif. Pour les autres villes, les arrivées en provenance de Toulouse et des villes moyennes de Midi-Pyrénées sont plus nombreuses.

Caractéristiques des nouveaux arrivants dans l'aire urbaine de Toulouse :

■ Combien sont-ils ?

- Entre 1990 et 1999, 230 300 nouveaux arrivants dans l'aire urbaine de Toulouse

■ D'où viennent-ils ?

- 44 000 entrants viennent de l'aire urbaine de Paris (20 %)
- 107 000 des autres aires urbaines (48 %)
- 47 600 des espaces ruraux ou multipolarisés hors aire urbaine (22 %)
- 11,6 % des nouveaux arrivants, soit 26 700 personnes sont d'origine étrangère, dont 45 % d'Europe, 26 % du Maghreb, 13 % d'Afrique et 17 % des autres pays

■ Qui sont-ils ?

- 60,5 % des entrants ont entre 15 et 39 ans. Cette tranche d'âge représente 41 % de la population de l'aire urbaine de 1999
- Près des trois-quarts des ménages entrants sont composés d'une seule ou deux personnes (72,5 %)
- Toulouse, qui accueille 84 % de ces ménages
- 72 % des nouveaux arrivants de plus de 15 ans, ne sont ni élèves, ni étudiants. Seulement 25 % des entrants ont un diplôme de l'enseignement supérieur, ils sont 40 % à avoir un niveau de formation inférieur au bac (hors ceux qui sont en formation)
- L'aire urbaine de Toulouse est attractive pour des personnes en recherche d'emploi ou des jeunes au seuil de la vie active. 53 % de l'ensemble des entrants dans l'aire urbaine sont inactifs, soit 122 500 personnes
- Les retraités représentent 5,5 % des entrants de plus de 51 ans
- Le poids relatif des employés et ouvriers est de 40 % parmi les entrants et celui des professions intermédiaires est de 31 %
- Les cadres constituent 24 % des actifs entrants, soit une proportion supérieure à la moyenne locale
- 19 % des entrants ont un statut d'emploi précaire (moyenne des résidents de l'aire urbaine : 13 %)

Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

Diversité d'origines

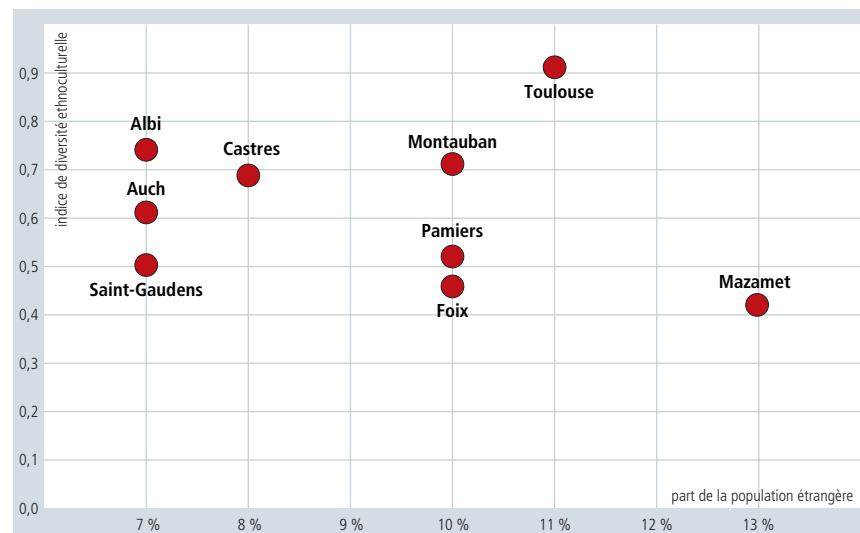
Europe

■ La carte ci-contre résulte de l'analyse de la diversité culturelle basée sur la diversité des nationalités étrangères. Ce mélange peut être à la fois le reflet des événements historiques, de la proximité géopolitique ou de la mobilité des personnes. La carte montre les territoires qui sont les plus diversifiés. Il est à noter que le territoire de la coopération métropolitaine toulousaine se caractérise plutôt par un niveau de diversité culturelle élevé.

Aire métropolitaine

■ La pluralité culturelle contribue pour beaucoup à la richesse socio-économique de l'aire métropolitaine. La diversité favorise un style de vie cosmopolite et une culture métropolitaine créative. Chaque communauté ethnoculturelle laisse une marque distincte sur l'activité sociale, politique, culturelle, économique ou démographique de la vie métropolitaine. À l'échelle métropolitaine, de manière globale, les étrangers et les français par acquisition représentent 10 % de la population métropolitaine, soit 131 000 habitants. Au total, 117 nationalités se côtoient.

■ À l'intérieur de l'aire métropolitaine, la répartition fluctue selon l'histoire propre de chaque territoire. Les étrangers et français d'origine étrangère sont proportionnellement plus représentés à Mazamet (13 %), à Toulouse (11 %), ainsi qu'à Montauban, Pamiers et à Foix (10 %). A un moindre niveau (autour de 7 et 8 %) dans les autres aires urbaines.



Niveau de diversité ethnoculturelle des territoires métropolitains

Source : INSEE, RP 1999

Le graphique ci-dessus présente le niveau de diversité ethnoculturelle de chaque aire urbaine. Il représente le rapport entre la part des étrangers dans l'ensemble de la population de chaque aire urbaine (axe du bas), et l'indice de diversité ethnoculturelle (axe de gauche). Pour ce dernier, plus le territoire s'approche de la valeur 1, plus il se caractérise par l'ouverture et le multiculturalisme, en terme de diversité de nationalités.

LES ÉTRANGERS

sont « les individus de nationalité autre que française et les français qui ont été naturalisés ».

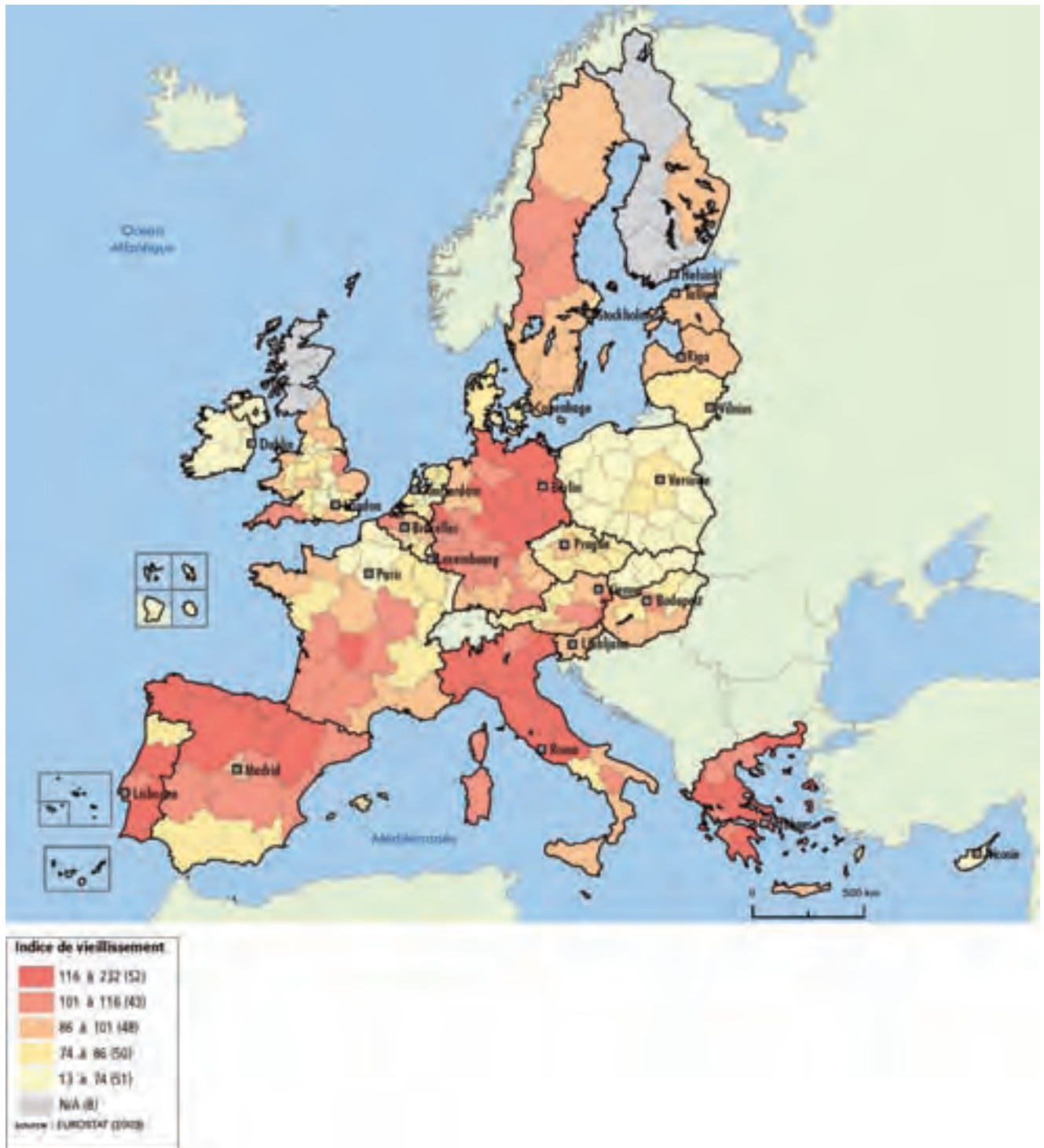
Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

Indice de vieillissement en 2003

Source : Eurostat d'après DIACT - Observatoire des territoires

L'INDICE DE VIEILLISSEMENT

rapporte la population des plus de 60 ans à celle des moins de 20 ans. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes.



Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

Structure par âge

Europe

■ Le vieillissement de la population concerne toute l'Europe. Cependant l'intensité de ce phénomène varie en fonction des territoires, en particulier selon les régions. Les pays européens développés sont déjà fortement confrontés à ce problème, tandis que les populations des pays entrants connaissent un rythme de vieillissement moins élevé.

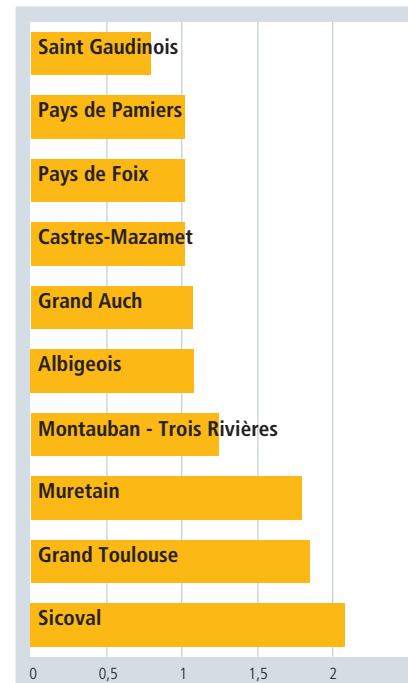
■ La carte ci-contre montre les territoires où la part des personnes âgées est élevée, essentiellement l'ex-Europe des quinze. En revanche, ce rapport actifs / inactifs est plus favorable dans les régions des pays entrants.

Aire métropolitaine

■ Les territoires métropolitains accueillent une population plutôt jeune et active, alors que la population de la région est plus âgée que la moyenne nationale. Toutefois, l'indice de jeunesse fait émerger quelques contrastes. L'agglomération du Sicoval, avec un indice de jeunesse de 2,08 se révèle particulièrement jeune, puisque les moins de vingt ans sont deux fois plus nombreux que les personnes âgées. Les autres territoires « jeunes » se trouvent également dans l'aire urbaine de Toulouse (Grand Toulouse, Muretain). Les autres territoires métropolitains se caractérisent par un indice de jeunesse moins favorable, variant pour le plus bas de 0,79 pour Saint-Gaudens à 1,24 pour Montauban-Trois Rivières.

■ Les enfants, âgés de 0 à 14 représentent 16 % de la population de l'aire métropolitaine. Ils sont très présents dans le Grand Toulouse, le Sicoval ou encore à Castres-Mazamet. Les jeunes du groupe des 15-24 ans représentent 15 % de la population métropolitaine. Près de 66 % de ces jeunes résident dans le Grand Toulouse, territoire fortement attractif pour les étudiants et les jeunes ménages.

■ Le vaste groupe des 25-64 ans, correspondant à la population active, représente 53 % de la population métropolitaine. La population la plus âgée (65 et plus) affiche une part de près de 16 % de la population, soit 160 000 personnes.



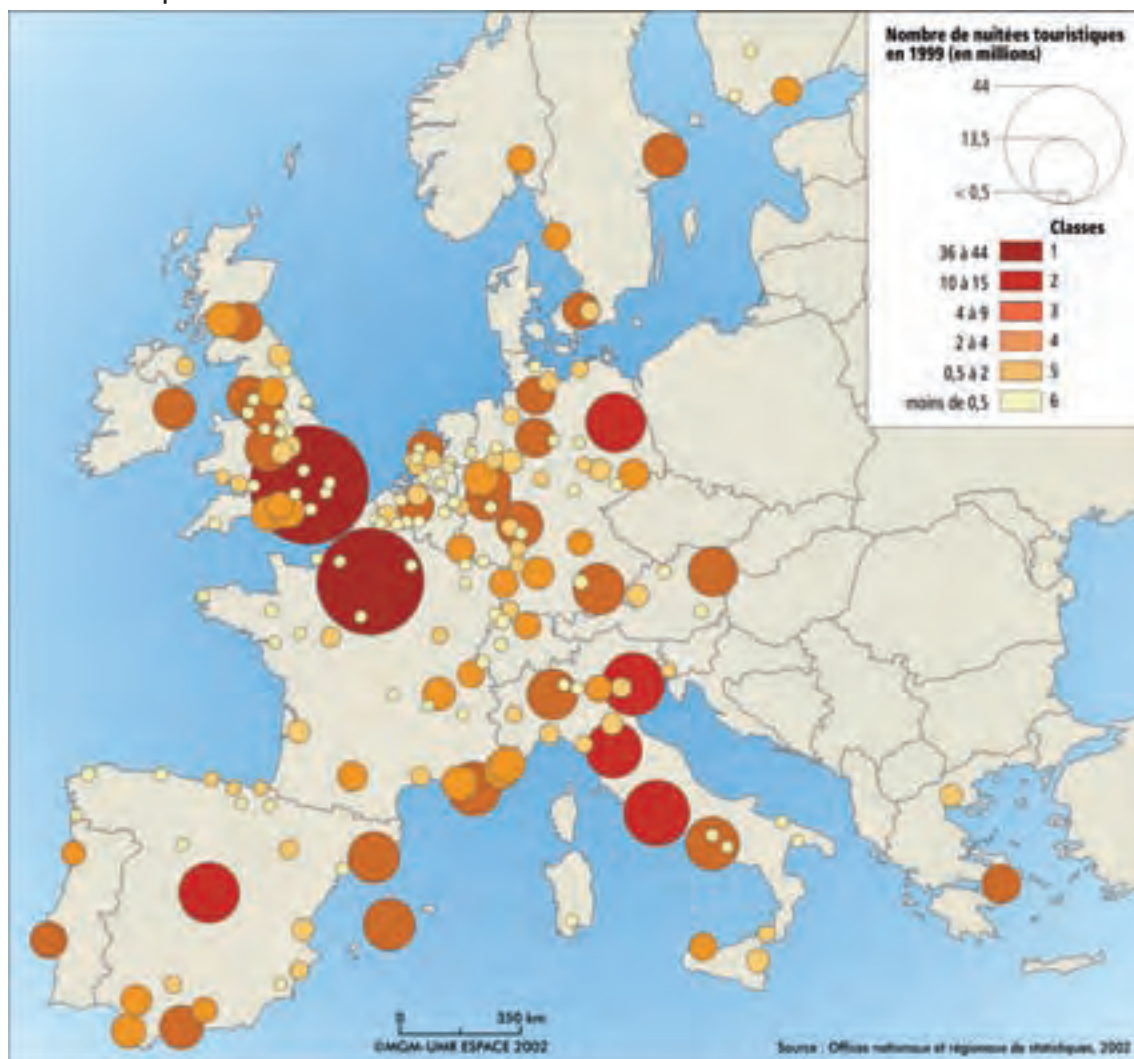
Indice de jeunesse par intercommunalité

Source : Insee, RP 1999

L'INDICE DE JEUNESSE
rapporte la population des moins de 20 ans à celle des plus de 60 ans. Plus l'indice est fort, plus le rapport est favorable aux jeunes.

Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

Nuitées touristiques



Source : Rozenblat C., Cicille P., « Les villes européennes - analyse comparative », DATAR (www.diatr.gov.fr), éditions La Documentation Française (www.ladocumentationfrancaise.fr)

Tourisme urbain

Europe

■ Le tourisme urbain constitue l'un des principaux facteurs de croissance économique des villes européennes. L'attractivité touristique implique un haut niveau de qualité tant pour l'offre touristique, que pour les services et équipements d'accueil.

■ Selon l'analyse comparative « Villes européennes », on constate que le tourisme urbain représente 30 % des séjours et 20% des nuitées. La France est la première destination des européens en tourisme urbain (22 % des séjours).

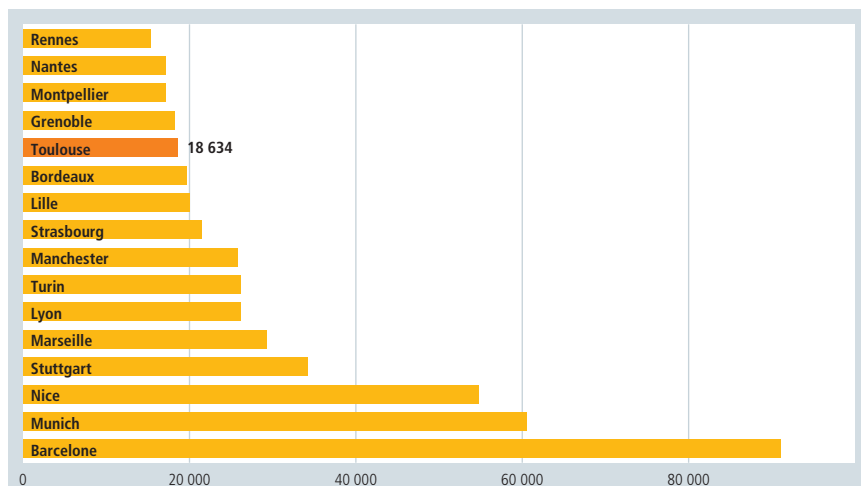
■ Dans la carte ci-contre, l'activité touristique est évaluée par le nombre total de nuitées dans des établissements agréés. Ceux-ci comprennent notamment les hôtels, mais également les autres types d'hébergement marchands (campings, chambres d'hôtes...).

Ainsi, il apparaît que Londres avec 44 millions de nuitées, et Paris avec 36 millions, sont les plus fréquentées. Suivent Rome, Venise, Berlin, Madrid et Florence, avec entre 10 et 15 millions de nuitées annuelles.

■ L'agglomération toulousaine se situe dans les premiers rangs français, juste après Paris, Marseille, Lyon, Nice ou Cannes, villes fortement attractives pour les activités culturelles ou économiques.

Nombre de places-lits dans les hôtels de quelques villes européennes (toutes étoiles confondues), en 2000

Source : Grand Lyon Prospective, Millénaire 3, juillet 2002



Capacité d'attractivité résidentielle et rayonnement métropolitain

Tourisme d'affaire

Europe

■ La France est le pays qui accueille le plus de réunions d'organisations internationales après les États-Unis, devant la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Le marché national représente 4,57 milliards d'euros.

■ Attirer les grands événements est un important vecteur de promotion économique. En effet, le motif « affaires » représente 70 % du tourisme local.

Cependant, comparée à d'autres métropoles européennes en matière d'attractivité, Toulouse ne semble pas encore constituer un réel pôle de dimension européenne. Selon l'étude comparative « Villes européennes », Toulouse se positionne dans la sixième classe en matière de congrès.

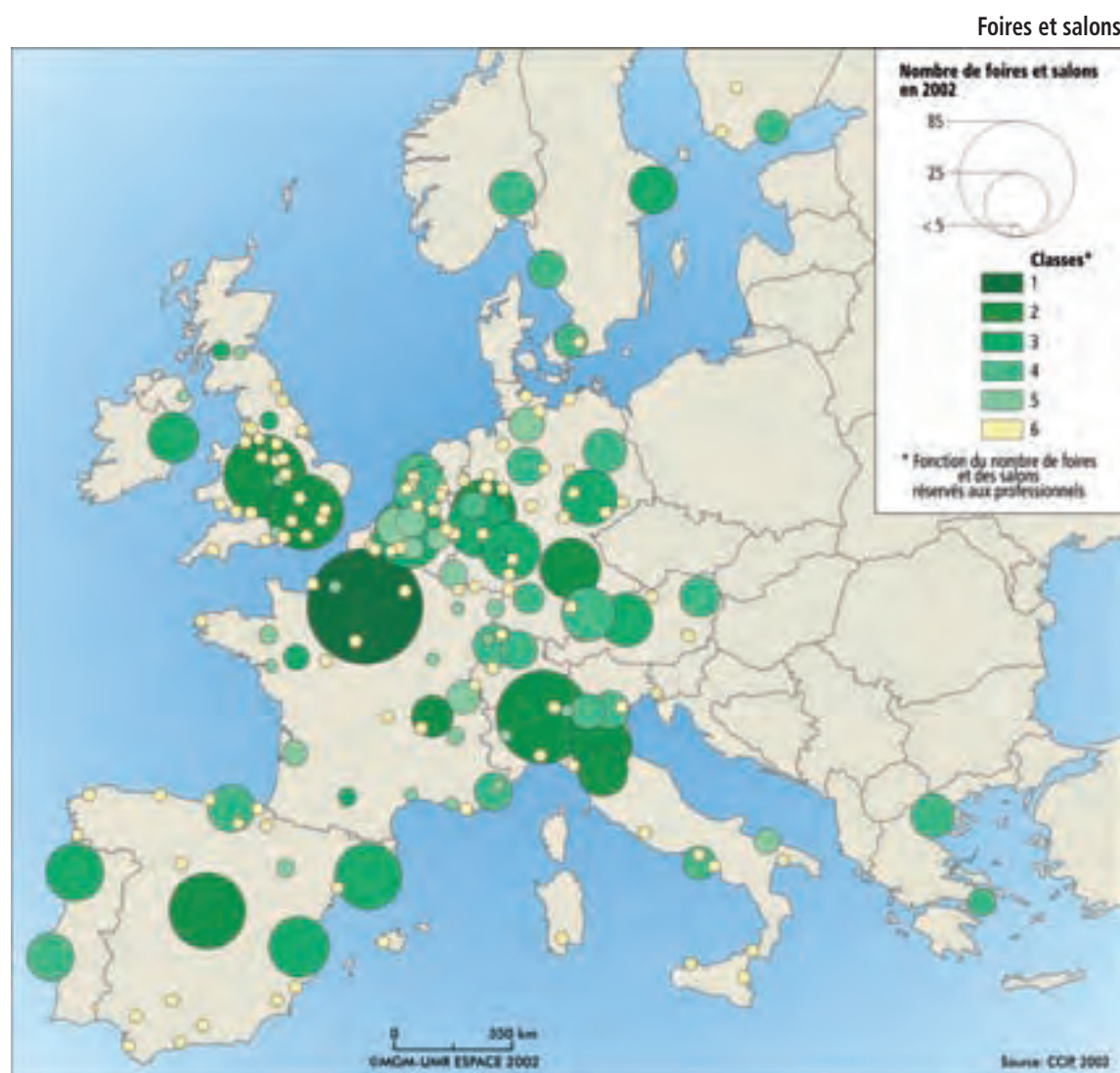
C'est également le cas pour les foires et salons. Toutefois, les salons réservés uniquement aux professionnels sont nombreux et jouent un rôle central dans l'accès aux marchés spécialisés.

Capacité hôtelière

Aire métropolitaine

■ Selon une étude du Grand Lyon qui compare quelques villes françaises et européennes, Toulouse se situe plutôt à l'écart dans le classement avec 18 600 places disponibles dans les hôtels, loin derrière Barcelone (91 000), Munich (61 000), Nice (55 000), Marseille (29 200), Lyon (26 100) ou Manchester (25 700).

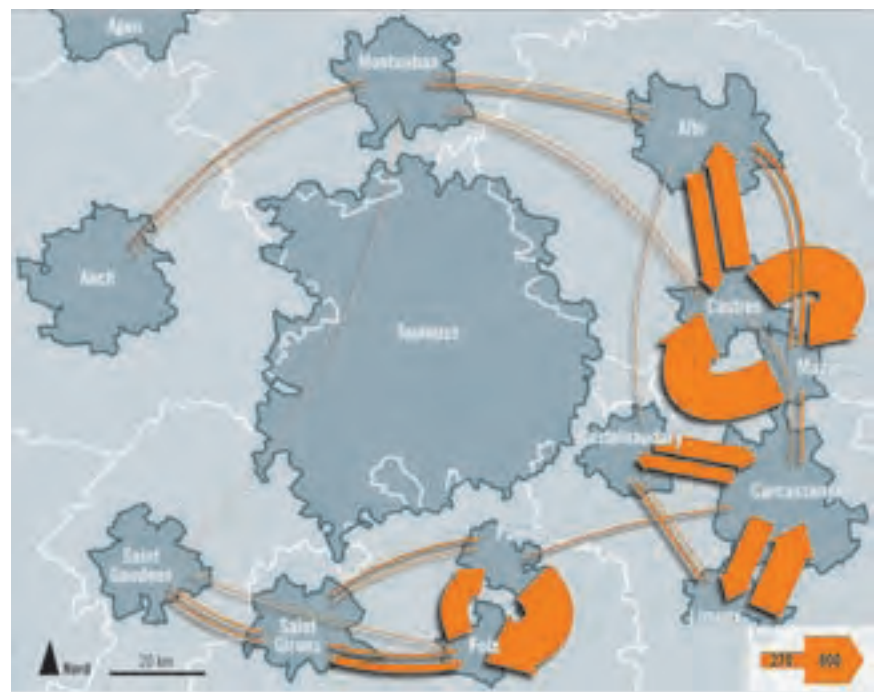
■ Le parc hôtelier métropolitain comprend 214 hôtels classés, d'une capacité d'accueil de 9 100 chambres en 2006. L'offre a progressé en nombre de chambres, mais a diminué en établissements (235 en 1999, 214 hôtels en 2006).



Source : Rozenblat C., Cécile P., « Les villes européennes - analyse comparative », DATAR (www.diatr.gov.fr), éditions La Documentation Française (www.ladocumentationfrancaise.fr)

Attractivités et mobilités internes au réseau métropolitain

Les échanges d'actifs
entre aires urbaines...



... autour de l'aire
urbaine de Toulouse

... avec l'aire urbaine
de Toulouse



Source : « Territoires et emploi »,
Insee - auat 2005

Attractivités et mobilités internes au réseau métropolitain

Les échanges à l'intérieur du réseau métropolitain soulignent avant tout l'autonomie des aires urbaines. En effet, du point de vue des actifs et des étudiants, seulement 2 % d'entre eux travaillent ou étudient dans une aire urbaine différente de celle de leur résidence habituelle. Même constat pour les déménagements, avec peu de

transferts d'un territoire à l'autre. Néanmoins, les flux émanant depuis l'aire urbaine de Toulouse se montrent beaucoup plus représentatifs pour les villes moyennes qui sont géographiquement proches, en particulier Pamiers, Montauban, Castelnaudary et Saint-Gaudens.

Migration domicile-travail

Aire métropolitaine

■ Chaque jour ou presque, 12 500 actifs de l'aire métropolitaine changent d'aire urbaine pour travailler, soit 2 % des actifs.

■ Les flux d'échange entre les aires des villes moyennes montrent trois systèmes : Albi - Castres - Mazamet ; Carcassonne - Limoux - Castelnaudary et Pamiers - Foix - Saint-Girons. D'une manière générale, les flux entre des aires plus distantes sont très faibles.

■ Ces systèmes sont eux même fortement connectés avec l'aire urbaine de Toulouse. Les flux sont toujours très importants et relativement équilibrés, même si globalement l'aire de Toulouse attire plus d'actifs qu'elle n'en exporte vers les villes moyennes. Seule l'aire de Montauban est légèrement bénéficiaire dans ses échanges avec Toulouse ; celles d'Albi, Castres, Mazamet sont équilibrées.

■ Au regard de leur propre poids en emploi, les aires de Pamiers, Montauban, Castelnaudary et Saint-Gaudens sont les plus polarisées par l'aire de Toulouse.

Migration domicile-études

Aire métropolitaine

■ Environ 6 800 élèves ou étudiants de l'aire métropolitaine, étudient dans une aire urbaine différente de celle de leur résidence habituelle (internes, étudiants en résidence...), soit 2 % de l'ensemble des étudiants et des élèves métropolitains.

■ D'une manière générale, les flux sont très dépendants de l'offre de formation. C'est évidemment le cas pour l'aire de Toulouse, mais également pour celles d'Albi et Castres-Mazamet qui attirent significativement des jeunes de toute l'aire métropolitaine.

■ Du fait de son offre de formation, Toulouse est largement bénéficiaire dans ses échanges avec les autres aires urbaines. Cependant, certaines d'entre elles, comme Auch et Castelnaudary, du fait de la présence de formations

très spécifiques, échappent à cette règle et attirent plus d'élèves de Toulouse qu'elles n'y envoient. On note également que les aires de Mazamet, Pamiers et Saint-Gaudens ont des échanges peu déficitaires avec Toulouse.

■ La proportion de jeunes suivant leurs études dans l'aire de Toulouse est d'autant plus élevée que le lieu de résidence est proche de la capitale régionale. Ainsi, les aires de Saint-Gaudens, Pamiers, Saint-Girons et Castelnaudary sont les plus polarisées par Toulouse.

■ Au-delà de cette première zone de proximité, l'attraction métropolitaine s'exerce sur des villes moyennes plus éloignées, comme Rodez (flux en direction de Toulouse et d'Albi), Tarbes (flux vers Toulouse et Auch), Carcassonne (flux vers Toulouse) et Saint-Girons.

Intensité relationnelle entre l'aire urbaine de Toulouse et les autres aires urbaines...

... en matière d'emplois		... en matière d'études	
Pamiers	10,2	Saint Gaudens	9,3
Montauban	9,99	Pamiers	8,0
Castelnaudary	7,82	Saint Girons	7,7
Saint Gaudens	7,64	Castelnaudary	7,7
Foix	6,23	Foix	7,1
Saint Girons	4,74	Auch	6,1
Albi	4,17	Montauban	6,0
Auch	3,49	Albi	3,9
Castres	3,46	Mazamet	3,6
Mazamet	2,15	Castres	3,2
Carcassonne	1,96	Tarbes	2,1
Tarbes	1,04	Carcassonne	2,0

Source : Insee, RP 1999

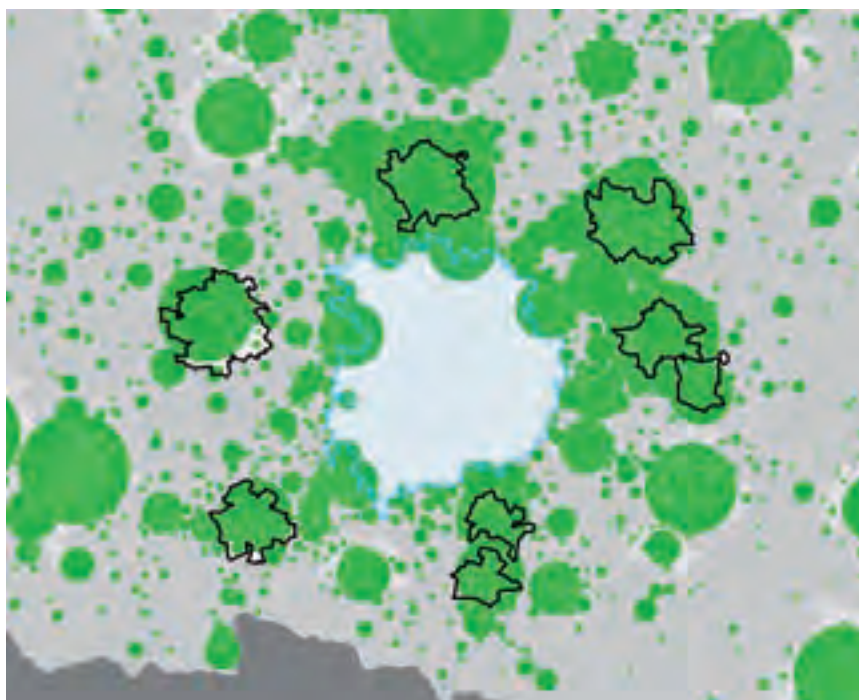
Note de lecture :

1. 10,2 % des emplois de l'aire urbaine de Pamiers sont occupés par des actifs résidant dans l'aire urbaine de Toulouse.
2. Les flux domicile-étude depuis l'aire urbaine de Toulouse vers celle de saint-Gaudens représentent 9,3 % des jeunes de moins de 19 ans de l'aire urbaine de Saint-Gaudens.

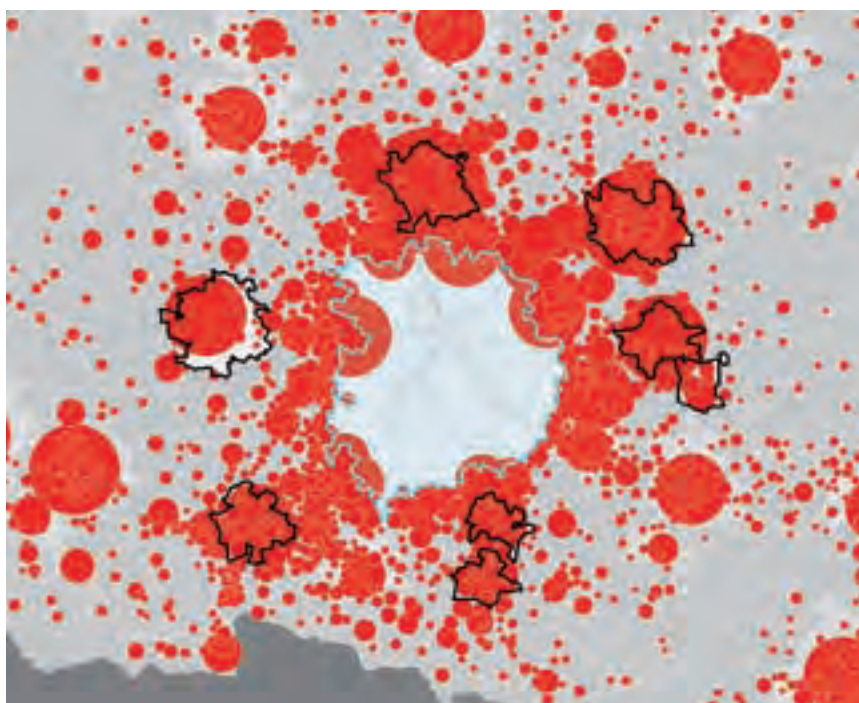
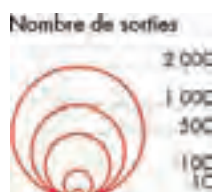
Attractivités et mobilités internes au réseau métropolitain

Flux résidentiels de l'aire urbaine de Toulouse entre 1990 et 1999...

... les entrants



... les sortants



Source : Insee, RP 1999

Flux résidentiels

Aire métropolitaine

■ Les déménagements intervenus de 1990 à 1999 entre les aires urbaines métropolitaines ont concerné 29 000 personnes. L'importance de ces flux et leur direction constituent un indicateur de polarisation de l'aire métropolitaine.

■ Ainsi, la moitié des déménagements (15 270 personnes) s'est effectuée vers l'aire urbaine de Toulouse. Au regard des populations respectives des aires urbaines, ces départs ont été les plus importants pour Foix, Pamiers et Saint-Gaudens.

■ En sens inverse, 9 100 personnes sont sorties de Toulouse en direction d'une des aires urbaines métropolitaines.

■ Ainsi, globalement le solde migratoire entre les villes moyennes et l'aire urbaine de Toulouse est négatif : elles perdent des habitants dans leurs échanges avec la métropole régionale. Toutefois, le flux des toulousains vers les villes moyennes n'est pas négligeable. Au regard de la population de ces villes, cet apport est significatif pour Saint-Gaudens, Foix, Saint-Girons ou Pamiers.

Richesse et fragilité sociale

Des distorsions apparaissent au sein de l'aire métropolitaine toulousaine dans le niveau de revenu des ménages et des territoires. Ainsi, le profil des aires urbaines est largement influencé par le tissu économique local et la population résidente. La diversité du parc de logements, l'offre en immobilier d'entreprises, les zones d'activité, les fonctions urbaines du territoire... sont autant de facteurs à considérer pour expliquer les disparités de richesse. Ces mêmes disparités qui traduisent des situations de fragilité sociale : 12,5 % de la population métropolitaine vivant en dessous du seuil de précarité.

Ressource fiscale

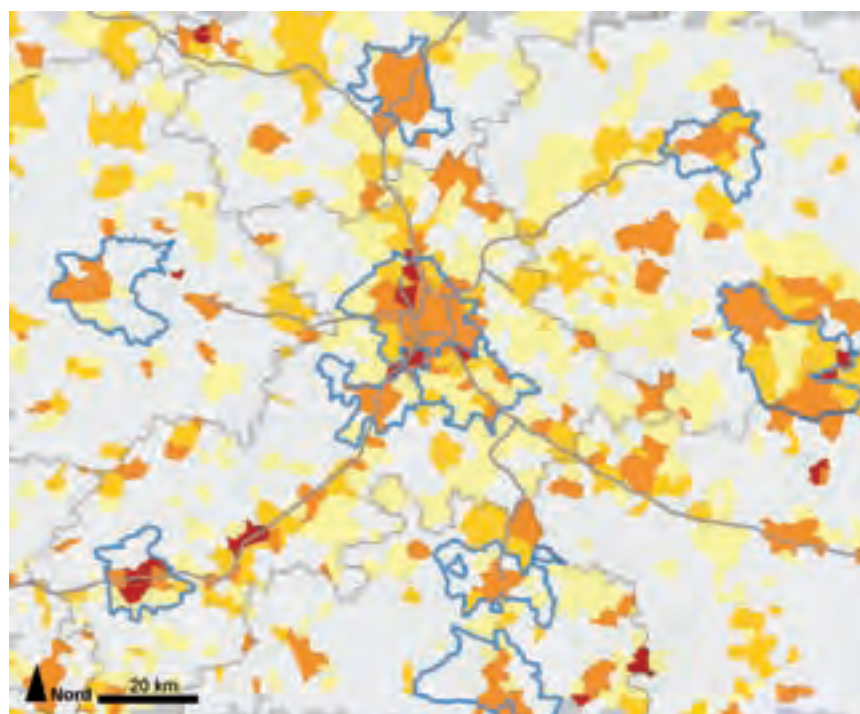
Aire métropolitaine

■ La concentration de la richesse fiscale dans les aires urbaines est forte. Ainsi, les aires de la coopération métropolitaine rassemblent 75 % de la population des territoires représentées dans la carte ci-contre, 82 % des bases fiscales des quatre taxes locales et 84 % des bases de la taxe professionnelle.

■ Les principaux axes de circulation polarisent la richesse fiscale métropolitaine, notamment le long de la RN 20, du nord au sud, et de l'A 62 vers Paris, en direction de l'Aude (A 61), d'Albi (A 68), de Saint-Gaudens (A 64), d'Auch (N 124) et de l'Ariège (A 66).

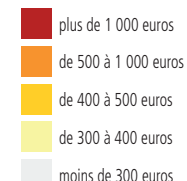
■ Le potentiel fiscal par habitant est surtout élevé dans les espaces urbains et les intercommunalités de la coopération métropolitaine.

■ En outre, le niveau de richesse fiscale apparaît très corrélé avec les ressources en taxe professionnelle des territoires (Cf graphique ci contre). Ainsi le Grand Toulouse, qui concentre 67 % des bases en taxe professionnelle de l'aire métropolitaine, dispose d'un potentiel fiscal total de 800 € par habitants (en 2004). Le Saint-Gaudinois est au même niveau, suit le Sicoval avec plus de 600 €.



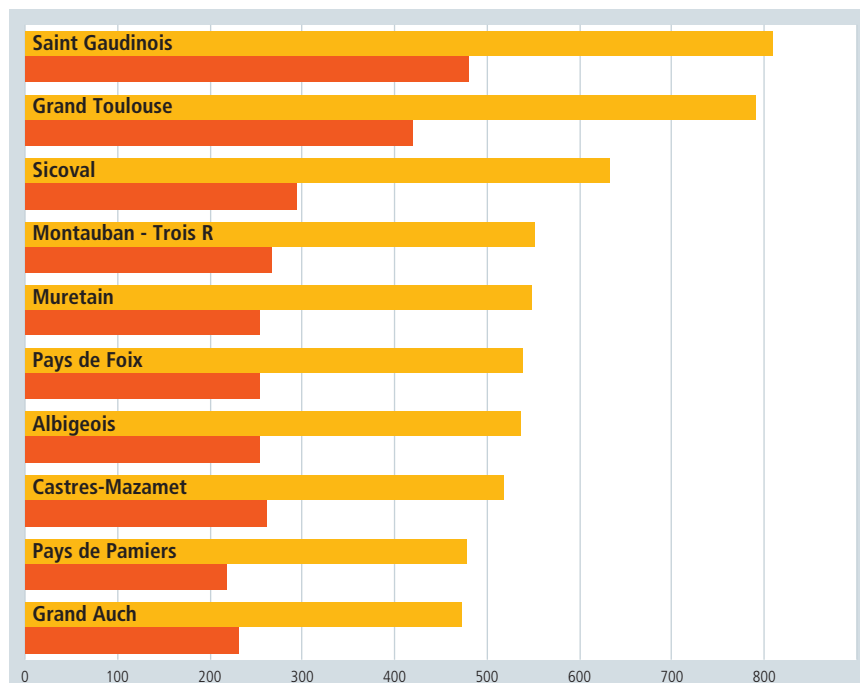
Potentiel fiscal par habitant en 2004

Source : DGCL 2004



LE POTENTIEL FISCAL

est un indicateur de richesse fiscale qui se mesure en agrégeant les 4 taxes locales, sources de financement pour les collectivités locales : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation et taxe professionnelle.



Potentiel fiscal par habitant des intercommunalités en 2004

Source : DGCL 2004

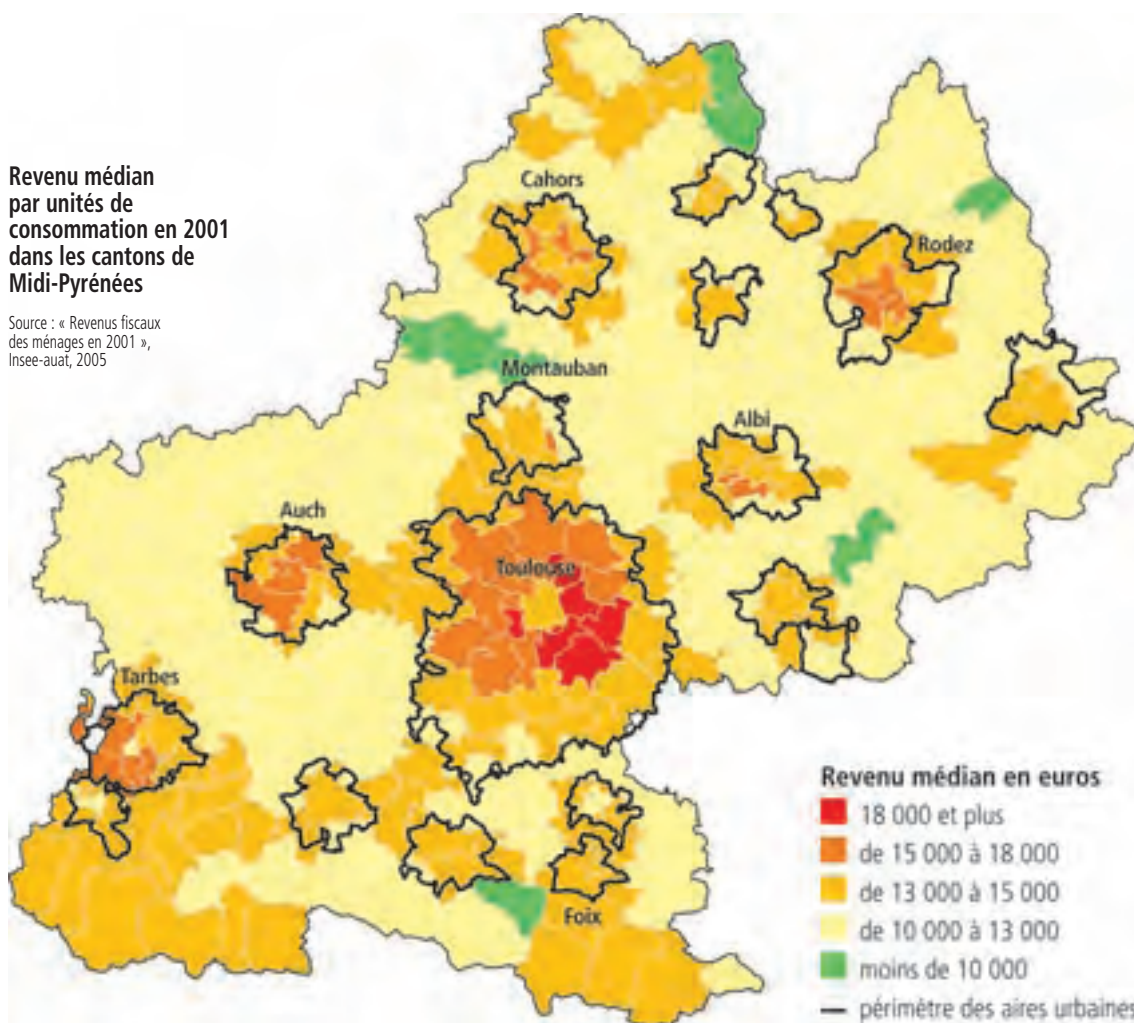
Richesse et fragilité sociale

LE REVENU

est la somme des ressources déclarées par les contribuables avant abattement. Il comprend 4 catégories de revenu : les revenus salariaux ; les revenus des professions non salariés ; les retraites, pensions alimentaires et rentes viagères ; les autres revenus, essentiellement patrimoniaux.

Revenu médian par unités de consommation en 2001 dans les cantons de Midi-Pyrénées

Source : « Revenus fiscaux des ménages en 2001 », Insee-auat, 2005



Revenu

Aire métropolitaine

■ Le niveau de revenu des habitants de l'aire urbaine de Toulouse se détache nettement de celui des autres aires. En 2001, la moitié de ses habitants appartient à un ménage dont le revenu par Unité de Consommation (UC) est supérieur à 16 129 € par an.

■ L'éventail des revenus est également un peu plus large dans l'aire urbaine de Toulouse que dans les autres aires, excepté celle de Montauban : les ménages les plus aisés y déclarent des revenus par UC au moins 5,4 fois plus élevés que les ménages les plus modestes.

■ Au sein des aires d'Albi, Auch et Foix (et également de Tarbes et Cahors), le revenu médian est élevé et les écarts de revenus comparables à ceux observés au niveau régional. Le seuil des bas revenus y est également supérieur à celui de la région.

■ A Pamiers, Castres et Mazamet et également à Saint-Girons, les disparités de revenus sont proches de celles observées au niveau régional, mais les revenus médians sont plus faibles. Les seuils des hauts et bas revenus y sont inférieurs à ceux de la région.

■ L'aire urbaine de Montauban se distingue quant à elle, par un revenu médian des ménages légèrement inférieur à celui de la région et par une dispersion des revenus très forte, en raison de la faiblesse du seuil des bas revenus.

■ Dans les aires urbaines de Toulouse, Auch et Foix (tout comme à Rodez et Cahors), où le revenu médian est élevé, la part des salaires est nettement majoritaire dans la composition des revenus (de 61 à 70 %).

■ D'autres critères influencent le niveau des revenus et les disparités observées. La forte présence de cadres et professions intermédiaires tire les revenus vers le haut, dans l'aire urbaine de Toulouse, mais aussi dans celles d'Auch et Foix, où elle avoisine 40 % de la population active occupée. A l'inverse, les employés et les ouvriers dominent dans la plupart des aires urbaines où le revenu médian est plus bas.

■ La part des personnes couvertes par des minima sociaux, et dans une moindre mesure celle des chômeurs, ont aussi un impact. A Montauban, c'est la sur-représentation des minima sociaux qui, couplée avec une structure des emplois très majoritairement composée d'employés et d'ouvriers, contribue à maintenir à un faible niveau le revenu médian et un seuil de bas revenus.

Richesse et fragilité sociale

Précarité financière

Aire métropolitaine

■ Une partie de la population de l'aire métropolitaine, vit dans une situation de précarité, plus ou moins accentuée selon les territoires. Globalement, sur les 1,3 millions de personnes résidant dans les neuf aires urbaines, 164 000 personnes, soit 12,5 % de la population, ont un revenu égal ou inférieur au seuil de précarité financière. Ce taux varie au sein de l'aire métropolitaine de 16,3 % (Montauban) à 9,9 % (Auch).



Revenu médian par UC et rapport inter-déciles en 2001 dans les aires urbaines de la région Midi-Pyrénées

Source : « Revenus fiscaux des ménages en 2001 », Insee-ausat, 2005

LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

mesure les difficultés des ménages disposant d'un revenu précaire. Ce seuil de précarité correspond à la moitié du revenu médian des ménages français selon l'enquête « Revenus et patrimoine des ménages ».

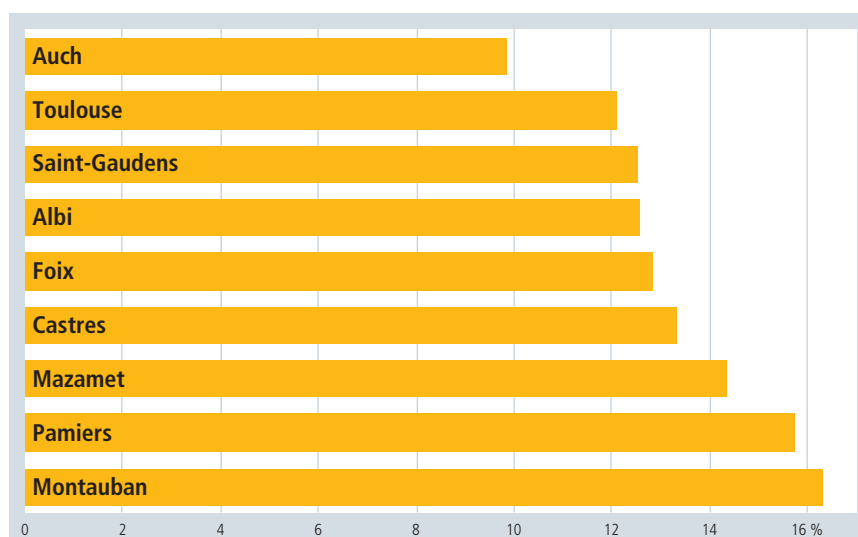
Zone Urbaine Sensible (ZUS)

Aire métropolitaine

■ Les 14 Zones Urbaines Sensibles (ZUS) de la région Midi-Pyrénées sont réparties sur sept aires urbaines, dont quatre (Toulouse, Albi, Castres, Mazamet) sont dans la coopération métropolitaine.

■ Les cinq ZUS de l'aire urbaine de Toulouse concentrent 46 700 personnes, soit 70 % de la population des ZUS de la région. Trois de ces cinq zones sont également classées « Zones de Redynamisation Urbaine » (ZRU). C'est également sur ces quartiers que s'est créée récemment la seule Zone Franche Urbaine (ZFU) de Midi-Pyrénées.

■ En dehors de la Haute-Garonne, le département du Tarn est le seul à avoir des quartiers classés en Zones Urbaines Sensibles, à Albi, Castres et Mazamet (Aussillon), auxquels se rajoute celui de Carmaux.



Part de la population en précarité financière

Source : CAF -MSA - CRAM - ASSEDIC, 2004

LES ZUS, ZRU ET ZFU

sont des « territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires ».

2 Maîtrise du développement urbain

Facteurs du développement urbain

L'aire urbaine de Toulouse tire la croissance métropolitaine, même si les villes moyennes sont en fort développement. Les fonctions métropolitaines tendent à se diffuser au sein même des aires, à leur périphérie et sur les grands axes routiers depuis Toulouse. Le triangle urbain, Toulouse – Montauban – Albi, se montre particulièrement dynamique et polarise une grande partie de la croissance. Les évolutions sont également sensibles sur l'A 61 en direction de Castelnaudary et Carcassonne et sur la RN 20 sud vers Pamiers et Foix. Certains bourgs ruraux bénéficient aussi de la métropolisation : l'Isle-Jourdain, Villemur-sur-Tarn, Rabastens, Lavaur et Gaillac.

Espace urbain

Aire métropolitaine

- Le vaste territoire d'échanges que constitue l'aire métropolitaine s'organise autour de l'aire de Toulouse qui s'est étendue de 87 communes entre les deux derniers recensements (1990 - 1999), et d'une constellation de villes moyennes dont les aires urbaines sont de plus en plus étalées (156 communes supplémentaires par rapport à 1990).
- Ainsi les périmètres des aires se rapprochent et celles de Montauban, Castelnaudary, Pamiers et Saint-Girons deviennent peu à peu

contiguës à l'aire urbaine de Toulouse.

- Après Toulouse, Carcassonne est l'aire qui progresse le plus en nombre de communes (+21 entre 1990 et 1999) et son territoire s'étend désormais sur 61 communes.

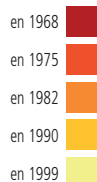
- Viennent ensuite Albi (+12 communes), Pamiers (+10 communes), Auch (+9 communes), Montauban, Castres et Castelnaudary (+8 communes chacune).

- En 1999, deux nouvelles aires urbaines sont apparues : Saint-Girons (48 communes) et Limoux qui prolonge au sud-est le chapelet des

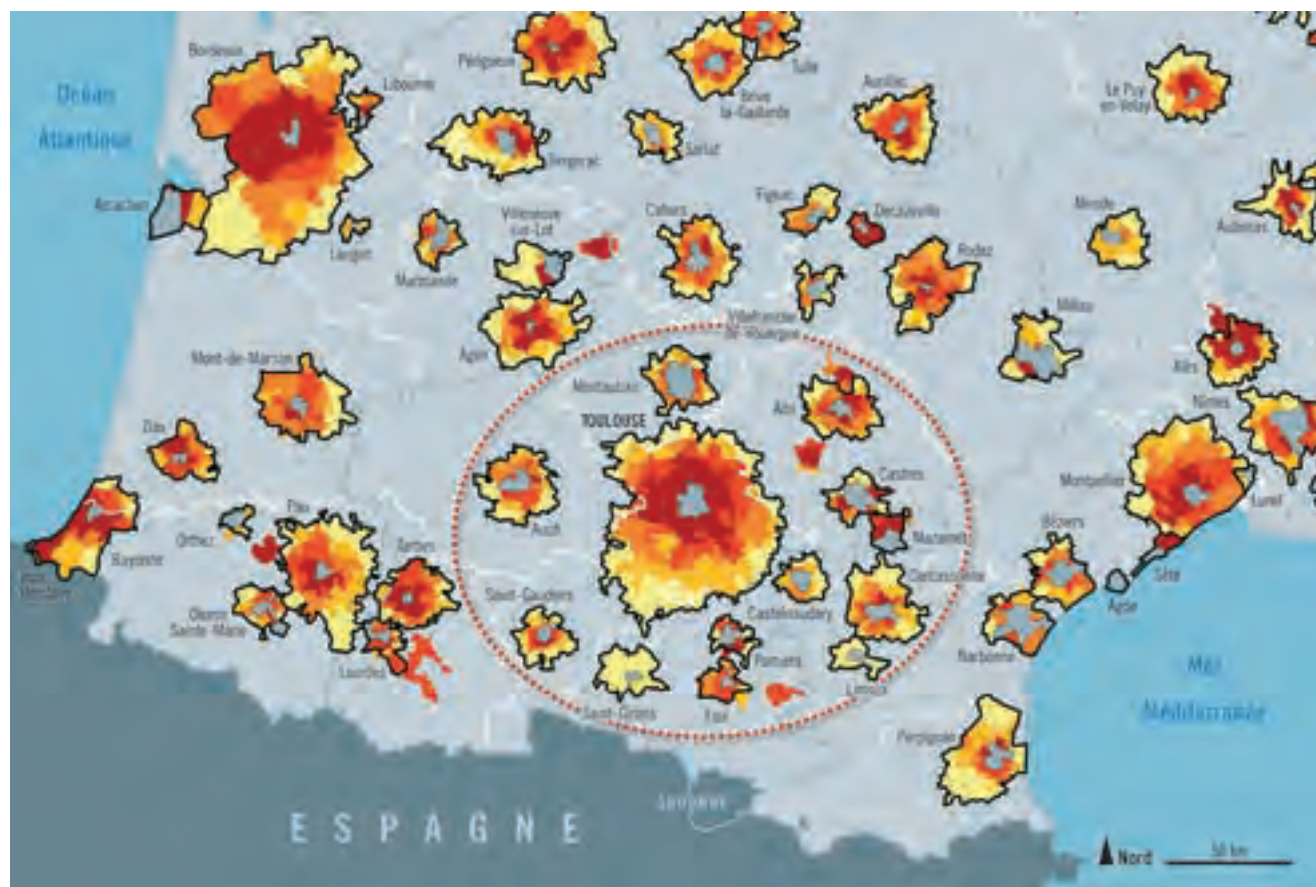
aires de Castres - Mazamet - Carcassonne.

- En revanche, trois aires urbaines ne correspondent plus depuis 1982 aux critères de définition établis par l'Insee, essentiellement en raison d'un déclin de leur activité économique : Carmaux (exploitation minière), Graulhet (industrie du cuir) et Lavelanet en Ariège (industrie textile), montrant ainsi un affaiblissement de l'armature urbaine.

Evolution des aires urbaines de 1968 à 1999



Source : « Territoires et emploi », Insee - aut, 2005



Facteurs du développement urbain

Urbanisation

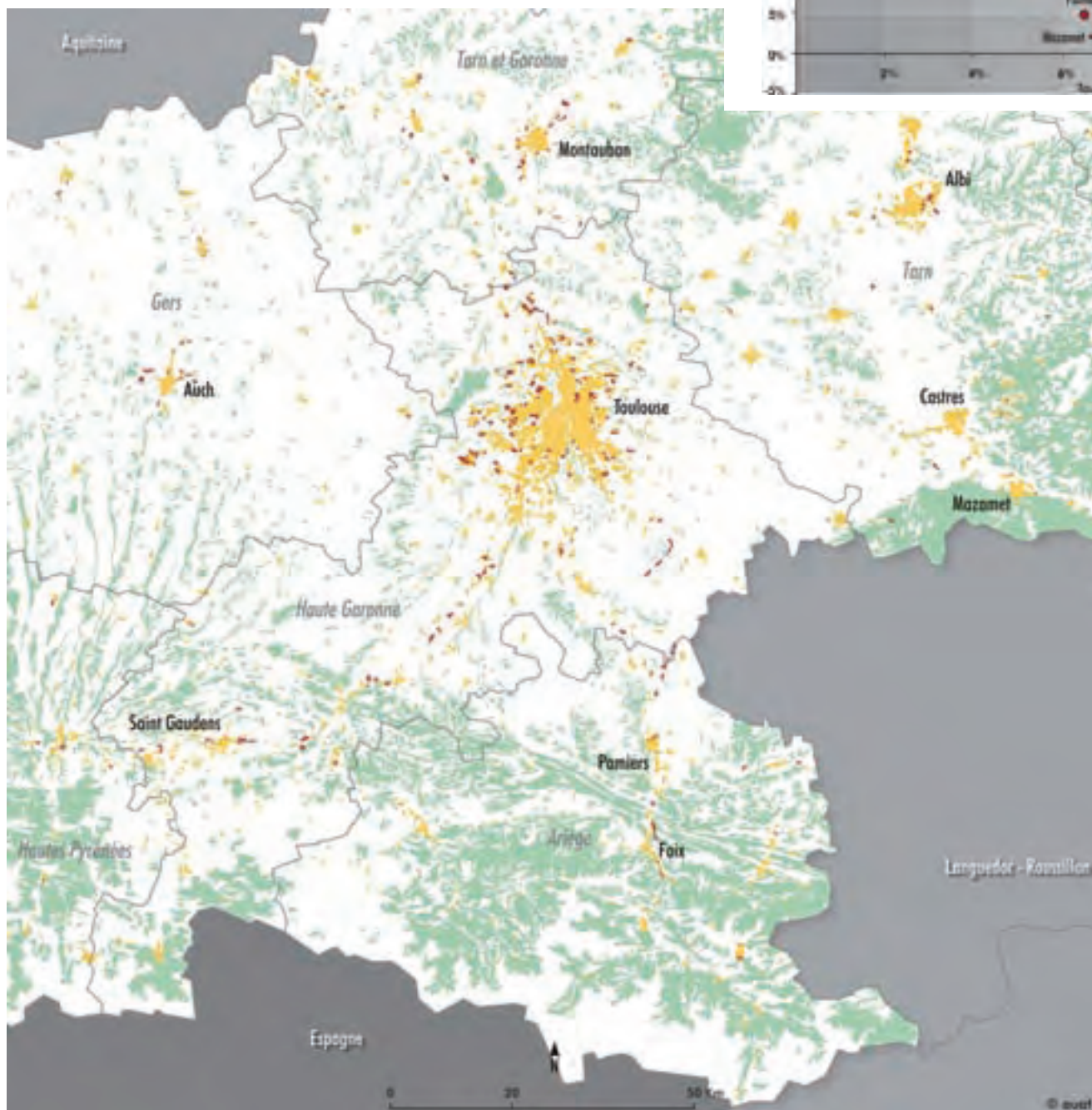
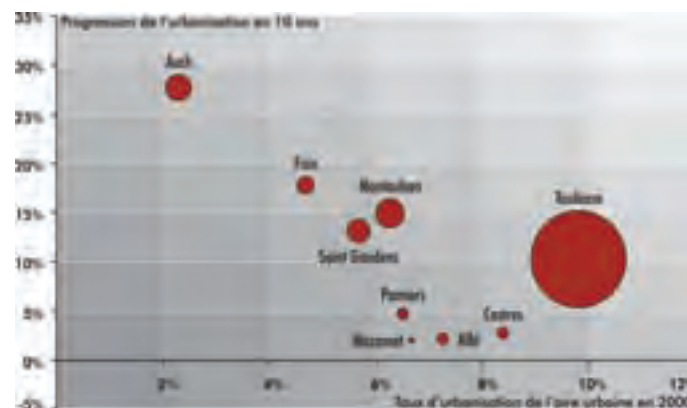
Aire métropolitaine

■ Malgré la forte extension des périmètres des aires urbaines, mesurée à partir des flux d'échange domicile - travail, le territoire métropolitain demeure faiblement urbanisé (cf. carte ci-contre).

■ L'aire urbaine de Toulouse est à la fois la plus urbanisée et celle où la progression est la

plus importante. Suivent ensuite celles d'Albi et de Castres. En terme de progression, Auch arrive en tête, essentiellement du fait d'une urbanisation très lâche en 1990.

■ On perçoit également une plus grande consommation de l'espace dans les aires de Foix, Montauban et Saint-Gaudens.



Consommation de l'espace par l'urbanisation dans les aires urbaines 1990-2000

Source : Image satellitaire Corine Land Cover 1990-2000

Les cercles sont proportionnels à la consommation de l'espace par l'urbanisation entre 1990 et 2000

Occupation du sol par l'urbanisation

- espace artificialisé 1990
- extension 2000
- boisement

Source : Image satellitaire Corine Land Cover 1990-2000

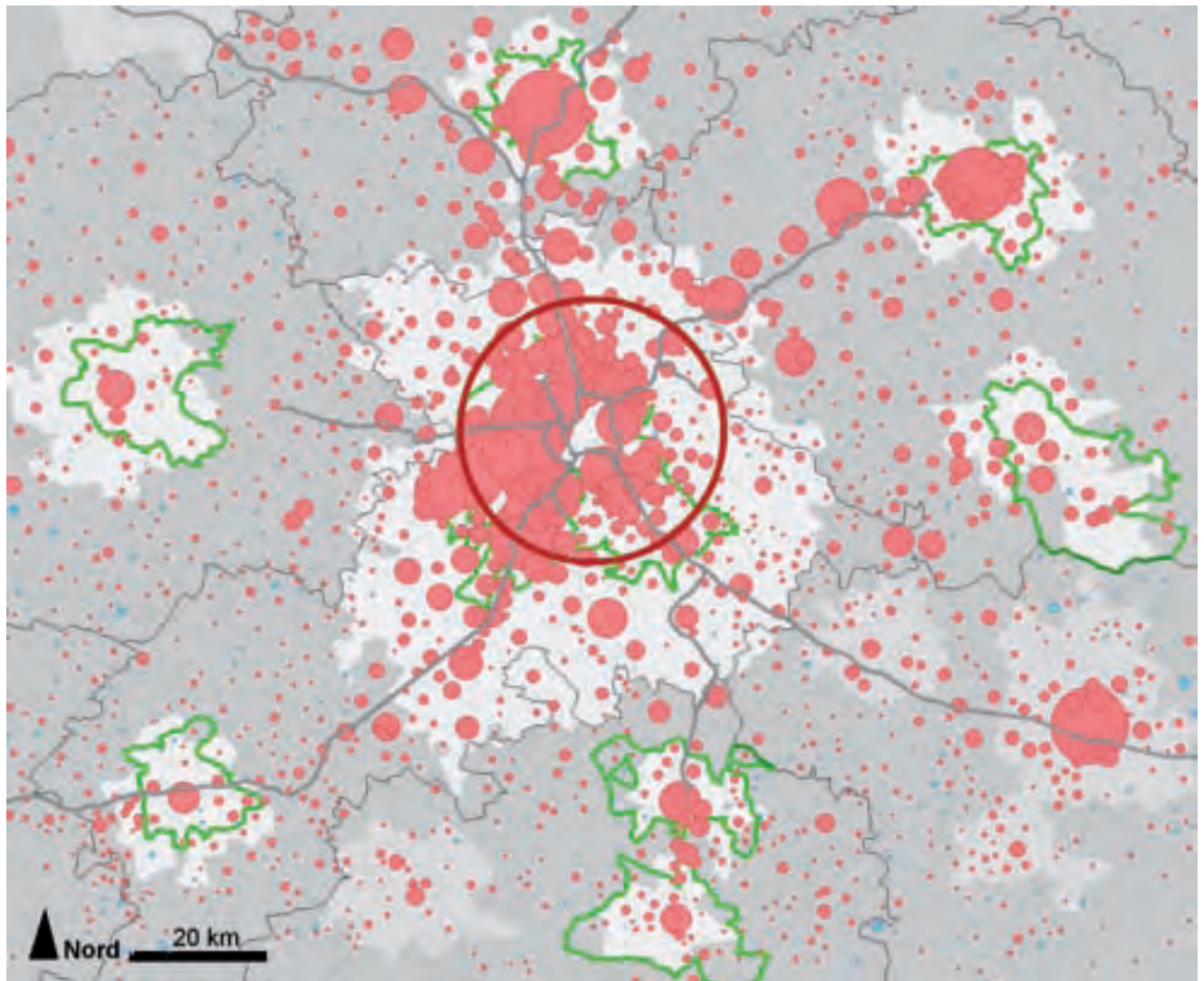
Cette carte montre l'occupation de l'espace par l'urbanisation et son évolution entre 1990 et 2000. Elle est produite à partir d'images satellitaires européennes (Corine Land Cover)

Facteurs du développement urbain

Les nouveaux ménages de 1999 à 2004

Source : DGI - DRDE Midi-Pyrénées

Cette carte indique la variation absolue du nombre de ménages par commune de 1999 à 2004. Ce nombre est évalué par le nombre d'assujettis à la taxe d'habitation au 1^{er} janvier de l'année.

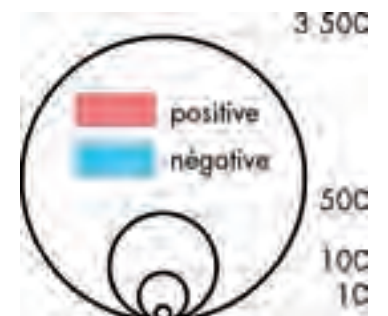


Évolution des ménages entre 1999 et 2004 (en nombre)

Source : DGI - DRDE Midi-Pyrénées

Intercommunalités	Croissance des ménages
Albigeois	+ 2 766
Castres-Mazamet	+ 1 047
Grand Auch	+ 643
Grand Toulouse	+ 28 029
Montauban - 3 Rivières	+ 2 306
Muretain	+ 3 513
Pays de Foix	+ 613
Pays de Pamiers	+ 831
Saint Gaudinois	+ 478
Sicoval	+ 3 079

Évolution annuelle du nombre de ménages



Facteurs du développement urbain

Ménage

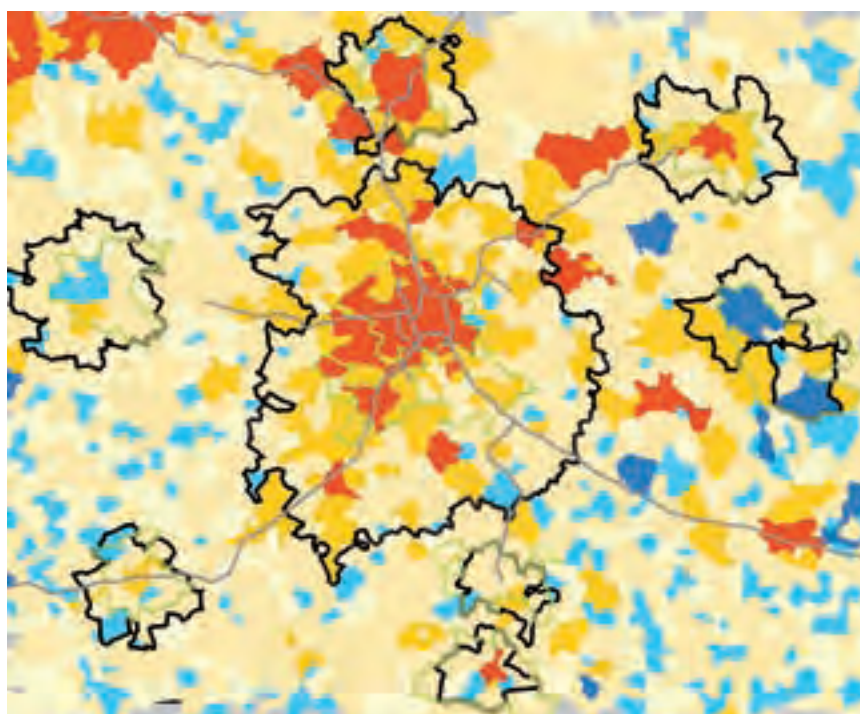
Aire métropolitaine

■ Les aires urbaines de la coopération métropolitaine ont accueilli 61 645 ménages supplémentaires de 1999 à 2004. Les intercommunalités représentent 70 % de ce total.

■ La diffusion du peuplement est cependant sensible et prend trois formes :

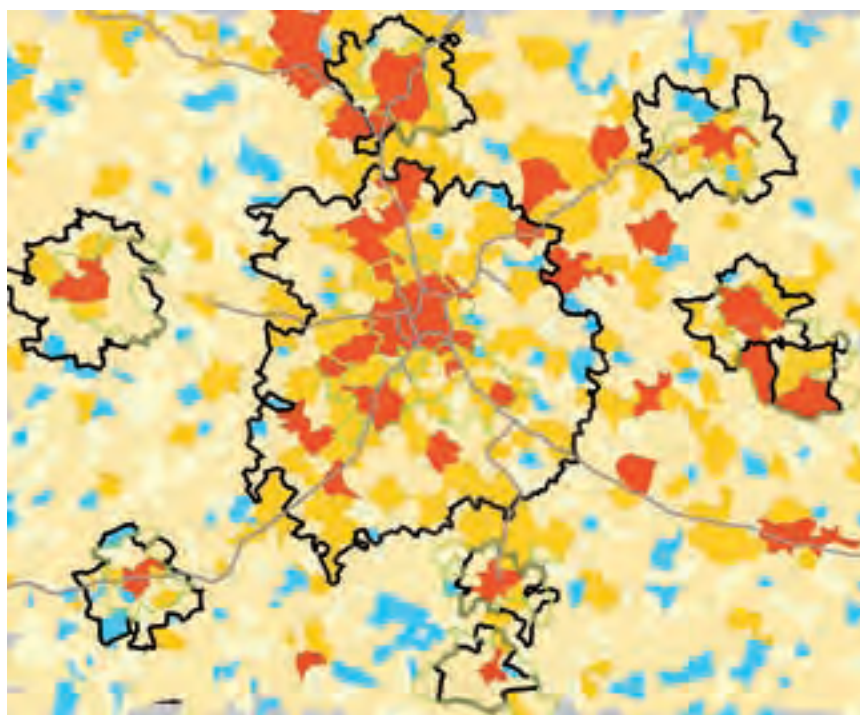
- une croissance des couronnes périurbaines des aires urbaines,
- un « débordement » des limites de ces aires,
- de nombreuses localisations sur quelques grands axes en connexion avec Toulouse, vers Montauban et Albi.

■ Ces phénomènes ont tendance à s'accélérer sur la période récente (cf. cartes ci-contre).



Évolutions annuelles des ménages...

... entre 1999 et 2001



... entre 2002 et 2004

Évolution annuelle du nombre de ménages

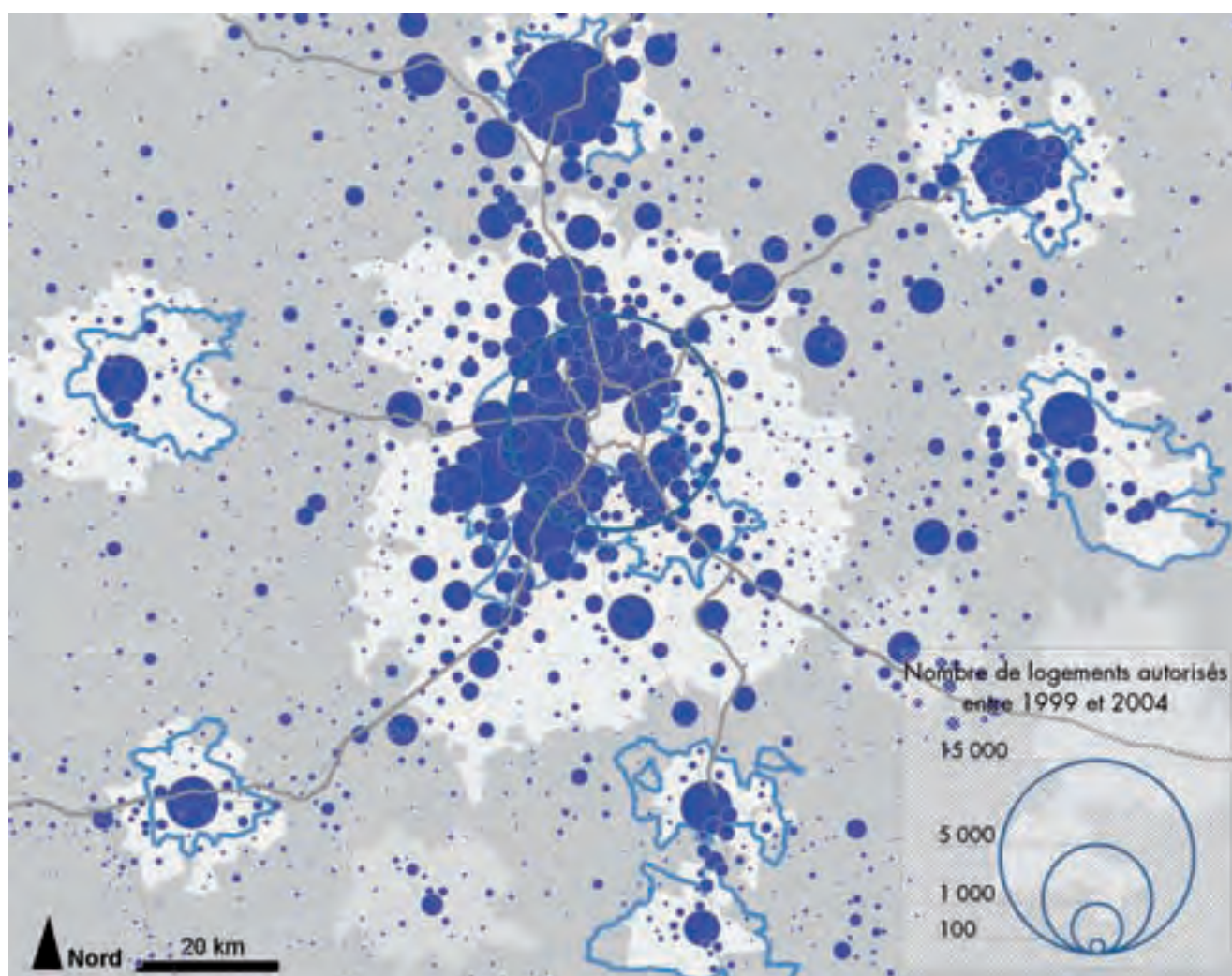


Source : DGI - DRDE Midi-Pyrénées

Facteurs du développement urbain

La construction de logements entre 1999 et 2004

Source : Permis de construire autorisés 1999-2004, DRDE Midi-Pyrénées



Évolution des logements autorisés entre 1999 et 2004 (en nombre)

Source : Permis de construire autorisés 1999-2004, DRDE Midi-Pyrénées

Intercommunalités	Logements autorisés	
	total	pour 1 000 habitants
Albigeois	3 900	53
Castres-Mazamet	2 398	30
Grand Auch	1 349	46
Grand Toulouse	29 122	50
Montauban - 3 Rivières	4 794	82
Muretain	4 576	77
Pays de Foix	934	50
Pays de Pamiers	1 359	66
Saint Gaudinois	1 383	70
Sicoval	3 157	55

Facteurs du développement urbain

Logement autorisé

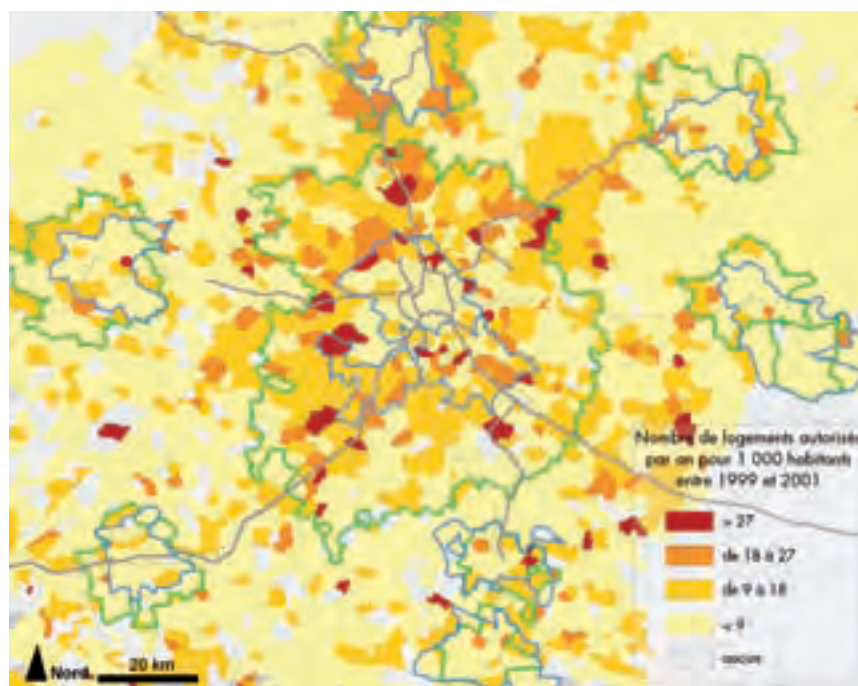
Aire métropolitaine

■ Depuis 1999, 79 700 logements ont été autorisés dans l'aire métropolitaine, dont 53 000 dans les intercommunalités.

■ Globalement, si l'on prend en référence l'espace de la carte ci-contre à gauche, la part des logements autorisés dans les aires urbaines baisse de 82 % en 1999 à 72 % en 2004. C'est le cas également pour les intercommunalités, qui concentrent, en 2004, 47 % des nouveaux logements contre 55 % en 1999.

■ Rapporté à la population résidente, le rythme d'évolution des logements autorisés se montre particulièrement dynamique dans les agglomérations de Montauban, du Muretain et du Saint-Gaudinois.

■ L'accélération de la diffusion du logement sur des espaces de plus en plus vastes est sensible. Le niveau de concentration des autorisations dans l'aire urbaine de Toulouse en atteste, passant de 77 % en 1999 à 70 % en 2004

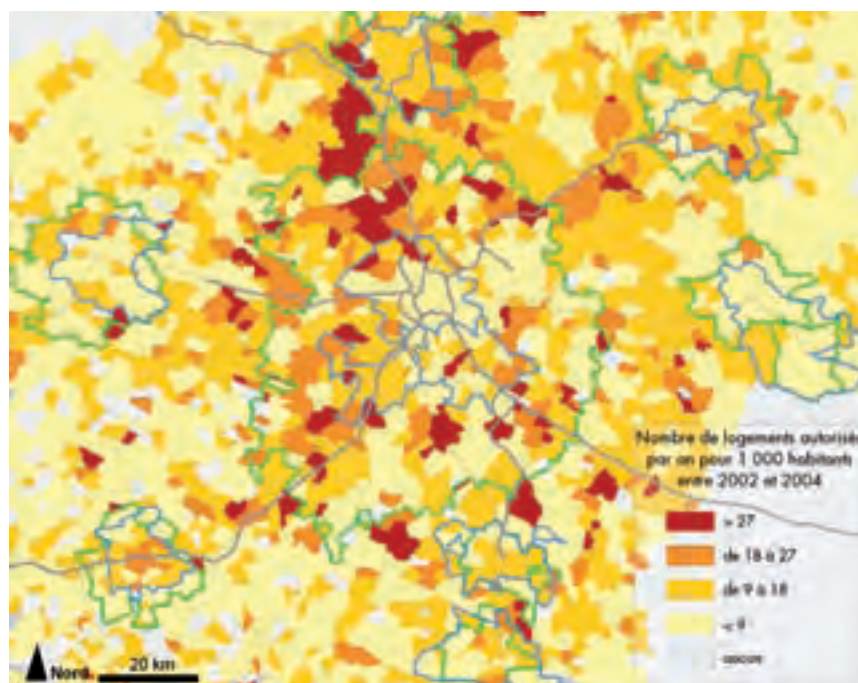


Evolution annuelle des logements autorisés...

UN LOGEMENT AUTORISÉ

est un logement dont le permis de construire a été délivré.

... de 1999 à 2001



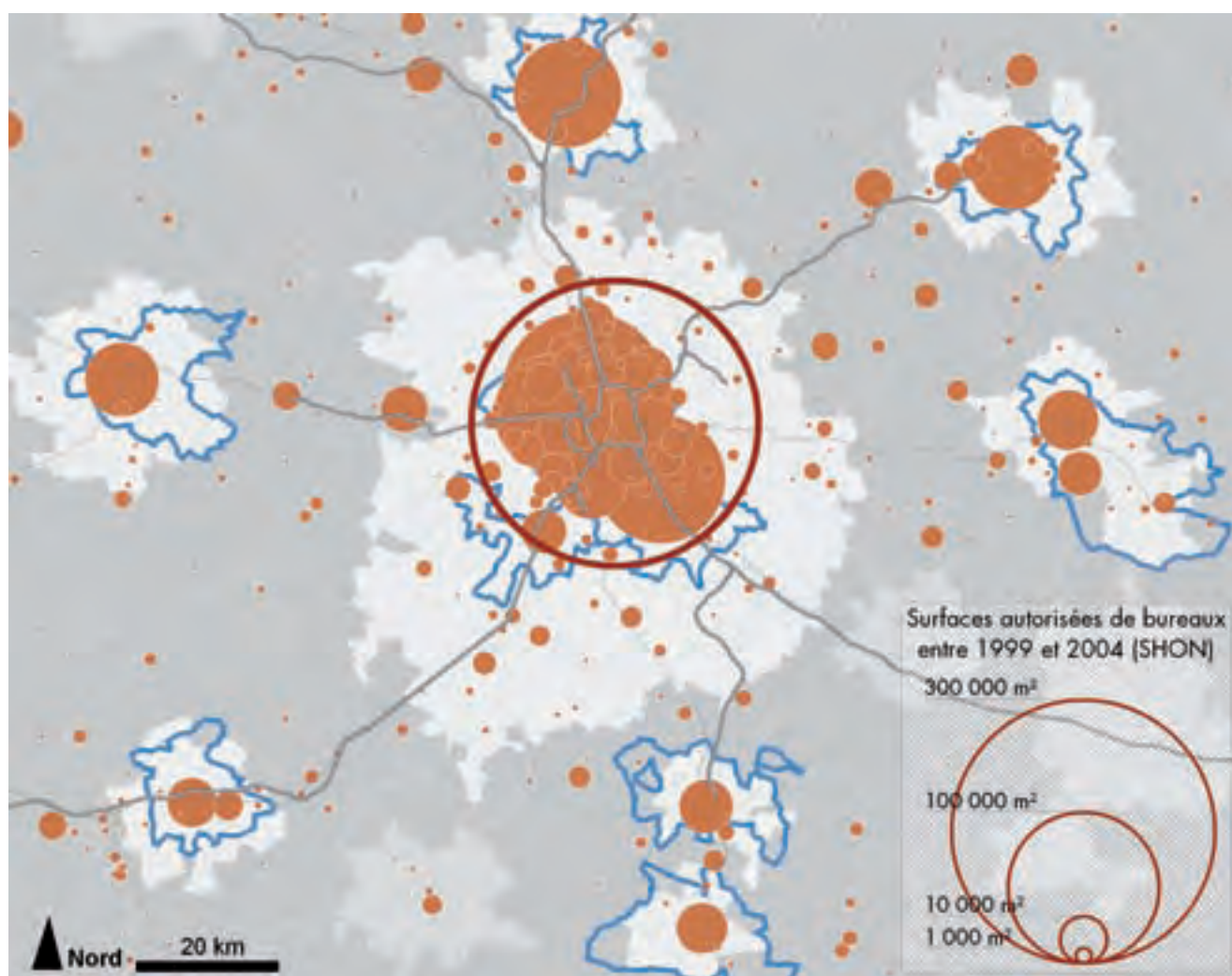
... de 2002 à 2004

Source : Permis de construire autorisés 1999-2004, DRDE Midi-Pyrénées

Facteurs du développement urbain

L'immobilier d'entreprises entre 1999 et 2004

Source : Surfaces autorisées en bureaux 1999-2004, DRDE Midi-Pyrénées



Évolution de l'immobilier d'entreprises entre 1999 et 2004 (en surfaces autorisées)

Source : Surfaces autorisées en bureaux 1999-2004, DRDE Midi-Pyrénées

Intercommunalités	Surfaces de bureaux autorisée	
	en m ² (SHON)	en m ² pour 1 000 habitants
Albigeois	36 211	493
Castres-Mazamet	22 836	285
Grand Auch	21 338	721
Grand Toulouse	526 788	903
Montauban - Trois Rivières	45 545	775
Muretain	30 804	519
Pays de Foix	10 603	564
Pays de Pamiers	11 345	550
Saint Gaudinois	12 813	650
Sicoval	70 070	1 211

Facteurs du développement urbain

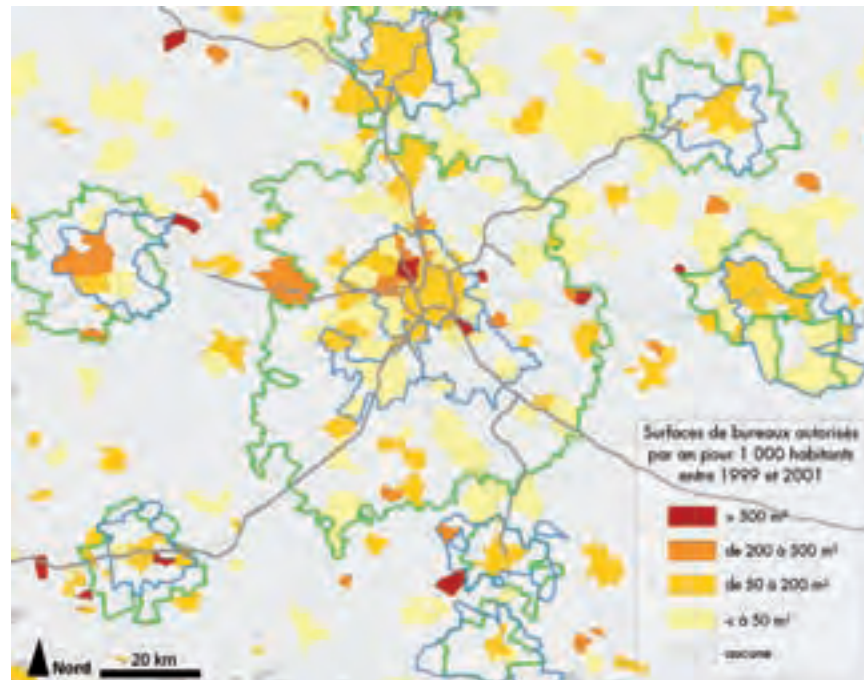
Immobilier d'entreprises

Aire métropolitaine

■ De 1999 à 2004, 858 000 m² de bureaux ont été autorisés dans l'aire métropolitaine. La concentration dans les intercommunalités est forte (789 000 m²). Celles-ci représentent par ailleurs plus de 80 % des surfaces autorisées dans la fenêtre de la carte ci-contre à gauche.

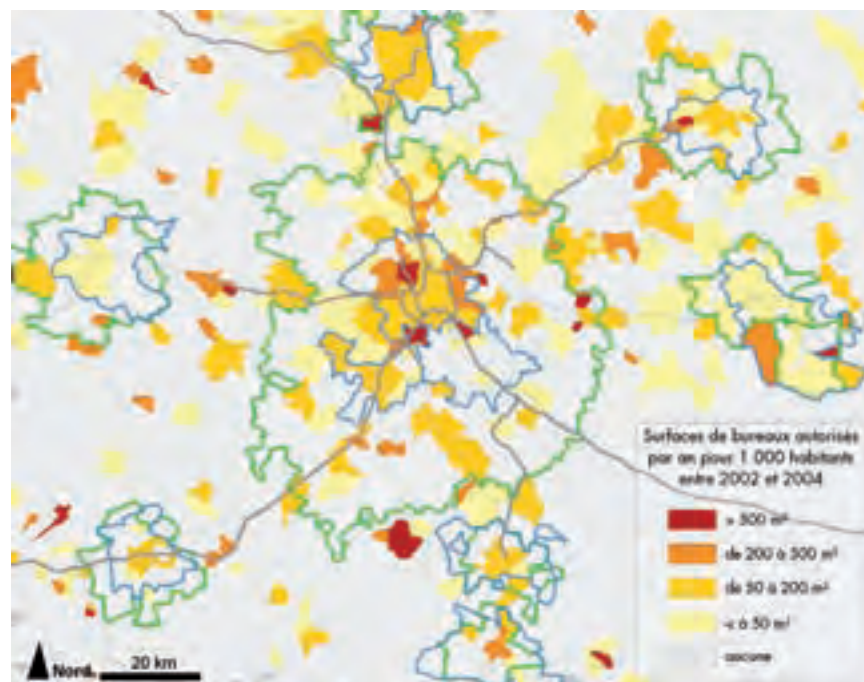
■ Les agglomérations du Sicoval, du Grand Toulouse, de Montauban et d'Auch ont les ratios de m² autorisés par habitant les plus élevés.

■ En surface, les trois intercommunalités de l'agglomération toulousaine représentent 80 % des autorisations de l'ensemble des intercommunalités de la coopération métropolitaine. Ce phénomène de concentration est en forte évolution, puisque l'aire urbaine de Toulouse a capté 85 % des autorisations en 2004, soit 20 points de plus qu'en 1999.



Autorisations annuelles de surfaces de bureaux

... de 1999 à 2001



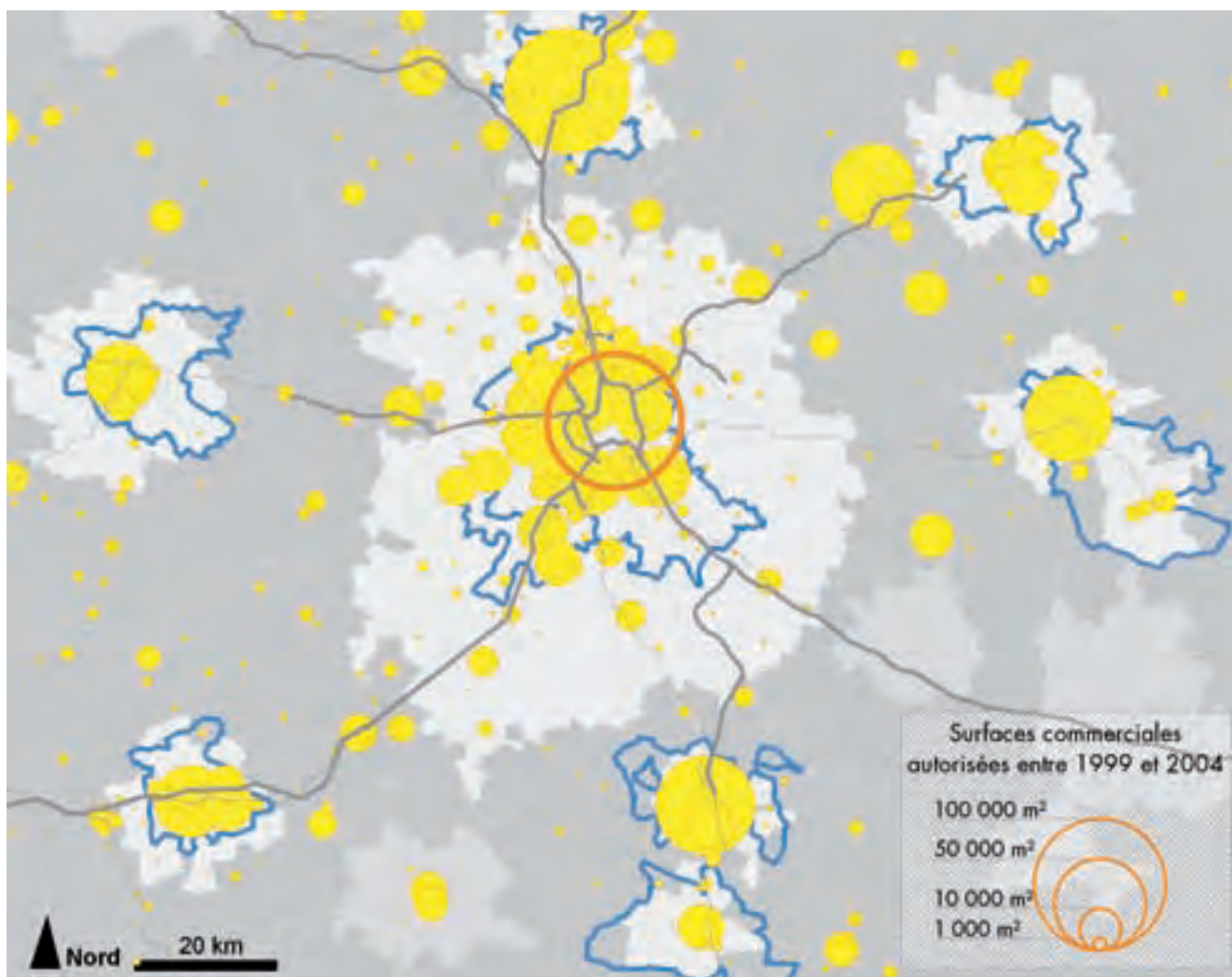
... de 2002 à 2004

Source : Surfaces autorisées en bureaux 1999-2004, DRDE Midi-Pyrénées

Facteurs du développement urbain

Les surfaces commerciales autorisées entre 1999 et 2004

Source : Surfaces autorisées en commerces 1999 - 2004, DRDE Midi-Pyrénées



Evolution des commerces entre 1999 et 2004 (en surfaces autorisées)

Source : Surfaces autorisées en commerces 1999 - 2004, DRDE Midi-Pyrénées

Intercommunalités	Surfaces commerciales autorisées	
	en m ² totaux	en m ² pour 1 000 habitants
Albigeois	47 900	652
Castres-Mazamet	43 893	549
Grand Auch	30 899	1 045
Grand Toulouse	260 918	447
Montauban - Trois Rivières	81 618	1 389
Muretain	61 253	1 032
Pays de Foix	13 148	699
Pays de Pamiers	49 917	2 421
Saint Gaudinois	50 540	2 564
Sicoval	38 174	660

Facteurs du développement urbain

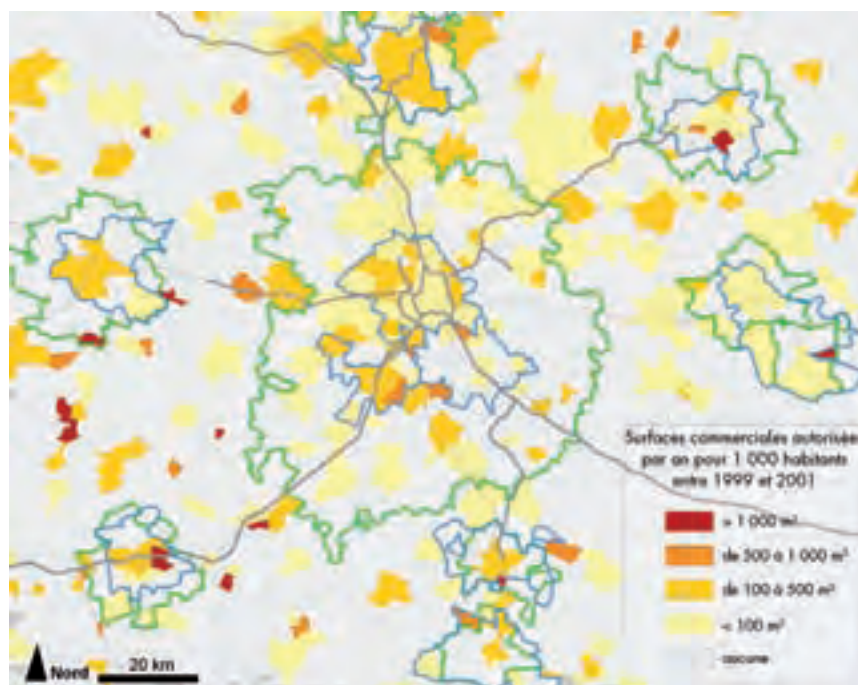
Commerce

Aire métropolitaine

■ Dans les aires urbaines de la coopération métropolitaine, 826 000 m² de surfaces commerciales ont fait l'objet d'une autorisation de permis de construire entre 1999 et 2004. Ces aires concentrent globalement les deux-tiers des surfaces de la fenêtre de la carte ci-dessus.

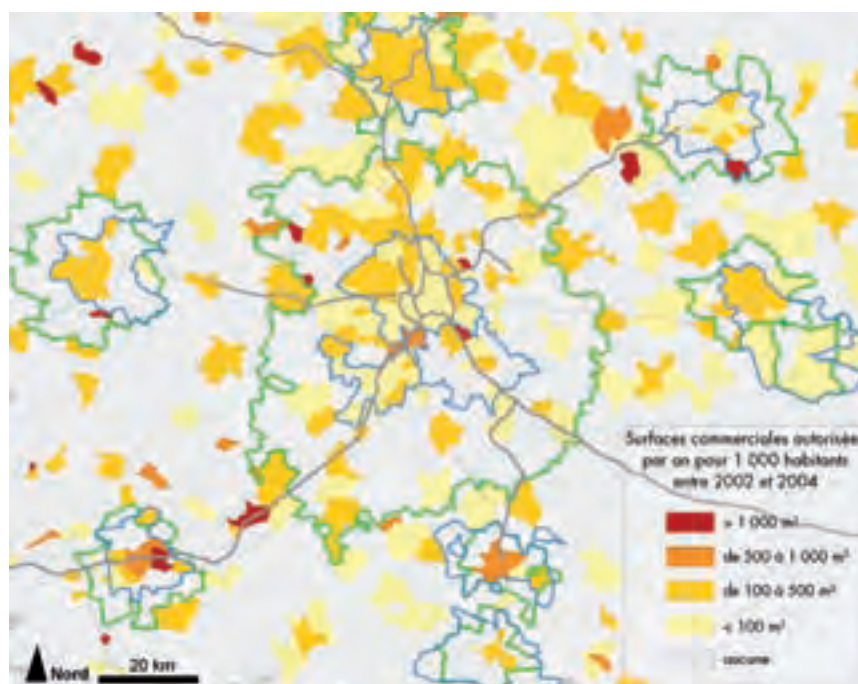
■ Le niveau de concentration des autorisations dans l'aire urbaine de Toulouse s'accroît fortement, du fait d'un nombre important de dossiers autorisés par la Commission Départementale d'Équipement Commercial locale (CDEC) : 52 % en 1999, 68 % en 2004. Cette tendance devrait se poursuivre, au vu des résultats 2005 et 2006 de la CDEC.

■ Pour autant, l'offre commerciale se renforce également sur les villes moyennes, et de manière sensible, au sein des bourgs périurbains.



Les surfaces commerciales autorisées (permis de construire)

... de 1999 à 2001



... de 2002 à 2004

Source : Surfaces autorisées en commerces 1999-2004, DRDE Midi-Pyrénées

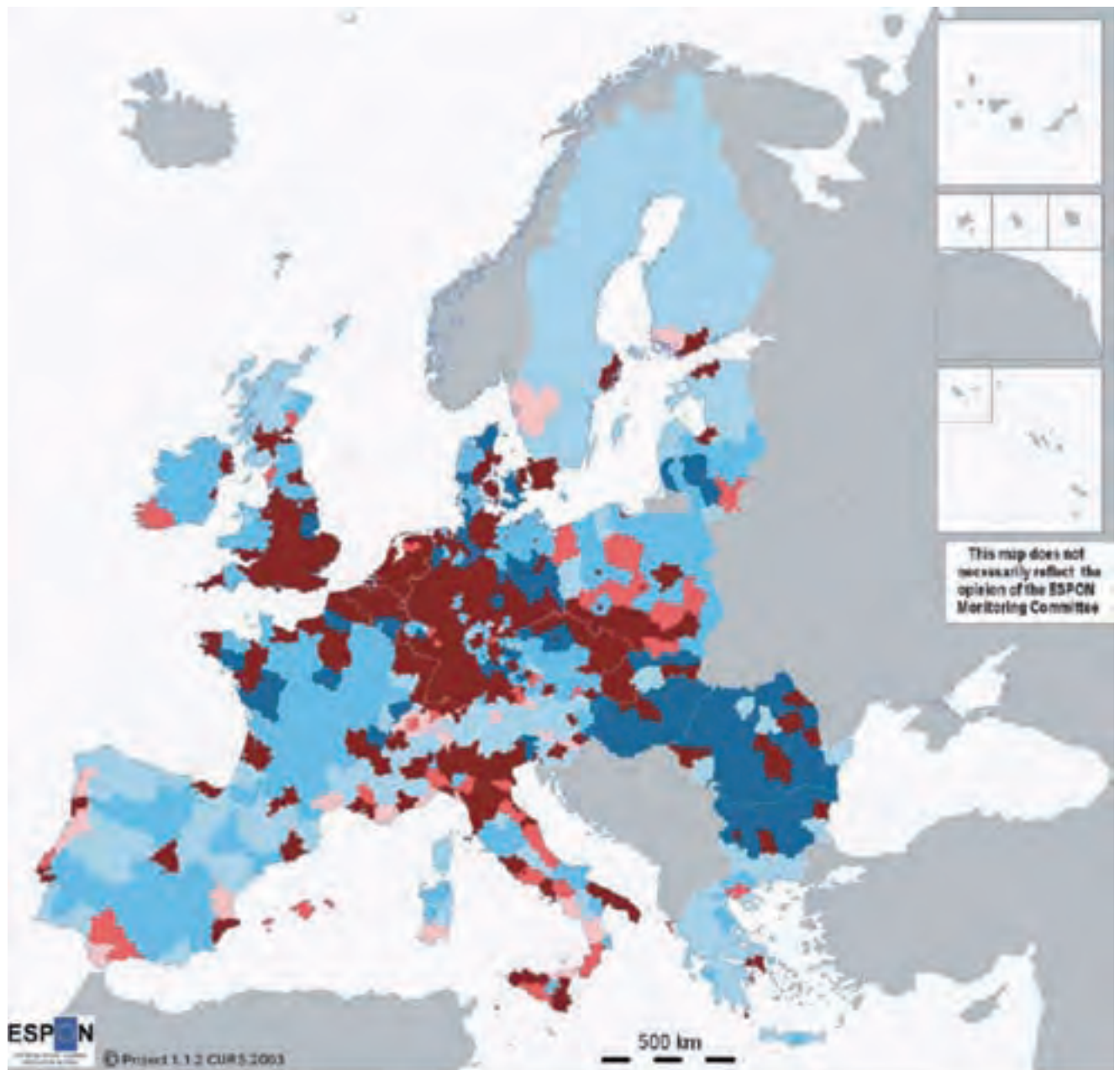
Espaces ruraux, espaces interstitiels

Typologie européenne urbain-rural

Source : Project Espon 1.1.2

Deux dimensions sont associées dans la carte ci-contre pour définir et hiérarchiser une typologie des territoires entre urbain et rural.

Le premier facteur « influence urbaine » est déterminé par la densité de population et le statut du centre urbain. Le second « intervention humaine » est défini par un indicateur d'occupation des sols.



Typologie urbain-rural

■	influence urbaine et intervention humaine élevées
■	influence urbaine élevée et intervention humaine moyenne
■	influence urbaine élevée et intervention humaine faible
■	influence urbaine faible et intervention humaine élevée
■	influence urbaine faible et intervention humaine moyenne
■	influence urbaine et intervention humaine faibles

Espaces ruraux, espaces interstitiels

La forte poussée démographique de ces 20 dernières années sollicite les territoires métropolitains, en particulier certains espaces ruraux. L'urbanisation grignote entre l'aire urbaine de Toulouse et les villes moyennes, étirant de plus en plus loin les territoires à vocation résidentielle et projetant les espaces ruraux dans une transition à laquelle ils ne sont pas forcément préparés. La métropolisation exerce donc une pression sur les espaces périurbains et interstitiels avec des répercussions directes sur les activités agricoles et les paysages naturels.

Urbain - Rural

Europe

■ Dans le contexte européen, les territoires de l'aire métropolitaine toulousaine, se situent dans un espace marqué principalement par un faible degré d'influence urbaine et un niveau moyen d'intervention humaine. La part des espaces consacrés à l'agriculture dépasse la moyenne européenne, comme la plupart des territoires du sud-ouest européen.

■ Parmi ces territoires du sud-ouest de l'Europe, certains se caractérisent par une forte densité de population, un statut significatif de métropole, et une forte intervention humaine, en terme d'artificialisation des sols. C'est le cas des aires urbaines de Toulouse et de Bordeaux et des aires d'influence de Madrid, Barcelone et Bilbao.

Espace rural

France

L'étude prospective de la DIACT¹, met en évidence des évolutions récentes et contrastées des territoires ruraux. Elle distingue trois France rurales :

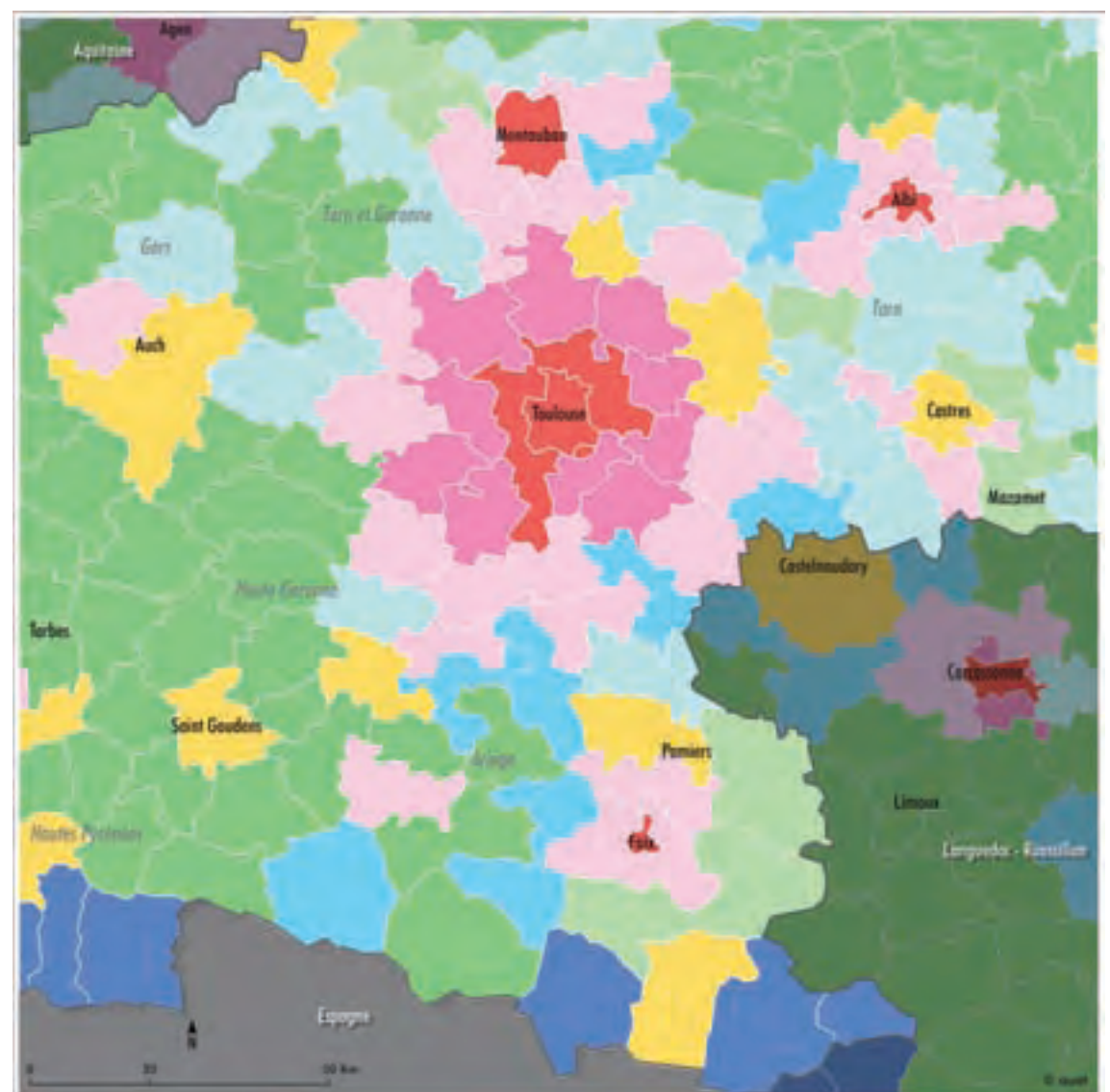
■ Les campagnes des villes : Il s'agit du « périurbain », situé aux alentours des villes grandes ou moyennes, marqué par une occupation résidentielle importante, un dynamisme démographique, une certaine densité de population et une forte mobilité des populations.

■ Les campagnes les plus fragiles : elles concernent des espaces d'une faible densité démographique, d'une population vieillissante et à revenu faible.

■ « Les nouvelles campagnes » : Ces territoires se caractérisent par une attractivité résidentielle (souvent des « néo-ruraux »), touristique et entrepreneuriale, ainsi que par des dynamiques démographiques et économiques.

Aire métropolitaine

■ De fortes évolutions des territoires ruraux sont en cours. L'urbanisation gagne entre l'aire urbaine de Toulouse et les aires urbaines proches, notamment celles de Montauban et d'Albi. Les autres territoires sont plutôt



Typologie des espaces ruraux



Source : Observatoire des territoires, DIACT 2005

constitués de villes eux-mêmes en phase de périurbanisation. Les espaces interstitiels entre l'aire urbaine de Toulouse et les autres territoires métropolitains se caractérisent par des espaces ruraux en transition ou bien des espaces ruraux à attractivité touristique et résidentielle.

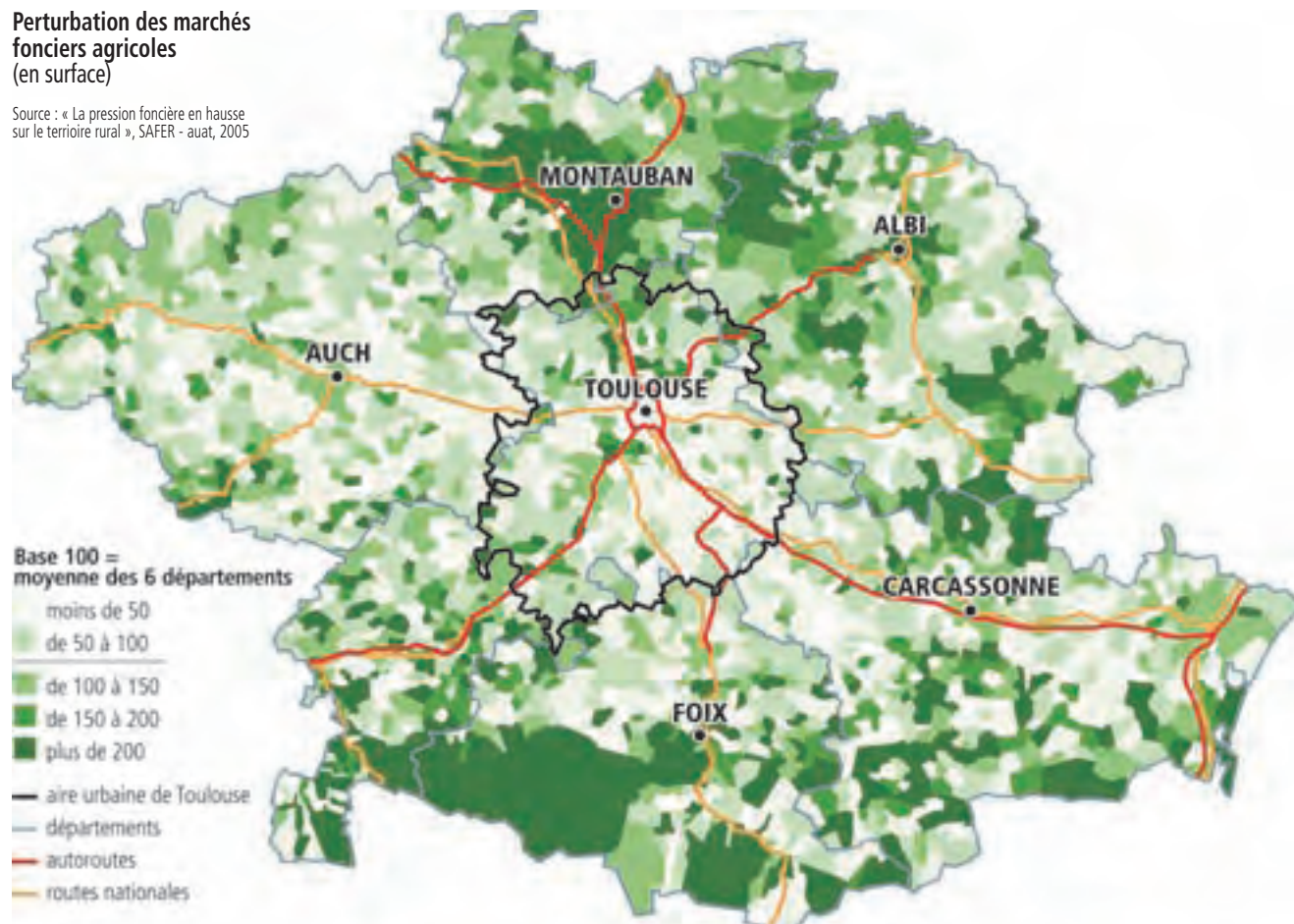
■ Cependant entre les villes moyennes, ainsi que dans les territoires qui entourent l'aire métropolitaine toulousaine, on trouve aussi des espaces ruraux fragilisés, vieillis et peu denses à dominante agricole.

1. « Quelle France rurale pour 2020 ? », DIACT 2003

Espaces ruraux, espaces interstitiels

Perturbation des marchés fonciers agricoles (en surface)

Source : « La pression foncière en hausse sur le territoire rural », SAFER - auat, 2005



Cet indicateur est établi à partir des acquisitions de terres agricoles réalisées par des non agriculteurs à des fins de loisirs ou d'amélioration du cadre de vie.

Espaces ruraux, espaces interstitiels

Pression foncière

Aire métropolitaine

■ L'agriculture, outre sa fonction économique et sociale, modèle fortement les paysages des territoires métropolitains.

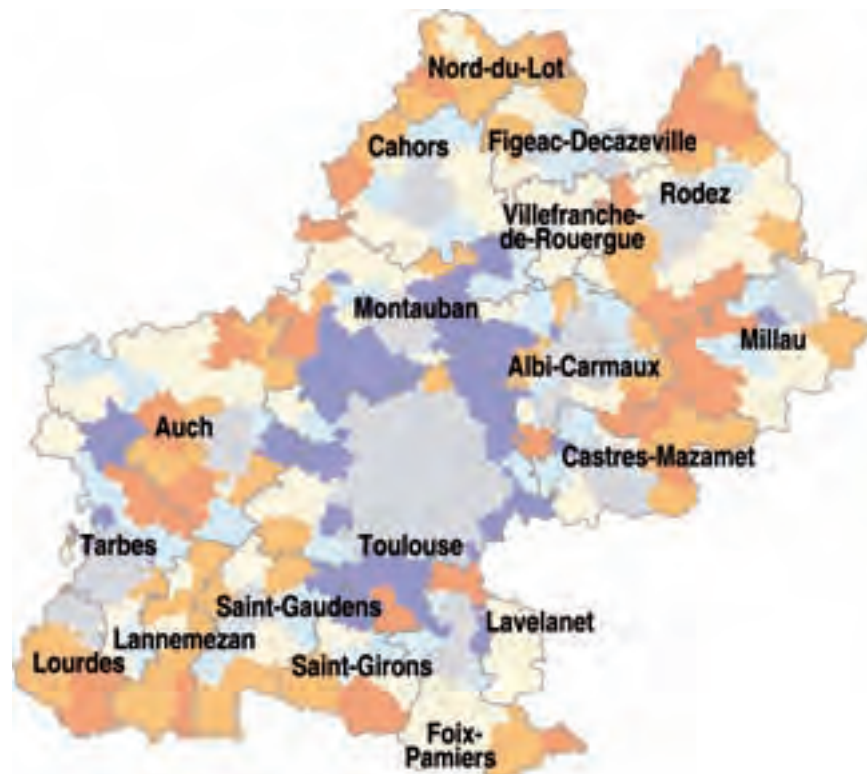
■ Cependant cette spécificité agricole subit une forte pression : dans un contexte de globalisation de l'économie, la priorité accordée à l'agriculture a perdu en importance et la ville avance sur la campagne, s'appropriant toujours plus d'espace pour développer le secteur résidentiel, marchand ou de loisirs.

■ Cette pression sur les espaces et l'activité agricoles est particulièrement marquée sur les communes reliées à Toulouse par l'étoile autoroutière et dans certaines zones touristiques (cf. carte ci-contre). On constate une forte perturbation du marché agricole par le marché des terrains urbains dans les espaces périurbains de Montauban, d'Albi (du Gaillacois), de l'ouest de la région viticole de l'Aude, du Pays-de-Sault, de la Montagne Noire, des Monts de Lacaune, et dans les espaces ruraux de Foix.

■ La métropolisation entraîne une concentration des fonctions, mais également l'émergence d'une économie résidentielle et de la requalification économique dans les villes moyennes.

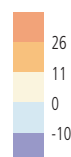
■ La pression immobilière touche l'ensemble de l'espace rural. Le nombre de logements vacants s'y est réduit considérablement.

■ Les résidences secondaires subissent également une forte pression. Leur nombre baisse dans les espaces interstitiels ruraux, à proximité des aires urbaines, au profit des résidences principales (cf. carte ci-contre).



Diminution des résidences secondaires à proximité des aires urbaines

Evolution du nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels entre 1990 et 1999 (en %)



— limite des zones d'emploi

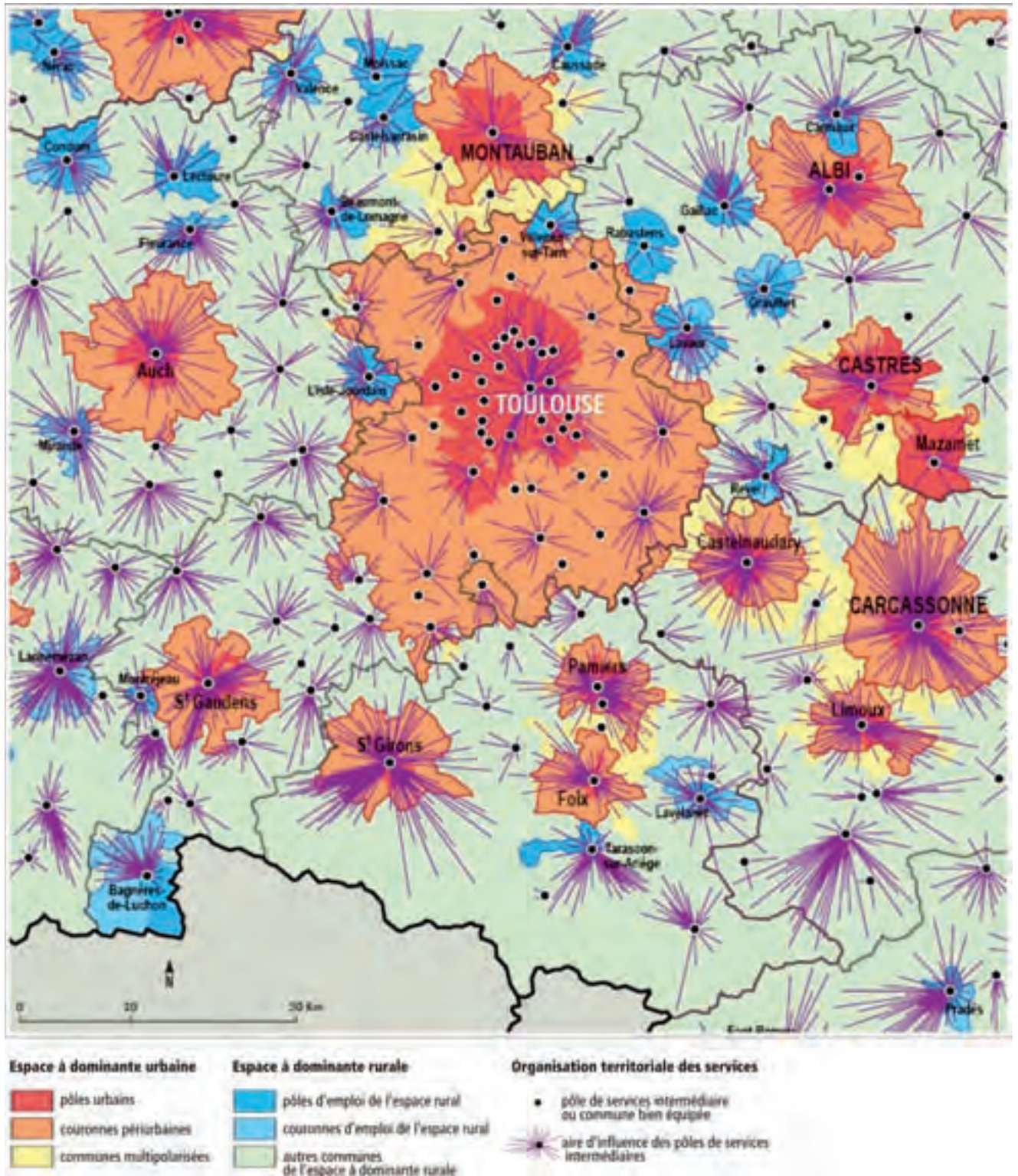
Unité géographique : canton

Source : Insee, recensements de la population 1990 et 1999

3 Organisation des territoires et gouvernance locale

Les territoires vécus

Source : Insee



Territoires vécus

L'adéquation entre les territoires « vécus », c'est-à-dire tels que structurés par les activités quotidiennes des hommes, et l'organisation, administrative ou autre, qui les régent, pose la question des « bonnes échelles » de la gouvernance. En ce sens, le développement de démarches locales de contractualisation et de planification au sein de l'aire métropolitaine toulousaine nécessite une prise en compte de plus en plus nécessaire des voisinages et des interactions entre les différents systèmes.

Aire métropolitaine

■ Cette carte¹ de l'Insee et de la DIACT, élaborée en 2002, représente les territoires tels qu'ils sont structurés, marqués par les activités quotidiennes des hommes et des femmes qui y vivent.

■ Les couleurs représentent sur la carte les différents niveaux d'organisation urbaine qui ont été déterminés par la mesure de l'emploi et des déplacements des personnes entre leur domicile et leur lieu de travail. En rouge, les agglomérations les plus importantes, celles qui comptent au moins 5 000 emplois et qui constituent les pôles urbains. Autour de chacun de ces pôles urbains, la plage de couleur orange couvre les communes qui envoient au moins 40 % de leurs habitants actifs travailler dans le pôle : elles forment la couronne périurbaine. Cette couronne ne fait pas partie de l'agglomération stricto sensu puisqu'il n'y a pas de continuité du bâti mais elle forme évidemment avec le pôle urbain un ensemble très interdépendant sur le plan socio-économique. Cet ensemble forme « l'aire urbaine », telle que la définit l'Insee.

■ Les jaunes claires représentent les communes « multipolarisées », celles qui dépendent de plusieurs pôles urbains. Par exemple, entre Toulouse et Montauban, se trouvent des communes qui dépendent des deux aires, en matière de déplacements domicile - travail. Ces communes font le lien entre ces agglomérations, sans dépendre exclusivement d'une seule. On voit apparaître, ainsi des ensembles plus vastes, que l'on appelle « espaces urbains », formés de l'assemblage d'aires urbaines et de communes multipolarisées qui les relient par continuité territoriale. À l'échelle de la France, Lyon forme ainsi un espace urbain avec Saint-Étienne, Villefranche-sur-Saône et même Bourg-en-Bresse ; Metz et Nancy sont liés à Strasbourg via le bassin houiller ; l'espace parisien va du Havre jusqu'à Sens ; un vaste espace urbain apparaît autour de Marseille mais Toulouse, en revanche, est seule à rayonner sur son aire métropolitaine.

■ Les autres couleurs servent à représenter l'espace « à dominante rurale ». Ce terme ne signifie pas que ces zones n'ont aucun lien avec les grandes agglomérations, mais que ce lien est plus faible. Le bleu a été réservé aux pôles ruraux, c'est-à-dire aux agglomérations

qui comptent entre 2 000 et 5 000 emplois. Ces pôles rayonnent moins loin que les pôles urbains. Leur périphérie, en bleu clair, regroupe les communes qui envoient 20 % de leurs actifs y travailler. Le vert, enfin, figure le rural isolé, c'est-à-dire les communes qui ne sont attirées à plus de 20 % ni par un pôle urbain ni par un pôle rural.

■ Les points et les traits noirs représentent l'attraction des services de proximité. Dans chaque commune, pour une liste de 75 services (médecin, bibliothèque, supermarché, piscine, etc.), la question suivante a été posée : « disposez-vous dans votre commune de ce service et, si non, où allez-vous le chercher ? ». Cette enquête constitue l'Inventaire Communal. L'Insee a retenu une liste de services dits « de proximité intermédiaire » qui caractérisent une fréquentation à peu près hebdomadaire. Quand la commune est équipée d'une bonne partie de ces services, elle est figurée par un point. Si elle ne l'est pas, on la relie par un trait à la commune dont elle dépend pour ces équipements. On voit sur la carte que la plupart des communes de banlieue sont équipées. On voit aussi que les emplois rayonnent plus loin que les services et que c'est l'inverse en milieu rural.

1. Cette présentation de la carte Insee DIACT des territoires vécus est largement inspirée d'un texte de Christophe Terrier, co-auteur de la carte, alors chargé de mission auprès de la DIACT. Source : <http://cterrier.club.fr/Terravivre.htm>

Contractualisation de projets

Pays et agglomération au 1^{er} janvier 2007

Source : ETD 2006



Pays (ETD, 1^{er} janvier 2007)

- Pays reconnus
- Pays en projet

Agglomérations (DGCL, 1^{er} janvier 2007)

- Communautés urbaines
- Communautés d'agglomération

France

- La France a un territoire très fragmenté : 36 500 communes, soit presque la moitié des communes des 15 pays européens (avant l'élargissement).
- Les lois de décentralisation de 1982, 1983 et les suivantes, la Loi d'Orientation pour l'Aménagement Du Territoire (LOADT) de 1999, la superposition des échelles territoriales (Région, Département, EPCI, communes), ainsi que les espaces de vie et de développement économique (pays), rend le système français de gouvernance complexe.
- De nombreux territoires ont signé un contrat et s'engagent à porter un projet commun : pays, communautés d'agglomération, communautés urbaines (cf. carte ci-contre). Il apparaît qu'aujourd'hui la quasi-totalité du territoire français est dans cette dynamique. Il s'agit d'une évolution notable dans la gouvernance des territoires qui indique qu'une grande partie de la population vit actuellement soit dans une agglomération (ce taux atteint dans plus de la moitié des régions, 40 à 50 % de la population), soit dans un pays.

Contractualisation de projets

Midi-Pyrénées

- Cette avancée de la contractualisation de projet se retrouve dans la région. La forme dominante est aujourd'hui constituée par les pays. Les principales agglomérations de plus de 50 000 habitants (Toulouse, Montauban, Albi, Castres-Mazamet, Tarbes) se sont dotées également de documents de projet.
- Une particularité de Midi-Pyrénées réside dans la faiblesse de l'armature urbaine, comme l'indique la carte ci-contre des aires urbaines de plus de 50 000 habitants.

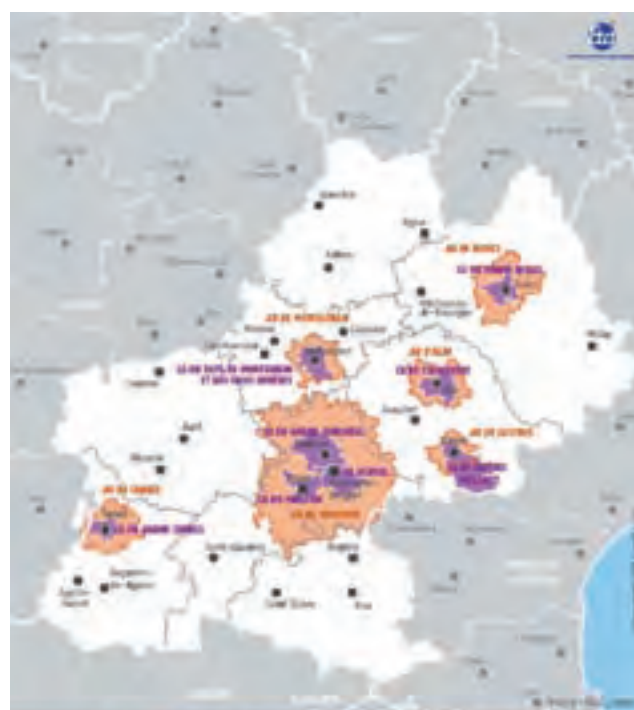
Aire métropolitaine

- Les dix intercommunalités de l'appel à coopération se répartissent entre six communautés d'agglomération et quatre communautés de communes. En terme de population, ces structures représentent une part très importante des habitants des aires urbaines correspondantes.
- Les espaces compris entre ces structures de coopération sont aujourd'hui également regroupés dans des intercommunalités, essentiellement des communautés de communes. Dans leur grande majorité, ces structures sont de création récente.



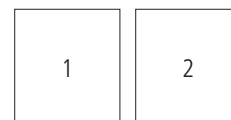
Pays (ETD, 1^{er} janvier 2007)
 Pays reconnu
 Pays en projet

Agglomération (DGCL, 1^{er} janvier 2007)
 Communauté urbaine
 Communauté d'agglomération



Agglomération (DGCL, 1^{er} janvier 2006)
 Communauté urbaine
 Communauté d'agglomération

Aire urbaine de plus de 50 000 habitants (Insee, RP 99)
 Aire urbaine de plus de 50 000 habitants



1. Pays et agglomérations en Midi-Pyrénées au 1^{er} janvier 2007

2. Aires urbaines de plus de 50 000 habitants et agglomérations en Midi-Pyrénées

Source : ETD 2006

Planification territoriale

Europe

■ On constate une diversité d'acteurs publics correspondant aux différentes échelles. Chacune ayant une propre logique pour son développement et étant en forte interférence avec les autres.

■ Aujourd'hui, la plupart des métropoles européennes se sont lancées dans l'élaboration de plans stratégiques. On distingue une planification plus rigide et formelle (Pays-Bas et Allemagne) ou une planification plus souple en France, Italie, Espagne ou également dans le Grand Londres. La planification stratégique doit s'effectuer sur un territoire pertinent. Selon Christian Lefèvre¹, il s'agit du territoire fonctionnel de la métropole, c'est-à-dire celui correspondant aux interdépendances entre les lieux de vie. La planification d'un tel territoire exige la coopération entre les acteurs publics.

Dans certaines métropoles européennes (Madrid, Londres, Île-de-France), il existe une autorité de rang métropolitain, qui correspond au territoire fonctionnel.

■ La planification territoriale fait émerger différents modes de coopération. En Europe, on peut identifier au moins trois façons de faire la planification stratégique :

- la création institutionnelle,
- la co-planification,
- la coordination.

■ Il y a une tradition ancienne de planification spatiale en France. Les communautés urbaines et d'agglomération détiennent de par la loi une compétence de planification, par la création institutionnelle.

1. « Les coopérations métropolitaine en Europe »
Christian Lefèvre, Professeur à l'Institut Français d'Urbanisme, juin 2004

Planification stratégique dans les métropoles européennes

Modèles de coopération	Exemples des métropoles européennes	Caractéristiques
La création institutionnelle	Le Grand Londres ; Stuttgart ; Hanovre ; Madrid. En France : des communautés urbaines et des communautés d'agglomération.	La coopération s'effectue par l'établissement d'une institution à part entière. Il s'agit d'une coopération en amont, c'est-à-dire que les acteurs publics locaux décident de doter leur territoire d'une nouvelle institution et de la faire fonctionner.
La co-planification	L'agglomération de Francfort / Rhein-Main (PVBF), la ville-Land de Berlin et le Land de Brandebourg Dans le cadre de la planification stratégique en Italie, constitution de « Cités Métropolitaines ». Ainsi, dans plusieurs agglomérations (Bologne, Rome) se sont mis en place des bureaux métropolitains communs	L'élaboration et la mise en œuvre de la planification stratégique s'effectuent soit directement par l'intermédiaire de procédures qui mettent en relation les diverses autorités publiques, soit par l'intermédiaire de structures ad-hoc.
La coordination des partenariats	Birmingham ; Belfast.	Il s'agit des politiques urbaines conduites par des partenariats public-privé sur des territoires de dimension plutôt restreinte et dans des domaines sectoriels.

Planification territoriale

France

■ Une généralisation des Schémas de Co-hérence Territoriale (SCoT) est à l'œuvre. La très grande majorité des Schémas Directeurs existants sont situés au nord d'une ligne reliant Brest à Nice, souvent dans des territoires ayant une intercommunalité ancienne (avant la loi Chevènement). Les Schémas Directeurs regroupent rarement plus d'une centaine de communes et ils apparaissent relativement isolés dans leur territoire.

■ La mise en œuvre des SCoT a élargi les espaces concernés, plus proches des territoires vécus, regroupant plus de communes.

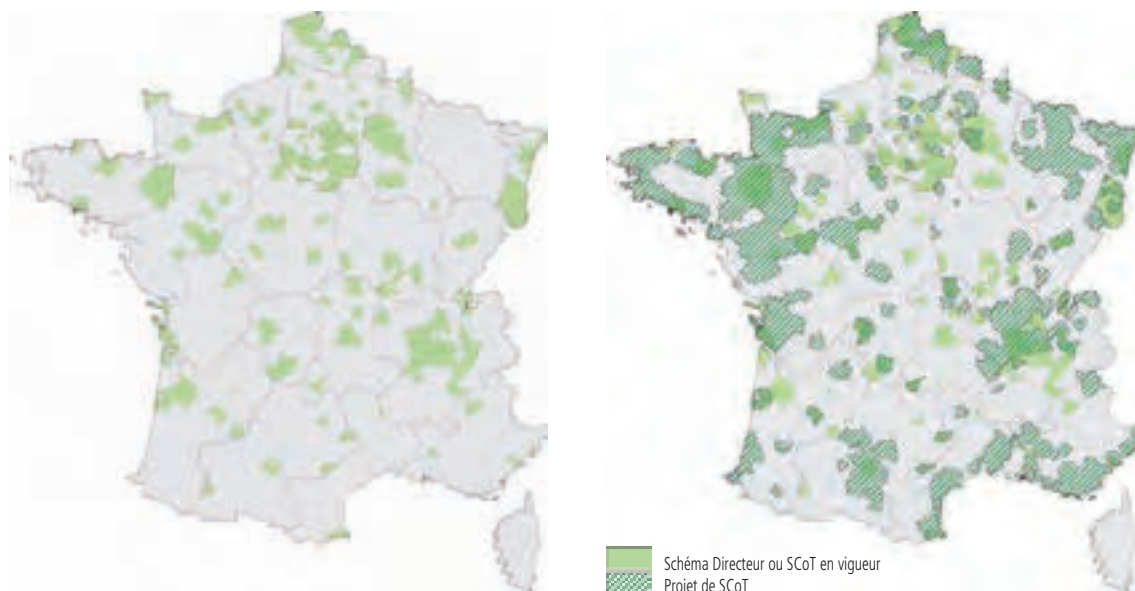
Aire métropolitaine

■ Les procédures territoriales de planification portent également sur de grands espaces. Les SCoT couvrent désormais une grande partie de l'aire métropolitaine, contrairement aux Schémas Directeurs.

■ Dans l'aire urbaine de Toulouse, quatre périmètres de SCoT ont été créés, après l'adoption d'une Charte InterSCoT. Une structure de coordination est mise en place : l'inter SCoT. Elle a pour mission la mutualisation des moyens et surtout la cohérence dans l'élaboration des différents documents et projets.

■ Cette structure InterSCoT prend en compte la recherche d'un dialogue avec les territoires proches, bourgs et villes moyennes, dans ses modes de réflexion (Charte aire urbaine de Toulouse) et de fonctionnement (représentation éventuelle des Établissements Publics des SCoT). Le schéma de développement retenu par la Charte de l'aire urbaine, prend appui sur un renforcement du cœur d'agglomération et des pôles d'équilibre périphériques, mais également sur les villes moyennes proches.

■ De nombreux autres SCoT sont à l'étude ou en cours d'élaboration dans l'aire métropolitaine. Il est à remarquer que ces procédures ne s'arrêtent pas aux villes moyennes, mais portent également sur les espaces entre celles-ci et l'agglomération toulousaine.



La France des Schémas Directeurs... et celle des SCoT

Source : DGUHC 2005 / GéoFLA - Insee 2000
Réalisation : AURG / job



Agglomérations, aires urbaines et SCoT en Midi-Pyrénées

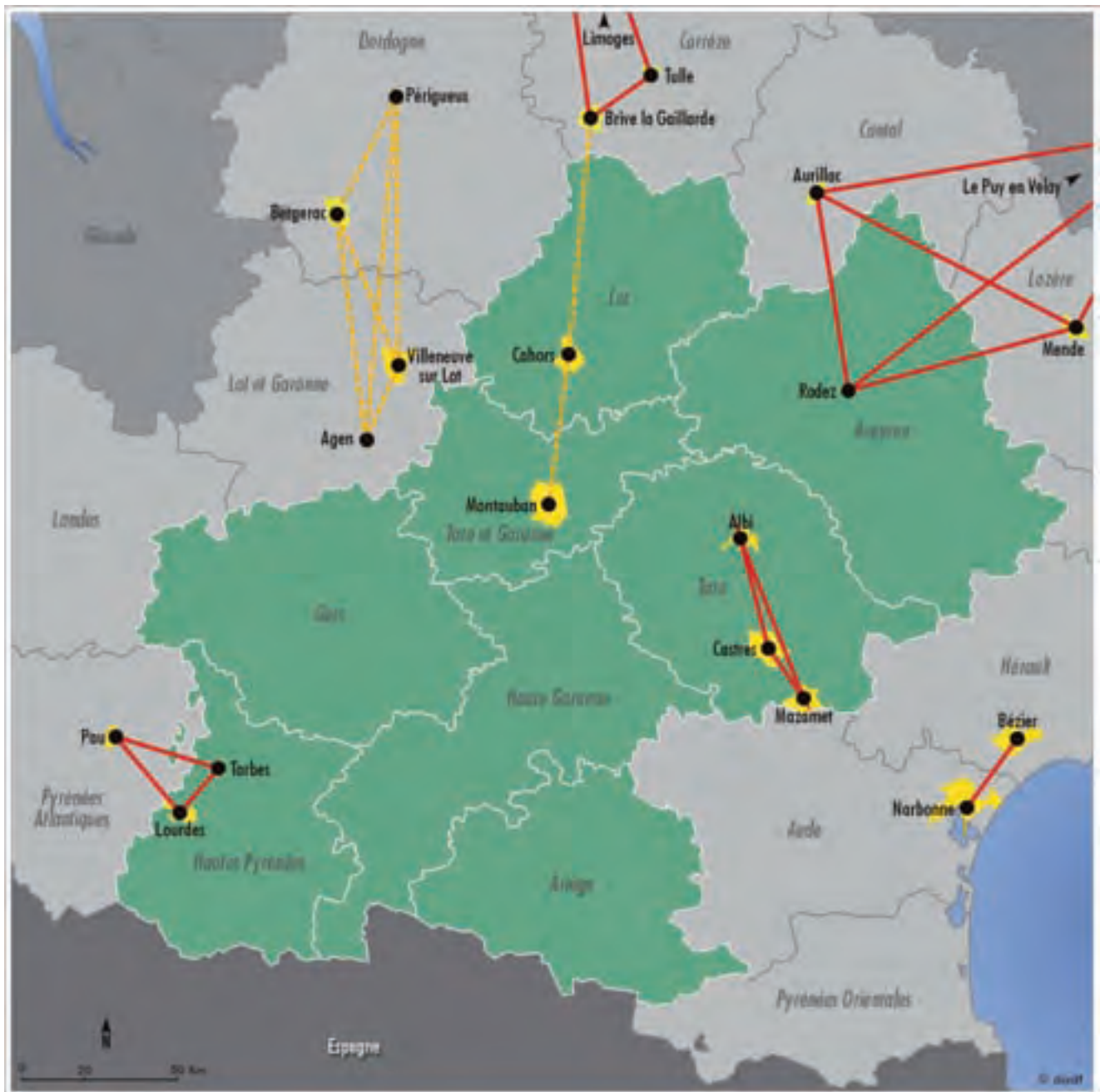
Source : ETD 2006

- Communauté urbaine (DGCL, 1^{er} Janvier 2006)
- Communauté d'agglomération (DGCL, 1^{er} Janvier 2006)
- Aire urbaine de plus de 50 000 habitants (INSEE, RP 99)
- SCoT approuvé, en cours de révision ou d'élaboration (DGHHC, 1^{er} Janvier 2006)

Réseaux de ville

Les coopérations de projets entre villes

Source : Club des réseaux de ville



Réseaux de villes

- Réseaux de villes constitués
- - - Réseaux de villes émergents

Réseaux de ville

France

■ Les réseaux de villes¹ ont officiellement émergé en 1991 sous l'impulsion du gouvernement. Basés sur une libre adhésion et une souplesse de fonctionnement, ils ont été voulus comme un complément au développement d'une intercommunalité alors encore faible.

■ Ces réseaux, actuellement au nombre de 26, sont composés de quelques communes à plus d'une centaine. Certains sont clairement inscrits dans une dimension transfrontalière et ont préfiguré la coopération métropolitaine. Toutefois, quinze ans plus tard, le bilan des réseaux de ville est mitigé : si certains présentent une réalité de fonctionnement, d'autres, ont été créés sur des logiques d'opportunités, et n'ont pas pu mettre en place une véritable coopération.

Aire métropolitaine

■ Deux réseaux de villes concernent le territoire :

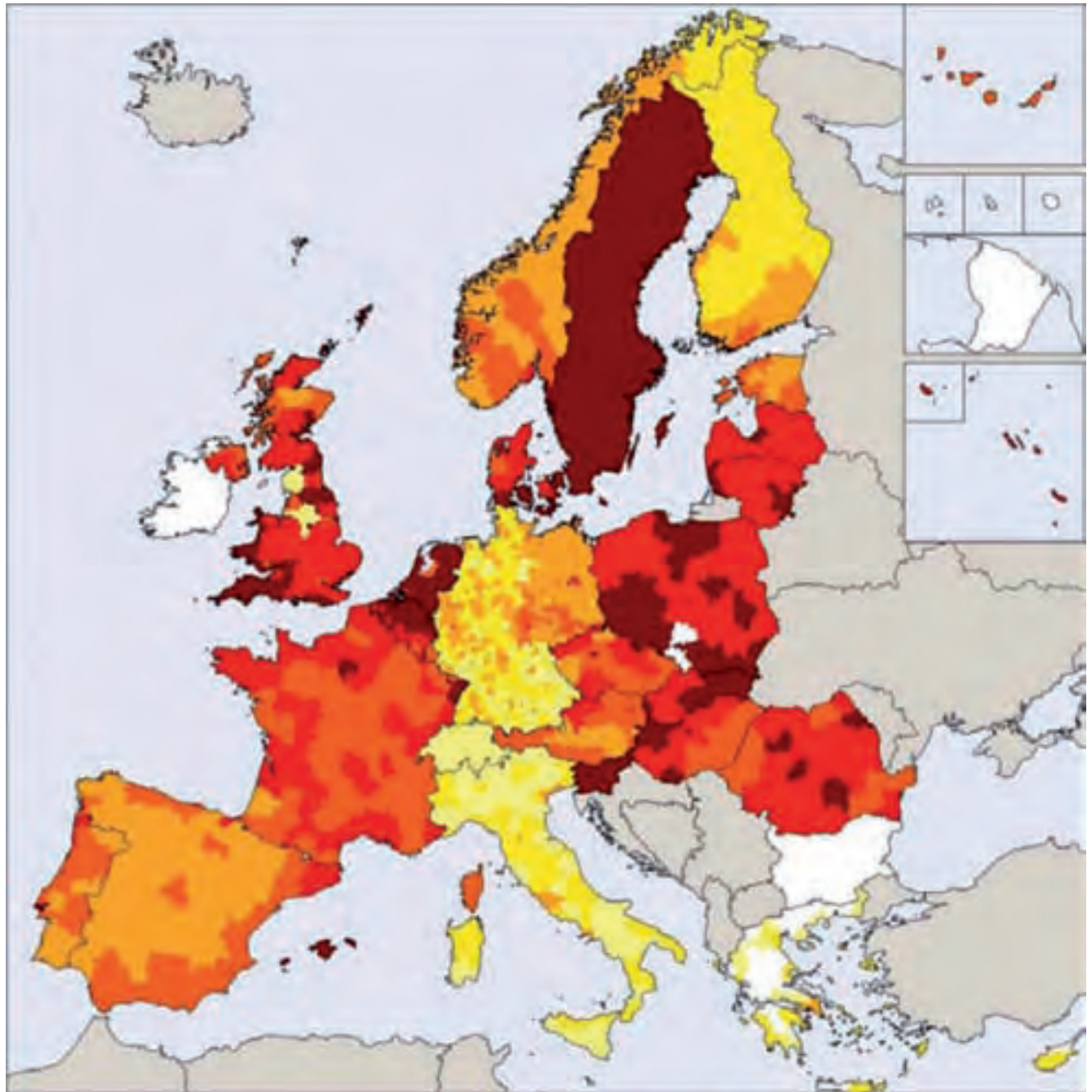
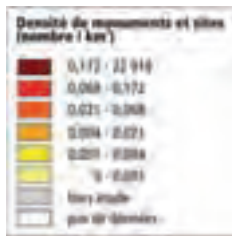
- **Albi-Castres-Mazamet (constitué)** : le travail du réseau s'articule autour de plusieurs thématiques définies : éducation, enseignement, recherche ; communication, image, culture, sport, événements, tourisme ; équipements, infrastructures de communication, grands projets, environnement, NTIC ; solidarité, politiques de la ville, santé.
- **Villes d'Oc et du Quercy (en émergence)** : L'objectif du réseau, qui est constitué avec Cahors, Brive-la-Gaillarde, Montauban, Gourdon et Souillac est de contribuer à la consolidation de l'armature urbaine et de développer des actions de coopération dans leurs domaines de compétences.

1. www.reseaux-de-villes.org

4 Ressources culturelles

Sites et monuments historiques

Source : Eurostat



Héritage culturel

Entre héritage et innovation, l'offre culturelle de l'aire métropolitaine toulousaine représente un socle identitaire fort et un potentiel touristique à développer. La culture constitue un levier d'actions essentiel au territoire métropolitain, en tant que facteur de cohésion sociale, d'identité, de rayonnement et de développement économique.

Monuments et sites historiques

Europe

■ La concentration spatiale des monuments et des sites protégés contribue à l'attractivité culturelle des territoires, mais également au développement du tourisme et à d'autres formes de valorisation telles que l'éducation et l'industrie créative.

■ La carte ci-contre illustre « la complexité culturelle » des territoires européens. Elle révèle une certaine concentration de l'héritage culturel dans les grandes métropoles et leur environnement immédiat : Paris, Salzburg, Amsterdam, Bruxelles, Stockholm, Budapest, Krakow et d'autres.

Aire métropolitaine

■ Forte de la diversité patrimoniale, paysagère et sociologique de ses différents territoires, l'aire métropolitaine toulousaine présente une forte cohésion territoriale et humaine. Sites remarquables, ensembles architecturaux et « petit patrimoine », rural ou urbain, témoignent de cette identité (bastides, abbayes, églises romanes, Canal du Midi, halles, pigeonniers, brique, ...), renforcée par un art de vivre (gastronomie locale), la langue d'Oc, voire une passion commune pour l'ovalie. Le canal du Midi qui traverse l'aire métropolitaine a été classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. La cité épiscopale d'Albi fait pour sa part l'objet d'un dossier de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

■ La ville de Toulouse abrite 200 édifices, dont :

- 38 monuments classés,
- 148 monuments inscrits,
- 14 monuments classés et inscrits.

Villes métropolitaine	Monument et site historique	1995	2000	2003
Foix	Château de Foix	81 735	84 579	87 528
Toulouse	Basilique Saint Sernin			211 982
	Les Jacobins	90 569	127 427	140 503
Saint-Gaudens	Cathédrale Saint-Bertrand de Comminges	63 647	49 130	49 601
Albi	Cathédrale d'Albi	183 971	162 870	154 191
	Trésor de la cathédrale d'Albi			25 187
Auch	Cathédrale d'Auch	52 850	44 200	38 064

Fréquentation des monuments

Source : ORT 2004

Départements	Monuments classés		Monuments inscrits		Monuments classés et inscrits		Total
	Nb	(%)	Nb	(%)	Nb	(%)	
Ariège	65	(29 %)	151	(67 %)	8	(4 %)	224
Haute-Garonne	108	(21 %)	390	(74 %)	25	(5 %)	523
Gers	61	(21 %)	216	(73 %)	17	(6 %)	294
Tarn	78	(31 %)	165	(65 %)	10	(4 %)	253
Tarn-et-Garonne	88	(35 %)	152	(60 %)	13	(5 %)	253

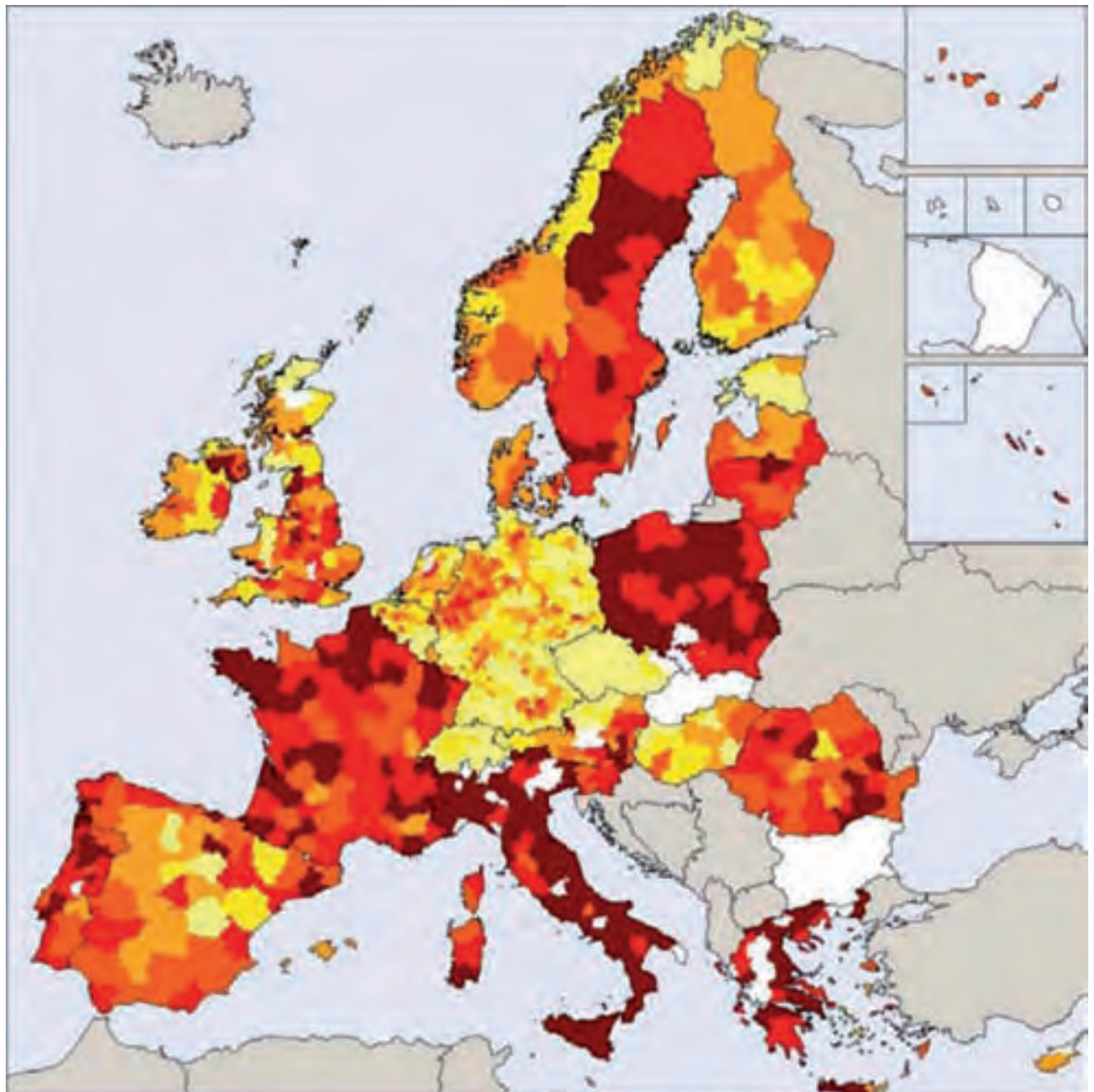
Sites remarquables de l'aire métropolitaine

Source : ESPON 2004

Héritage culturel

Fréquentation des musées par la population locale

Source : Eurostat



Héritage culturel

Musées et galeries d'art

Europe

■ Les musées et les galeries d'art participent à la valorisation du patrimoine et contribuent ainsi à forger une identité sociale basée sur l'histoire de l'art et des sciences. La concentration de musées favorise la présence de services culturels et d'éventuelles opportunités pour des projets pédagogiques. De plus, ce sont des lieux d'attraction pour les touristes, contribuant ainsi au développement local et au rayonnement métropolitain.

■ À l'échelle de l'aire métropolitaine, les musées s'avèrent attractifs, particulièrement ceux de la Haute-Garonne.

Aire métropolitaine

■ L'aire métropolitaine abrite des musées nationaux avec un fond muséographique important.

■ Les villes d'Albi, de Castres, de Montauban et d'Auch sont susceptibles d'engager à court terme un plan de récolement des collections. Il convient d'ajouter que le musée Ingres (Montauban) et le musée Goya (Castres) sont les plus importants bénéficiaires du fond régional d'acquisition des musées depuis 1983.

■ En terme de fréquentation des sites patrimoniaux métropolitains, la basilique Saint-Sernin de Toulouse arrive en tête avec 212 000 entrées. Viennent ensuite les Jacobins (Toulouse - 140 500 entrées), le musée Toulouse-Lautrec à Albi (138 000 entrées), le musée Goya à Castres (37 000) et le musée Ingres à Montauban (28 500).

Musées nationaux métropolitains



Source : DRAC, 2005

Les musées classés et contrôlés par la Direction des Musées de France

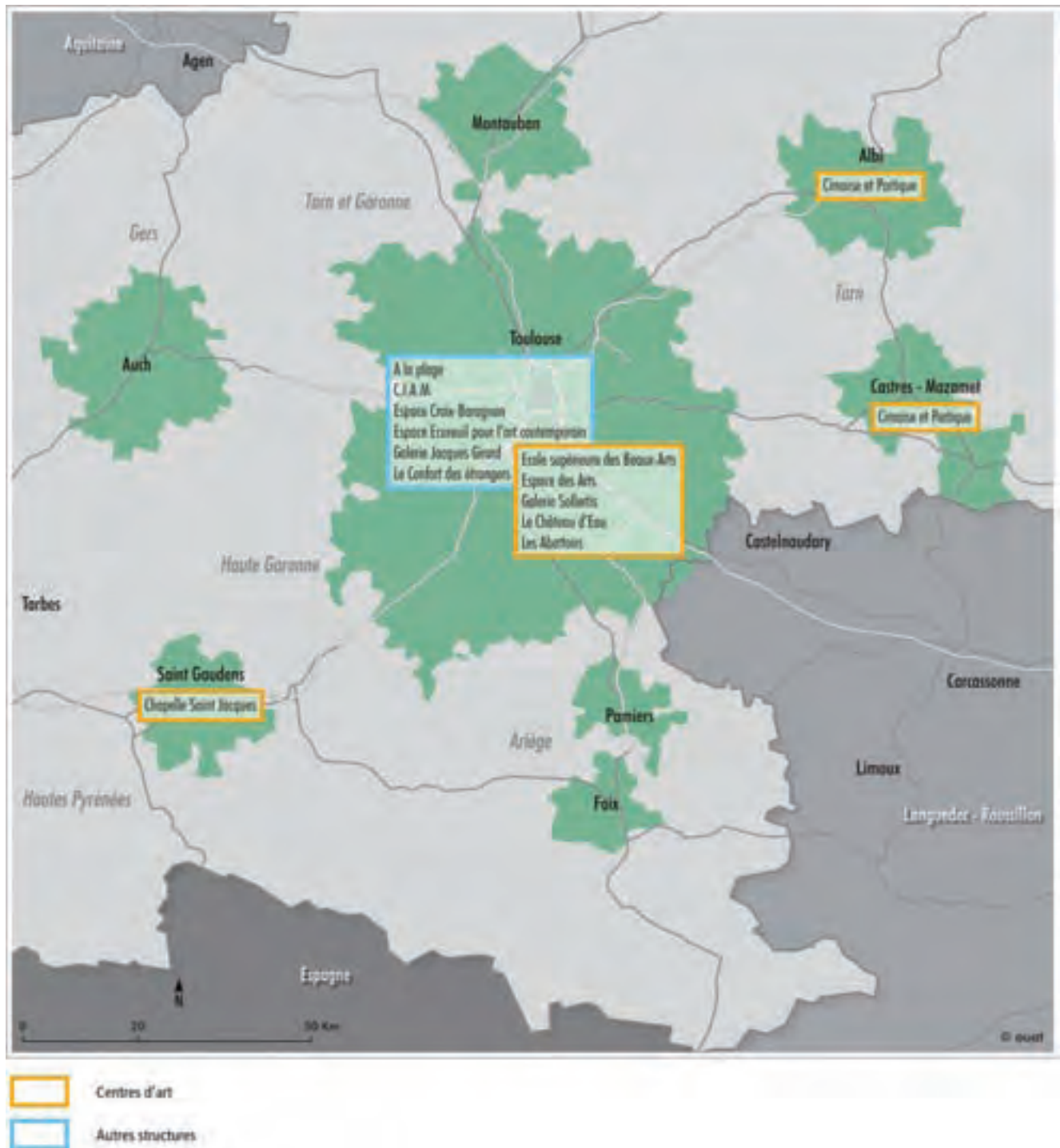
Ville	Musées	Collection permanente
Foix	Château des Comtes de Foix	Visite du château médiéval, éléments d'art populaire et d'histoire militaire
Toulouse	Musée des Augustins	Collection des sculptures romanes toulousaines et languedociennes, et de sculptures gothiques. Peintures : écoles italienne, flamande et hollandaise, peintres français du XVI ^e au XX ^e siècle.
	Musée Saint-Raymond	Très importantes collections archéologiques provenant du Midi de la France et du pourtour méditerranéen : de l'âge du bronze à l'an mil.
	Musée Georges-Labit	Panorama des arts de l'Inde, du Cambodge, de l'Asie du sud-est, de la Chine, du Japon : antiquités égyptiennes.
	Musée Paul Dupuy	Collections d'objets d'art, de sciences et techniques, de numismatique et d'arts graphiques. Art religieux, ferronneries, armes, horlogerie, poteries et faïences.
	Muséum d'Histoire naturelle	Collections riches et variées concernant la minéralogie, la préhistoire et l'ethnologie (océanienne et africaine) ; importantes séries de mammifères naturalisés et de coléoptères ; très importante section de paléontologie. Musée actuellement fermé pour travaux.
	Musée des transports, du tourisme et des communications de Toulouse	Objets et documents évoquant l'histoire et l'évolution technologique des moyens de communication à Toulouse et dans la région.
	Les Abattoirs	Dans les anciens abattoirs municipaux ont été réunis un musée, un centre d'art et les collections du Frac Midi-Pyrénées de 2 000 artistes internationaux, illustrant les grands courants des années 1950 à nos jours.
Muret	Musée Clément-Ader	Le musée évoque le souvenir des muretains célèbres, Clément Ader, mais aussi Vincent Auriol et le Maréchal Niel. Galerie d'archéologie locale.
Montauban	Musée Ingres	Fonds Ingres exceptionnel : collections d'antiquités et de peintures anciennes ayant appartenu à l'artiste, plus de 30 000 dessins, tableaux, objets personnels, gravures, photographies. Très important fonds de peintures depuis le XIV ^e siècle en France et à l'étranger...
	Muséum d'histoire naturelle Victor-Brun	Fonds ancien de zoologie, conchyliologie, minéralogie, ornithologie, paléontologie régionale : herbier.
Albi	Musée Toulouse-Lautrec Palais de la Berbie	Dans le cadre exceptionnel du Palais de la Berbie, la plus importante collection d'œuvres du peintre Henri de Toulouse-Lautrec
Castres	Musée Goya	Ensemble exceptionnel de peintures espagnoles (deuxième collection après le Louvre)
	Centre national et musée Jean-Jaurès	Autour du souvenir de l'homme, se développent des thèmes relatifs à la critique politique, à la caricature.
Auch	Musée des Jacobins	Archéologie gallo-romaine ; rare suite d'objets et d'œuvres d'art populaire précolombien.
Saint-Gaudens	Musée municipal	Histoire locale, arts et traditions populaires, porcelaine de Valentine.

Source : Préfecture Midi-Pyrénées

Centres d'art contemporain

Centres d'art contemporain

Source : Les Abattoirs



Centres d'art contemporain

Aire métropolitaine

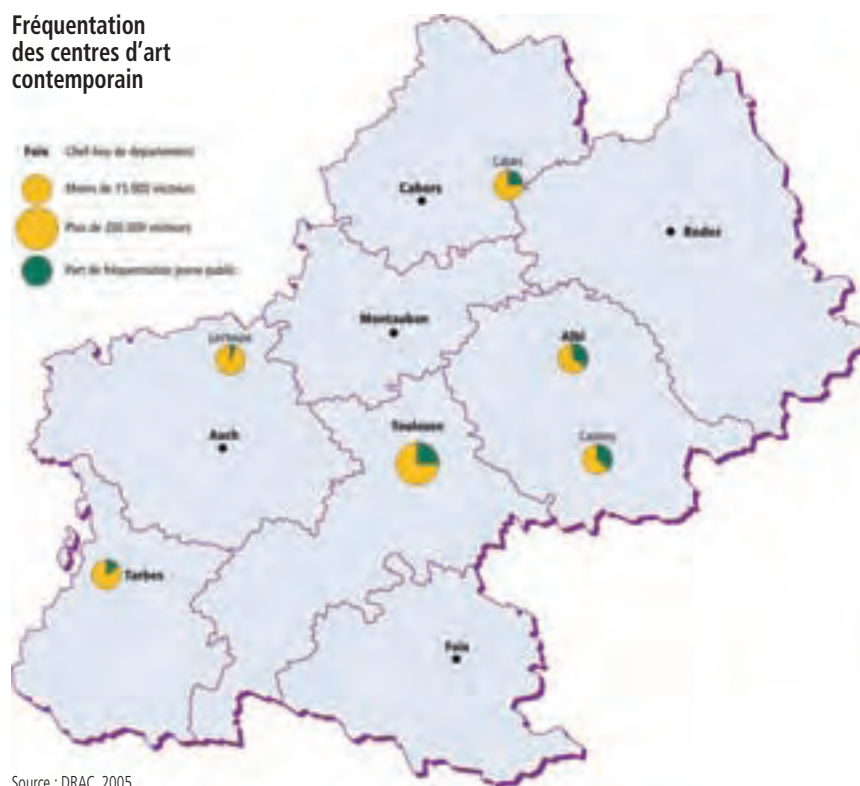
■ En France, les arts plastiques ont représenté, pour les provinces, d'abord et pour l'aire métropolitaine et sa région ensuite, un atout durant la période d'opposition à la centralité parisienne. Il s'agit d'une revendication culturelle forte. Martine Azam¹ décline, dans son étude fondée sur des témoignages et des recherches historiques, trois périodes qui permettent de mieux comprendre l'expression artistique contemporaine au sein de la région toulousaine :

- **La méridionalité comme repli (la fin du XIX^e siècle)** : durant cette période de désaccord avec l'Etat naît l'idée d'une « école toulousaine » de peinture.
- **L'occitanisme ou la quête de modernité (1950-1970)** : à Toulouse, Castres et Montauban, l'abstraction est au cœur des préoccupations et des prises de position esthétique en se traduisant par de nombreuses manifestations.
- **La décentralisation ou l'identité escomptée (à partir de 1980)** : la décentralisation a donné sa légitimité à l'art contemporain dans la région mais le dynamisme des périodes précédentes s'est essoufflé.

■ Malgré la dernière période de ralentissement, les territoires de la coopération métropolitaine s'attachent à développer l'art contemporain. De nombreux centres d'art et autres structures contribuant à la diffusion des expressions artistiques locales, voire nationales ou internationales, en témoignent.

1. « Le credo identitaire comme ressource pour l'art ?, l'exemple français de la région toulousaine », Martine Azam, chercheuse au CERS, UMR 5117, 2002

Fréquentation des centres d'art contemporain



Source : DRAC, 2005

Inventer le présent : de la cosmétique à la cosmopolitique

■ L'ambition de l'opération Inventer le présent est de repenser le rapport du vivant à l'art et à l'esthétique. L'idée du projet est engagée par le centre contemporain les Abattoirs, les autres centres contemporains de Midi-Pyrénées et un artiste, Jean-François Brun.

■ « La cosmétique, entendue ici en un sens inédit, n'aurait pas d'autres circonstances que la rencontre (avec le jour, la nuit...), pas d'autres possible que la venue, ou l'espérance d'un autre, pas d'autre lieu que d'avoir lieu « du monde ». Jean-François Brun.

■ L'opération poursuit un double objectif :

- Expérimenter de nouvelles lignes de force artistiques afin de créer ou de renforcer le lien entre l'art et le monde actuel
- Inventer un facteur de cohésion qui rendrait l'art contemporain métropolitain et régional plus lisible.

■ Il s'agit d'une opération « pionnière » dans ce genre en Midi-Pyrénées. C'est pour la première fois que les centres

d'art de la région se mobilisent afin de faire émerger des dynamiques et des créativité autour d'un projet artistique commun inédit.

■ L'aventure se développe sur trois ans. De nombreuses manifestations, publications, événements artistiques, débats seront au programme durant le projet.

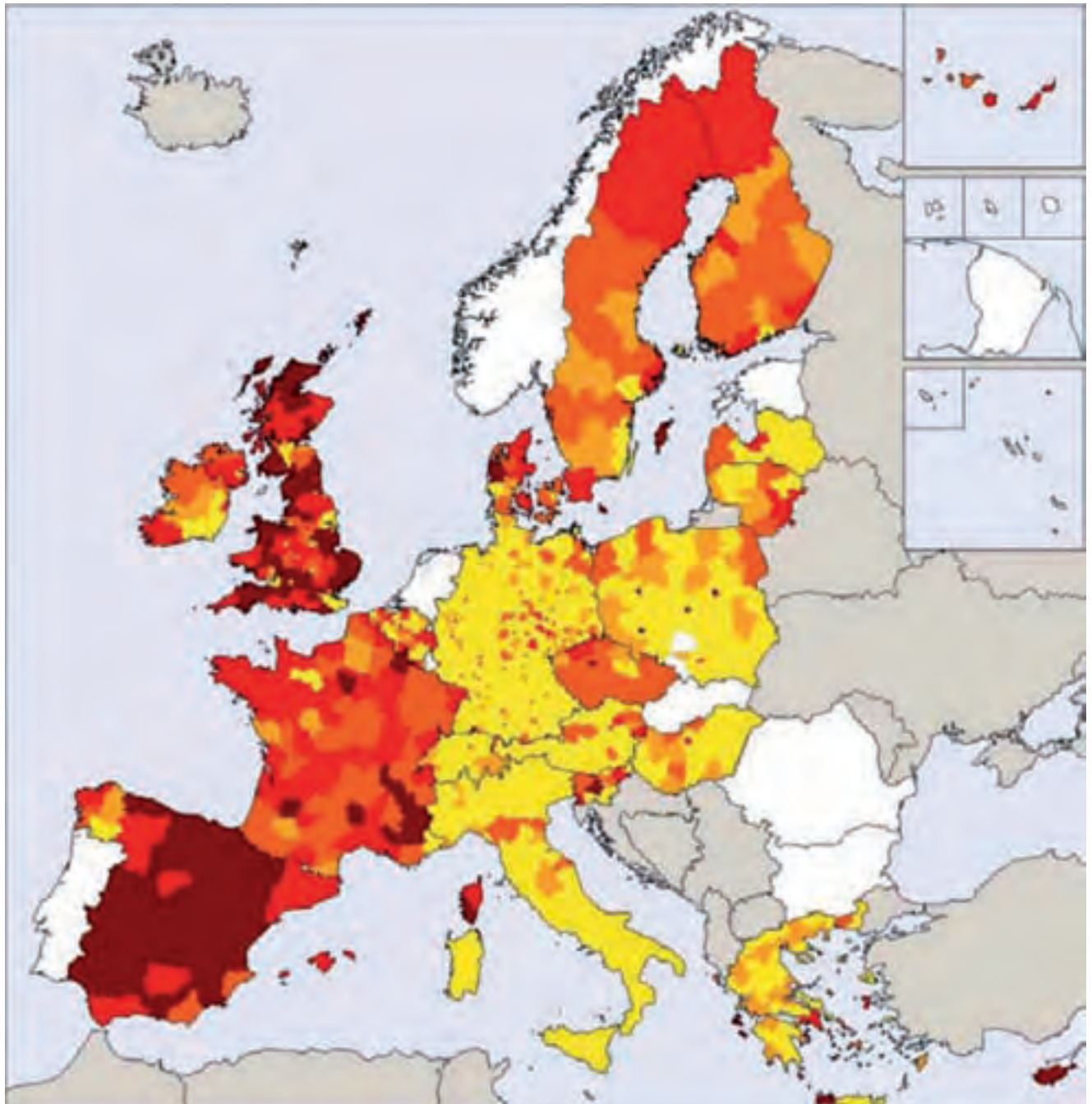
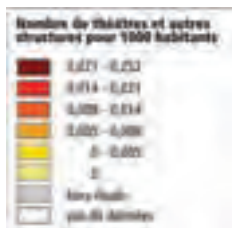
■ Liste des participants faisant partie de l'aire métropolitaine toulousaine :

- Les Abattoirs (Toulouse)
- Cimaïse et Portique (Albi et Castres)
- Espace des Arts (Colomiers – Toulouse)
- Chapelle Saint-Jacques (Saint-Gaudens)
- AFIAC (Fiac)
- Le BBB (Toulouse)
- École supérieure des Beaux-Arts (Toulouse)
- Espace Croix-Baragnon (Toulouse)
- CIAM – Centre d'initiative artistique du Mirail (Toulouse)

Lieux d'expression des spectacles vivants

Disponibilité des théâtres ou des autres scènes pour la performance artistique pour 1000 habitants

Source : Eurostat



Lieux d'expression des spectacles vivants

Europe

■ Les infrastructures culturelles sont le plus souvent concentrées dans les régions les plus denses, à l'exception de quelques pays européens : Espagne, France, Suède, Finlande (cf carte ci-contre).

■ La localisation de telles infrastructures correspond à une expression des besoins de la population en biens et services culturels, dans ce cas là, en spectacles vivants.

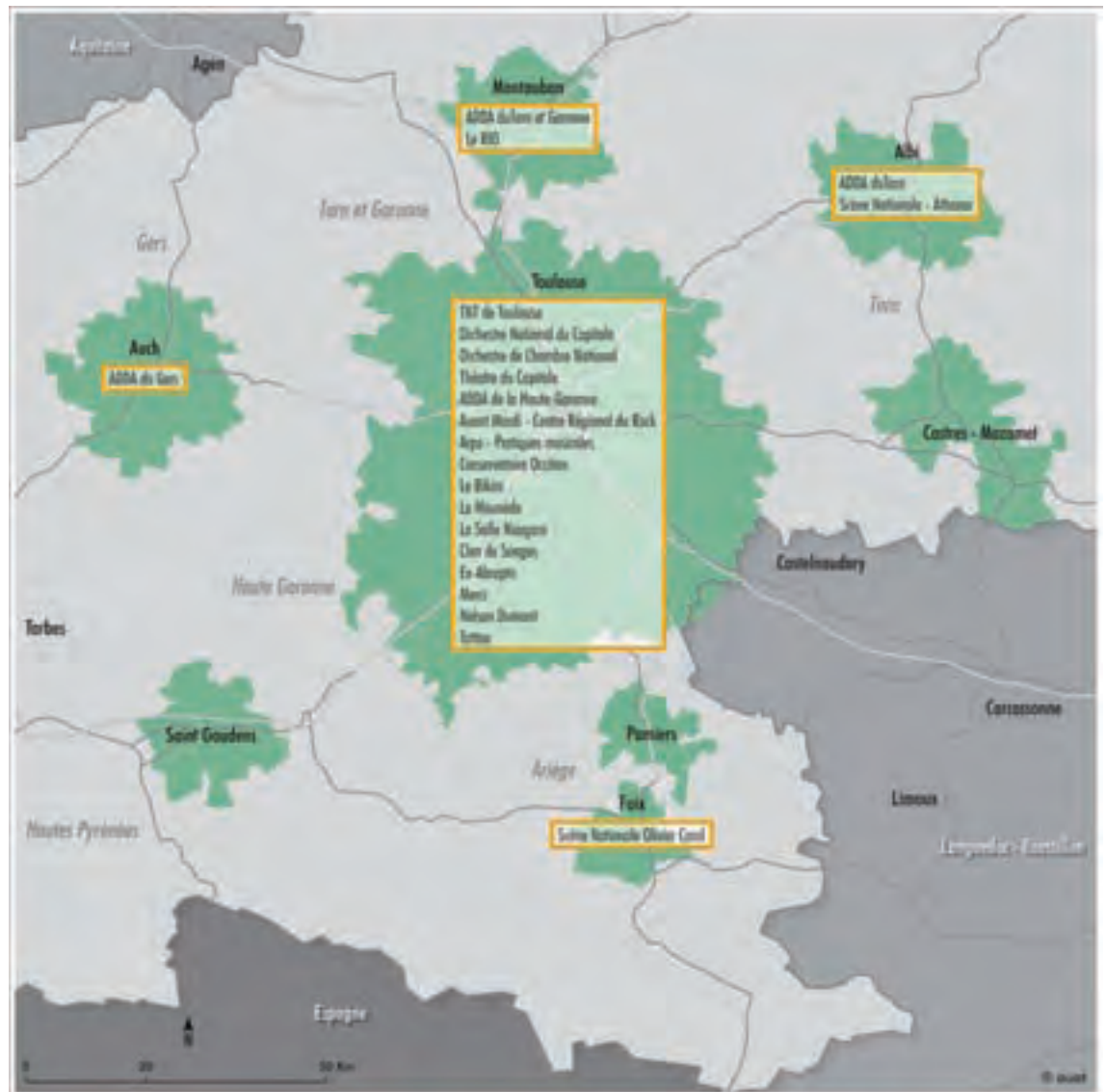
Aire métropolitaine

■ Le paysage des spectacles vivants dans l'aire métropolitaine est riche. Il s'inscrit autant dans l'édifice théâtral, que dans l'espace public, urbain ou rural, fixe ou itinérant convoquant l'ensemble des disciplines artistiques. En effet, le théâtre sous toutes ses formes et dans toutes ses disciplines occupe une place prépondérante dans la vie de l'aire métropolitaine toulousaine.

■ La diversité de l'offre de diffusion se qualifie par l'existence de :

- 1 théâtre dramatique national,
- 2 scènes nationales,
- 5 compagnies dramatiques conventionnées,
- autres structures dédiées à l'expression corporelle et musicale.

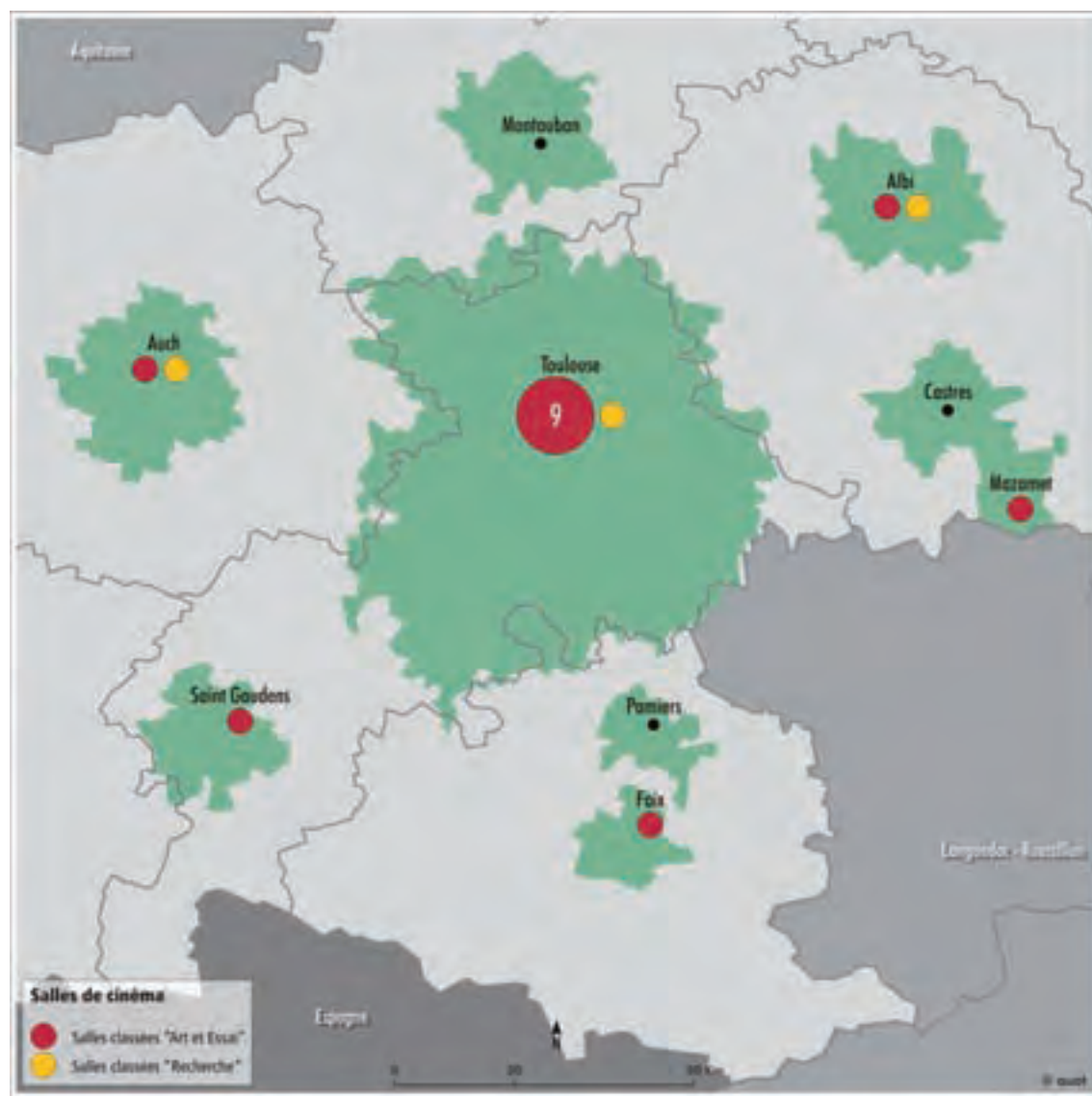
Théâtres, équipements métropolitains de danse et de musique



Source : auat

Lieux de diffusion cinématographique

Lieux alternatifs de diffusion cinématographique



Source : DRAC Midi-Pyrénées 2005

Aire métropolitaine

■ Selon le dispositif d'observation de la culture en Midi-Pyrénées, on constate que le contexte régional de l'aire métropolitaine est favorable au développement du secteur audiovisuel et du cinéma. On observe notamment une densité relativement importante des entreprises des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma.

■ La diffusion télévisée de la production est majoritairement assurée par un acteur principal, la chaîne France 3 Sud, ainsi que par trois structures locales : TLT, M6, Tchatche TV.

■ Une des particularités de l'aire métropolitaine est le réseau commercial et alternatif de diffusion bien développé, composé du réseau « Art et Essai », « Recherche », du réseau « RAD (court-métrage) » et de la cinémathèque de Toulouse (60 000 entrées).

Festivals

Festivals de l'aire métropolitaine toulousaine

Aire métropolitaine

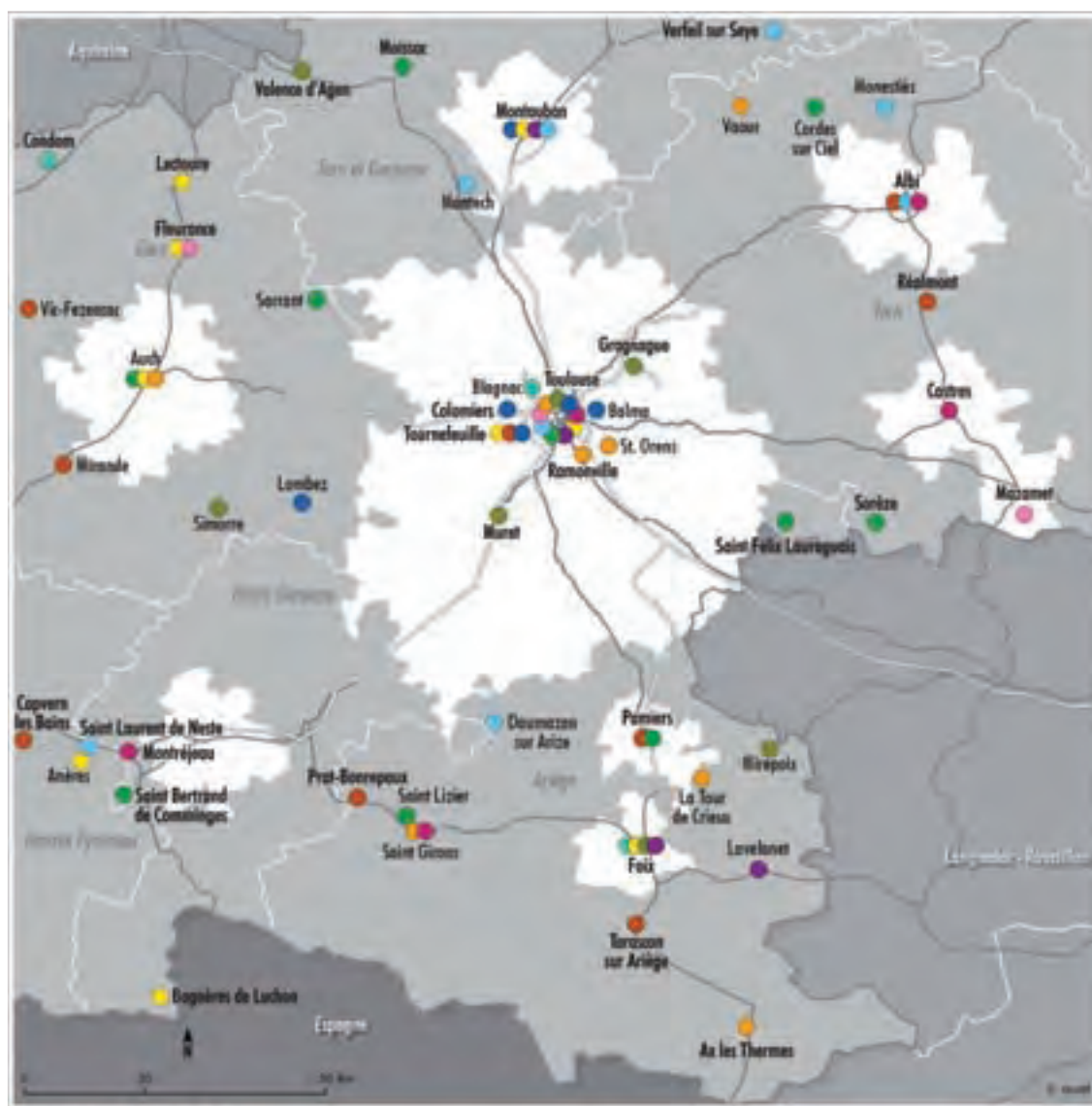
■ Parmi toutes les manifestations métropolitaines, les festivals ont des retombées très positives, tant en terme économique, touristique que culturel. Musiques, spectacles vivants, audiovisuels mais aussi arts plastiques, littérature, culture scientifique, ... l'abondance et la variété de ces festivals (près de 130 par an en Midi-Pyrénées) rythment la vie culturelle du territoire métropolitain et renforcent son attractivité.

■ Certains ont un rayonnement national. C'est notamment le cas du festival Alors... Chante ! à Montauban, qui se consacre depuis 20 ans à la chanson française. On peut également citer le Summer festival à proximité d'Albi, orienté vers la scène rock nationale et internationale.

■ Dans un autre style, les festivals Cinespaña et les rencontres cinémas d'Amérique Latine proposent la plus importante programmation française de films ibériques et latino-américains. Auch accueille depuis 17 ans le CIRCA, le festival de cirque actuel, événement unique et rendez-vous national des arts de la piste.

■ On peut également citer les Pronomade(s), théâtre sans théâtre, qui inscrit son projet culturel et artistique autour de formes contemporaines du spectacle vivant, dans le paysage rural du sud de la Haute-Garonne.

■ Certains festivals ne faisant pas partie de l'aire métropolitaine toulousaine contribuent également au rayonnement métropolitain. Le festival de jazz à Marciac en est un bon exemple.



Thématique des festivals

● Classique	● Danse
● Jazz, blues	● Théâtre, cirque, humour
● Américain	● Jeune public, spectacle
● Actuel	● Littéraire
● Variété	● Cinéma, photographie
● Pluridisciplinaire	

Source : Région Midi-Pyrénées 2004-2005

Enjeux stratégiques

Atouts / Faiblesses - Opportunités / Menaces

La pluralité culturelle contribue pour beaucoup à la richesse du tissu culturel métropolitain. La diversité ethnique et culturelle favorise un style de vie cosmopolite et une culture métropolitaine créative. Elle touche toutes les facettes de la vie urbaine, des préférences et valeurs des habitants jusqu'aux infrastructures matérielles en passant par les comportements organisationnels.

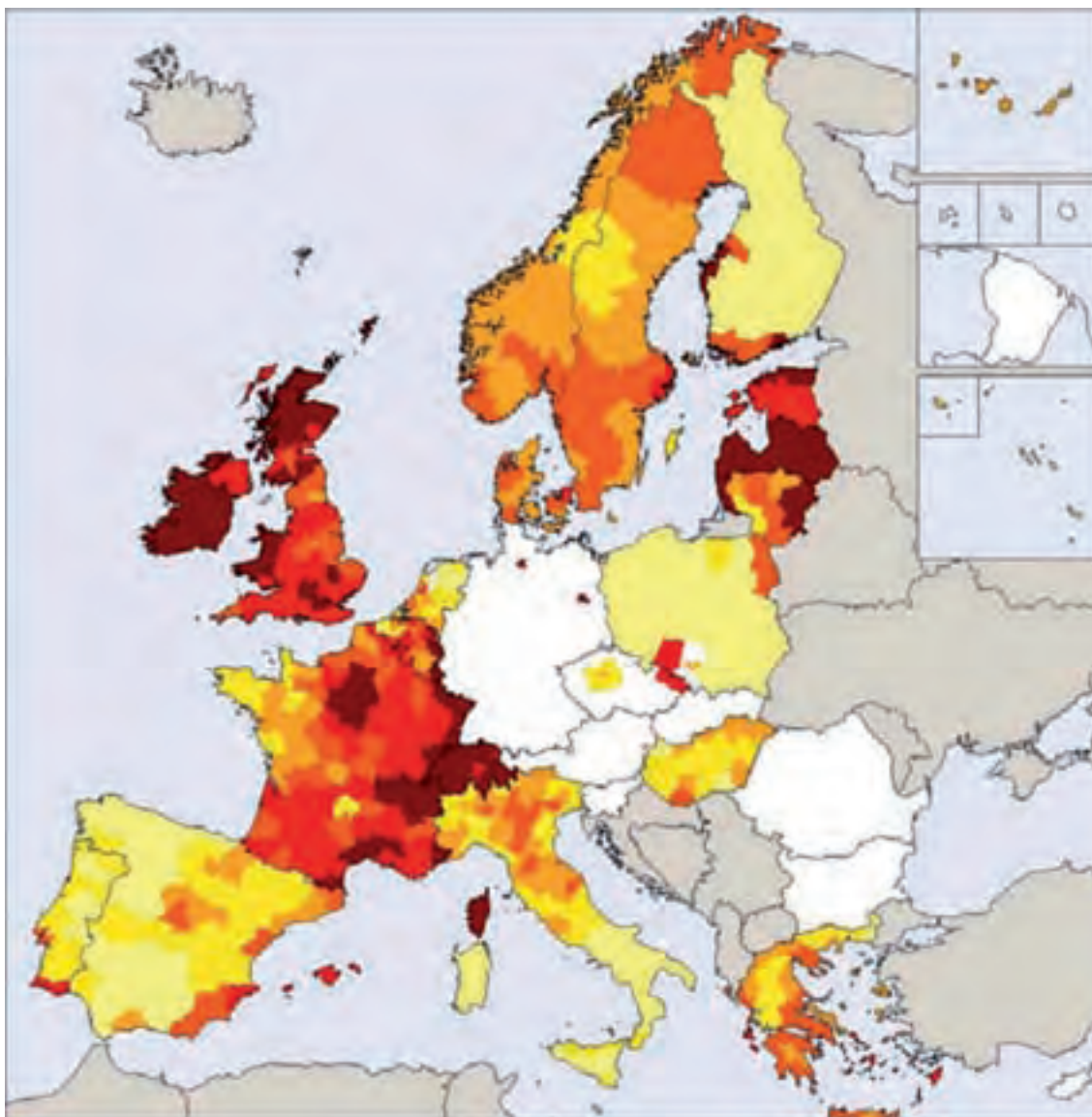
Chaque communauté ethnoculturelle laisse une marque distincte sur l'activité sociale, politique, culturelle, économique ou démographique de la vie métropolitaine.

La carte ci-dessous résulte l'analyse de la diversité culturelle basée sur la diversité des nationalités étrangères. Ce mélange ethnique peut être à la fois le reflet des événements historiques, de la proximité géopolitique ou de la mobilité des personnes. La carte montre les territoires qui sont les plus ouverts aux nationalités étrangères. Il est à noter que le territoire de la coopération métropolitaine toulousaine se caractérise plutôt par un niveau de diversité culturelle élevé.

A l'échelle métropolitaine, de manière globale, l'ensemble des étrangers, c'est-à-dire,

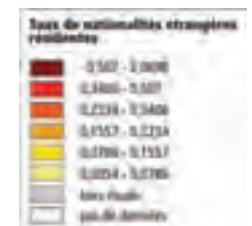
les étrangers et les Français par acquisition représente 10 % de la population métropolitaine, soit 131 491 habitants. Au sein de l'aire métropolitaine toulousaine se côtoient près de 117 nationalités.

A l'intérieur de l'aire métropolitaine, la répartition fluctue selon l'histoire propre de chaque territoire. Les étrangers sont proportionnellement le plus représentés à Mazamet (13 %), Toulouse (11%), ainsi qu'à Montauban, Pamiers et à Foix (10 %). A un moindre degré (autour de 7 et 8 %) dans les autres aires urbaines.



Indicateur de la diversité culturelle (nationalités étrangères)

Source : Eurostat



Atouts

Attractivité résidentielle

- Une forte attractivité résidentielle. Les migrations déterminent l'essentiel de la croissance démographique. Les taux de natalité sont élevés sur les aires urbaines de Toulouse, Montauban et Castres
- Une attractivité certaine sur les autres grandes agglomérations françaises, un attachement des habitants à l'aire métropolitaine

Attractivité touristique

- Un tourisme et une notoriété importants (loisirs, affaires) ; des villes « à échelle humaine », un environnement de qualité
- Des capacités hôtelières en renforcement (haut de gamme) par rapport aux aires urbaines françaises

Attractivité culturelle

- Héritage culturel
- Manifestations culturelles (festivals) sur l'ensemble de l'aire métropolitaine
- Pôles culturels reconnus : image...

Dynamiques métropolitaines

- Une croissance plus partagée qu'auparavant avec les villes moyennes (population, emploi) : mode de fonctionnement polycentrique
- Des interrelations fortes en terme de flux entre certains territoires, créant des continuités urbaines, un effet « retour » de la métropole régionale vers les villes moyennes (habitants, emplois, actifs)
- Une autonomie plus grande d'autres territoires, fonctionnant entre villes moyennes ou de manière isolée
- Des niveaux de revenus plutôt élevés dans certains territoires, provenant d'activités de production (salaires des actifs, taxe professionnelle), correspondant à des niveaux de qualification « cadres supérieurs, professions libérales »

Étalement urbain

- Une croissance métropolitaine répartie sur l'ensemble de l'aire métropolitaine toulousaine, notamment sur les aires urbaines et les « couloirs de métropolisation » (les espaces entre l'aire urbaine toulousaine et les aires urbaines moyennes proches), particulièrement le triangle Toulouse - Albi - Montauban

Résidentiel

- Un fort dynamisme de la construction de logements dans les agglomérations de Montauban, du Muretain et du Saint-Gaudinois

Surfaces commerciales

- L'offre commerciale se renforce sur l'ensemble de l'aire métropolitaine toulousaine (aires urbaines, bourgs, petites villes)

Typologies des espaces urbains et ruraux

- « Une nouvelle campagne » (territoires ruraux à attractivité résidentielle et touristique) en émergence du fait de l'étalement urbain
- Des espaces ruraux, une agriculture, qui se révèlent performants en terme de production agroalimentaire de qualité (en tête des régions françaises pour de nombreux labels de qualité)

Gouvernance locale

- Des capacités à s'organiser, à inventer des modes de coopération, si nécessaires en dehors des procédures
- La volonté d'ouverture et de cohérence de l'interSCOT toulousain, un exemple de coopération qui « fait école » en France

Opportunités

- Dans une logique d'aménagement polycentrique du Sud-Ouest européen et de positionnement dans la concurrence entre régions françaises et européennes, l'AMT a tout intérêt à intensifier et diversifier ses relations de coopérations
- Un nombre croissant d'enjeux environnementaux peuvent être traités à l'échelle de l'AMT
- Le renforcement de la structure politique des coopérations tend à permettre à l'aire métropolitaine d'être mieux identifiée (du point de vue culturel, historique, économique, etc.) à l'échelle européenne et mondiale et d'exploiter le potentiel géostratégique de la région.
- Une image des territoires très valorisée par ses atouts culturels et environnementaux
- Une prise de conscience générale de la pertinence des « démarches de projet » et des coopérations entre acteurs
- Des politiques européennes qui soutiennent les projets structurants des territoires
- L'opportunité d'une démarche métropolitaine.
- Des outils opérationnels, comme les PLU, très utilisés par les communes
- L'émergence de SCOT qui épousent les contours de l'aire métropolitaine
- Le lancement de réflexions sur l'aménagement du territoire à l'échelle régionale
- Des territoires de plus en plus structurés autour des intercommunalités
- Des démarches de projets et de contractualisations qui se généralisent (agglomérations, pays, ...)

Faiblesses

Attractivité résidentielle

- Une taille démographique faible en Europe, avec des espaces urbains peu denses et faiblement maillés ; Système urbain éloigné des autres grands systèmes urbains nationaux ou européens
- Une internationalisation des flux résidentiels à développer, un accueil et une intégration des nouveaux arrivants à mieux partager et organiser (qualifiés et non qualifiés)

Attractivité touristique

- Un manque de grands événements, de manifestations à vocation internationale, de lieux d'accueil et d'hébergement.

Attractivité culturelle

- Faible connaissance et organisation du secteur culturel
- Sous-estimation économique du secteur culturel

Dynamiques métropolitaines

- Des territoires à l'écart des flux internes à l'aire métropolitaine (certaines villes moyennes et territoires ruraux) dont l'offre de services est à qualifier
- Forte concentration de la répartition de la richesse et des flux vers l'aire de Toulouse
- Des territoires qui tirent leur revenu plutôt des retraites et rentes. Des difficultés et des fractures sociales très sensibles, notamment dans certains quartiers et espaces
- Des nouveaux habitants, qui ne sont pas toujours qualifiés, ce qui pose la question de l'intégration des populations et des politiques d'accueil des arrivants

Étalement urbain

- Un système urbain encore trop monopolaire
- Un tissu urbain souvent diffus, un étalement urbain qui touche toutes les agglomérations et qui est mal maîtrisé

Résidentiel

- Une armature urbaine métropolitaine fortement influencée par l'aire urbaine de Toulouse qui croît de plus en plus et s'étale au travers d'un habitat diffus

Surfaces commerciales

- Une forte pression des porteurs de projet, un manque de régulation du développement commercial

Immobilier d'entreprises

- Une forte concentration de la production de bureaux (80%) sur trois territoires centraux

Typologies des espaces urbains et ruraux

- La périurbanisation se traduit par la fragilisation des espaces agricoles, du fait de la pression foncière. Le continuum urbain-rural induit des problèmes de congestions et de pollution

- Certains espaces ruraux situés entre les grands axes, et parfois sur ceux-ci (est et sud-est de l'aire métropolitaine toulousaine), se caractérisent également par leur fragilité

Gouvernance locale

- Des intercommunalités encore jeunes, ne disposant pas toujours d'un projet élaboré et partagé ; des projets de territoires calés sur les temps des contrats.
- L'absence de vision stratégique sur de grands territoires, dans l'attente de l'aboutissement des réflexions en cours (SRADT, SCOT)
- La faible présence des communautés de l'aire métropolitaine dans les réseaux européens.

Menaces

- L'étalement urbain constitue un risque lié à l'occupation des sols
- Cet étalement urbain participe à la vulnérabilité des sols face à l'érosion, la rétention des eaux de ruissellement et les pollutions diffuses, et contraint la préservation de la diversité de la faune et de la flore
- Fragilité de l'écosystème au sens industriel (un des déterminant de l'attractivité démographique)
- Pressions foncières (immobilier d'entreprises, commerces, logements...)
- Des situations locales de dépeuplement et de vieillissement de la population active notamment dans les villes moyennes
- Les phénomènes de concurrence entre les territoires ont tendance à nuire aux coopérations

- Le risque de voir s'accroître les disparités régionales et fragiliser une organisation territoriale récente si la permanence des politiques publiques n'est pas assurée
- Des territoires administratifs qui ne correspondent pas aux territoires vécus
- Un morcellement des territoires que la coopération intercommunale n'a pas encore réussi à réduire
- Une difficulté pour une bonne gouvernance des territoires due à la grande complexité, pour les élus et pour les habitants, des procédures, des périmètres, des objectifs et des acteurs des politiques publiques
- Une juxtaposition de démarches de SCOT, aujourd'hui non articulées, qui pose la question d'une « co-planification »

La coopération métropolitaine : l'enjeu de la cohésion sociale

Sous le titre « Les défis de la cohésion sociale » le référentiel métropolitain dresse un bilan très documenté des liens intrinsèques entre les processus de métropolisation et les modalités de la spatialisation des effets de la croissance urbaine. Le dynamisme soutenu de Toulouse associe une intense polarisation d'une expansion qui ne faiblit pas et une spectaculaire dispersion spatiale dont on cherche les limites externes. Cette formulation résume de manière très grossière, en exagérant le trait pour se faire comprendre, les orientations du référentiel qui, dès lors, en appelle à l'organisation du territoire métropolitain pour tenter de pallier les conséquences négatives de l'émission urbaine.

Avant d'aller plus loin et de manière très rapide rappelons que la perception actuelle de l'urbanisation est très influencée par la représentation que nous en avons, c'est-à-dire une image déformée par des habitudes acquises : les limites des aires urbaines sont très contestables et celles des communes sont de moins en moins judicieuses pour décrire des évolutions très morcelées. Sans aucun doute, la dispersion urbaine est plus accentuée que celle donnée à voir par les cartes : "l'accélération de la diffusion du logement sur des espaces de plus en plus vaste est sensible" énonce le référentiel qui reprend par ailleurs la typologie de la DATAR pour délimiter "le rural en voie de périurbanisation".

A juste titre le document caractérise en premier lieu les contenus démographiques et sociaux de métropolisation. La croissance de population rapide nourrie essentiellement par l'immigration (230 000 nouveaux actifs arrivés dans l'aire urbaine entre 1990 et 1999) se diffuse dans la période plus récente à d'autres aires urbaines peu éloignées de celle de Toulouse. Le rayonnement de la

capitale régionale mesuré par les indicateurs de l'attractivité économique et résidentielle se traduit par l'arrivée d'une population jeune mais également par des flux résidentiels déséquilibrés entre les villes moyennes et l'aire urbaine de Toulouse.

A cette expansion répond une extension spatiale de toutes les aires urbaines, plus marquée à proximité des grands axes de communication. Le référentiel s'interroge sur les contenus sociaux de ce débordement. Il suggère une certaine polarisation sociale bien qu'elle n'apparaisse pas avec la même netteté que la concentration spatiale de certaines activités, tels les bureaux, tels certains équipements culturels. Il est vrai qu'en périphérie, fréquemment, la différenciation sociale à l'intérieur de la commune est plus accentuée qu'entre les communes.

Au sein du territoire métropolitain constitué de l'aire urbaine de Toulouse, des autres aires urbaines et des espaces intersticiels, les effets combinés de l'étalement urbain et des interdépendances du réseau urbain régional, posent la question de l'opportunité de la gouvernance d'un tel ensemble territorial.

La question n'est pas "toulousaine" bien que ces spécificités locales ne puissent être ignorées.

L'étalement urbain, nous préférons l'émission urbaine, à des racines profondes qu'affrontent et que continueront à affronter les stratégies de cohésion territoriale.

Aujourd'hui l'éloignement en périphérie est la seule variable à la disposition des ménages des couches moyennes pour diminuer le coût de l'accession à la propriété. Successivement l'inflation, puis la hausse des revenus, puis la baisse des taux d'emprunts avaient jusqu'ici plus ou moins compensé les hausses du foncier et de la construction. Ces opportunités ont disparu.

A l'inverse, d'autres incitations ont émergé. Nous en citons quelques-unes parmi les plus structurelles en montrant comment elles transforment les stratégies des acteurs.

- La construction de la maison individuelle permet de différer certains coûts, assumés ensuite progressivement et parfois par l'auto construction qui porte le dynamisme des grandes surfaces du bricolage.
- Ce sont des petites entreprises qui opèrent dans ces filières de la production immobilière parce qu'elles y rencontrent des conditions favorables exigeant peu de mise de fonds (J.C. Castel, 2006).
- Les petites communes restreignent les constructions à un petit nombre. Elles font financer par les nouveaux arrivants les équipements indispensables et ensuite, pour ne pas alourdir leurs charges, elles s'efforcent d'en accueillir peu, reportant ainsi le débordement urbain sur des communes plus éloignées.

D'autres arguments pourraient être mis en avant (insuffisance de la production immobilière, raréfaction du foncier, ...) pour rappeler des tendances lourdes constituant des freins aux politiques territoriales de cohésion. Et encore n'avons nous pas évoqué ici ce que d'autres auraient mis en avant : d'une part le choix de la propriété d'une maison individuelle pour répondre à des aspirations de la population refusant la densité, le voisinage de certains quartiers urbains pour la proximité de paysages ruraux et pour un mode de vie différent, d'autre part les fondements idéologiques d'un modèle d'habiter en accord avec le désir d'autonomie exprimé par la société contemporaine.

La puissance du processus d'émiettement urbain et de dispersion de la croissance spatiale semble s'inscrire dans le long terme à tel point qu'il n'est pas aujourd'hui imper-

minent de considérer que l'émergence d'une région métropolitaine est en cours autour de Toulouse. Faite de nodosités périphériques (bourgs, petites villes, villes moyennes), progressivement englobées dans un tissu rural parfois traversé de fortes densités le long des axes de communication mais le plus fréquemment composé de vastes interstices où se côtoient lotissements, éparpillement de maisons individuelles, parcs et espaces verts récréatifs, terrains agricoles, services regroupés autour de grands carrefours, etc., elle préfigurerait la ville de demain.

Face à un tel éparpillement de l'urbain « le défi de la cohésion sociale » est-il une gageure ? Certes non. L'émiettement urbain secrète de multiples disfonctionnements dont les habitants ont conscience. Certains sont susceptibles de mettre à mal la fonctionnalité des métropoles. Les coûts engendrés par les déplacements urbains et par la congestion des centres de villes, les atteintes à l'environnement, la progression alarmante de l'artificialisation des sols, les concurrences coûteuses des politiques municipales, l'amplification de la segmentation sociale, etc, imposent progressivement une recherche de cohérence des politiques publiques. Cette tendance et sa traduction dans les orientations de la planification urbaine sont évoquées dans le référentiel métropolitain relevant « une évolution notable dans la gouvernance du territoire ».

Pour relever le défi, le référentiel propose une lecture des enjeux métropolitains à une échelle nouvelle débordant largement le périmètre de l'aire urbaine de Toulouse et se projetant vers les villes moyennes situées à environ une heure de Toulouse. Un tel choix reconnaît l'étendue de l'étalement urbain et de fait son émiettement. Cependant, il consi-

dère les espaces urbains des petites villes et des villes moyennes comme des opportunités pour tenter de structurer l'éparpillement de la croissance périphérique. De facto, il parie sur la présence de leurs services, et de leurs équipements et sur leur rayonnement local pour offrir des centralités secondaires attractives susceptibles de canaliser les installations des arrivants qui ont « choisi d'habiter la campagne ».

Cette perspective proposée aux politiques territoriales est sans aucun doute plus réaliste que des stratégies plus contraignantes. Elle présuppose, à juste titre à notre avis, l'opérationnalité de l'offre de services dans l'orientation des choix résidentiels et, comme l'exprime le titre de la partie IV du référentiel, elle considère cette offre comme un outil déterminant dans l'enjeu de la cohésion sociale. En s'appuyant sur des dynamiques déjà à l'oeuvre dans la grande périphérie, elle est susceptible de rencontrer l'adhésion de nombreux acteurs et par conséquent de diffuser une nouvelle perception du territoire métropolitain de Toulouse moins centrée sur la domination de la ville centre. La réussite, même partielle, du pari sur la force structurante des services ne peut toutefois être entrevue dans l'état de l'actuelle pression sur les marchés fonciers et immobiliers. L'allègement de cette contrainte des choix résidentiels, c'est-à-dire la hausse du niveau de la production de logement, en particulier dans les espaces de la première couronne urbaine, serait la principale incitation à l'adhésion des politiques publiques à cette nouvelle géographie de la croissance urbaine métropolitaine et elle se traduirait par une détente de la pression s'exerçant sur les actuelles stratégies résidentielles des ménages.

Jean-Paul LABORIE

Ce référentiel a été réalisé par l'auat, sous la direction de Jean-Marc Mesquida.

L'Insee Midi-Pyrénées a contribué à la réalisation de cet ouvrage en mobilisant les données dont elle dispose. De nombreuses illustrations sont également extraites d'études de référence.

L'équipe de rédaction associait Sylvain Alasset, Michel Buret, Yann Cabrol, Nathalie de La Fournière, Lubika Krutilova et Marc Tuttino.

La mise en page a été réalisée par Frédéric Bastier et Philippe Larincq.

Achévé d'imprimer en octobre 2008
sur les presses de l'imprimerie SRI Feuille à L'Union

Dépot légal : 4^e trimestre 2008

